ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

VI[1].

SUITES DE LA BATAILLE DE FONTENOY. — L'ARMÉE FRANÇAISE QUITTE L'ALLEMAGNE.

L'impression causée par la victoire de Fontenoy fut profonde en France comme en Europe; pour un moment l'illusion fut complète : c'était la résurrection de la France militaire et royale. Les contemporains de Louis XV voyaient renaître les splendeurs du règne de son aïeul. L'effet fut encore accru par la prompte soumission de Tournay, dont le siège fut repris le lendemain même de la bataille. Dès le 24, la ville était abandonnée par la garnison, qui se réfugiait dans la citadelle en demandant un délai de huit jours pour obtenir des états-généraux la permission de capituler. En attendant, le roi, toujours au camp et sous les armes, recevait les hommages enthousiastes de toute la France. Le parlement de Paris, puis, à son exemple,

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, des 1[er] et 15 mai, des 1[er] et 15 juin.

la chambre des comptes et toutes les cours souveraines, sollicitèrent l'autorisation d'envoyer des députés pour le complimenter, ce qui ne s'était jamais fait dans aucune circonstance pareille, et à un jour donné le camp fut envahi par une foule de magistrats, dont les grandes robes, mélangées avec les habits militaires, produisaient un effet inaccoutumé. Le roi les accueillit en cérémonie, assis sous une vaste tente, qui était un présent apporté, peu auparavant, par une ambassade turque, et dont les étoffes magnifiques rappelaient toutes les splendeurs de l'Orient. Dans les harangues qui lui furent adressées, l'admiration officielle dépassa toute mesure : — « Les conquêtes de Votre Majesté, disait l'un des orateurs, sont si rapides qu'il s'agit de ménager la croyance des descendans et d'adoucir la surprise du miracle. »

Louis dut être le premier à sourire de ce déluge d'adulations, car il avait le bon goût de ne s'attribuer à lui-même aucun mérite, comme l'atteste la lettre-circulaire qu'il adressa aux évêques pour demander le chant d'un *Te Deum* dans les églises, et où il reconnaissait que la victoire n'était due qu'au maréchal de Saxe et, après lui, à la maison du roi et aux carabiniers. Mais cette modestie même augmentait l'enthousiasme, et, malgré le ridicule excès de certaines démonstrations, le sentiment était sincère. Jamais événement national ne causa, dans tous les rangs de la population, une joie patriotique plus unanime (1).

Malheureusement, les émotions les plus généreuses demeurent rarement désintéressées, et on n'a pas plus tôt tourné un des feuillets de l'histoire qu'on voit reparaître les jalousies, les rivalités, les intrigues, toutes les faiblesses, en un mot, dont aucune réunion d'hommes n'est longtemps exempte, et une cour moins que toute autre. Le premier qui eut à souffrir de cette réaction inévitable, ce fut l'illustre Voltaire, qui, dans son empressement à prendre part tout haut à l'expression de la joie commune, courut au-devant de sérieux désagrémens. Son nouveau métier d'historiographe ne lui faisait pas oublier le culte dû à la muse de sa jeunesse : avant de raconter la victoire (comme il devait le faire plus tard avec une précision et un charme qui désespèrent ceux qui ont à en parler après lui), il se mit en devoir de la chanter ; il improvisa, en moins de cinq jours, la pièce qui figure encore dans ses œuvres sous le nom de *Poème de Fontenoy*. Malheureusement, il n'y a guère que Pindare à qui la poésie de commande ait jamais fourni d'heureuses inspirations, et encore le lyrique grec ne s'en est-il tiré qu'en en prenant à son aise avec le sujet qu'il devait traiter. Mais Pindare

(1) Journal de Barbier, mai 1745.

n'avait pas de cour à qui il dût chercher à plaire; ce n'était pas le cas de Voltaire, qui ne pouvait pas ou ne crut pas devoir donner aussi librement carrière à son imagination. Loin de là, il se tint aussi près que possible du récit des faits, afin de pouvoir mentionner et louer tous ceux qui avaient pris part à l'action, rois et princes, généraux et régimens, et les morts aussi bien que les survivans. Le résultat fut que sa verve se trouva souvent refroidie par ce soin de n'omettre et de n'oublier personne. Il ne lui fallut pas inscrire, en trois cents rimes, moins de cinquante-sept noms propres, qui n'étaient tous ni harmonieux ni sonores, et dont le rapprochement gênait singulièrement l'allure du vers et l'essor de la pensée. Il convenait lui-même de la peine que lui donnait ce tour de force. — « La tête me tourne, disait-il à un de ses amis; je ne sais comment faire avec les dames, qui veulent toutes que je loue leurs cousins et leurs greluchons. »

L'œuvre achevée cependant, tellement quellement, ayant peut-être le sentiment que, malgré de réelles beautés, elle se ressentait de la hâte qu'il avait mise à la faire et de la gêne qu'il s'était imposée, il crut devoir, pour en assurer le succès, la mettre tout de suite et à peine éclose sous le patronage des puissans du jour. Le premier et le mieux servi devait être naturellement le marquis d'Argenson, dont le récit, assez inexact, avait fourni le texte, et, comme nous disions au collège, la matière du développement poétique. Aussi le ministre reçut-il la pièce dès le 20 mai au soir, avec ce billet empressé : — « Vous m'avez écrit, monseigneur, une lettre telle que Mme de Sévigné l'eût faite, si elle s'était trouvée au milieu d'une bataille. Je viens de donner bataille aussi, mais j'ai eu plus de peine à chanter la victoire que le roi à la remporter, et j'ai la fièvre à force d'avoir embouché la trompette. Je vous adore. »

L'approbation de d'Argenson n'était pas douteuse. Mais Voltaire en voulait encore une, sinon plus haute, au moins plus délicate à ménager, parce qu'elle ouvrait un chemin plus discret et plus sûr vers la faveur royale. Aussi un envoi ne lui parut-il pas suffisant : c'était une offrande personnelle qu'il voulait déposer aux pieds d'une divinité nouvelle, dont l'éclat voilé frappait pourtant déjà les yeux clairvoyans. Je veux parler de la belle d'Étioles, qu'on commençait déjà à appeler la marquise de Pompadour, et pour qui on préparait à petit bruit, à Versailles, l'appartement de Mme de Châteauroux. Voltaire lui fit demander un rendez-vous, en accompagnant sa demande d'un de ces impromptus galans dont il avait le secret, et qui, bien mieux que les sonnets dont parle Boileau, valent à eux seuls un long poème :

Quand César, ce héros charmant,
De qui Rome était idolâtre,
Battait le Belge ou l'Allemand,
On en faisait son compliment
A la divine Cléopâtre!
Quand Louis, ce héros charmant,
De qui Paris fait son idole,
Gagne quelque combat brillant,
Il en faut faire compliment
A la divine d'Étiole.

« Je suis persuadé, madame, que du temps de ce César il n'y avait point de frondeur janséniste qui osât censurer ce qui doit faire le charme de tous les honnêtes gens, et que les aumôniers de Rome n'étaient pas des imbéciles fanatiques. C'est de quoi je voudrais vous entretenir avant d'aller à la campagne. Je m'intéresse à votre bonheur plus que vous ne pensez, et peut-être n'y a-t-il personne à Paris qui y prenne un intérêt plus sensible. Ce n'est point comme vieux galant, flatteur des belles, que je vous parle; c'est comme bon citoyen, et je vous demande la permission de vous dire un petit mot à Étioles ou à Brunoy, ce mois de mai. Ayez la bonté de me faire dire quand et où. Je suis, avec respect, Madame, de vos yeux, de votre figure et de votre esprit le très humble, etc. (1). »

Toutes les précautions furent vaines, et ni la protection du ministre ni celle de la nouvelle favorite ne suffit pour désarmer des critiques peut-être intéressées, mais qui n'en furent que plus vives. On a beau faire, on ne satisfait jamais les exigences de tous les amours-propres, et l'honneur d'être loué par Voltaire était trop grand pour ne pas faire des jaloux. Plus la liste des inscrits était longue, plus il était dur d'y être omis. Les élus eux-mêmes ne furent pas tous satisfaits de la part qui leur était assignée. Le poème de Fontenoy fut donc tout de suite l'objet de commentaires malveillans, et, dans une composition trop hâtive pour être suffisamment châtiée, il ne fut pas difficile de relever des vers faibles, des incorrections et des chevilles. Les quolibets et bientôt les satires et les parodies ne se firent pas attendre; j'en ai trouvé une entre autres intitulée : *la Plainte du curé de Fontenoy*, où ce prêtre accuse Voltaire de lui faire concurrence pour la délivrance des extraits mortuaires des combattans. — « Voltaire, dit Luynes, a voulu parler de tout le monde, et sans avoir eu le temps d'être assez instruit des particularités; il a même suppléé par des notes à ceux qu'il ne voulait pas nommer, mais, en voulant contenter tout le monde, il a fait

(1) Voltaire à d'Argenson et à Mme de Pompadour, 19-20 mai 1745. (*Correspondance générale.*)

grand nombre de mécontens. Les uns se sont trouvés confondus dans la foule et les autres ont jugé qu'ils n'étaient pas à leur place. Il a fait le duc de Gramont maréchal de France de sa propre autorité; enfin, il s'est trouvé tant de fautes qu'il été obligé de faire plusieurs corrections. Il y a, dans ce moment-ci, cinq éditions, et ce n'est qu'à la cinquième qu'il a cru ce poème en état d'être présenté à la reine (1). » — C'est pourtant avec l'envoi de cette édition que Voltaire croyait pouvoir écrire encore à d'Argenson : — « Le roi est-il content de ma petite drôlerie? Seriez-vous mal reçu, monseigneur, à lui dire qu'en dix jours de temps, il y a eu cinq éditions de sa gloire? N'oubliez pas, je vous prie, cette petite manœuvre de cour (2). »

Luynes ajoute quelques jours après : — « Quoique M. de Richelieu ait bien fait dans la bataille, on trouve que Voltaire en a trop dit sur lui, et ceux à qui le succès de cette journée est véritablement dû ont paru blessés de ces louanges excessives. » — Ce fut là, en effet, le point délicat et l'écueil contre lequel Voltaire, malgré toute son adresse, ne put éviter de donner en plein. Écrivant sous la dictée du marquis d'Argenson et entraîné, d'ailleurs, par son amitié, il avait fait à celui qu'on lui désignait comme le Bayard de la journée une part telle qu'en réalité, pour ceux qui savaient lire, tout l'honneur lui était attribué. N'y eût-il eu que ce seul fait que dix à douze vers étaient consacrés aux mérites de Richelieu, tandis que Maurice, et le roi lui-même, n'en avaient, chacun à son compte, que quatre ou cinq, cette inégalité à elle seule eût été significative. Maurice, pourtant, paraît n'y avoir pas pris garde à une première lecture, la joie de son triomphe qui durait encore le rendant très généreusement prodigue d'éloges envers tous ceux qui y avaient concouru. Il témoigna même son contentement par un billet de sa main à M[me] du Châtelet, qui ne contenait aucune réserve. Mais il ne tarda pas à apprendre, et il ne manqua pas de gens pour lui faire savoir que Richelieu, avec sa jactance habituelle, se vantait tout haut d'avoir, à lui seul, rétabli une partie désespérée, arrêté la fuite du roi et la déroute de l'armée, en un mot préservé le royaume et la royauté d'un irrémédiable désastre. Ces forfanteries, accompagnées de critiques sans ménagement sur les dispositions prises par le maréchal, étaient répétées à tous les échos par les amis des deux

(1) Journal de Luynes, t. VI, p. 469. — Voici encore un échantillon des satires dont Voltaire fut l'objet :

> Il a loué depuis Noailles,
> Jusqu'au moindre petit morveux,
> Portant talon rouge à Versailles...

(2) Voltaire à d'Argenson, 20 et 29 mai 1745. (*Correspondance générale.*)

sexes, aussi nombreux que bruyans, que le brillant seigneur comptait à l'armée autant qu'à Versailles. Un peu de mauvaise humeur se glissa alors dans l'esprit de Maurice (on en aurait conçu à moins), et des vers tels que ceux-ci, qu'il n'avait peut-être pas lus avec attention, durent prendre à ses yeux un sens nouveau :

Richelieu qu'en tous lieux emporte son courage,
Ardent, mais éclairé, vif à la fois et sage,
Favori de l'Amour, de Minerve et de Mars,
Richelieu vous appelle ; il n'est plus de hasard.
Il vous appelle : il voit d'un œil prudent et ferme
Des succès ennemis et la cause et le terme,
Il vole, et sa vertu secondant son grand cœur,
Il vous marque la place où vous serez vainqueur.

On n'aurait pu dire en termes plus clairs, et sous un voile poétique moins épais, que tout était perdu sans Richelieu, et que, par lui aussi, tout avait été sauvé, et c'est ce qu'on chantait aussi couramment dans des couplets comme celui-ci :

Mais quel est cet autre guerrier
Que la gloire environne?
C'est Richelieu que le laurier
Joint au myrte couronne.
En grâce, *en valeur*, *en vertu*
Nul autre ne l'égale.
Serait-ce Hercule? Je l'ai vu
Filer aux pieds d'Omphale.

(Chanson sur l'air : *Lisette est faite pour Colin.*)

Il était dur pour un vainqueur, déjà à demi mort, de se voir ainsi dépouillé de sa gloire devant la postérité par les échos de la renommée.

La contrariété de Maurice dut être d'autant plus vive qu'on faisait circuler au même moment dans l'armée des copies d'une lettre écrite par le dauphin à sa femme, où le prince, racontant le seul incident de la journée dont il eût été personnellement témoin, paraissait encore sous le charme de l'ardeur entraînante de Richelieu, et témoignait l'enthousiasme naturel à la jeunesse pour tout ce qui brille et fait du bruit. L'affaire parut assez grave pour que le roi, qui avait jugé les faits avec plus de sang-froid, crut devoir s'en mêler lui-même, afin de ne pas laisser plus longtemps l'opinion s'égarer. Il demanda à voir la lettre du dauphin, et, sans la blâmer ouvertement, fit en sorte qu'on cessât de la répandre et d'en parler, à ce point que le prudent Luynes lui-même n'a pas osé insérer dans son journal la copie qu'il en avait faite. Les amis

trop empressés de Richelieu comprirent alors la réserve qui leur était imposée, et Voltaire, qui n'était plus à temps de s'y conformer, eut le regret de voir le succès de son poème compromis par un de ces excès de zèle qui sont, à la cour, un des torts qu'on pardonne le moins; et c'est sans doute à quoi Frédéric fait allusion quand il dit dans ses Mémoires que plus d'un Français, à ce moment, eut à se louer du temple de la victoire plus que du temple des muses. Voltaire en fut quitte pour se plaindre aux échos des satires que sa précipitation lui avait attirées, répéter que ses adversaires étaient de *vilains gnomes* et déclarer que, s'il n'était pas malade, il irait se jeter aux pieds de la reine pour obtenir justice de leur audace. Faute de mieux, il alla se consoler à Étioles, où la nouvelle marquise le régala d'un vin de Tokai délicieux, présent du roi, auquel il ressemblait, dit-il, par un heureux mélange de force et de douceur (1).

Le différend qu'il avait soulevé n'en resta pourtant pas là : le comte d'Argenson, ministre de la guerre, ayant assisté à la bataille, était chargé naturellement d'en faire le récit officiel ; il le rédigea sous les yeux du maréchal et de concert avec lui. Personnellement il aimait peu Richelieu, aucun supérieur ne pouvant s'accommoder aisément des allures importantes du personnage. De plus, depuis qu'ayant fait entrer au conseil son frère le marquis, il l'avait vu avec dépit échapper à son influence, il se plaisait à le contredire et à le contrarier en toutes choses. Richelieu passa donc mal son temps dans ce compte-rendu ; à peine son nom y est-il prononcé, et de la grande action morale qu'il exerça en enlevant le dernier assaut, aucune mention n'est faite. C'était réparer une injustice par une autre ; aussi, quelques années plus tard, Richelieu étant devenu maréchal de France, tandis que Maurice cessait de vivre et le comte d'Argenson d'être ministre, il retrouva assez de crédit pour faire insérer, à la suite de la dépêche, une note rectificative tout à son avantage, dont il se fit délivrer copie, et qui figure encore à l'heure qu'il est dans les dossiers du ministère. Voltaire, de son côté, écrivant à peu près à la même époque son *Histoire de Louis XV*, et libre, cette fois, de toute contrainte, reprit en prose le thème qu'il avait développé en vers. En revanche, la mémoire du maréchal de Saxe trouva dans le célèbre critique Grimm un défenseur ardent qui ne craignit pas de déclarer tout haut à Voltaire que le peu de justice qu'il rendait au héros qui avait sauvé la France devait lui attirer l'indignation de tous les honnêtes gens. La controverse s'est ainsi prolongée jusqu'à la fin du siècle ; et, en

(1) Journal de Luynes, t. VI, p. 462-468. — Voltaire à M. de Moncrif, 16 juin, et à Mme de Pompadour, 4 juillet 1745. (*Correspondance générale.*)

vérité, on pourrait même dire qu'elle dure encore. N'avons-nous pas vu, de nos jours mêmes, le plus récent et le plus populaire de nos historiens, Michelet, ayant à nous raconter Fontenoy, nous peindre, sur la foi d'un compilateur aussi mal famé que Soulavie, le roi et Maurice lui-même tremblant pour leur vie, ne songeant plus qu'à fuir, et sauvés malgré eux par l'apparition soudaine et presque miraculeuse de l'ami de Voltaire (1)?

La dépêche du ministre de la guerre, dont je viens de parler, renferme une autre omission qui paraît plus singulière encore que la première et qui est due à un motif analogue : à peine s'il y est question de la manœuvre hardie par laquelle Cumberland et Königseck, changeant le terrain du combat préparé par Maurice, faillirent emporter la victoire, et nulle description n'y est faite en termes clairs et facilement compréhensibles de cette puissante colonne anglaise dont parlent pourtant tous les récits contemporains, dont la forme est figurée avec soin sur tous les plans de la bataille conservés aujourd'hui au ministère, et dont l'attitude arrache des cris d'admiration aux commis anonymes qui ont fait le commentaire de ces dessins. On dirait vraiment que la lutte s'est poursuivie toute la journée avec un succès, peut-être un instant incertain, mais sans s'écarter du plan primitif du général en chef. C'est encore ici un effet de l'humeur justement aigrie du maréchal.

On a vu, en effet, qu'à la première heure il ne faisait nulle difficulté de convenir franchement que Cumberland, en se frayant un chemin à travers un passage regardé comme impraticable, l'avait pris au dépourvu et atteint en quelque sorte au défaut de sa cuirasse. Mais, sur ce point encore, il s'aperçut bientôt qu'on s'emparait de son aveu pour en abuser et pour soutenir que tous ses desseins ayant été déjoués par cette surprise, la victoire ne lui appartenait plus en propre, mais bien au hasard d'une inspiration soudaine qui lui était étrangère. C'était une manière de faire rentrer en scène, par ce détour, le *Deus ex machina* dont on faisait le sauveur de la patrie. L'éloge affecté du général anglais devenait ainsi, tout simplement, une manière de faire tort au Français, qui ne pouvait manquer d'en concevoir une vive impatience. Le bruit qu'on faisait autour de la fameuse colonne commença à importuner ses oreilles, et il en témoigna son mécontentement même à ces tacticiens de chambre, qui, du fond de leur cabinet, endoctrinent habituellement le lendemain d'une bataille, la livrant en quelque sorte à nouveau sur le papier pour tirer parti de tous les incidens à l'appui de leurs systèmes. De ce nombre était le célèbre chevalier Folard,

(1) Journal de Luynes, t. VII, p. 185 et 186. — Michelet, *Histoire de France*, Louis XV, p. 248.

ami personnel de Saxe, comme il l'était aussi de Belle-Isle, et l'un des théoriciens militaires que tout le monde consultait le plus volontiers. Celui-là avait, cette fois, une raison toute particulière de témoigner pour l'opération de Cumberland une approbation admirative. Folard, en effet, professait une véritable prédilection pour l'ordre de bataille qui consiste à disposer des troupes en bataillon carré. Il prétendait en avoir trouvé les modèles dans ces monumens de l'antiquité qu'il ne cessait d'étudier, et c'était, disait-il, à une formation de ce genre qu'Épaminondas avait dû la victoire de Leuctres et celle de Mantinée. Lui-même, on peut se le rappeler, avait donné le conseil à Belle-Isle de suivre cet exemple dans sa fameuse sortie de Prague, et Belle-Isle s'en était bien trouvé. Ce fut le thème qu'il développa, à ce qu'il paraît, avec complaisance dans plusieurs lettres à Maurice, et qui finit par lui attirer de la part de son ami une rebuffade un peu vive. Maurice prit la peine de lui démontrer que la composition de la colonne à laquelle il attribuait tant de mérite était le produit, non d'un calcul stratégique, mais d'un accident et d'une nécessité résultant de la configuration du terrain et même de la nature de la résistance qu'elle avait dû rencontrer : — « Parlons un peu, lui écrivit-il, de la colonne à laquelle vous revenez toujours ; le hasard a produit celle que les Anglais ont faite à Fontenoy : ils nous ont attaqués par lignes, mais comme leur centre trouvait une grande résistance au village de Fontenoy, leur droite a attaqué la brigade des gardes qu'elle a repliée ; voulant faire ensuite un quart de conversion pour prendre le village de Fontenoy en flanc et par derrière,... comme ils avaient débordé, en le faisant, le terrain où était la brigade des gardes, ces deux lignes me présentaient le flanc, ce que tout le monde a pris pour une colonne, et, pour fermer ce flanc, ils avaient mis un bataillon ou deux en travers, ce qui formait le carré long... Vous voilà au fait, mon cher chevalier, et laissons là Épaminondas et toutes les colonnes du monde (1). »

Le vainqueur de Fontenoy n'avait pas tort de se défendre, car ce n'était pas sa renommée seulement, c'était le rang élevé qu'il venait de gagner à la pointe de l'épée, c'était son droit de commander, presque même son droit de vivre dont on cherchait tout bas à le dépouiller. Quelque surprise qu'on eût éprouvée de voir sa fermeté d'âme dominer, pendant cette journée d'épreuve, le mal qui épuisait ses forces, on restait convaincu que cet effort suprême était le dernier soupir d'une âme expirante, et qu'il ne survivrait pas au moins moralement à ses victoires. On le voyait déjà ou enterré, ou réduit à cacher dans la retraite l'affaiblissement de ses facultés. Chacun se

(1) Maurice de Saxe à Folard, 18 juillet 1745. (Ministère de la guerre.)

demandait à qui serait, après lui, confiée la tâche d'achever l'œuvre commencée, et à quelles mains serait remis le commandement qui allait lui échapper. Aucun nom n'était naturellement désigné : Belle-Isle était captif; Noailles, depuis Dettingue, avait perdu crédit et confiance. Celui qui crut avoir quelque chance d'être appelé et qui se mit tout de suite, bien que discrètement, sur les rangs, fut un prince du sang, le comte de Clermont, qui s'était distingué dans la campagne précédente et avait conduit avec succès un corps d'armée dans l'Autriche antérieure pendant le siège de Fribourg. La faveur d'ailleurs semblait revenue aux princes, puisque Conti commandait l'armée du Rhin; et Clermont se souvenait qu'il était petit-fils du grand Condé. Mais, pour produire utilement sa prétention, il lui importait de savoir exactement combien de temps pouvait s'écouler avant qu'elle pût être exprimée tout haut, en d'autres termes et pour parler sans détour, combien de jours Maurice avait encore à vivre. Pour s'édifier sur ce point, Clermont n'imagina rien de mieux que de s'adresser à l'ami personnel de Maurice lui-même, celui qui vivait dans sa familiarité et qui, introduit par lui dans l'armée française, devait lui rester attaché par tous les liens de la reconnaissance, le comte de Lowendal. Des émissaires furent dépêchés au général danois pour l'interroger en confidence sur le véritable état de la santé de son ami, en lui laissant apercevoir qu'en échange de ce service rendu, le mérite éclatant dont il venait de faire preuve lui-même sur le champ de bataille, trouverait dans le successeur de Maurice un appréciateur aussi éclairé que celui qu'il était menacé de perdre. J'ai le regret de dire que Lowendal ne se refusa ni à se laisser poser ces questions douloureuses, ni à s'entretenir des espérances qui pourraient s'ouvrir pour lui le lendemain de la retraite ou de la mort de son protecteur. — « Je ne suis, mon cher Polignac, écrivait-il à l'un des envoyés du prince, ni un suffisant, ni un fat; rompu dans les affaires du monde, je comprends que mon temps n'est pas encore venu d'être maréchal de France, et je sens que je ne puis le devenir plus promptement qu'en servant sous un prince victorieux qui veuille prôner mon application et me pousser vivement... Lisez donc dans mon âme tout ce que je dois désirer : c'est nommément d'avoir monseigneur à la tête des armées et de me voir honoré de sa confiance... Je vous dis et je vous répète que le maréchal de Saxe ne reviendra que difficilement. Il s'affaiblit de jour en jour, et, dans deux mois d'ici, je le vois bien bas et, peut-être, hors d'état d'agir; voilà deux ponctions qu'on lui fait; il est comblé de grâces que le roi lui fait, mais je prévois qu'il n'en jouira pas longtemps.» — Et un autre émissaire de Clermont, rendant compte des informations qu'il avait recueillies, ajoutait : — « On est ici toujours pour le pauvre hydropique, qui tiendra bon tant qu'il pourra;..

en vérité, c'est un spectre, et le pauvre homme en fait mille fois plus qu'il ne peut. Il veut, sans doute, remplir la maxime ancienne : *Oportet imperatorem stantem mori*, et il finira par là. On le gardera présentement tant qu'il aura un battement; après quoi il pourrait se faire, si Votre Altesse Sérénissime était sur le tas, qu'on eût recours à elle. » — Et il terminait en faisant observer que, tout en sachant gré à Lowendal de sa complaisance, il ne fallait pourtant se fier à lui que médiocrement, vu son intimité avec Maurice, « car j'ai toujours l'idée qu'il veut se servir de la patte du chat pour tirer les marrons du feu, et il est toujours barbouillé avec le Sarmate (1). »

Pendant qu'on se disputait ainsi l'héritage du grand général mourant, comme s'il eût déjà été enseveli dans son triomphe, le héros lui-même, que faisait-il? Hélas ! il était occupé, lui aussi, à réclamer avec ardeur la succession d'un de ses meilleurs et plus fidèles amis. Il est vrai que celle-là au moins était ouverte. C'était celle du vieux maréchal de Broglie, qui, toujours en exil dans son nouveau duché depuis sa malheureuse campagne de Bavière, venait d'être frappé pour la seconde fois d'un coup d'apoplexie, le lendemain même de la bataille de Fontenoy. Avant de rendre l'âme, le vieux soldat trouva encore la force d'envoyer au roi, de sa main paralysée et tremblante, l'expression de sa joie patriotique. Il lui recommandait en même temps, en termes touchans, la situation de sa famille, dont la fortune n'avait jamais été considérable et qui restait après lui dans une condition très gênée. Son vœu était que le gouvernement de Strasbourg, dont il avait conservé le titre, malgre sa disgrâce, fût accordé en survivance à son fils aîné, le nouveau duc de Broglie, qui, à vingt-sept ans, avait déjà le grade de brigadier et servait avec éclat dans l'armée de Conti.

En mourant, il exprima le désir que sa lettre au roi et la demande qu'elle renfermait fussent confiées au maréchal de Saxe. Il se rappelait (et le lecteur peut-être aussi se souviendra) que, pendant toute la campagne de Bavière, Maurice avait été le confident et le conseiller du vieux maréchal, et, comme il aimait à l'appeler lui-même, son bras droit. C'était même (tout porte à le croire), à l'inspiration de cet aide-de-camp, déjà placé très haut dans l'estime publique, qu'était due l'inspiration du dernier acte de cette campagne, celui qui avait attiré sur le général la défaveur royale. Broglie pensait donc que Maurice, dans tout l'éclat de sa gloire, se rappellerait ces jours d'épreuve, et il n'hésitait pas à le prier de servir de père à ses enfans. A peine était-il expiré que l'abbé, son frère, venant de recevoir son dernier soupir, transmettait ce vœu à Maurice

(1) Papiers de Condé. — Lettres adressées au comte de Clermont, 3 et 4 juin 1745. (Ministère de la guerre.)

avec un billet dont le ton seul attestait leurs anciennes relations d'amitié : — « Le maréchal de Broglie est mort aujourd'hui, à deux heures après-midi, dans la confiance que vous aiderez sa veuve et ses enfans. Il est temps, agissez, mon cher frère ; il ne faut pas vous en dire davantage. J'ai l'honneur d'être avec beaucoup de respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur (1). »

Quelque diligence que fît l'abbé, quand son courrier arriva au camp, la nouvelle de l'agonie, sinon de la mort du maréchal de Broglie, circulait déjà, et comme on était en train de chercher des récompenses dignes du service que Maurice venait de rendre à l'état, l'idée de disposer en sa faveur de la place importante qui allait se trouver vacante était venue à plus d'un esprit. Maurice, qui était informé de ce projet, y avait volontiers donné son adhésion ; aussi, dès qu'il eût pris connaissance de la demande que lui recommandait son ami mourant, sa pensée fut de se faire confirmer tout de suite l'espérance qu'on lui avait donnée, afin que, le fait étant accompli, il n'eût point (c'est son expression) à tromper la confiance dont le maréchal de Broglie l'avait honoré. Mais, à sa grande surprise, et, à son grand mécontentement, il se trouva que l'affaire n'allait pas toute seule et qu'une grave objection s'opposait à ce qu'il fût désigné pour un gouvernement ; il était protestant : un gouverneur avait un serment religieux à prêter en entrant en fonctions et des attributions de justice à rendre aussi, au nom de Dieu, ce qui, dans les idées du temps, ne pouvait convenir à un hérétique. Cette difficulté inattendue lui causa beaucoup d'impatience, et il s'en expliqua avec le comte d'Argenson d'une manière très vive et même avec une certaine éloquence : — « On m'a dit hier, écrit-il, que des obstacles insurmontables se rencontrent pour que je pus (*sic*) jouir de pareilles grâces, et j'en suis très affligé. J'ai toujours regardé le gouvernement d'Alsace comme une retraite convenable, et même la seule que je pusse désirer pour l'état qu'elle me donnerait ; mais je crois bien que je me suis trop flatté quand j'ai présumé que la cour pousserait ses bontés et sa confiance jusqu'à ce point-là... Je pense, et je crois voir à quoi m'en tenir, par rapport à mon établissement en France ; comme attaché à la gloire du roi, je prendrai la liberté de vous faire observer, monsieur, pour le bien du service de Sa Majesté, que les grâces militaires qu'on accorde dans les autres monarchies aux personnes d'un certain ordre sont toujours brillantes ; les chétives républiques même font des efforts pour les acquérir,.. leur reconnaissance est éclatante, et elles prodiguent pour

(1) Le maréchal de Broglie au roi : Broglie, 20 mai 1745. — L'abbé de Broglie au maréchal de Saxe, Broglie, 22 mai 1745. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — Papiers de famille.

cela les honneurs et les richesses, et ce qui peut flatter ceux qui ont de l'élévation. Lorsqu'on ôte ce point de vue aux hommes vertueux et qu'ils ne peuvent l'acquérir que par la bassesse, tout est dit... » Quant au maréchal de Broglie et à sa famille, la seule allusion qui est faite à leur demande dans cette lettre est celle-ci : — « Ce qui m'arrive là-dessus, pourra servir de consolation à M[me] de Broglie, au cas que vous ne lui accordiez pas de grâces pour ses enfans. » — Peut-être la veuve de son ami attendait-elle de son intervention quelque consolation plus sensible que celle d'être associée au traitement dont il croyait avoir à se plaindre (1).

Quoi qu'il en soit, il avait le droit de tout demander et, sans élever si haut la voix, il était sûr de tout obtenir. Il eut, ou du moins on lui promit, non-seulement le gouvernement de Strasbourg, mais celui de l'Alsace tout entière, et, quant aux enfans du maréchal de Broglie, ils durent se contenter d'une pension de 1,000 écus chacun, sur la cassette royale. C'était l'épée à la main et sur les champs de bataille que le nouveau duc de Broglie devait reconquérir plus tard la survivance de son père.

Maurice rendit compte du succès de cette petite négociation à sa sœur la princesse de Holstein, dans des termes qui font voir qu'il avait exactement supputé les avantages de toute nature attachés à l'honneur qu'il sollicitait, et que l'arithmétique lui était plus familière que l'orthographe : — « Je ne vous entretiendrai pas, lui disait-il, de la victoire que j'ai remportée le 11 de ce mois sur les alliés avec l'armée de Sa Majesté très chrétienne qui était présente, et qui a été des plus complètes. Les Anglais y ont été étrillés comme des chiens courtauds ; l'affaire a duré neuf heures et, quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette journée avec vigueur. Le roi m'a marqué sa reconnaissance ; il m'a donné le commandement d'Alsace qui vaut 120,000 livres ; 40,000 livres de rente en fonds de terre ; les grands honneurs du Louvre comme aux princes lorrains ; j'ai avec cela de mes pensions et régimens, 140,000 livres : ainsi, je jouis des grâces de la cour, environ 300,000 livres, ce qui peut s'évaluer sur le pied de 30,000 ducats de Saxe avec les agrémens, tels que le gouvernement d'Alsace, qui fait l'état d'un souverain (2). »

(1) Le maréchal de Saxe au comte d'Argenson, 20 mai 1745. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.)

(2) Le maréchal de Saxe à la princesse de Holstein, sa sœur, 31 mai 1745.— (*Correspondance conservée à la Bibliothèque de Strasbourg.*) — Cette lettre, dont l'authenticité ne peut être douteuse, donne pourtant matière à quelque difficulté. En fait, le maréchal de Saxe n'a jamais joui, à aucune époque, ni du gouvernement de l'Alsace ni du gouvernement particulier de la ville de Strasbourg (qui en était distinct en principe, quoique les deux postes fussent souvent occupés par la même personne). Son nom ne figure dans aucun des annuaires ni sur aucune des listes qu'on a conservées des principaux fonctionnaires d'Alsace, et le maréchal de Coigny fut gouverneur de la pro-

On me reprochera peut-être, et j'ai en vérité moi-même quelque honte de m'arrêter à ces misères qui se mêlent à toutes les renommées, à ces ombres qui font tache dans l'éclat des plus vives lumières ; mais la critique, de nos jours, a des exigences impitoyables, elle veut tout connaître et ne laisse pas éblouir ses regards même par l'auréole de la renommée. Consolons-nous en pensant que ces faiblesses sont de tous les temps et de tous les pays, et que de plus grandes encore se révélaient au même moment, avec un plus triste éclat et moins de ménagement, dans le camp des ennemis de la France. Là on ne se disputait pas pour savoir quelle part devait revenir à chacun dans l'honneur de la victoire, mais bien quelle part de tort devait être attribuée à chacun dans la défaite commune, et c'était entre les alliés (comme il arrive dans toutes les coalitions, surtout quand la fortune les maltraite) un échange de récriminations amères. Les Anglais attribuaient tout le mal à la lâcheté des Hollandais, qui avaient reculé et quitté la partie dès la première heure; et ceux-ci, pour ne pas demeurer en reste, accusaient l'imprudence de la manœuvre conseillée par Königseck et exécutée par Cumberland, et qui, disaient-ils, après quelques momens d'un succès apparent, avait fini par faire prendre l'armée entière dans une souricière. La querelle se prolongea pendant toute la durée de la retraite, et elle devint si vive que, dans les quartiers où les troupes des diverses nations se trouvaient rapprochées, il y eut des duels entre les officiers et des rixes au cabaret entre les soldats. Puis, quand il fallut rédiger une relation commune de la bataille, les trois généraux ne purent tomber d'accord sur la manière de présenter les faits, et, de guerre lasse, chacun resta libre d'en rendre compte, comme il l'entendait, à sa cour. M. d'Arneth nous a conservé le rapport envoyé par Königseck à Marie-Thérèse, et (ceci devient tout à fait curieux) on y remarque justement la même lacune que dans le compte-rendu du ministre français : la manœuvre capitale qui occupait toute l'Europe y est discrètement voilée sous des termes ambigus et presque passée sous silence. Königseck, à qui on reprochait de l'avoir imaginée, puisqu'en définitive elle n'avait pas réussi, s'en justifiait à Vienne pendant que Maurice trouvait qu'à Paris on en faisait trop de bruit (1).

Des camps la querelle passa au congrès des diplomates, qui restaient encore en permanence à La Haye autour de Chesterfield, at-

vince jusqu'à sa mort, arrivée en 1760. Il faut donc croire que la promesse dont parle la lettre de Maurice (comme d'une chose déjà accomplie) ne fut pas tenue. On trouva probablement quelque compensation équivalente à lui accorder, car de l'humeur dont il vient de se montrer dans la citation précédente, il n'aurait pas enduré avec patience un manque de parole qui l'aurait frustré d'un avantage sur lequel il avait compté.

(1) D'Arneth, t. IV, p. 411-415.

tendant, d'heure en heure, la nouvelle d'une victoire dont ils se partageaient d'avance les fruits. Foudroyés par ce retour de fortune inattendu, ils ne purent dissimuler d'abord leur consternation, puis leur dépit et même leur fureur ; et l'on vit le moment où l'âpreté de leurs reproches mutuels mettait en péril l'alliance de leurs gouvernemens.

A ces divisions qui sont le fléau de toutes les coalitions se joignait le contre-coup des discordes civiles, qui, de tout temps, travaillaient les Provinces-Unies. C'était, comme au jour des de Witt, la vieille querelle de la bourgeoisie républicaine et des partisans du stathoudérat. Depuis un siècle, toutes les fois que le pouvoir suprême étant vacant, la sécurité ou l'honneur national était mis en cause, les amis secrets ou déclarés de la maison de Nassau accusaient l'incapacité jalouse de leurs aversaires républicains, et ils avaient beau jeu, cette fois, le choix malheureux du prince de Waldeck leur fournissant un grief dont ils ne se faisaient pas faute de tirer parti. De leur côté, les républicains n'allaient-ils pas jusqu'à insinuer que Königseck étant l'ami du prince de Nassau, il avait laissé perdre la bataille tout exprès pour opérer une réaction en sa faveur ! Aussi dit-on que si ce vieux et digne général avait paru dans une ville de Hollande, sa vie eût été menacée.

L'agitation passant toujours assez vite dans les pays républicains des conseils politiques sur la place publique et dans la rue, on put craindre le retour de quelqu'un de ces mouvemens populaires qui avaient si souvent ensanglanté les cités flamandes. — « On a doublé les gardes hier soir, écrivait l'abbé de La Ville le 14 mai, de crainte que la défaite des alliés en France ne servît de prétexte aux malintentionnés pour exciter quelques rumeurs séditieuses parmi le peuple. » — Et, quelques jours après : — « Un magasin de poudre a sauté la nuit dernière, circonstance qu'on a présentée au peuple comme une des preuves démonstratives que le sort de la patrie est confié à des poltrons. Enfin, on ne néglige rien de tout ce qui peut occasionner ici une fermentation assez vive pour opérer une révolution dans le gouvernement. » — La Ville ajoutait qu'il était obligé de s'observer dans son langage et de ne tenir que des propos modestes, pour ne pas « aigrir » la sensibilité hollandaise.

Seulement il s'en fallait que tous les Français, habitant encore la Hollande, s'astreignissent à cette règle de prudence. Habitués dans ce pays de liberté à une grande franchise de parole, et objets naguère de menaces insultantes, ils prenaient tout haut leur revanche avec une fierté bruyante. — « Je suis arrivé ici, écrit d'Amsterdam un négociant français, le 17 de mai : *ubi fletus et stridor dentium*. Je suis entré chez le libraire où je tiens ordinairement séance ; j'y ai trouvé deux de nos ennemis consternés et j'ai joui

de leur tristesse. Un d'eux m'a demandé des nouvelles. — Je n'en sais aucune, ai-je répondu. — On dit que le roi a couché botté et habillé sur la paille dans un méchant hameau? — Oui, ai-je dit, c'est mon roi. — Et M. le Dauphin aussi? — Oui, ai-je répondu, c'est le fils de mon roi. — On me marque que M. le duc de Penthièvre a fait de même? — Oui, me suis-je écrié, il est du sang de nos rois (1). »

Ces provocations à l'esprit républicain n'apaisaient pas les esprits; aussi peut-on juger de l'accueil qui fut fait aux propositions pacifiques dont d'Argenson avait pris, dès le lendemain de Fontenoy, la généreuse et un peu naïve initiative. On ne voulut pas même en entendre la lecture jusqu'au bout, et je crois, en vérité, qu'il n'y eut qu'un seul Hollandais qui fut en humeur d'y prêter l'oreille. Ce fut le ministre des états-généraux à Paris, l'ami de cœur de d'Argenson, le brave Van Hoey toujours prêt, dans ses sentimens évangéliques, à faire bon marché de l'intérêt et peut-être aussi de l'honneur de son pays. Celui-là s'associa, cette fois encore, à la proposition d'Argenson, mais avec une exagération dont l'effet eût été suffisant pour détruire tout son crédit sur ses maîtres, s'il en eût encore conservé quelque ombre. Il semblait vraiment, dans son enthousiasme pour la modération du roi de France, oublier que c'était le sang de ses compatriotes qui avait coulé à Fontenoy. — « Puisse, écrivait-il à d'Argenson avec une tendre effusion, le Dieu des armées, combattre toujours pour le meilleur et le plus pacifique des rois! Puissent les plus grandes victoires rendre toujours sa modération plus éclatante que jamais! Puisse-t-il triompher plus que jamais de la vengeance et des autres appâts séduisans de la guerre! Oui, il faut que notre roi dompte tous ces monstres! — Votre roi, me direz-vous? Oui, mon roi, car ses vertus lui ont soumis, pour jamais, tous les bons citoyens de la terre... Mais je reviens de mon extase pour embrasser Votre Seigneurie mille fois. J'admire sa sagesse. Dieu veuille toujours bénir son ministère pacifique et le rendre toujours plus cher au roi et plus respectable aux hommes. Adieu, mon cher marquis, aimez-moi, car je vous aime autant qu'il est possible d'aimer. »

En recevant cette véritable déclaration d'amour, d'Argenson ne put s'empêcher d'en exprimer quelque surprise. — « Voilà, dit-il, un vrai *Pater noster*. Mais quel regret pourtant de ne pouvoir traiter par l'intermédiaire d'un homme qui a des intentions si droites, tant de zèle pour la gloire et les avantages de sa patrie ; cela le met dans le même état où était, dans la république romaine, P. Caton,

(1) La Ville à d'Argenson, 14-17-18-20 mai 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 172-173.

qui s'était attiré la haine, parce qu'il censurait les vices et les vicieux et que sa vertu farouche ne lui faisait rien envisager de bien, que ce qui pouvait assurer le bien du peuple romain (1). »

Ce n'était pas non plus à Londres, où l'orgueil national et la haine contre la France étaient plus excités encore qu'à La Haye, que les offres de d'Argenson avaient chance d'être écoutées. Là, à la vérité, l'impression produite par la fâcheuse nouvelle fut moins vive au premier moment. Les communications arrivant avec lenteur et difficilement en ce temps-là, à travers la mer, les ministres anglais essayèrent d'abord de cacher au public, et peut-être de se dissimuler à eux-mêmes, l'étendue de la défaite. Le mot d'ordre donné à la presse fut d'insister sur les pertes considérables de l'armée française et sur le danger qu'elle avait couru, pour laisser croire qu'en définitive l'issue du combat était restée douteuse. Cette sécurité vraie ou feinte était telle, que le roi, qui se trouvait en ce moment dans le port de mer de Harwich, prêt à s'embarquer pour l'Allemagne, hésitait à revenir sur ses pas pour tenir conseil à Londres, de crainte de jeter le trouble en paraissant trop ému. Son fils aîné, le prince de Galles, montra plus d'indifférence encore, car il se fit voir au spectacle, gai et souriant comme à son ordinaire, le jour même où de tristes rumeurs commençaient à circuler, et n'interrompit pas un instant sa vie de plaisir. Il est vrai que, très ouvertement opposé à la politique de son père et très mal avec son frère cadet, il ne s'affligeait peut-être au fond de l'âme que médiocrement de leur échec. Mais, au bout de quelques jours, des lettres privées vinrent porter le deuil dans les familles en annonçant des pertes cruelles, et il n'y eut plus à douter de l'humiliation des armes anglaises.

L'opinion publique se retourna alors avec indignation contre les auteurs de ce mystère calculé et contre ceux qui avaient donné le scandale de cette insouciance apparente. — « Vous savez déjà en gros, écrit le célèbre Horace Walpole à un de ses amis, ce qui s'est passé devant Tournay; nous ne voulons pas convenir que ce soit une victoire pour les Français, mais c'est comme une femme qu'on n'appelle pas madame tant qu'elle n'est pas mariée, eût-elle une douzaine d'enfans naturels. En réalité, nous sommes restés trois heures sur le champ de bataille, et j'ai bien peur qu'un trop grand nombre des nôtres n'y restent pour toujours... On dira ce qu'on voudra, c'est un rude coup... » — « C'est la première fois, écrit-il encore un peu plus tard, que, dans une bataille contre les Français, la

(1) Van Hoey à d'Argenson, 20-29 mai 1745. — D'Argenson à La Ville, 16 mai 1745. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

chance tourne contre nous. Quand on a appris à épeler dans l'histoire d'Édouard III et d'Henri V, et à bégayer dès l'enfance les noms d'Azincourt et de Crécy, ceux de Tournay et de Fontenoy sonnent péniblement aux oreilles (1). »

De ce moment, il n'y eut plus de sûreté à parler la langue ou à avoir l'accent français dans les rues de Londres. Il est vrai qu'il n'y avait plus guère résidant en Angleterre qu'un seul Français de quelque importance : c'était l'illustre prisonnier Belle-Isle, que j'ai laissé gardé à vue dans le château de Windsor, mais à qui on venait justement de rendre un peu plus de liberté. On lui avait permis de s'établir à ses frais dans une maison particulière et de circuler dans la contrée sans surveillance, moyennant sa parole d'honneur qu'il ne chercherait à nouer, en Angleterre, aucune relation politique, et qu'il ne donnerait dans sa correspondance avec la France aucun renseignement sur l'état intérieur du pays. Il usait déjà de cette facilité pour faire visite aux possesseurs des châteaux du voisinage et paraître même en public dans les courses de chevaux, où son grand air et sa bonne grâce avaient fini par le rendre l'objet d'une curiosité bienveillante. Mais il dut s'interdire ces modestes passe-temps, dès qu'il put craindre qu'on cherchât à lire sur son visage la trace d'une joie patriotique qu'il n'aurait pu contenir. — « J'ordonnai, dit-il, à mes gens de ne plus sortir, et je restai dans mon intérieur à regarder mes pages jouer à la boule pour éviter quelque triste aventure que pourrait occasionner la mauvaise humeur de quelques Anglais qui, de quelque condition qu'ils soient, s'occupent tous des affaires publiques et militaires (2). »

Qui l'aurait cru ? le lieu peut-être où on parut le moins s'émouvoir de la victoire française, ce fut à Vienne, ou, tout au moins, dans les conseils intimes de Marie-Thérèse. C'était pourtant sur un territoire appartenant à la maison d'Autriche que la bataille s'était livrée, et la perte d'une de ses plus belles provinces pouvait en être la conséquence ; mais c'est que la reine attendait, à la même heure, de moment en moment, la nouvelle de l'issue d'un autre conflit dont le succès paraissait lui tenir beaucoup plus à cœur. Pendant que Louis XV entrait dans les Pays-Bas, le prince de Lorraine marchait, à grandes journées, vers la Silésie pour y rencontrer Frédéric ; et dès le début de la campagne, la reine avait paru mettre plus de prix à la destruction de son ennemi voisin qu'à la défense de ses possessions éloignées. Soit que la soif de la vengeance, seule faiblesse de cette grande âme, l'emportât désormais

(1) Correspondance d'Horace Walpole avec Horace Mann, 17 mai, 1er juillet 1745.

(2) Journal de la captivité du maréchal de Belle-Isle, tenu par son ordre. (Ministère de la guerre.)

chez elle sur tout autre sentiment, soit que, se sentant Allemande avant tout, le soin de reconquérir en Allemagne même la prépondérance dont avaient joui ses aïeux et la parcelle du sol germanique qu'on lui avait ravie fût à ses yeux le premier de ses intérêts comme de ses devoirs, toujours est-il que, préoccupée de faire rendre à son époux, par les électeurs de Francfort, la couronne impériale, et de refouler l'usurpateur prussien dans les sables de Brandebourg, tout ce qui se passait au-delà du Rhin et à distance semblait beaucoup moins la toucher. L'Angleterre s'était bien aperçue de cette indifférence relative quand elle avait vu le duc d'Arenberg, emmenant avec lui le gros des troupes autrichiennes, ne laisser qu'un faible détachement avec Königseck, sous les ordres de Cumberland, et elle ne s'était pas fait faute de s'en plaindre. Le reproche n'étant que trop bien justifié par l'événement, Marie-Thérèse devait craindre de voir la réclamation se reproduire avec plus de force et d'être contrainte, pour y faire droit, à l'envoi de nouveaux renforts qui auraient diminué les forces dont elle avait besoin, soit pour défendre, au midi, contre le prince de Conti, la liberté de la diète électorale, soit pour appuyer, au nord, l'attaque du prince de Lorraine. Ce fut, nous dit un observateur sagace qui vivait dans son intimité, le souci principal que lui causa l'échec de ses alliés à Fontenoy. Elle craignit que la secousse ne fît échapper de ses mains la proie qu'elle croyait déjà tenir (1).

Mais cet ennemi lui-même, objet de tant de haine, ce ravisseur impuni, ce Frédéric, en un mot, que pensait-il du succès de nos armes, dont il était l'allié encore nominal, bien que toujours douteux et surtout toujours maussade ? Si on se rappelle dans quelles dispositions nous l'avons laissé, on jugera que son impression dut être et fut effectivement assez mélangée. La nouvelle vint le chercher en pleine campagne, dans un camp établi en avant de Breslau, autour duquel il avait concentré toutes ses troupes, après avoir non sans peine et sans coup férir rappelé à lui tous les détachemens qui gardaient l'entrée de la Silésie. Il laissait ainsi la province ouverte à l'attaque des Autrichiens commandés par le duc de Lorraine, et des Saxons sous les ordres du duc de Weissenfels. C'était à dessein qu'il attirait sur ce point toutes les forces ennemies, trouvant que cette position était la meilleure qu'il pût choisir pour leur résister ; vainqueur, il gardait sa conquête, mais vaincu, il ne lui restait plus de ressources. De la lutte décisive qui allait s'engager dépendait donc le sort de sa puissance et de sa renommée. C'est dans cet état d'inquiétude

(1) D'Arneth, t. III, p. 65. — Trizzo, ambassadeur de Venise à Vienne, 29 mai 1745. (Archives de Venise.)

qui, même chez les âmes les plus fermes, précède les heures critiques que parvint à ses oreilles l'écho de la victoire française. Il connaissait trop bien le cœur humain pour ne pas apprécier le puissant appui moral qu'un tel exemple pouvait lui prêter, en rendant courage à son monde et en portant le trouble dans l'âme de ses adversaires. Puis, comme il nourrissait toujours l'espérance d'obtenir une paix favorable par l'intermédiaire de l'Angleterre, et qu'il entretenait même sous main, dans cette pensée, des relations constantes avec le ministère anglais, tout ce qui pouvait faire repentir le roi et la nation britannique de leur ardeur belliqueuse secondait, au fond, ses desseins secrets. Mais, d'autre part, il avait blâmé tout haut, avec le ton de dédain sarcastique qui lui était familier, la pointe de Louis XV sur les Pays-Bas; il en avait d'avance prédit l'échec et décrié les résultats. Le moindre pas fait en Allemagne par le prince de Conti l'aurait encore mieux accommodé que la conquête de la Flandre tout entière. La victoire de Fontenoy faisait mentir ses oracles et engageait la France dans une voie dont il aurait voulu à tout prix la détourner. Sa satisfaction fut donc loin d'être complète, et, eût-elle été même plus vive au premier moment, la réflexion ne devait pas tarder à la tempérer; cette succession de sentimens est visible dans deux billets écrits par lui à vingt-quatre heures de distance, au reçu de la dépêche qui annonçait l'événement :

« Mon cher Podewils, écrit-il le 21 mai, je suis dans la joie de mon cœur de ce que vous venez de m'apprendre. Je me flatte que la fierté de mon cher oncle sera un peu tempérée par la nouvelle de la défaite de son parti... Je suis persuadé que cela fera nécessairement que les fiers Anglais seront obligés de nous rechercher.» Puis, le lendemain : « Mon cher Podewils, j'ai eu le temps de réfléchir depuis hier sur la bataille de Leuze (1). Je trouve que cet événement nous est sans doute avantageux : 1° parce qu'il donnera des sentimens pacifiques aux Hollandais; 2° parce qu'il peut enfin ouvrir les yeux des Anglais sur leurs véritables intérêts; 3° parce que toutes les puissances seront obligées de convenir que, lorsque je suis uni avec la France, quoi qu'elles puissent faire, nous aurons toujours la supériorité d'un côté, et que, par rapport à ce principe, leur fierté s'adoucira avec moi. Mais il n'est point apparent que cette bataille nous fasse une diversion considérable. Les Hollandais crieront miséricorde, et on tirera de l'armée du duc d'Arenberg quelques troupes qui seront remplacées par des Saxons... Indépendamment de tout cela, cet événement me flatte et m'encourage, et me donne l'espérance de trouver cette année la fortune plus

(1) C'est le nom qu'il donne à la bataille de Fontenoy.

propice que l'an passé... Ah ! puissions-nous avoir un jour comme le 11 mai, et alors nos infâmes envieux, nos voisins perfides changeraient bientôt de langage, et la paix en deviendrait pour nous plus glorieuse et plus sûre (1) ! »

A ces calculs faits, comme on peut le voir, dans un intérêt tout personnel, qu'il confondait volontiers avec celui de la cause commune (tout en étant toujours prêt à s'en détacher), se joignait-il dans le fond de l'âme quelqu'une de ces suggestions de l'amour-propre inquiet, qu'on ne s'avoue pas à soi-même et dont le génie même ne réussit pas toujours à se préserver ? On sait quel plaisir il avait pris, pendant la campagne précédente, à accuser l'incapacité, la lâcheté même de tous les Français, souverain, princes et généraux; le tout suivi toujours d'un retour orgueilleux sur lui-même et sur la comparaison que la postérité aurait à faire entre le jeune héros de la nouvelle grandeur prussienne et les héritiers dégénérés de Louis XIV. Ce sentiment s'était même fait jour dans les complimens, trop exagérés pour être sincères, dont il avait cru un moment de son intérêt d'accabler les débuts de Louis XV dans la carrière des armes. Lui déplaisait-il d'être, cette fois, obligé de parler sérieusement et de reconnaître que, si la comparaison n'était pas encore retournée à son désavantage, il devait au moins entrer en partage de gloire avec un monarque son égal ? Qui peut connaître le fond des cœurs ? Ce qui est certain, c'est que ceux qui avaient à lui faire leur cour, pour se mettre en grâce, ne croyaient pas pouvoir mieux s'y prendre qu'en diminuant l'importance de la journée de Fontenoy, et surtout de la part personnelle que le roi de France y avait prise. Ce sont souvent les serviteurs qui devinent les faiblesses des maîtres, et les trahissent par le soin qu'ils mettent à leur complaire.

C'est Chambrier, par exemple, qui écrit de Lille, d'où il se prépare à aller rejoindre le roi pour lui faire compliment : — « La suite fera connaître de quelle importance est le gain de cette bataille ; mais il y a des gens qui croient que cette affaire n'est pas finie et que les alliés pourraient bien revenir à la charge. Les Français vantent la bonne contenance de leur roi et du dauphin, au point qu'on pourrait croire qu'il peut y avoir un peu d'exagération... » — « Ce sera quelque chose de bien singulier, ajoute-t-il, s'il ne résulte pas ici, de cette victoire, une enflure si considérable qu'on ne saura plus comment parler à ces gens-ci, tant ils auront les oreilles chatouilleuses sur les choses qui ne sont pas de leur goût, par la délicatesse qu'ils témoignaient, malgré leurs revers, dès qu'il s'agissait de quelque chose qui blessait un peu le ton de hauteur que Louis XIV

(1) Frédéric à Podewils, 21-22 mai 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 172-174.

a établi ici. Un ministre de la conférence m'a dit un jour à ce sujet : — « On ne connaît pas encore Louis XV; il sera aussi haut que Louis XIV et peut-être plus haut. » Je sais de bonne source que le roi de France, voyant à un moment la cruelle situation de son armée, dit au maréchal de Saxe : — « Tout est perdu ! » A quoi celui-ci répondit : — « Pourvu que Votre Majesté ne le fasse pas paraître, il y aura du remède; ce jour est si important qu'il faut vaincre ou mourir (1). »

Quoi qu'il en soit, et quelle que fut son humeur secrète, Frédéric n'en laissa rien voir, le jour où il dut recevoir dans son camp le marquis de Valori accompagné d'un officier français, M. de La Tour, dépêché tout exprès du camp de Tournay pour lui raconter le détail de la journée du 11 mai. Il les accueillit, au contraire, avec toutes les marques d'une véritable satisfaction, examina avec eux un petit plan de la bataille qui lui fut montré, et témoigna la plus vive admiration pour les dispositions du maréchal de Saxe. Puis, il retint ses hôtes à dîner, où on but à plusieurs reprises à la santé du vainqueur de Fontenoy. En se levant de table, il engagea M. de La Tour à rester quelques jours auprès de lui pour être témoin de ce qui allait se passer, et repartir chargé de la bonne nouvelle qu'il espérait bien lui-même renvoyer à son tour au

(1) Chambrier à Frédéric, 14-17 mai 1745. (Ministère des affaires étrangères.) — Un petit fait que je ne puis insérer dans ce récit, parce qu'il se rapporte à une date postérieure, montre quel dépit secret Frédéric avait ressenti, et garda même assez longtemps, de l'honneur que Louis XV et son fils s'étaient fait à Fontenoy. On a vu qu'il consacra quelques pages de ses mémoires sur l'*Histoire de son temps* au récit de la bataille, et j'ai déjà eu occasion de dire qu'il existe deux textes différens de cette partie des mémoires, l'un écrit en 1746, au lendemain des événemens, l'autre retouché et remanié plus tard à tête reposée, pendant les loisirs de la vieillesse du grand monarque. Ce second texte seulement avait vu le jour et était connu jusqu'à ces derniers temps. C'est en 1879 qu'a été publié, à Leipsig, le texte primitif jusque-là resté ignoré dans les archives de Berlin. Or, dans ce texte, écrit un an juste après la bataille de Fontenoy, Frédéric, encore obligé de compter avec l'évidence et le témoignage unanime des contemporains, rend pleine justice à la conduite de Louis XV et du dauphin : « *Louis XV et le dauphin*, dit-il, *payèrent de leur personne dans cette journée décisive pour la France ; si le roi ne l'en eût empêché, le dauphin aurait chargé les ennemis à la tête des gardes du corps.* » Mais dans le texte remanié plus de trente ans après, l'auteur, n'ayant plus à craindre d'être contredit par aucun témoin oculaire, se met plus à l'aise et change absolument de ton et d'appréciation. » — « Louis XV et le dauphin, dit-il, *se trouvaient en personne à cette action.* On les avait placés auprès d'un moulin, qui était en arrière; depuis, les soldats français n'appelaient leur roi que *Louis du Moulin.* » Je n'ai pas besoin de dire que je n'ai trouvé aucune trace dans les écrits contemporains de cette grossière plaisanterie, incessamment répétée cependant depuis lors par tous les historiens français, en particulier par Michelet, qui trouve moyen de la faire figurer dans un récit de la bataille, lequel ne tient pas plus de deux pages.

roi de France. Mais le soir, prenant Valori en tête-à-tête sous sa tente, il lui laissa voir le fond de sa pensée et le peu de prix qu'à son point de vue particulier (ce serait trop de dire égoïste), il attachait à tous les lauriers qu'on pouvait cueillir hors de l'Allemagne : — « Je suis toujours bien charmé de la gloire personnelle, lui dit-il, que le roi a acquise et des avantages qui lui reviennent de cette mémorable victoire : mais, convenez-en avec moi, elle ne m'est d'aucune utilité; je n'en ai pas moins d'ennemis sur les bras, et la reine de Hongrie ne regarde pas cet événement comme un de ceux qui doivent lui être extrêmement nuisibles... Je vous accorde que les Hollandais pourront être d'abord consternés, et rechercheront les moyens de sortir d'affaire, mais prenez garde qu'ils le chercheront inutilement. Ils sont à présent dans les entraves de l'Angleterre et forcés malgré eux à en suivre toutes les impressions et tous les mouvemens. Or, c'est se faire illusion de croire que les Anglais seront consternés de cette aventure au point de changer de mesures. Au contraire, je suis fortement persuadé que la nation s'irritera et qu'il sera moins difficile que jamais de l'engager à redoubler d'efforts. Croyez-moi, il n'y a qu'un moyen de mettre la reine de Hongrie à la raison, c'est en mettant le prince de Conti en état d'agir avec supériorité et de suivre le duc d'Arenberg, s'il revient contre moi en Bohême... Si le prince de Conti était en force pour marcher sur Égra, quel bien n'en résulterait-il pas? La Saxe ne tarderait pas à changer de mesure, Hanovre tremblerait, et vous jugez bien que, pour tous les cercles prêts aujourd'hui à se déclarer contre vous, ils crieraient beaucoup et vous obéiraient. Vous ne doutez pas non plus que, si vous étiez forcés de repasser le Rhin, je n'eusse raison de me croire abandonné, et que, quelque effort que je fasse par moi-même, il faudrait que je succombasse... Mais alors vous aurez la plus grande partie de l'Allemagne contre vous, les Anglais et les Hollandais y trouveront des troupes à leur solde tant qu'ils voudront et le grand-duc sera empereur. Mais, je vois ce que c'est, ajoute-t-il, vous craignez de vous enfourner en Allemagne, mes chers amis. »

Revenant alors avec un merveilleux sang-froid sur sa situation personnelle et la passe étroite où il s'était volontairement engagé, il explique à Valori, en détail, par quel artifice et dans quel dessein il avait lui-même appelé les Autrichiens en Silésie, où il espérait les écraser. C'était en les trompant par le moyen de faux espions qui leur avaient fait croire que son mouvement de recul était le commencement d'une évacuation complète de la province. — « J'ai ouvert, dit-il, tous les passages de la Haute et de la Basse-Silésie. On ne peut prendre des souris sans ouvrir la souricière; je me flatte et j'espère qu'ils y entreront. L'état de mes affaires

veut ce coup décisif; si je les bats, comme je l'espère, je ne ferai pas comme par le passé, je suivrai ma victoire (1). »

Sa confiance ne tarda pas à être justifiée par le succès. Trois jours après, le 4 juin, la bataille était livrée et gagnée. Les Autrichiens avaient donné en plein dans ce piège qui leur était tendu, ne voyant rien devant eux dans les passages, pourtant aisés à défendre, qui gardaient la Silésie, et, trompés par de faux rapports, ils s'étaient avancés sans défiance (2), et rien n'égala leur surprise quand ils trouvèrent devant eux à Friedberg, en avant du petit ruisseau de Strigau, l'armée prussienne rangée en bataille. Frédéric ne leur laissa pas le temps de respirer. Le 4 juin, à deux heures du matin, il faisait attaquer par sa droite les Saxons, qui formaient la gauche de l'armée envahissante. Le prince de Lorraine, prévenu trop tard, n'eut pas le temps de venir à leur aide, et Weissenfels était déjà battu et en pleine déroute, au point du jour, avant que les Autrichiens eussent eu le temps de seller et de brider leurs chevaux. Le roi prit alors le commandement de son aile gauche, et, complètement délivré d'inquiétude du côté de son flanc droit, opéra un mouvement de conversion qui, menaçant d'envelopper les Autrichiens et de leur couper la retraite, les força d'abandonner rapidement le champ de bataille. Ils regagnèrent en désordre ces défilés de montagnes qu'ils s'étaient estimés heureux, quelques jours avant, de franchir sans y rencontrer d'obstacles. Ils laissaient derrière eux quatre mille morts, sept mille prisonniers, parmi lesquels trois généraux et soixante-seize drapeaux.

« La ruse, dit Frédéric, prépara cette action, et la valeur l'exécuta. » — Sa joie était telle que le soir, en revoyant Valori, qui, du reste, avait suivi de sa personne toute la journée les incidens du combat, il lui dit, avec l'accent d'une émotion presque pieuse : « Mon cher ami, Dieu m'a singulièrement protégé et mis l'esprit d'aveuglement parmi mes ennemis. » — « Voyez donc, dit Valori dans ses mémoires, combien on se trompe quand on dit qu'il ne croit pas en Dieu. » — Quant au prince de Lorraine, qui avait fait preuve, dans cette rencontre, d'autant d'imprévoyance que d'indécision, c'était sur un ton bien différent qu'il écrivait à Vienne dès le soir même : — « Je n'ose, disait-il à son frère le grand-duc, mander la nouvelle à la reine, mais je m'en remets à votre prudence. Le malheur me fait d'autant plus de peine que nos gens ont fait comme des cochons. Pardonnez le terme ; mais je suis furieux

(1) Valori à d'Argenson, 30 mai 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) On voit, par une dépêche de Venise du 5 juin 1745, que le prince de Lorraine avait fait partager à Vienne son illusion et qu'on s'applaudissait de l'évacuation de la Silésie.

et vous supplie de prier la reine de continuer toujours ses bontés, de même que vous. »

Rentré dans sa tente, Frédéric remit, comme il l'avait annoncé au messager de Louis XV, un petit billet ainsi conçu : — « Monsieur mon frère, j'ai la satisfaction d'apprendre à Votre Majesté que mes armées viennent de remporter une victoire sur les Autrichiens et Saxons ; comme MM. de Valori et de La Tour y ont été présens, je m'en rapporte à la relation qu'ils en feront à Votre Majesté. Elle aura vu que je n'ai pas tardé à suivre son exemple ; c'est à présent le tour du prince de Conti. » — Et, en *post-scriptum*, seulement ces deux lignes : — « Je félicite Votre Majesté sur l'action glorieuse qui s'est passée à Fontenoy et sur la prise de Tournay (1). »

II.

Le ciel s'était donc subitement éclairci de tous les côtés de l'horizon ; Frédéric passait de l'extrême péril à tout l'éclat d'une gloire nouvelle, et l'alliance des cours de France et de Prusse, naguère si fortement ébranlée par une série de mécomptes et de mésaventures, semblait de nouveau raffermie par une double victoire. Ce changement à vue était complété par d'excellentes nouvelles venues d'Italie, où le maréchal de Maillebois, qui avait fait échange de commandement avec le prince de Conti, venait de faire la plus brillante entrée de campagne. Pressé par les armées réunies de France et d'Espagne, le général autrichien Lobkowitz abandonnait les côtes de la Méditerranée pour se retirer dans le Milanais, et la république de Gênes, jusque-là engagée dans la cause de Marie-Thérèse, se trouvant sans défense, faisait sa soumission aux deux maisons royales de Bourbon par un traité signé à Aranjuez le 4 juin, quinze jours après Fontenoy, et le jour même de Friedberg. Tout souriait donc aux deux vainqueurs ; restait à savoir quel parti ils sauraient tirer, pour leur cause commune, des avantages qu'ils venaient de conquérir, chacun pour son compte, à la pointe de l'épée, par des efforts séparés.

Il était un fruit de leur triomphe qui semblait leur être assuré, pour peu qu'ils voulussent bien, se rapprochant l'un de l'autre, joindre leurs mains pour le cueillir : c'était le choix d'un candidat à leur gré pour le trône impérial. Nul doute que si Louis XV (comme Frédéric l'en pressait), profitant de l'émotion causée par ce réveil de la gloire et de la puissance françaises, eût donné ordre au prince de Conti de s'avancer rapidement en Allemagne et de

(1) *Histoire de mon temps*, chap. XIII. — Frédéric à Louis XV, 4 juin 1745. — *Pol. Corr.*, t. III, p. 182. — D'Arneth, t. III, p. 72, 77, 419.

mettre la main sur la ville impériale où le collège princier devait se réunir, l'élection, ne pouvant plus s'opérer qu'avec sa permission et sous ses yeux, ne se fût terminée que suivant son bon plaisir. L'expérience récemment faite par Belle-Isle prouvait avec quelle docilité l'urne électorale de Francfort se prêtait à reproduire le nom dicté par la victoire. On ne voit pas trop qui aurait gêné Conti dans l'accomplissement de ce coup de force, et encore moins qui l'en eût fait repentir. Il n'avait que peu de choses à craindre du duc d'Arenberg, qui ne ramenait de Flandre qu'un corps d'armée, en assez mauvais état, de trente à quarante mille hommes, et n'avait plus aucun secours à attendre des Anglais, déconcertés et dispersés. Fontenoy avait rendu un nouveau Dettingue impossible. Sur sa gauche, du côté de la Bavière, il avait moins encore à redouter, et il dépendait de Frédéric de le délivrer à cet égard de toute inquiétude. Il suffisait que ce favori de la fortune voulût bien tenir la parole qu'il avait donnée fièrement à Valori quand il annonçait que, vainqueur, *il suivrait sa victoire*. En poussant hardiment sa pointe, soit sur Vienne, à travers la Bohême et la Moravie, pour inquiéter Marie-Thérèse dans ses propres foyers, soit sur Dresde, pour lui enlever l'appui des Saxons, il ne laissait plus à la reine vaincue aucune troupe disponible qu'elle pût diriger sur Francfort, où la domination de Conti serait ainsi devenue incontestée.

Que manquait-il donc aux deux souverains alliés pour assurer à leur politique ce nouveau succès, qui semblait en quelque sorte venir au-devant d'eux? Une seule chose, mais essentielle : il leur manquait la volonté. J'entends cette volonté sérieuse, qui est décidée à proportionner les moyens au but, et résignée aux sacrifices nécessaires pour l'atteindre.

J'ai expliqué, à plus d'une reprise, par quel retour d'opinion l'exclusion de la maison d'Autriche du trône impérial, premier objet de la guerre dont souffrait l'Europe, et poursuivie naguère avec ardeur par les deux puissans ennemis de Marie-Thérèse, n'arrivait plus maintenant qu'en seconde ligne dans leurs préoccupations et dans leurs préférences. Chacun d'eux avait désormais en vue un but d'ambition plus direct, plus personnel et en quelque sorte plus tangible que la revendication abstraite de l'indépendance du saint-empire. Si la France s'attachait bien encore, avec une molle obstination, à refuser à Marie-Thérèse le titre qu'avaient porté ses aïeux, c'était par un engagement de faux point d'honneur et dans l'espoir de l'humilier encore plus que de l'amoindrir. Au fond, Louis XV et ses ministres reconnaissaient, sans se l'avouer à eux-mêmes, que la tâche de créer et de soutenir un empereur de leur façon leur imposait plus de charges qu'elle ne leur donnait de force réelle. Enivrés d'ailleurs de leur victoire, le prince, comme les généraux,

étaient adonnés tout entiers à leur glorieuse expédition de Flandre. Loin de songer à enlever à Maurice un seul soldat pour renforcer Conti, ils n'auraient pas vu sans regret un mouvement en avant trop prononcé de l'armée du Rhin qui les aurait exposés, suivant la juste et piquante expression de Frédéric, au risque de s'enfourner en Allemagne. Frédéric, de son côté, ne pouvant espérer pour lui-même la dignité suprême, ne voyant aucun candidat à son gré parmi ceux qui y pouvaient prétendre, ne maintenait son opposition à l'élection de François de Lorraine que comme un élément de négociation et un moyen d'échange le jour où il aurait des conditions de paix à débattre avec son épouse. C'était une valeur à porter en compte dans le marché qu'il espérait bien toujours conclure par l'entremise et avec le courtage de l'Angleterre. En un mot, conquérir la Flandre pour l'un des monarques, conserver, étendre la Silésie pour l'autre, c'étaient là les objets de leur principale et plus chère pensée. La comédie électorale qui allait se jouer à Francfort n'occupait que la moindre partie de leur attention et de leurs vœux.

Et ce qui rendait plus languissant et encore moins efficace le concours apporté par les deux puissances à un résultat qui ne les intéressait plus qu'en apparence, c'est que leurs sentimens mutuels leur étaient parfaitement connus, et que chacune lisait clairement dans le fond de l'âme de l'autre. Il n'était pas, dans un des centres politiques d'Allemagne ou d'Europe, un seul agent français qui ne soupçonnât les négociations, à peine cachées, entretenues par Frédéric avec l'Autriche par l'intermédiaire de l'Angleterre, et ne s'attendît à apprendre d'un jour à l'autre qu'une paix particulière était conclue par lui au prix de l'abandon de son allié. D'Argenson restait presque seul à compter encore sur la fidélité de son allié, et encore, quand on lui apportait des preuves trop évidentes du contraire, il ne trouvait, pour s'obstiner dans sa confiance, d'autre raison à donner que celle de sa phrase favorite : — « Le roi de France aime encore mieux être trompé que de tromper lui-même. » — Dans cette conviction, aucune armée française n'osait faire un pas en Allemagne de crainte d'être prise au piège. Même disposition à Berlin, Frédéric ne se faisant aucune illusion sur la répugnance que les souvenirs de Prague avaient laissés dans le cœur des Français pour toute aventure analogue. Tout en sollicitant de Conti un coup d'audace, il se gardait bien d'y compter et se mettait, à tout événement, en mesure de s'en passer. Chacun restait ainsi en observation et comme en arrêt, de peur d'être dupe de l'autre. Mettez maintenant en présence de cette incertitude, de cette paralysie des deux armées victorieuses, une résolution intrépide comme celle de Marie-Thérèse, jamais intimidée,

jamais ébranlée, jamais découragée et ne voulant qu'une chose à la fois, mais ne la perdant jamais de vue, et il était clair que, bien que battue à droite et battue à gauche, l'intrépide princesse saurait se frayer hardiment son chemin entre ses ennemis étonnés et arriver encore à mettre la main avant eux sur la couronne de Charlemagne.

Le premier indice apparent de cette hésitation des vainqueurs à profiter de leur victoire, ce fut l'attitude expectante adoptée tout de suite par Frédéric, très différente de l'essor qu'on s'attendait à lui voir prendre et qui eût été dans ses habitudes comme dans son caractère. Au lieu d'entrer résolument en Saxe ou de s'avancer en Bohême, on le vit, après deux ou trois journées de marche, s'arrêter sur la lisière de cette dernière province, dans le voisinage de Königgrätz, et s'établir à quelque distance en arrière de l'Elbe, mettant son camp dans le petit village de Chlum, où il ne passa pas, l'arme au bras et sans bouger, moins de six semaines. Il a donné dans l'*Histoire de mon temps*, et ses biographes ont donné pour lui, plus d'une raison de cette immobilité inattendue, entre autres la crainte, s'il passait la frontière de Saxe, de déterminer l'intervention de la Russie (qui avait promis à Auguste sa protection), et l'intérêt d'obtenir ses ressources de l'Autriche en *mangeant* les plus fertiles contrées de ses meilleures provinces. La vérité est que, voulant éviter toute démarche qui lui aurait fermé le retour vers une voie pacifique, il marquait pour ainsi dire le pas, regardant alternativement des deux côtés de l'horizon pour voir ce qui lui arriverait, soit d'Angleterre, en fait de propositions d'accommodement, soit de France, en fait de secours pécuniaires ou militaires. — « Allez tout de suite à Hanovre, écrivait-il à son ministre à Londres, Andrié (en lui reprochant avec vivacité d'avoir laissé partir le roi George sans l'accompagner); sachez au juste l'impression que la victoire complète que, grâces à Dieu, j'ai remportée sur les Autrichiens, fera sur le roi d'Angleterre et sur son ministre, ce qu'ils pensent de faire et s'il n'y a pas moyen de tourner les négociations de manière que les Anglais viennent eux-mêmes proposer un accommodement avec la reine de Hongrie d'une façon plus convenable qu'on ne l'a fait jusqu'ici. » — « Ne craignez pas, écrivait-il le même jour à Podewils (grand partisan, on le sait, du raccommodement avec l'Angleterre), que je me précipite dans mes résolutions. Je poursuis à présent mon grand objet, qui est de déloger les Autrichiens de Königgrätz, où ils ont un magasin très important... Cela fait, je suis au terme de mes opérations. Je gagne, par cette position, le temps de pousser mes opérations et de parvenir à la paix... Je ne fais la guerre que pour parvenir à la paix, et vous pouvez être persuadé que je suis trop philosophe pour suivre

l'impétuosité de mes passions dans des objets de cette importance, dont dépend le salut de l'état... » — Et, quelques jours après : — « Je vise toujours à la paix ; si nous pouvons l'avoir par les Anglais, ce sera la voie la plus courte pour sortir d'embarras... Demain, l'avant-garde marche à Königgrätz ; c'est là mon *nec plus ultra*. Ne croyez pas que je ferai les sottises que les Autrichiens souhaitent de me voir faire. Je m'en garderai bien ; il ne s'agit, en attendant, que de voir ce que fera notre politique. Je crois que nous avons amolli le cœur endurci de Pharaon, et qu'à présent il sera plus souple et plus traitable. »

Mais, en même temps, il donnait ordre à Chambrier de reprendre, avec le ministère français, la conversation que la bataille de Fontenoy avait interrompue, et d'insister plus que jamais sur les exigences qu'il avait mises en avant et qui consistaient, comme je l'ai dit, dans ces trois points : octroi d'un subside pécuniaire pour subvenir à l'état épuisé de ses finances ; déclaration d'hostilité ouverte à la Saxe, si elle continuait à prendre parti contre la Prusse ; enfin, pour rendre cette déclaration sérieuse et suivie d'effet, marche résolue du prince de Conti en Allemagne. — « Nous allons voir ce qui en sera, disait-il en renouvelant ainsi ses demandes. Si le prince de Conti fait des sottises, la France sera la première à s'en repentir. J'attends l'événement pour en juger (1). »

Sa résolution d'attendre et de voir venir fut pourtant mise à quelque épreuve ; car l'événement, pendant ces premières heures au moins, ne lui apporta, ni d'un côté ni de l'autre, la satisfaction qu'il attendait. D'une part, ni Fontenoy ni Friedberg n'avaient encore assez amolli le cœur du Pharaon britannique pour le disposer à entrer avec sincérité dans la voie des accommodemens. Le ministre anglais Harrington, qui accompagnait son roi sur le continent, était bien toujours au fond de l'âme disposé à ouvrir l'oreille aux bonnes paroles des envoyés de Frédéric ; mais, une fois qu'il avait touché le sol allemand, George oubliait complètement qu'il était roi d'Angleterre et passait sous le joug de son ministère hanovrien, dont le chef, le baron de Münnchausen (le même qui avait présidé à l'arrestation de Belle-Isle), était tout dévoué à la cause autrichienne. Marie-Thérèse, par son entremise, ne cessait d'entretenir sous main l'inimitié de l'oncle contre un neveu qu'il n'avait jamais aimé et dont la gloire, chaque jour croissante, ne faisait que l'irriter de plus en plus ; elle lui laissait même entrevoir qu'une

(1) *Histoire de mon temps*, chap. XIII. — Valori, *Mémoires*, t. I, p. 235. — Frédéric à Andrié, 18 juin ; à Podewils, 10-18 juin 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 189 à 196. — A Chambrier, 15 juin 1745. (Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. II p. 504, 505.

fois ce voisin et ce parent détesté mis à terre (moyennant un dernier effort qu'il dépendait de lui de rendre plus heureux que les autres), il trouverait dans ses dépouilles de quoi agrandir son électorat. Ni Andrié, qui rejoignit George à Hanovre, ni le jeune Podewils, qui quitta La Haye pour venir le retrouver, ne purent tirer de lui une parole significative (1).

A Paris, les ouvertures de Frédéric eurent encore moins de succès. Chambrier n'avait pas mal jugé quand il prévoyait qu'exaltée par sa victoire et se croyant revenue aux jours de Louis XIV, la cour de France se montrerait moins abordable que jamais, et il ne fut pas longtemps sans avoir à signaler dans les réponses qui lui furent faites ce ton de *hauteur* et *d'enflure* qu'il avait prévu. Ce ne fut pas, à la vérité, chez d'Argenson, toujours disposé à bien prendre ce qui venait de Berlin; mais Louis XV était très justement fier de la part qu'il avait eue à la journée du 11 mai; il se regardait désormais comme l'égal en gloire d'un confrère auquel il s'était toujours cru supérieur par l'éclat de son rang. Il trouvait un peu court et un peu sec le compliment de deux lignes mis par Frédéric en *post-scriptum* de l'annonce de sa propre victoire. Puis Frédéric n'avait-il pas dit tout haut, à plusieurs reprises, sur ce ton gouailleur qu'on lui connaissait, que les événemens de Flandre étaient sans doute très beaux; mais que, quant à lui et pour le succès de la cause commune, il y attachait aussi peu d'importance qu'à ce qui se passait au Monomotapa, à Pékin ou sur le Scamandre? Enfin, se raillant un peu des adulations dont Louis XV était l'objet, il tenait à faire voir que, les méritant peut-être mieux, il avait le bon goût de ne pas les rechercher. — « Voltaire, écrivait-il, veut faire un poème sur ma journée du 4, qui fait un grand tintamarre dans le monde; priez le poète de n'en rien faire. Je préfère, s'il veut me faire plaisir, qu'il m'envoie un chant de *la Pucelle.* »

On ne manquait pas de redire ces bons mots à Versailles, car Frédéric parlait et riait toujours si haut, que tous les échos des commérages d'Europe en retentissaient. — « Le roi de France, écrit Chambrier, est un peu fâché que Votre Majesté tourne en ridicule sa guerre de Flandre : le gain de la bataille de Fontenoy lui a rendu les oreilles délicates; on m'a parlé de tout cela le cœur un peu gros. » — Et d'Argenson lui-même, malgré sa résolution de ne jamais douter de l'amitié prussienne, était troublé de ces incartades. — « Quelle tête, écrivait-il, que ce roi de Prusse! Ceux qui l'ont vu le jour de la bataille disent qu'on ne vit jamais de si

(1) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 191, 197, 199. — Droysen, t. II, p. 517, 518. — *Die Englische Friedens Mittlung in Jahre* 1745, par Ernest Borkhouski. Berlin, 1884, p. 78.

grand prince, si modeste et si sage, et puis le lendemain ce n'étaient que mauvais discours et fanfaronnades. » — Il espérait pourtant être venu à bout de tempérer la mauvaise impression faite sur l'esprit du roi. — « Le roi en est revenu, disait-il à Chambrier ; il ne tiendra qu'au roi de Prusse d'avoir toujours son amitié. » — Mais la mauvaise humeur royale ne s'en retrouva pas moins tout entière quand on vint au chapitre très délicat des subsides que le roi de Prusse réclamait. Ce fut une opposition générale dans le conseil. Le contrôleur Orry, surtout, qui connaissait l'état épuisé du trésor de France, et entendait chaque jour le gémissement des populations surchargées d'impôts, — mais qui ne se refusait jamais à une dépense quand il s'agissait de plaire au maître, — sûr cette fois d'être appuyé dans sa résistance, se montra d'une économie intraitable. Il se refusait absolument à croire que le roi de Prusse eût réellement besoin de secours, et rappelant qu'il s'était vanté souvent, au début de la guerre, de la bourse si bien garnie que lui avait laissée le vieux roi son père : — « Quand on avait fait un tel héritage, disait-il, devait-on demander la charité? »

Rien n'était plus vrai cependant : le fonds paternel était mangé, et le sol ingrat, les populations très peu riches du Brandebourg ne fournissaient pas de quoi le remplacer. L'aveu qu'il fallait faire de cette indigence n'était pas ce qui coûtait le moins au conquérant de la Silésie et ce qui devait lui rendre le refus moins sensible. Quand le ministre de France dut lui transmettre les réponses maussades et les fins de non-recevoir négatives de son gouvernement : — « Mon cher Valori, lui dit-il, vous savez quels sont mes principes sur l'article des subsides. Vous devez conclure que mon besoin est extrême, puisque je me suis résolu à en demander. Je ne vous cacherai point que, malgré ma victoire, ce secours ne m'est point devenu moins nécessaire. Vous voyez dans quel état est ma cavalerie;.. je n'ai pas un écu pour la remonter... Je n'ai pas de ressources à espérer de mes peuples. Croyez que c'est à contrecœur et avec bien de la peine que j'expose mon indigence, après avoir voulu toujours passer pour au-dessus de mes affaires. Mais il faut avouer qu'il n'y a que la France, l'Espagne et la Hollande qui soient en état de soutenir une guerre qui se prolonge. Pour nous, cela est au-dessus nos forces. Cette dernière campagne m'a coûté d'extraordinaire, je vous le jure sur l'honneur, sept millions d'écus; c'est à peu près le fond du sac. » — « Je lui ai trouvé, remarqua Valori, un air humilié qui m'a fait comprendre qu'effectivement ses besoins étaient tels qu'il me les avait dépeints (1). »

(1) Chambrier à Frédéric, 4-6 juin 1745. — D'Argenson à Vauréal, ambassadeur en Espagne. — Valori à d'Argenson, 6 juillet 1745. (*Correspondances de Prusse et d'Espagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

Sur le second objet des réclamations du roi de Prusse, l'attitude nettement hostile à prendre envers la Saxe, le ministère français se montra au premier moment mieux disposé, et le nouvel envoyé de France à Dresde, Vaulgrenant, reçut l'ordre de menacer Auguste III et son ministre favori, le comte de Brühl, de l'inimitié de la France, s'ils persistaient à appuyer l'Autriche dans ses tentatives agressives sur le territoire prussien. Seulement la menace arrivait un peu tard, quand tout un corps d'armée, parti de Saxe, figurait déjà dans les troupes autrichiennes en qualité d'auxiliaire, et que Marie-Thérèse avait eu l'art de s'attacher le roi et surtout la reine de Pologne par un nouveau traité qui complétait celui de Varsovie : une des stipulations de ce traité opérait un partage anticipé des provinces méridionales de Prusse, dont une part devait venir agrandir l'électorat saxon. L'appât de cette perspective de vengeance et de conquête était si puissant sur ce couple débile et haineux que même l'échec de Friedberg ne réussissait pas à l'en détacher. Il est vrai que Marie-Thérèse, veillant à préserver ses alliés de toute tentation de découragement, avait eu soin, le lendemain même de la bataille perdue, d'envoyer à la reine, sa cousine, un messager porteur de ces paroles éloquentes par lesquelles elle excellait à remonter les courages : — « Quoique le mal ne soit pas petit, disait-elle, on l'a cru plus grand qu'il ne l'est, suivant la relation que je viens d'en recevoir, qui m'a appris, à ma grande satisfaction, la bravoure avec laquelle les troupes saxonnes se sont distinguées. La cause est trop juste pour ne pas se *confier en Dieu qu'à la fin elle triomphera.* Pour manifester sa toute-puissance, Dieu a jusqu'ici dirigé toutes les choses, en sorte que les événemens les plus heureux ont suivi les plus grands revers. »

Elle lui annonçait en même temps l'envoi de nouveaux renforts qui rendraient son armée, en quelques semaines, autant ou même plus forte qu'elle n'avait été en pénétrant dans la Silésie. Ce langage plein de confiance réussit si bien à la faire renaître que, quand Vaulgrenant vint s'acquitter de son message comminatoire, au lieu d'avoir affaire à des esprits troublés par la mauvaise fortune, il trouva dans le cabinet saxon la sécurité la plus complète. Le thème couramment adopté était que l'avantage remporté par le roi de Prusse était plus que médiocre et ne compromettait en rien l'avenir. Il eut beau grossir sa voix, il ne parvint pas à faire peur, ni même à se faire prendre au sérieux (1).

(1) D'Arneth, t. IV, p. 38, 40, 81, 82, 120. — D'Argenson à Vaulgrenant et Vaulgrenant à d'Argenson, juin 1745, *passim*. (*Correspondance de Saxe*. — Ministère des affaires étrangères.) — Le traité par lequel Marie-Thérèse et Auguste III se partageaient d'avance les duchés méridionaux de la Prusse avait été signé à Leipzig le 18 mai 1745. Il venait donc à peine d'être ratifié au moment de la bataille de Fried-

Ce qui contribuait d'ailleurs plus que toute chose à rendre ses menaces vaines, c'est qu'il avait lui-même l'ordre d'en tempérer l'effet, en continuant à presser Auguste d'accepter la candidature au trône impérial en concurrence avec le prétendant autrichien. C'était à coup sûr un étrange entêtement que de persister à transformer en rival de Marie-Thérèse le prince même qui se rangeait ouvertement dans son alliance et dont les troupes servaient sous ses drapeaux. Mais cette chimère, qui prêtait à rire et causait beaucoup d'impatience à Frédéric, était toujours chère au ministère et sutout au ministre français, qui ne pouvait se décider à en faire le sacrifice. D'Argenson en était véritablement épris; ce qui le séduisait, c'était la preuve de grandeur d'âme que donnerait le roi de Prusse vainqueur en tendant la main à son ennemi vaincu pour lui offrir une couronne. — « Cela serait beau, généreux et digne d'un grand prince, » écrivait-il à Valori. — Auguste III n'avait aucune raison de compter sur la générosité de Frédéric, et encore moins d'envie de s'y fier. Mais le vœu exprimé par la France lui offrait un moyen de se faire ménager par elle ; aussi se gardait-il de lui ôter absolument toute espérance. Dans ses entretiens avec Vaulgrenant, il avait toujours soin d'établir qu'en s'alliant avec l'Autriche pour résister à l'ambition de son voisin de Prusse, il avait réservé la liberté de son vote électoral, qu'il était maître d'en disposer à son gré, et d'accepter même l'empire pour lui-même s'il jugeait que le salut de l'Allemagne fût intéressé à son élévation. Était-ce tout à fait un jeu, et ce langage ne renfermait-il pas une part de sincérité? Auguste ne gardait-il pas, en effet, une arrière-pensée de se réserver une chance personnelle, pour le cas où l'élection d'un étranger comme François de Lorraine serait reconnue (ainsi que beaucoup de juristes allemands le soutenaient) contraire aux constitutions de l'empire et aux prescriptions de la Bulle d'Or? Qui pourrait le dire? Qui peut jamais savoir ce qui se cache de détour et de duplicité au fond d'une âme peureuse? Mais, en attendant, ce faux-fuyant lui permettait de se maintenir avec le ministre français sur le terrain d'une négociation indéfiniment prolongée. Tant qu'il n'avait pas opposé aux instances de la France une réponse décidément négative, Vaulgrenant ne quittait pas Dresde, le ministre de Saxe à Versailles ne recevait pas ses passeports, et la dé-

berg. Ce document, qui resta alors inconnu, a reçu depuis lors une grande publicité dans une circonstance fameuse : il figure au nombre des pièces que Frédéric, envahissant la Saxe, au début de la guerre de sept ans, prit par colère dans les archives de Dresde, et fit connaître à toute l'Europe dans un mémoire où il résumait tous ses griefs contre la cour de Saxe. Un second traité du 25 août 1745 devait développer celui-là.

claration de guerre sollicitée par Frédéric, toujours promise, toujours annoncée, était renvoyée du jour au lendemain (1).

Cette obstination à se leurrer d'un frivole espoir eut encore pour la cause des alliés en Allemagne une conséquence plus grave : elle empêcha complètement Conti de faire la démonstration que tout le monde attendait et dont l'effet eût été d'enlever l'élection de haute lutte. Toutes les fois, en effet, qu'Auguste avait l'occasion, par lui-même ou par son favori Brülh, de laisser entrevoir au ministre de France qu'il ne serait pas absolument éloigné de suivre ses conseils, il se pressait d'ajouter qu'il n'accepterait jamais une grandeur personnelle que si elle lui était déférée par le vœu libre et spontané des princes électeurs. Il se refusait d'avance à toute complicité même indirecte dans une tentative quelconque de contrainte et de *coercion*. Vicaire intérimaire de l'empire, il ne porterait pas lui-même atteinte à l'indépendance de sa patrie, et le meilleur moyen, même pour la France, de faire accepter son choix, c'était de se disculper d'avance de toute idée d'entreprise sur la liberté du corps germanique. Ces paroles généreuses trouvaient en d'Argenson un auditeur disposé d'avance par la tournure naturelle de son esprit à entrer dans de telles vues : car, se confiant volontiers, on le sait, à l'action de sa bonne foi et de sa sincérité dans les affaires humaines, il répugnait à l'emploi de la force et doutait de son utilité. Il ne fit donc point difficulté d'envoyer à Conti un projet de déclaration qui devait être publié dès que la diète songerait à se réunir. Ce manifeste portait en substance que le roi de France, ne voulant gêner en rien l'élection impériale, ne laissait ses troupes dans l'empire qu'afin d'empêcher la reine de Hongrie d'user de violence pour forcer les délibérations de la diète électorale, et que Sa Majesté, ne voulant point employer ses armes pour retarder l'ouverture de la Diète, croyait devoir laisser à ses amis dans l'empire et aux intéressés le soin de pourvoir à l'élection par les moyens convenables conformes aux constitutions de l'empire.

Et, dans une note de sa main, envoyée pour commenter ce projet d'instruction, il ne faisait pas difficulté d'ajouter que la présence de l'armée française en Allemagne avait pour but d'agir sur les esprits plutôt *métaphysiquement* que physiquement, en les ramenant par l'opinion plus que par la crainte. Conti, à qui, au fond, cette attitude convenait (car il craignait toujours de s'avancer, ne sachant ce qu'il avait ni devant ni derrière lui), ne se fit pas faute de publier d'avance et même d'étendre les assurances qu'on lui commandait

(1) *Correspondance de Saxe*, juin 1745, *passim*. — D'Argenson à Valori, 15 juin 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

de donner. Son inaction, affectée d'ailleurs, en était le meilleur commentaire (1).

Ces déclarations répétées causèrent, même parmi les ennemis de la France, un étonnement général. Les petits princes de l'empire n'étaient pas accoutumés à être traités avec tant d'égards. Peut-être même, toujours prêts, comme ils l'étaient au fond, à suivre la fortune, aimaient-ils qu'on les dégageât de toute responsabilité en pesant sur leur faiblesse et en leur forçant ouvertement la main. L'Autriche, d'ailleurs, y mettait moins de scrupule, et ils avaient tout lieu de penser qu'en refusant d'user de tout moyen de contrainte, la France ne faisait qu'en laisser l'usage à Marie-Thérèse, qui n'hésiterait pas à s'en servir. Mais, chez les amis de la France, à qui les dernières victoires venaient de rendre courage, ce fut une véritable consternation. — « Les bras me tombent, » écrivait à Conti lui-même le malheureux Chavigny, qui restait encore en Bavière dans la plus fausse situation du monde, essayant d'empêcher le jeune électeur de compléter sa défection en prenant activement parti contre nous : — « J'avoue que je ne sais pas autre chose que de jeter mon bonnet par-dessus les moulins... Que peut-on espérer de cette espèce de déclaration que Votre Altesse Sérénissime devra faire de ne gêner en rien l'élection ?.. N'eût-il pas été plus simple de garder un silence qui aurait au moins tenu les esprits en suspens ? J'en demeure là, de crainte de m'émanciper trop... La cour de Vienne aura ses coudées franches, elle disposera à son gré des cercles qui n'eussent osé remuer, tandis que nous aurions fait bonne contenance ; le grand-duc sera empereur, et il ne le sera pas plus tôt qu'il entraînera l'empire et le fera déclarer. A quoi serviront les prodiges du roi de Prusse en Silésie ?.. Quel parti peut-il prendre, sinon de faire sa paix, et il ne faut pas douter que la cour de Vienne et ses alliés ne lui fassent un pont d'or... Je n'ai pas peine à pénétrer l'esprit qui dirige notre politique : nos bureaux sont maîtres du fond comme de la forme ; leurs préjugés nous persécutent au-dedans pendant que l'opinion nous détruit au dehors (2). »

Chavigny n'en disait pas assez : ce n'étaient pas les bureaux du ministère seulement, devenus en effet plus que froids sur la suite à donner à l'élection de Francfort, c'étaient tous les ministres français, les généraux et le roi lui-même, qui entraient volontiers à la suite de d'Argenson dans ses vues de neutralité généreuse et d'impartialité

(1) D'Argenson à Conti, 29 mai. — Conti à d'Argenson, 10 juin. — Note de d'Argenson, 25 juin 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Chavigny au prince de Conti, 15 juin 1745. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

électorale. Non qu'ils fussent aussi disposés que lui à donner aux moyens moraux la préférence sur les moyens matériels, mais parce que, uniquement occupés de la Flandre, l'Allemagne leur était à charge, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de se laisser convaincre par tous les argumens qui les dispensaient de faire sur ce terrain ingrat un effort sérieux. Le plus empressé à prêcher cette abstention à Francfort, ce dut être le maréchal de Saxe, qui, une fois maître de Tournay, n'avait nulle envie d'en rester là, et s'était mis au contraire tout de suite à l'œuvre pour achever la conquête de la province. — « Ce ne serait qu'un jeu, » disait-il au roi; et le prince, ayant pris goût à ces promenades triomphales, ne demandait pas mieux que de continuer de les faire en sa compagnie. Mais comme ces combats, bien que peu meurtriers, ne laissaient pas que d'affaiblir l'armée conquérante, quelques renforts étaient nécessaires pour combler les vides, et on ne pouvait prendre que sur le Rhin. Ordre fut donc envoyé à Conti de laisser partir pour la Flandre un détachement de vingt mille hommes. Si ce n'était pas un commencement de retraite, c'était du moins une renonciation évidente à toute action agressive importante.

Frédéric ne s'y trompa pas; il attendait d'heure en heure, avec plus d'impatience que d'espoir, la nouvelle des mouvemens militaires qu'il avait sollicités, et, voyant entrer sous sa tente Valori, qui ne quittait plus l'armée : — « Eh bien ! lui dit-il, le prince de Conti a-t-il enfin rencontré et battu les ennemis? » Quand il sut qu'au contraire le général français venait de se laisser enlever tout moyen d'agir : « Voilà qui est fait, dit-il, je n'attends plus rien de ce côté-là et je n'ai plus que de mauvais pronostics à faire... Je prévois que le prince de Conti repassera le Rhin et que l'élection du grand-duc se fera malgré le roi votre maître, ainsi que l'association des cercles et de la plupart des princes d'Allemagne, et qu'ils porteront la guerre en France... Voilà, et que va opérer ce beau et inutile détachement?.. Je n'en reviens pas, poursuivit-il; au nom de Dieu, à quoi est-il bon? Vous aviez devant vous une armée battue. Je parierais qu'elle ne reparaîtra pas de toute la campagne. Qu'aviez-vous besoin de ce secours? La campagne du roi est faite, et glorieusement. Il fallait, au contraire, détacher de la Flandre, s'il était possible, après la prise de Tournay, pour l'Allemagne. C'est là qu'il faut être le maître, et par cela seul que le roi votre maître peut en imposer à ses ennemis et secourir ses alliés. Mais je vois de reste à quoi je dois m'attendre : le Rhin repassé, il n'y aura plus de ressource. »

Et, comme Valori cherchait à lui persuader et à se persuader lui-même que tout n'était pas perdu, et que Conti gardait encore de quoi faire un heureux effort : — « Mon ami, dit-il, l'espérance est une monnaie dont vous cherchez à me payer depuis longtemps et qui

ne me met pas du tout à l'aise; je n'en veux plus, il me faut des faits. » — Ce mot de monnaie, répété avec insistance, fit penser à Valori que ce n'était peut-être pas là seulement une métaphore : — « Aussi je crois, disait-il en rendant compte de cet entretien orageux, que la chose deviendrait moins difficile si on pouvait au moins lui faire envisager un dédommagement de ses dépenses. Il lui faut de l'argent, cela est sûr et certain (1). »

En réalité, bien que dépité et découragé de se voir si mal secondé, Frédéric hésitait encore. Il lui en coûtait de couper le dernier fil qui le rattachait à l'alliance française pour se retrouver isolé, à bout de ressources, et, malgré les plus éclatans faits d'armes, obligé, en définitive, de s'en remettre à la discrétion, peut-être à la charité britannique. Ballotté ainsi entre deux partis, dont aucun ne se présentait dans des conditions conformes à ses vœux, ne réussissant au point où il l'aurait voulu ni à stimuler la France, ni à séduire l'Angleterre, son irritation et son anxiété étaient extrêmes, et ses ministres lui entendaient dire : « — O profondeur ! ô abîmes ! l'esprit humain ni tous les politiques de l'univers ne peuvent vous pénétrer ni nous éclairer ! » — « Je le regarde avec terreur, disait son secrétaire particulier Eichel, son front chargé de nuages et ses yeux dont les regards annoncent des orages (2). »

Le dénoûment, qu'il n'était que trop aisé de prévoir, vint bientôt mettre un terme à ses incertitudes. Marie-Thérèse, en effet, informée de l'affaiblissement de l'armée de Conti, encouragée d'ailleurs par l'attitude expectante et indécise de ses deux adversaires, donna l'ordre au corps d'armée qu'elle avait encore en Bavière de se porter à la rencontre de celui qui revenait de Flandre, et dont le duc d'Arenberg avait cédé le commandement au comte Bathiani. La jonction des deux généraux autrichiens s'opéra en avant de Francfort, sous les yeux mêmes de Conti, qui ne se crut pas en force pour s'y opposer. Puis, quand il se vit en face de ces deux troupes qui, réunies, comptaient plus de cinquante mille hommes, il eut encore

(1) Valori à d'Argenson, 21 juin 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 235. — Droysen, t. II, p. 520 et suiv. La preuve qu'à ce moment Frédéric hésitait encore à se séparer définitivement de l'alliance française, c'est que, dans le cours de ce même mois de juillet, il consentit encore à tenter, par complaisance pour le ministre français, un suprême effort auprès d'Auguste III, afin de le détacher de l'Autriche en lui promettant un agrandissement en Bohême pour son électorat, la dignité impériale pour lui-même et la succession au trône de Pologne pour son second fils. Je ne mentionne pas cette proposition dans ce récit, parce qu'elle n'aboutit à aucun résultat et que je doute que Frédéric y eût jamais attaché une importance sérieuse. — Vaulgrenant et Valori à d'Argenson, juin et juillet, *passim*. (*Correspondance de Saxe et de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

moins le courage de leur tenir tête. La peur le prit, soit d'être délogé des positions qu'il occupait entre le Mein et le Rhin, soit d'être tourné et de voir couper ses communications avec le fleuve, et il se décida à le repasser. Il eut beau dire et proclamer que ce mouvement rétrograde n'était qu'une manœuvre stratégique destinée à mieux appuyer et à concentrer ses forces, et promettre qu'au premier jour on le verrait reparaître sur l'autre rive, personne ne s'y méprit : c'était l'abandon ; et tout le prestige reconquis par deux victoires fut à l'instant évanoui. Francfort ouvert aux armées autrichiennes, c'était le diadème impérial mis sur le front de Marie-Thérèse.

Je crois, en vérité, qu'il n'y avait que d'Argenson qui voulût en douter ou du moins en faire encore le semblant, car on se demande si c'était sérieusement qu'il écrivait à son représentant à Francfort ces surprenantes paroles : — « Il paraît que le roi de Pologne, ayant toujours regardé le séjour de l'armée de France près de Francfort comme un obstacle au succès des vues qu'il a formées dès le commencement pour la couronne impériale, va présentement se déclarer candidat. » — Était-ce sans sourire aussi qu'il ajoutait : « Il nous avait toujours donné le conseil de ne pas paraître vouloir intimider les électeurs. Nous allons voir ce qu'il y avait de vrai. Les bons patriotes allemands ne peuvent plus hésiter entre le roi de Pologne et le grand-duc, qui va regarder l'empire comme sa conquête. » — En tout cas, si son illusion était sincère, elle n'était pas partagée à côté de lui, même dans sa plus intime confidence : — « Vous allez donc, Monseigneur, lui écrivait Voltaire, faire le siège d'Oudenarde ? mais on dit que tout va mal en Allemagne et que vous allez repasser le Rhin. Si cela est, vous avez quitté le solide pour le brillant, et ce n'était pas peine de donner l'exclusion au grand-duc pour le voir empereur dans trois mois. Mais ce n'est pas mon affaire et je n'ai qu'à vous chanter (1). »

Effectivement, à peine la nouvelle de la jonction des deux généraux autrichiens était-elle parvenue à Vienne, et avant même qu'on y connût la retraite des Français qui en était l'infaillible conséquence, le grand-duc demandait à venir prendre le commandement des deux armées réunies ; Marie-Thérèse, bien que n'ayant plus confiance depuis longtemps dans ses talens militaires et n'aimant pas à les mettre à l'épreuve, ne chercha pas à le retenir, sûre qu'il n'avait plus que des lauriers à recueillir. Elle-même faisait déjà tous ses préparatifs pour le suivre dès que l'élection serait connue, indi-

(1) *Pol. Corr.*, 8, 20, 27, 31 juillet 1745, t. IV, p. 209, 221, 237, 244. — D'Argenson à Saint-Severin, ministre à Francfort, 2 août ; à Chavigny, 3 août 1745. (*Correspondance d'Allemagne et de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Voltaire à d'Argenson. (*Correspondance générale*, 8 juillet 1745.)

quait ses étapes sur la route qu'elle prendrait et désignait les dames qui devraient l'accompagner.

Reçu par ses troupes avec enthousiasme, le grand-duc se rendit droit à Mayence pour s'entendre, sur la convocation immédiate de la diète électorale, avec l'archevêque, à qui, en qualité de chancelier de l'empire, appartenait le droit de la présider. Il y fut accueilli avec les honneurs et y parut dans l'attitude d'un souverain. — « Le grand-duc est arrivé, écrivait le résident de France, il est entré à cheval avec une suite de cent personnes, au bruit de l'artillerie et des acclamations du peuple. L'électeur l'a reçu à la porte de la cour et s'est tout de suite enfermé une demi-heure avec lui. On a été après à La Favorite (maison de campagne de l'électeur), où on a dîné. La table était de trente couverts. Le grand-duc donna une tabatière d'or aux chambellans, et à chacun des deux pages qui ont servi à table, une montre d'or. » — De petits princes qui étaient présens, le landgrave de Hesse-Darmstadt entre autres, passèrent devant lui en s'inclinant pour lui baiser la main. Dans les rues qu'il traversait, les habitans mettaient à leurs chapeaux une branche verte, couleur de la livrée de la maison d'Autriche.

A Londres, l'évacuation de l'Allemagne par l'armée française parut un événement si décisif et si surprenant qu'on ne pouvait l'expliquer qu'en supposant la perte d'une grande bataille, dont l'annonce et même le détail furent affichés dans toutes les tavernes de la cité. A Berlin, ce fut le signal de la plus vive irritation et d'un véritable déchaînement contre la France. — « Tout le monde veut quitter la France, écrivait le chargé d'affaires qui tenait la place de Valori, puisqu'elle ne pense plus qu'à elle. Si le maître pensait comme tout le monde, nous serions bientôt plantés là. » — Le maître pensant absolument comme ses serviteurs, le résultat ne devait pas se faire attendre (1).

DUC DE BROGLIE.

(1) D'Arneth, t. III, p. 75. — Blondel à d'Argenson, 16 juillet 1745. (*Correspondance de Mayence.*) — Loise à d'Argenson, 10 juillet 1745. (*Correspondance de Prusse.*) — Latouche, agent secret en Angleterre, à La Ville, 10 juillet 1745. (*Correspondance d'Angleterre.*) — Saint-Severin à d'Argenson, 15 juillet 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

ÉTUDES

D'HISTOIRE RELIGIEUSE

III[1].

L'ÉDIT DE MILAN ET LES PREMIERS ESSAIS DE TOLÉRANCE.

Constantin ne fut pas ingrat : quand il se vit maître de Rome, il n'eut rien de plus pressé que d'être utile à cette religion à laquelle il croyait devoir sa victoire. En 312, l'année même de la défaite de Maxence, il publia un édit qui mettait fin à la persécution et accordait aux chrétiens la liberté de leur culte. Ce premier édit ne nous est pas parvenu ; nous savons seulement qu'il contenait quelques restrictions qui bientôt, — c'est Constantin lui-même qui le dit, — lui parurent injustes et tout à fait indignes de sa clémence. Comme il devenait tous les jours plus zélé pour sa foi nouvelle, il éprouvait le besoin de la traiter avec plus de faveur. L'année suivante, il se réunit à Milan avec son collègue, l'empereur Licinius, qui était alors son ami et allait devenir son beau-frère, et il lui fit signer ce fameux édit de tolérance qui est un des actes les plus importans de son règne.

Un hasard heureux nous a conservé le texte de l'édit de Milan.

(1) Voyez la *Revue* du 15 février et du 1er juillet 1886.

Nous en avons même deux exemplaires, qui viennent de sources diverses et sont indépendans l'un de l'autre. Le premier se trouve dans l'ouvrage de Lactance sur la *Mort des persécuteurs*; l'autre, traduit en grec, a été placé par Eusèbe dans son *Histoire de l'église*, et tous les deux ne diffèrent entre eux que par des détails insignifians. C'est donc l'un des documens de l'histoire ancienne que nous sommes le plus sûrs de posséder dans leur intégrité.

Voici comment il débute; j'en veux traduire exactement la première partie, au risque d'ennuyer le lecteur par cette phraséologie traînante et ces répétitions de mots et d'idées (1) :

« Nous, Constantin et Licinius Augustes, nous étant rassemblés à Milan pour traiter toutes les affaires qui concernent l'intérêt et la sécurité de l'empire, nous avons pensé que, parmi les sujets qui devaient nous occuper, rien ne serait plus utile à nos peuples que de régler d'abord ce qui regarde la façon d'honorer la divinité. Nous avons résolu d'accorder aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer la religion qu'ils préfèrent, afin que la divinité, qui réside dans le ciel, soit propice et favorable aussi bien à nous qu'à tous ceux qui vivent sous notre domination. Il nous a paru que c'était un système très bon et très raisonnable de ne refuser à aucun de nos sujets, qu'il soit chrétien ou qu'il appartienne à un autre culte, le droit de suivre la religion qui lui convient le mieux. De cette manière, la divinité suprême, que chacun de nous honorera désormais librement, pourra nous accorder sa faveur et sa bienveillance accoutumées. Il convient donc que Votre Excellence (2) sache que nous supprimons toutes les restrictions contenues dans l'édit précédent que nous vous avons envoyé au sujet des chrétiens, et qu'à partir de ce moment, nous leur permettons d'observer leur religion sans qu'ils puissent être inquiétés ou molestés d'aucune manière. Nous avons tenu à vous le faire connaître de la façon la plus précise, pour que vous n'ignoriez pas que nous laissons aux chrétiens la liberté la plus complète, la plus absolue, de pratiquer leur culte; et, puisque nous l'accordons aux chrétiens, Votre Excellence comprendra bien que les autres doivent posséder le même droit. Il est digne du siècle où nous vivons, il convient à la tranquillité dont jouit l'empire que la liberté soit complète pour tous nos sujets d'adorer le Dieu qu'ils ont choisi, et qu'aucun culte ne soit privé des honneurs qui lui sont dus. »

Viennent ensuite des prescriptions importantes, mais qui n'ont pas un caractère aussi général et ne concernent que les chrétiens.

(1) J'omets, dans cette traduction, une sorte de préambule de quelques lignes qu'Eusèbe a rapporté et qui ne se trouve pas chez Lactance.

(2) *Dicatio tua*, titre honorifique donné aux magistrats romains. L'édit est adressé aux gouverneurs de provinces.

Elles ordonnent qu'ils soient immédiatement remis en possession de leurs églises, de leurs cimetières et de tout ce qu'on leur a pris pendant la persécution. Ce n'est pas seulement le fisc impérial qui reçoit l'ordre de restituer sans retard tout ce dont il s'est emparé; les particuliers eux-mêmes, à qui l'on avait fait cadeau de biens ecclésiastiques ou qui les avaient achetés, sont tenus de les rendre sans paiement. Il est vrai qu'on leur fait espérer que le trésor de l'état, si leur requête est juste, pourra les dédommager de leur perte. A la fin, nous retrouvons les considérations qui ont été déjà si longuement exposées au début. Les princes se flattent que la résolution qu'ils viennent de prendre sera pour eux une source de prospérité, et que « la faveur divine, à laquelle ils sont redevables de tant de bienfaits, continuera jusqu'à la fin à les combler, eux et leurs peuples, de succès et de bonheur. »

Tel est, dans ses parties essentielles, l'édit que Constantin et son collègue Licinius publièrent à Milan au mois de juin de l'année 313. Il faut l'étudier de près pour en comprendre toute l'importance.

I.

En lisant le début de l'édit, que j'ai tenu à citer tout entier, on a dû être surpris de voir que Constantin y répète jusqu'à cinq fois, et presque dans les mêmes termes, cette idée « qu'il accorde aux chrétiens et à tous les autres la liberté de pratiquer leur religion. » Évidemment il voulait se faire bien comprendre, et il avait peur qu'on ne saisît pas sa pensée du premier coup. C'est qu'en effet il parlait un langage qu'on n'avait pas encore entendu. La mesure qu'il s'était décidé à prendre était entièrement nouvelle; il pouvait croire qu'elle causerait une grande surprise, et il sentait le besoin d'insister pour qu'il ne restât aucune incertitude sur sa volonté.

Ce n'était pas la première fois sans doute qu'on voyait une persécution s'arrêter, et qu'après s'être lassé à poursuivre sans succès les chrétiens, on se résignait à les laisser tranquilles. Il était arrivé que les mêmes empereurs qui avaient publié contre eux les édits les plus cruels, et qui les avaient fait longtemps exécuter sans pitié, fatigués de sévérités inutiles, en promulguaient d'autres pour donner l'ordre de cesser toutes les poursuites. Mais qu'ils étaient loin d'y tenir le même langage que Constantin! Nous avons celui de Galerius, lorsque, au moment de mourir, il voulut mettre un terme aux luttes religieuses et rendre la paix à l'empire. Il commence par reconnaître que la persécution était légitime et ne dissimule pas le regret qu'elle ait été impuissante. Les chrétiens avaient mérité d'être punis en renonçant au culte de leurs pères; mais enfin, puisqu'on

n'a pas pu vaincre leur obstination, il faut bien qu'on finisse par y céder. C'est un pardon, ou plutôt un sursis qu'on leur accorde, d'assez mauvaise grâce ; ce n'est pas un droit qu'on leur reconnaît. Rien, dans les déclarations de l'empereur, n'engage l'avenir. Il fait un sacrifice à la tranquillité publique, mais la guerre pourra recommencer, quand l'occasion sera redevenue favorable. Il n'y a rien de semblable dans l'édit de Milan, plus de ces réticences menaçantes, plus de ces concessions faites de mauvaise humeur, auxquelles on ne peut se fier qu'à moitié : l'empereur y reconnaît ouvertement que chacun peut suivre désormais la religion qu'il préfère et qui lui convient le mieux *(quam quisque delegerit, quam ipse sibi aptissimam esse sentiret)*, ce qui revient à dire qu'elle ne doit pas être imposée par la force, mais qu'il faut en laisser le choix à la volonté de chacun. A cinq reprises, il déclare qu'il accorde aux chrétiens et à tout le monde la liberté de pratiquer leur culte, et cette liberté, il veut qu'elle soit entière et sans réserves *(liberam atque absolutam colendæ religionis suæ facultatem)*. C'est un système nouveau qu'il inaugure, un système qui lui paraît conforme à la sagesse et à la raison *(hoc consilio salubri et rectissima ratione ineundum esse credidimus)*. Voilà donc le principe de la tolérance religieuse proclamé officiellement par un empereur. Comme je viens de le dire, c'est la première fois que le monde entendait ce langage.

Quelles sont les considérations sur lesquelles s'appuie Constantin pour légitimer la résolution qu'il a prise, et pourquoi lui semble-t-il *bon et sage* qu'on ne gêne les croyances de personne? C'est ce qui vaut la peine d'être remarqué. Il n'a garde d'invoquer, comme nous le ferions aujourd'hui, des principes philosophiques ; il ne s'autorise pas non plus, ce qui serait très naturel, de l'intérêt de l'état, et ne présente pas la tolérance comme un expédient utile pour faire vivre en paix des cultes différens. Ses motifs, si nous les prenons à la lettre, ont un caractère tout religieux. Il veut qu'on respecte tous les dieux, de peur de s'en faire des ennemis ; il espère que si aucun d'eux n'a lieu d'être mécontent, ils s'uniront ensemble pour assurer le bonheur d'un empire qui les traite si bien : « C'est le moyen, dit-il, que la divinité, qui est dans le ciel, favorise les princes et tous ceux qui vivent sous leur domination *(quo quidem Divinitas in sede cœlesti nobis atque omnibus qui sub potestate nostra sunt placata ac propitia possit existere)*; et ici le texte grec est plus explicite et fait mieux comprendre la pensée de Constantin : au lieu du terme vague de *Divinitas*, il dit : « Tout ce qu'il y a de divinité et de puissance céleste, ὅ τί ποτέ ἐστι θειότης καὶ οὐρανίου πράγματος. » A ne considérer que cette formule, qui se reproduit trois fois presque dans les mêmes termes, il ne faudrait

pas regarder l'auteur de l'édit comme un philosophe qui rend aux hommes l'exercice d'un droit sacré, ou comme un politique qui ne songe qu'à la paix de ses états; ce serait plutôt un dévot qui croit accomplir un acte pieux et se concilier tous les dieux en tolérant tous les cultes.

Mais ce dévot, à quelle religion particulière appartient-il? Parmi tous ces dieux qu'il protège, quel est celui qu'il adore pour son compte et qui lui a donné la bonne pensée de ne proscrire aucun de ses rivaux? Ceci revient à se demander sous quelle inspiration a été fait l'édit de Milan, qui sont ceux, dans l'entourage du prince, qui ont pu le conseiller et dont il représente les sentimens véritables. La question, comme on va le voir, n'est pas aisée à résoudre.

Nous devons nous figurer qu'à ce moment, deux partis se disputent avec acharnement le prince: les chrétiens, qui viennent de le conquérir, et les païens, qui veulent le reprendre. Il ne me semble pas qu'on puisse attribuer aux païens, au moins s'ils sont fidèles à leurs traditions et à leurs principes, la pensée de donner à tous les cultes une égale liberté, et par suite une même importance. Je n'ai pas besoin de rappeler ici les raisons qui les rendaient de tout temps contraires à cette mesure. Tout le monde sait que, dans les républiques anciennes, la religion n'était qu'une des formes, la plus visible peut-être, de la nationalité. Chaque cité avait ses dieux, comme elle avait ses lois, auxquels on ne pouvait renoncer sans cesser aussitôt d'être un citoyen. Il n'était donc pas possible, dans un état bien réglé, d'admettre les religions étrangères. Aussi voyons-nous que les législations de tous les peuples les proscrivent sévèrement. En réalité et dans la pratique on les souffre, parce qu'il n'est pas possible de les supprimer, mais jamais on ne leur reconnaît officiellement le droit d'exister, et même de temps en temps on les frappe, quand on croit qu'elles peuvent nuire à la sécurité publique. Tant qu'a duré le régime des religions locales, il ne s'est pas trouvé un chef d'état qui ait imaginé qu'on pût écrire dans la loi que les citoyens étaient libres de pratiquer la religion qu'ils voulaient. Sur ce point, les philosophes, malgré l'indépendance d'esprit dont ils se parent, sont de l'avis des politiques. Platon, dans sa république idéale, ne veut pas souffrir les impies, c'est-à-dire ceux qui ne croient pas à la religion de l'état; même quand ils sont doux et paisibles, et ne font pas de propagande, ils lui paraissent dangereux par le mauvais exemple qu'ils donnent. Il les condamne à être enfermés dans la maison où l'on devient sage (*sophronistère*), — cet euphémisme agréable désigne la prison, — et veut qu'on les y laisse cinq ans, pendant lesquels ils doivent entendre un sermon tous les jours. Quant à ceux qui sont violens et cherchent à entraîner les autres, on les tient, pendant toute leur vie, dans des ca-

chots horribles, et, après leur mort, on leur refuse la sépulture. Nous voilà aussi loin que possible de la tolérance. Cicéron, un des esprits les plus larges et les plus libres de son temps, qui ne croit guère aux dieux et se moque si plaisamment des augures, n'admet pas plus que les autres qu'un citoyen s'affranchisse du culte de son pays, et il se croit obligé de rééditer, dans son *Traité des lois*, la vieille prescription contre les religions étrangères : *separatim nemo habessit deos; neve novos, sive advenas, nisi publice adscitos, privatim colunto*. Pendant toute la durée de la domination romaine, je ne vois pas un seul sage, fût-il un sceptique, comme Pline l'Ancien, un libre penseur dégagé de tous les préjugés, comme Sénèque, un philosophe honnête et doux, comme Marc-Aurèle, qui ait paru soupçonner qu'on pourrait accorder un jour des droits égaux à toutes les religions de l'empire.

Seuls, les chrétiens l'ont pensé et l'ont dit; et ils pouvaient seuls alors le penser et le dire. C'est la grande originalité du christianisme d'être prêché à toutes les nations à la fois, de ne pas s'adresser à un seul pays, mais à l'humanité entière. En plaçant le royaume de Dieu en dehors de ceux de la terre, il a distingué la religion et la nationalité, que les républiques anciennes avaient jusque-là confondues. Dès lors, un citoyen n'est pas enchaîné à une croyance uniquement parce qu'il est né dans la ville où elle domine. L'état n'étant plus nécessairement identifié avec un culte particulier peut laisser vivre les autres, et la tolérance devient possible. Telle était la conséquence qui découlait des principes mêmes du christianisme; les persécutions dont il fut victime lui apprirent à l'en tirer. Quand les premiers apologistes répètent sans cesse à leurs adversaires : « De quoi nous accusez-vous? Si l'on prouve que nous sommes rebelles, factieux, voleurs, homicides, qu'on nous condamne. Mais si nous n'avons commis aucun de ces crimes, qu'on nous laisse en liberté, » que voulaient-ils dire, sinon qu'on ne doit punir personne pour sa croyance, et que la loi ne doit frapper que ceux qui violent la morale commune? Ces idées encore un peu confuses ne tardent pas à se préciser. Tertullien les exprime avec une clarté et une énergie admirables : « Le droit commun, la loi naturelle veulent que chacun adore le dieu auquel il croit. Il n'appartient pas à une religion de faire violence à une autre (*non est religionis cogere religionem*). Une religion doit être embrassée par conviction et non par force, car les offrandes à la divinité exigent le consentement du cœur. » Lactance, un siècle plus tard, dit à peu près la même chose : « Ce n'est pas en tuant les ennemis de sa religion qu'on la défend, c'est en mourant pour elle. Si vous croyez servir sa cause en versant le sang en son nom, en multipliant les tortures, vous vous trompez. Il n'y a rien qui doive être plus librement embrassé que la religion. »

Voilà le principe de la tolérance posé avec une merveilleuse netteté. Les chrétiens la réclament pour eux, mais il est clair qu'ils s'engagent en même temps à l'accorder à tout le monde.

Aussi sommes-nous tentés d'abord d'attribuer l'édit de Milan à quelque influence chrétienne. Il nous semble qu'il doit être l'œuvre de ceux qui ont les premiers affirmé le droit pour chacun « d'adorer le dieu auquel il croit. » Et comme cette idée est répétée dans l'édit avec insistance, et que, pour ainsi parler, elle en est l'âme, il nous paraît naturel de penser que Constantin l'a écrit sous la dictée des évêques. Il s'y trouve pourtant quelques passages qui ne nous permettent guère d'admettre cette opinion. Souvenons-nous de ces phrases citées plus haut, dans lesquelles l'empereur semble dire qu'il tolère toutes les religions pour ménager tous les dieux, et qu'il espère que, s'ils ont lieu d'être satisfaits, ils s'uniront tous ensemble pour faire le bonheur du prince et de l'empire. Voilà certainement ce qu'un chrétien, un évêque surtout, n'aurait jamais écrit. La pensée d'attribuer quelque puissance aux dieux des divers cultes, de supposer qu'ils jouent un rôle dans le gouvernement du monde, et qu'il importe de se les rendre favorables, l'aurait révolté. Un païen seul pouvait admettre qu'il n'y a pas de dieu qui n'ait son utilité, et qui ne puisse, à son moment, nuire ou servir; un païen seul pouvait éprouver le besoin de se les concilier tous à la fois. C'est ainsi qu'on venait de voir Galerius, dans l'édit qui mettait fin à la persécution, après avoir fort maltraité la folie des chrétiens, leur demander, en finissant, « de vouloir bien prier leur dieu pour sa santé et le salut de la république. » Ce dieu dont il était l'ennemi mortel, qu'il avait voulu supprimer avec tous ses adorateurs, il lui reconnaissait donc quelque pouvoir, et il croyait à l'efficacité des prières qui lui étaient adressées !

Ainsi ces idées, exprimées à plusieurs reprises dans l'édit de Milan, doivent avoir une origine païenne, et parmi les païens eux-mêmes, on en connaît à qui elles semblent plus particulièrement convenir. Précisément à l'époque qui nous occupe, i s'était formé un parti composé de gens modérés, humains, amis de la paix religieuse, et qui auraient bien voulu qu'on pût comprendre le christianisme dans cette sorte de fusion de tous les cultes qui s'était faite à Rome depuis l'empire. Il y avait un moyen d'y arriver qui semblait facile. Presque tous les esprits distingués de ce temps admettaient l'existence d'un Dieu suprême : il s'agissait d'abord de s'en faire une idée assez élevée, assez large, pour qu'elle pût convenir au Dieu des chrétiens comme à tous les autres, puis de lui donner un nom vague qui n'alarmât personne et pût contenter tout le monde : on l'appela *Divinitas*. C'était un terme que les chrétiens pouvaient accepter sans scrupule, et dont

en effet leurs écrivains se sont souvent servi. Les païens non plus, surtout ceux qui s'étaient familiarisés avec la philosophie, ne répugnaient pas à l'employer. Chacun, sans doute, l'entendait dans un sens un peu différent : pour les chrétiens il désignait le Dieu unique et solitaire, qui n'en souffre aucun autre près de lui ; les païens y voyaient plutôt une sorte d'être collectif formé de la réunion de tous les dieux qu'on adorait dans le monde. Mais, si le sens n'était pas le même, le mot était semblable, et l'on obtenait ainsi cette apparence d'unité qu'on cherchait. C'en était assez pour recommander aux esprits sages une combinaison qui paraissait supprimer, dans un empire si malade, des causes de divisions et de luttes. Mais d'autres motifs rendirent son succès plus sûr. En face du christianisme, qui prenait tous les jours de nouvelles forces, les partisans de la religion nationale sentaient bien que l'ancienne mythologie était difficile à défendre ; ils éprouvaient le besoin d'élargir le terrain sur lequel allait se livrer le dernier combat. La conception nouvelle de la divinité, plus élevée, plus souple, plus sérieuse, leur en offrait le moyen ; ils le saisirent avec avidité. Symmaque, en plaidant la cause de l'autel de la Victoire, parle le moins possible de Jupiter et de Mars ; il laisse entendre qu'il ne faut pas tenir compte des apparences, que, sous des noms différens, tout le monde honore le même Dieu. « Qu'importe, dit-il, par quels moyens chacun cherche la vérité : un seul chemin ne peut suffire pour arriver à ce grand mystère : *Uno itinere non potest perveniri ad tam grande secretum.* » Le païen Maxime de Madaura, écrivant à saint Augustin, termine sa lettre par ces mots, fort admirés de Voltaire : « Que les dieux te conservent, ces dieux par lesquels nous tous, qui sommes sur la terre, nous honorons et nous adorons de mille manières différentes, mais dans un même accord, le Père commun de tous les mortels ! » Le fond de tous les cultes est donc semblable, et les dieux des religions diverses se confondent dans un Dieu unique qui les comprend tous : c'est la divinité qui est dans le ciel : *Divinitas in sede cælesti.*

Cette expression, nous la trouvons dans l'édit de Milan, et l'on ne peut nier qu'elle ne soit empruntée à la phraséologie ordinaire de cette école païenne. Qu'en faut-il conclure? La première pensée qui vienne à l'esprit, c'est que Constantin ne se rendait pas encore bien compte de ses croyances, et qu'il mêlait, sans le savoir, à sa foi nouvelle des lambeaux de l'ancienne. Quelque vraisemblable que paraisse d'abord cette opinion, j'ai peine à la croire vraie. Songeons que, depuis la bataille du pont Milvius, il s'était écoulé plus d'un an. En admettant même, ce que pour ma part je crois difficile de supposer, que la première fois qu'il invoqua le Dieu des

chrétiens, il ne sût pas bien ce qu'il faisait, et qu'il ne le distinguât pas très clairement d'Apollon et des autres dieux de l'Olympe, depuis un an il avait eu le temps de se renseigner. Nous pouvons être sûrs que les chrétiens n'avaient rien négligé, pendant cette année, pour s'affermir dans leur conquête et achever leur victoire. Nous avons les lettres que Constantin écrivit alors au gouverneur de l'Afrique; elles nous montrent qu'il était très au courant des affaires de l'église, ce qui prouve que les évêques avaient soin de l'entourer et de l'instruire, et qu'il s'informait volontiers auprès d'eux. Il est donc impossible de penser que, si ses croyances paraissent un peu confuses, et s'il lui arrive par momens de mêler le christianisme et le paganisme, ce soit uniquement par ignorance. Est-ce donc volontairement qu'il l'a fait, et faut-il supposer qu'il a flotté quelque temps entre les deux religions? Je ne le pense pas davantage. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que l'édit de Milan, pris dans son ensemble, est fait par un chrétien et dans l'intérêt des chrétiens. Si celui qui l'a promulgué appartenait à ces éclectiques qui ne faisaient pas de distinction entre les cultes, il s'y préoccuperait de tous également, et ils seraient tous mis sur la même ligne, ce qui n'est pas. On voit bien qu'en réalité il ne songe qu'aux chrétiens; il sont les seuls qui soient expressément nommés, et même, dans un passage fort curieux, il est dit, en propres termes, que la tolérance qu'obtiennent les autres religions n'est qu'une conséquence de celle qu'on veut accorder au christianisme.

Mais alors d'où peuvent venir les phrases qui ne paraissent pas conformes à la doctrine de l'église? Je ne vois qu'un moyen de les expliquer : il est probable qu'elles sont l'œuvre de ceux qui rédigèrent l'édit par l'ordre du prince. La chancellerie impériale est longtemps restée païenne. Elle se recrutait d'ordinaire parmi les jeunes gens qui avaient fréquenté les grandes écoles, et nous voyons un rhéteur d'Autun se féliciter du grand nombre de ses élèves qui occupent des places importantes dans le cabinet du prince; or, on sait que les écoles ont été l'un des derniers asiles de la vieille religion. C'est ainsi que se sont conservées, dans les constitutions des princes chrétiens, tant de façons de parler qui rappellent le temps où l'empereur, vivant ou mort, était adoré comme un dieu. Il y est question partout de « sa maison divine » ou de « sa chambre sacrée; » ses décisions y sont appelées « des oracles; » et, pour faire entendre que ses sujets ont le droit d'en appeler à son jugement, on dit qu'ils peuvent s'adresser « à ses autels. » Les formules, qui, dans l'édit de Milan, rappellent le paganisme, ont sans doute la même origine.

Quoiqu'elles nous surprennent un peu, elles ont au moins cet

avantage pour nous qu'elles nous assurent que ce n'est pas un évêque ni quelque chrétien d'ancienne date qui l'ont rédigé. Ceux-là se seraient bien aperçus de ces expressions suspectes qui pouvaient échapper à un chrétien novice et inexpérimenté. C'est Constantin qui en a eu l'idée et qui l'a fait écrire par ses secrétaires. On peut donc être sûr que l'initiative lui en appartient et il faut lui en laisser tout l'honneur.

II.

Il est toujours plus facile de promulguer un édit de tolérance que de le faire exécuter. Les passions religieuses, étant les plus fortes de toutes, ne supportent guère d'être contenues, surtout quand elles sont excitées par d'anciennes luttes, et qu'on sort d'une persécution violente qui a également exaspéré ceux qui l'ont tentée sans résultat et ceux qui en ont souffert. Constantin entreprenait donc une œuvre très délicate; mais ce qui en rendait surtout le succès fort incertain, c'est que, pour l'accomplir, il n'avait pas seulement à tenir tête à des ennemis acharnés, toujours prêts à se jeter l'un sur l'autre : il lui fallait lutter contre lui-même, vaincre les entraînemens du pouvoir dont il était revêtu, et résister aux conseils de ceux qui l'aidaient à l'exercer.

Quoi qu'on fasse, on prend toujours un peu les opinions du rang qu'on occupe; un prince, quelque indépendance d'esprit qu'on lui suppose, ne répudie jamais entièrement les traditions qu'il trouve dans l'héritage de ses prédécesseurs ; et, s'il était tenté de les oublier, les gens qui l'entourent se chargeraient de l'en faire souvenir. Dans tous les pays du monde, quelle que soit la forme du gouvernement, les bureaux sont conservateurs. Comme la coutume de faire toujours la même chose finit par en donner le goût, ils répugnent aux innovations qui dérangent les habitudes prises et défendent obstinément les vieilles maximes. Les bureaux ont partout beaucoup d'importance, mais nulle part elle n'est plus grande que dans les états despotiques; là, ils tempèrent l'autorité des souverains, et quelquefois même ils l'annulent. Ces fonctionnaires qui paraissent si humbles, si soumis, si obséquieux, qui semblent épier la volonté du prince pour l'accomplir plus vite, la plupart du temps, ils lui imposent la leur, sans qu'il s'en doute. Pline disait déjà des premiers césars : « Ils sont les maîtres de leurs concitoyens et les esclaves de leurs affranchis. » Ce fut bien pis encore deux siècles plus tard, quand on eut imaginé toute cette hiérarchie savante de fonctions superposées qu'on appela « la milice du palais. » Ces secrétaires, ces chambellans, ces serviteurs de tout rang et de tout grade,

que le prince rencontrait partout devant lui et qui l'enveloppaient comme d'un réseau, s'emparaient à la longue de son esprit, lui présentaient les choses à leur manière et finissaient par faire tout ce qu'ils voulaient. Nous pouvons être sûrs qu'avec leurs goûts et leurs dispositions, l'édit de Milan n'était pas fait pour leur plaire. Un souverain qui prend de bonne foi la résolution de tolérer tous les cultes dans son empire ne s'engage pas seulement à n'exercer sur eux aucune violence, mais à ne pas gêner leur libre expansion. Ce n'est pas assez de ne pas les faire mourir, il faut qu'il leur laisse les moyens de vivre, c'est-à-dire de s'épanouir et de se développer sans contrainte. D'abord, il doit se mêler le moins qu'il peut de leurs affaires, ne pas essayer de les diriger et de les dominer; ensuite, il faut qu'il leur permette de se disputer les âmes, ce qui ne va pas sans quelques conflits, et, tant que la tranquillité publique n'est pas menacée, qu'il ne cherche pas à intervenir dans leurs altercations. Il y avait là bien des choses qui étaient contraires aux anciennes habitudes, qui semblaient de nature à restreindre et à gêner l'autorité du prince et qui devaient scandaliser des gens disposés à prendre ses intérêts plus que lui-même et à se montrer plus jaloux que lui de son pouvoir. Il n'est pas surprenant qu'ils aient usé de leur influence pour éveiller et entretenir en lui le désir de ne rien laisser perdre de ses droits, et qu'ils l'aient poussé à reprendre peu à peu ce qu'il semblait en avoir aliéné par l'édit de Milan.

Jusqu'alors, l'empereur avait été le chef incontesté de la religion nationale. Les grands collèges sacerdotaux étaient à sa discrétion, et nous voyons bien, quand nous avons conservé les procès-verbaux de leurs réunions, comme il arrive pour les *Frères Arvales*, qu'ils n'étaient guère occupés qu'à prier les dieux pour lui. En sa qualité de grand-pontife, il surveillait l'exécution de toutes les pratiques du culte, et, comme alors il n'y avait pas un seul acte de la vie civile ou politique qui ne fût accompagné de quelque cérémonie religieuse, son pouvoir s'étendait à tout. C'étaient des attributions importantes, qui fortifiaient l'autorité impériale, et auxquelles un prince devait tenir. Aussi voyons-nous que Constantin, même quand il fut devenu chrétien, n'y renonça pas. Il garda son titre de grand-pontife; il ne manifesta par aucun acte public son intention de cesser d'être le chef suprême d'une religion à laquelle il n'appartenait plus. Sans doute, il jugeait utile, quoiqu'il s'en fût séparé, de la tenir toujours sous sa main. Du reste, les païens, quelque grief qu'ils eussent contre lui, ne songeaient pas à résister à son autorité. Comme l'ancienne religion se glorifiait surtout d'être un culte officiel et national, et qu'elle n'avait pas d'autre raison d'exister, elle tenait à rester sous les ordres de l'empereur et tirait vanité de lui

être soumise. Sa complaisance à toute épreuve avait ce résultat fâcheux d'accoutumer Constantin à être le maître dans les choses religieuses comme en tout le reste. Par cette pente, sur laquelle glisse le pouvoir absolu, il devait être tenté d'étendre à tous les cultes l'autorité que l'un d'eux lui accordait sur lui, et finir par les mettre tous sous le même joug.

C'était un grand péril pour l'église, accoutumée jusqu'alors à se gouverner elle-même, et qui s'en était bien trouvée. Cependant, il ne semble pas qu'elle ait opposé d'abord quelque résistance aux prétentions de l'empereur. Il venait d'arrêter la persécution, il lui faisait rendre ses biens confisqués, il l'enrichissait de ses libéralités, il lui accordait d'importans privilèges; c'était un libérateur et un bienfaiteur : pouvait-elle sans ingratitude lui témoigner quelque défiance, et mettre moins d'empressement que les païens à faire ses volontés? Les évêques, dès le premier jour, furent gagnés; ils avaient résisté dix ans à toutes les menaces, ils ne tinrent pas contre quelques égards et quelques faveurs. Constantin les faisait venir à sa cour, et, pour leur rendre le voyage plus commode, il mettait à leur disposition la poste impériale, qui avait été réservée jusque-là pour les plus grands personnages (1). Il leur faisait payer des indemnités (*annonæ*) pendant tout le temps qu'il les retenait loin de leur pays. Il les recevait dans son palais et les invitait à sa table. C'étaient souvent des gens très simples, qui venaient de petites villes, et n'avaient guère fréquenté les grands de la terre. La magnificence de la cour, à laquelle ils n'étaient pas habitués, les éblouissait. Ils n'étaient pas maîtres de leur émotion quand ils traversaient ces salles splendides, qu'ils passaient entre deux rangs de *protectores*, ou gardes du corps, l'épée nue, qu'ils prenaient place parmi ces hauts fonctionnaires qui tant de fois leur avaient fait peur, et qu'ils apercevaient le prince, « avec ses vêtemens de pourpre et d'or, couvert de bijoux, qui semblaient jeter des flammes. » Ils croyaient alors être en présence « d'un ange du Seigneur, » et il leur semblait qu'ils avaient devant les yeux « une image du règne du Christ. » Quelquefois leur reconnaissance dépassait toutes les bornes : il y en eut un qui, entraîné par son admiration pour Constantin, le proclama saint par avance et annonça « qu'il régnerait dans le ciel avec le fils de Dieu. » Le prince trouva l'éloge un peu forcé; mais, s'il ne voulait pas accepter d'être béatifié de son vivant, il était bien aise de voir les évêques le traiter comme une sorte de collègue et lui accorder une compétence ecclésiastique. « Vous

(1) Ammien Marcellin, qui était resté fidèle à l'ancien culte, accuse les empereurs chrétiens d'avoir désorganisé le service de la poste en donnant à un trop grand nombre d'évêques le droit de s'en servir, quand ils se rendaient à quelque concile.

êtes, leur disait-il, les évêques du dedans de l'église; quant à moi, Dieu m'a établi pour être l'évêque du dehors. » Il voulait entendre sans doute qu'il avait reçu la mission de les faire respecter de tout le monde et de veiller à l'exécution de leurs décrets. Mais ces attributions mêmes ne lui suffirent pas, et il se mêla souvent des affaires intérieures qu'il semblait leur avoir réservées. Nous sommes fort surpris de voir un prince qui n'était même pas tout à fait chrétien, puisqu'il ne reçut le baptême qu'à son lit de mort, faire l'office de prêtre aux grandes cérémonies, siéger dans les synodes, et donner aux évêques des conseils qui semblent étranges dans la bouche d'un laïque. « Il les avertissait, nous dit Eusèbe, de n'être pas jaloux les uns des autres, de supporter ceux qui étaient supérieurs en sagesse et en éloquence, de regarder le mérite de chacun comme la gloire de tous, de ne point humilier leurs inférieurs, de pardonner les fautes légères en songeant qu'il est bien difficile de trouver quelqu'un qui soit parfait de tout point. » Voilà une excellente leçon de morale; mais elle paraît bien singulière, quand on songe que celui qui parle s'adresse aux pères du concile de Nicée! Quelquefois même sa voix est plus rude, et au lieu de conseiller, il commande. Écrivant aux évêques d'Orient pour leur demander d'assister au synode de Tyr, il termine sa lettre par ces mots : « Si l'un de vous (ce que je ne veux pas croire) refuse de m'obéir et de s'y rendre, j'enverrai quelqu'un qui lui fera prendre le chemin de l'exil, pour qu'il sache qu'il ne faut pas s'opposer aux injonctions de l'empereur, quand il travaille à la défense de la vérité. » Grand-pontife pour les païens, évêque du dehors, et quelquefois aussi du dedans, chez les chrétiens, Constantin se trouvait être en réalité le chef de toutes les religions de son empire. Il pouvait se flatter de n'avoir rien perdu du pouvoir qu'avaient exercé ses prédécesseurs.

Ce pouvoir, qu'il tenait d'eux, il était naturel qu'il en usât comme ils avaient fait eux-mêmes. Parmi les maximes de gouvernement qu'il avait recueillies dans leur héritage, il y en avait une à laquelle il ne voulut pas renoncer et qui n'était guère compatible avec ses premières résolutions. Les empereurs romains se préoccupaient beaucoup de maintenir l'ordre dans leurs états : c'était un souci légitime; mais ils étaient tous tentés de croire que l'ordre ne peut exister qu'entre des gens qui professent le même culte, et que la diversité des religions est une cause inévitable de conflits. Cette opinion a passé de Rome dans les autres états despotiques, et Louis XIV en était aussi fermement convaincu que Dioclétien. Elle se comprend à la rigueur dans les pays où l'idée de la religion se confond avec celle de la patrie ; mais quand elles sont séparées, comme il arrive depuis le triomphe du christianisme, il me semble qu'elle n'a plus

de raison d'être. Pour que les citoyens s'accordent à défendre les intérêts de l'état, il n'est pas absolument nécessaire qu'ils s'entendent sur tout le reste. L'harmonie admet des dissonances, et l'union politique peut exister entre des gens que divisent les croyances religieuses. C'était sans doute le sentiment de Constantin lorsqu'il publia l'édit de Milan ; il croyait alors, et il avait raison de le croire, qu'il n'y avait pas de danger pour l'empire à tolérer tous les cultes et qu'ils pouvaient vivre ensemble sans compromettre sa tranquillité. Mais ici encore les vieilles traditions finirent par l'emporter. Elles avaient poussé de si profondes racines, elles s'étaient si bien emparées de tous ceux qui participaient à l'autorité souveraine, qu'un prince avait peine à leur échapper. Aussi voyons-nous bientôt Constantin préoccupé, comme les autres, de la chimère de l'unité. Il rêve de réunir tous ses sujets dans la même religion ; c'est son désir le plus cher, c'est le but qu'il donne à toute sa vie : « Dieu m'est témoin, disait-il lui-même, que mon premier dessein a toujours été d'amener tous mes peuples à s'entendre sur l'idée qu'ils se font de la divinité ; » et de bonne heure il se mit à l'œuvre pour réussir.

C'est dans l'armée surtout que l'unité paraissait indispensable. Les Romains n'entendaient pas tout à fait la discipline militaire comme les nations modernes ; ils la faisaient moins consister dans l'anéantissement des volontés individuelles que dans leur union vers un but commun. Il était donc à craindre que le moindre dissentiment n'affaiblît cette unanimité. Voilà pourquoi les empereurs s'alarmèrent tant lorsqu'ils virent que les chrétiens faisaient de nombreux prosélytes parmi les troupes ; il était possible à la rigueur de laisser des bourgeois de petite ville embrasser secrètement la loi nouvelle ; mais on ne croyait pas pouvoir le permettre sans danger aux centurions et aux soldats : c'était introduire dans l'armée un élément de discorde et compromettre la dernière force qui restât à l'empire. Ajoutons que la religion tenait une grande place dans les camps. Les aigles, que Tacite appelle les divinités particulières des légions, étaient posées sur un autel, et le général venait y sacrifier tous les matins. On ne combattait qu'après avoir pris les auspices ; on ne remportait aucun succès qui ne fût suivi de quelque supplication en l'honneur des dieux. Ces cérémonies, auxquelles tous les soldats doivent prendre part, et qui ne sont qu'une manifestation solennelle de leur patriotisme, supposent qu'ils ont des croyances communes et qu'ils professent le même culte. Constantin ne voulait pas les supprimer ; mais comme il ne pouvait pas forcer tous les soldats à devenir en un jour chrétiens comme lui, ni obliger les chrétiens à s'associer à des pratiques païennes, il lui fallut trouver un moyen adroit de tout concilier. Voici celui

qu'il imagina : il ordonna que toutes les troupes se réuniraient le dimanche. — C'était le jour du Soleil, et un païen pouvait le sanctifier sans scrupule. — On se rassemblait, non pas dans un temple ou dans une église, mais en plein air. Là, à un signal donné, tous les soldats, les mains levées au ciel, devaient répéter une prière qu'ils savaient par cœur. C'était l'empereur lui-même qui avait pris la peine de la composer. La voici : « Nous te reconnaissons seul comme notre Dieu, nous t'honorons comme notre roi, nous t'invoquons comme notre appui. C'est à toi que nous devons d'avoir remporté des victoires et vaincu les ennemis. Nous te remercions des succès que tu nous as donnés, et nous espérons que tu nous en accorderas d'autres. Nous te supplions pour notre empereur Constantin et ses très pieux enfans, et nous te demandons de nous le conserver sain et victorieux le plus longtemps possible. » Il n'y a pas un mot, dans cette prière, qui blesse aucune croyance; et quand les soldats la répétaient en chœur, le dimanche, avec un accent de parfaite sincérité, on pouvait croire qu'ils appartenaient tous à la même religion (1).

C'était donc une apparence, un semblant d'unité, dont on pouvait se contenter avec eux provisoirement et en attendant mieux; pour les autres, Constantin exigea davantage : il voulut obtenir une union plus complète, plus réelle. Mais comment y arriver? Il avait, par l'édit de Milan, renoncé d'avance à la contrainte et répudié la persécution; il ne lui restait d'autre moyen que de convaincre. Dès lors, nous le voyons se transformer en un théologien qui s'adresse à ses sujets et leur fait de longs sermons pour les amener à sa foi. Aurélius Victor nous dit qu'il était fort instruit. Fils d'un empereur, destiné à l'empire par sa naissance, il avait reçu une meilleure éducation que Dioclétien et ses collègues, soldats de fortune, princes de hasard, dont la jeunesse s'était passée dans les camps. Son père, qui protégea toujours les écoles, lui avait donné sans doute pour professeur quelque rhéteur de Trèves ou d'Autun, et il lui était resté de ces premières leçons un fonds de pédanterie dont l'exercice de l'autorité souveraine ne le guérit pas tout à fait. Eusèbe le représente passant ses nuits à préparer ses harangues dé-

(1) La prière de Constantin ressemble beaucoup à celle que Licinius fit répandre parmi ses troupes, la veille du jour où il allait combattre Maximin, et qui, si l'on en croit Lactance, lui fut dictée par Dieu lui-même, pendant son sommeil. La voici : « Grand Dieu, nous t'invoquons. Nous te recommandons la justice de notre cause; nous te recommandons notre salut; nous te recommandons notre empire. Par toi nous vivons; par toi nous sommes heureux et victorieux. Dieu grand et saint, écoute nos prières. Nous tendons nos mains vers toi. Dieu grand et saint, exauce-nous. » Licinius était resté païen, mais il avait beaucoup de chrétiens dans son armée. Peut-être voulait-il trouver une formule de prière assez vague pour que chaque soldat pût la répéter, quelle que fût sa religion. Constantin imita son procédé.

votes, puis les débitant devant le peuple avec une voix grave et un visage sévère, lui parlant de Dieu, de la Providence, de la justice céleste qui distribue équitablement les biens et les maux, attaquant avec violence les méchans qui s'enrichissent de la fortune publique, et profitant de l'occasion pour lancer quelques épigrammes contre ses propres ministres, qui baissaient la tête en l'écoutant.

Malheureusement, pour ramener tous ses peuples à la même croyance, Constantin avait fort à faire. Non-seulement les païens résistaient au christianisme, mais, ce qui était plus grave, les chrétiens ne s'entendaient pas entre eux. Il fallait commencer par rétablir chez eux l'unité, avant qu'il fût possible d'imposer leur religion à l'empire. On peut dire que les schismes et les hérésies qui divisaient l'église ont empoisonné la vie de Constantin; non-seulement il les détestait, mais il ne pouvait pas les comprendre. Un politique, un homme de gouvernement comme lui, s'indignait qu'on ne fît pas le sacrifice de ses opinions à celles du plus grand nombre. Ce qui vraisemblablement l'avait charmé d'abord dans le christianisme, c'est ce qu'il a de précis et d'arrêté dans ses dogmes et la netteté des réponses qu'il fait à la plupart des questions que l'homme se pose. Il lui semblait sans doute que, dans une doctrine si bien définie, il restait peu de place pour les contestations. Quelle ne dut pas être sa surprise et sa douleur quand il s'aperçut, au contraire, que les disputes étaient continuelles dans l'église et que les persécutions mêmes n'avaient pas le pouvoir de les arrêter! A peine était-il devenu chrétien qu'il apprit que l'Afrique était divisée entre les catholiques et les donatistes, que les forces des deux partis se balançaient et qu'ils se livraient partout des combats furieux. Vite, il s'efforce d'assoupir la querelle; il ordonne aux évêques de se réunir à Rome, puis à Arles; il prie, il caresse, il menace, mais sans obtenir qu'on s'entende, et ce prince à qui rien ne résiste est forcé de reconnaître que l'autorité la plus absolue se brise contre l'obstination d'un sectaire. Un peu plus tard commence l'hérésie d'Arius. Malgré ses prétentions théologiques, l'empereur n'en aperçoit pas d'abord les conséquences; il lui semble qu'on se bat pour des mots, et il propose un moyen admirable de tout arranger : c'est de ne pas parler des questions controversées et de ne traiter que celles sur lesquelles on est d'accord; chacun gardant pour soi son opinion sans en rien dire, tout le monde paraîtra être du même avis. De cette façon, l'unité de la doctrine ne semblera pas compromise, ce qui est l'affaire importante. Pour désarmer les entêtés qui empêchent, par leurs disputes éternelles, le triomphe de la vérité, il a recours aux prières, il prend un ton suppliant : « Rendez-moi, leur dit-il, le calme de mes jours, le repos de mes nuits. Laissez-moi jouir d'une lumière sans nuage et goûter jusqu'à la fin

le plaisir d'une existence tranquille. Faites que je puisse vous voir tous unis et heureux, et rendre grâces à Dieu de la liberté et de la concorde rétablies dans tout l'univers. »

Mais il ne se contente pas de gémir, il lui arrive de menacer. Songeons qu'il s'attribuait la mission de ramener la paix dans l'église; c'était pour lui une affaire de conscience « de dissiper les erreurs, d'arrêter les témérités, et de faire rendre par tout le monde à la vraie religion et à Dieu les honneurs qui leur sont dus. » Ce qui l'attachait surtout à son œuvre, c'est qu'il en attendait une magnifique récompense : il espérait, s'il pouvait y réussir, qu'il continuerait à être heureux dans toutes ses entreprises; au contraire, si les dissensions intérieures persistaient, « la divinité pourrait bien finir par se fâcher et faire sentir sa colère non-seulement au genre humain tout entier, mais au prince lui-même. » Son intérêt personnel se trouvait donc ici d'accord avec ses convictions, et il travaillait pour lui en même temps que pour Dieu. C'est ce qui explique que, quand on lui résistait, la patience lui ait souvent échappé. Il adresse alors à ces obstinés des paroles cruelles : « Ennemis de la vérité et de la vie, conseillers d'erreur, tout chez vous respire le mensonge, tout est plein de sottises et de crimes, etc. » Ce qui est plus grave que des paroles, c'est qu'il n'a pas pu se défendre de les frapper quelquefois de peines sévères. Cependant il faut lui rendre cette justice que de lui-même, quand il n'était pas aveuglé par la colère, il allait naturellement vers la tolérance. S'il a quelquefois persécuté les hérétiques dans un moment de mauvaise humeur, nous le voyons ailleurs féliciter les évêques d'Afrique de s'être montrés concilians envers les donatistes, et leur adresser ces belles paroles, qui auraient dû être la règle de toute sa conduite : « Dieu se réserve le droit de venger ses injures; il faut être fou pour se permettre de l'exercer à sa place. »

C'est à peu près de la même manière qu'il s'est conduit avec les païens. Pas plus qu'aux hérétiques il ne leur a ménagé les sermons. L'argument dont il se servait avec eux était toujours le même : pour prouver la supériorité du christianisme sur l'ancien culte, il énumérait tous les succès qu'il avait obtenus depuis sa conversion : était-il possible qu'on hésitât à se précipiter vers les autels d'un Dieu qui traitait si bien ses fidèles? Cependant ce raisonnement, malgré sa simplicité, ne parvenait pas à convaincre tout le monde; il restait des obstinés qui fermaient les yeux à cette lumière. Constantin avait beaucoup de peine à le comprendre, et plus de peine encore à le pardonner. Quand un prince se met de sa personne dans les controverses théologiques et qu'il engage son amour-propre à gagner les ennemis de sa doctrine, il lui est très pénible de ne pas

réussir; on peut craindre alors que ses convictions froissées et sa vanité humiliée ne le portent à quelque extrémité fâcheuse, et, comme après tout il est le maître, après avoir *écrit*, il peut être tenté de *proscrire*. Constantin l'a-t-il fait véritablement? Peut-on l'accuser sur de bonnes preuves d'avoir violé à la fin de sa vie cet édit de tolérance qui avait fait l'honneur de ses premières années? La question est obscure, et les contemporains eux-mêmes l'ont résolue en sens inverse. Eusèbe et les écrivains ecclésiastiques, toujours portés à prendre leurs désirs pour des réalités, ont affirmé sans aucune restriction qu'il avait fermé les temples et aboli les sacrifices. Libanius, au contraire, soutient qu'il n'a rien changé au culte légal et que, sous lui, les cérémonies se sont accomplies comme auparavant. Ce qu'il faut conclure de ces assertions contraires, c'est que Constantin n'est pas toujours resté fidèle à sa première politique et qu'il s'est donné quelquefois à lui-même de fâcheux démentis. Nous savons, en effet, qu'il lui est arrivé de dépouiller certains temples pour enrichir ses favoris ou décorer sa capitale improvisée; il en a laissé détruire d'autres par des fanatiques sous des prétextes futiles. Il a pu même, à l'occasion, publier des lois menaçantes pour effrayer les indécis et hâter quelques conversions qui se faisaient attendre. Mais je crois qu'ici encore, au dernier moment, il est revenu à la sagesse et à la modération. Nous en avons une preuve très curieuse dans une de ces harangues dévotes qui font la joie et l'admiration d'Eusèbe. Elle est très vive contre les païens; il y rappelle longuement la dernière persécution, flétrit les violences exercées par Dioclétien et Galerius; mais quand on s'attend qu'il va prononcer des paroles de vengeance, il s'arrête court pour nous dire « qu'il aurait bien voulu supprimer les cérémonies des temples et tout ce culte de ténèbres, s'il n'avait craint que l'affection de certaines gens pour des erreurs coupables ne fût trop ancrée dans leurs cœurs. » Il se résigne donc à souffrir ce qu'on ne pourrait empêcher sans violences. « Qu'ils gardent leurs temples de mensonge, puisqu'ils y tiennent; nous autres, nous conserverons cette éclatante maison de vérité que nous tenons de Dieu. » Et voici quelle est la conclusion véritable du discours, qui ne répond guère aux emportemens du début : « Personne n'en doit gêner un autre, et chacun peut faire comme il l'entend. » Ainsi, l'édit de Milan n'est pas déchiré, la tolérance, en principe au moins, existe encore; mais à ce ton de mauvaise humeur, à ces injures, à ces menaces, on sent bien qu'elle est fort compromise. Ce sont comme les grondemens d'un orage qui approche et qui ne tardera pas à éclater.

III.

Il nous reste une question importante à étudier : comment l'église a-t-elle accueilli l'édit de Milan? Lui a-t-elle été tout d'abord favorable ou contraire? Se trouvait-elle parmi ceux qui essayèrent d'en assurer l'exécution, ou ceux qui à la fin l'ont fait échouer? et dans cet échec, qui fut un malheur pour l'empire, quelle part convient-il de lui assigner?

Il est vraisemblable, je crois du moins l'avoir montré tout à l'heure, qu'elle ne l'a pas directement inspiré à Constantin, et qu'il est dû à l'initiative du prince. Mais il était conforme à l'esprit même du christianisme. C'est lui, on vient de le voir, qui protesta le premier contre la persécution religieuse, et il ne protesta pas pour lui seul. Je ne puis pas croire que, lorsqu'il demandait au culte officiel de respecter les autres cultes, il n'eût en vue que son intérêt propre et son danger présent. Rappelons-nous ces nobles paroles de Tertullien : « Il n'appartient pas à une religion de faire violence à une autre. » Cette phrase, dans sa généralité, s'applique à tous les cultes; il n'y a pas moyen, quoiqu'on l'ait essayé, d'en restreindre la portée (1); c'est véritablement un principe que Tertullien proclame. On peut en vouloir à l'église d'être devenue plus tard l'ennemie acharnée de la tolérance, mais il ne faut pas oublier qu'elle l'a réclamée avant tout le monde.

A la vérité, elle était alors proscrite, persécutée, et ne se doutait guère qu'elle monterait un jour sur le trône. Tertullien regarde comme une vérité qui n'a pas besoin d'être démontrée que les cé-

(1) M. Freppel assure que Tertullien n'admet pas la liberté des cultes « dans son sens absolu et illimité; » ce qui est parfaitement juste. Il est clair qu'une religion ne peut pas avoir la liberté de tout faire, et que, par exemple, il lui est interdit de commettre des actes que la morale commune réprouve. C'est sans doute ce qu'entend Tertullien quand il dit aux païens qu'ils auraient le droit de proscrire le christianisme « s'il était un mal, » c'est-à-dire s'il se rendait coupable de ce genre particulier de fautes que la loi civile punit. Mais il ne m'est pas possible de croire que celui qui a dit en termes si exprès : « Que c'est un droit naturel pour tous d'adorer le Dieu auquel ils croient, » et « qu'une religion ne doit pas faire violence à une autre religion, » ait pu admettre, avec M. Freppel, « qu'un prince ait le droit de protéger la conscience de ses sujets, même par la force, contre l'invasion d'une religion étrangère, » et « qu'il peut l'empêcher de pervertir les âmes par la parole et par l'exemple; » ce qui veut dire que non-seulement il peut lui interdire de faire des prosélytes, mais même d'exister; car enfin, pour empêcher le mauvais exemple que donne la vue d'une religion à ceux qui en pratiquent une autre, je ne vois pas d'autre moyen que de la supprimer. Ce que M. Freppel appelle « assurer la liberté des âmes menacées par l'oppression de l'erreur, » c'est proprement persécuter; et Tertullien ne voulait pas qu'on persécutât. (Voyez Freppel, *Tertullien*, I, p. 45.)

sars ne deviendront jamais chrétiens. Lorsque, contre toute attente, Constantin se fut converti, il n'est pas étonnant que cet événement inespéré ait un peu changé les sentimens de l'église. La fortune, comme il arrive toujours, accrut ses prétentions. Quand elle était malheureuse, elle n'entrevoyait pas de plus grand bien que la sécurité et la liberté; après son triomphe, elle souhaita quelque chose de plus. Les faveurs dont le prince la comblait lui donnèrent l'idée et le goût de la domination.

Au sujet du paganisme, il faut bien avouer que les sentimens de colère et de haine des chrétiens se comprennent. C'était l'ennemi, un ennemi implacable, qui, depuis trois siècles, les empêchait de vivre en repos, et qu'ils étaient tous élevés à craindre et à détester. On avait d'ailleurs une raison pour le mettre hors la loi commune, c'est qu'il ne paraissait pas disposé à la croire faite pour lui; il se souvenait toujours qu'il avait été la religion de l'état, et entendait bien continuer à l'être. Pour lui, c'était cesser d'exister que d'être mis sur le même rang que les autres cultes ; s'il n'avait plus la puissance publique pour le protéger, il était perdu. Ce qui lui attachait malgré tout le sénat romain et les grands seigneurs, ce ne pouvaient pas être ses doctrines, dont la philosophie leur avait appris depuis longtemps le vide et le ridicule; c'était le souvenir de la grande situation qu'il avait occupée, et cette confusion qu'on faisait toujours entre la gloire de Rome et la religion de Romulus. Symmaque, dans son discours sur l'autel de la Victoire, ne réclame pas pour ses dieux la tolérance, mais le privilège. Il n'admet pas qu'un autre culte soit mis sur la même ligne que le sien; il veut que l'état continue à payer ses prêtres et à entretenir ses temples, c'est-à-dire qu'il soit toujours le culte national. On pouvait donc prétendre qu'il n'avait pas accepté de bonne foi le pacte offert par Constantin à toutes les religions de l'empire, qu'il rêvait toujours de reprendre la suprématie qu'on lui avait arrachée, qu'il n'attendait qu'une occasion favorable pour l'imposer aux autres cultes, et, par conséquent, que, tant qu'il existerait, le christianisme ne pourrait pas être tranquille.

Il est donc vraisemblable que, dès les premiers jours, les évêques ont profité de la faveur que Constantin leur accordait pour le mal disposer contre l'ancienne religion. Si nous voulons savoir de quelle manière ils lui parlaient, nous n'avons qu'à parcourir le livre curieux intitulé : *De errore profanarum religionum*, que Firmicus Maternus adresse aux deux fils de Constantin, Constance et Constant. C'est un manuel d'intolérance. L'auteur ne néglige rien pour les engager à supprimer ce qui reste du paganisme; il prie, il s'emporte, il menace. Quelquefois il a l'air de parler dans l'intérêt de ceux qu'il attaque : « Venez au secours de ces malheureux; il vaut

mieux les sauver malgré eux que de leur permettre de se perdre. » Au besoin, il enflammera la cupidité des deux princes, en étalant le spectacle des richesses que les temples contiennent encore : « Enlevez, saints empereurs, leur dit-il, enlevez tous ces ornemens ; transportez ces richesses dans votre trésor, et faites-les servir à votre utilité. » Mais son argument principal est tiré de la Bible. Il répète les sentences terribles que les livres saints prononcent contre les adorateurs d'idoles : « Celui qui sacrifie aux dieux sera déraciné de la terre, *sacrificans diis eradicabitur.* » Il est défendu d'avoir aucune pitié pour lui, il faut le lapider, le mettre à mort, « quand ce serait ton frère, ton fils et la femme qui dort sur ton sein. » Voilà la sentence de Dieu ; celui qui hésite à l'exécuter et à punir le coupable devient aussi coupable que lui et partagera sa peine. Au contraire, quand on obéit, on peut espérer les récompenses réservées aux élus. « C'est ainsi, très saints empereurs, que tout vous réussira, que vos guerres seront toutes heureuses, et que vous jouirez toujours de l'opulence, de la paix, de la richesse, de la santé et de la victoire. » Ces sentimens, que Firmicus Maternus exprime d'une manière si nette et si franche, étaient au fond partagés par tous les chrétiens, et les conciles s'en sont fait quelquefois les interprètes. Ils demandaient aux princes d'en finir par la force avec ce vieux culte qui s'obstinait à vivre. Nous ne voyons pas que personne en ce moment ait éprouvé le moindre scrupule à propos de ces violences. Le souvenir des persécutions, qui étaient si récentes, entretenait entre les deux partis des haines terribles. Après tout, le paganisme avait donné l'exemple de ces rigueurs ; ayant frappé par l'épée le premier, il était juste qu'il pérît par l'épée. C'était une opinion répandue dans toute l'église, et sur laquelle s'accordaient ceux mêmes qui se disputaient sur tout le reste. Saint Augustin, s'adressant à ses ennemis, les donatistes, leur dit avec une parfaite assurance : « Y a-t-il quelqu'un parmi vous, comme parmi nous, qui ne félicite les empereurs des lois qu'ils ont faites pour abolir les sacrifices ? »

Avec les hérétiques et les schismatiques on hésitait davantage. C'étaient des chrétiens, et quelque désir qu'on eût de rétablir l'unité, on répugnait à les traiter aussi rigoureusement que les derniers adorateurs de Jupiter. Cependant, là aussi, l'intolérance finit par l'emporter : il parut naturel qu'une erreur de doctrine fût regardée comme un crime ordinaire et punie des mêmes peines. C'est à propos des donatistes que l'église s'y décida. Cette affaire a eu dans la suite de telles conséquences qu'il convient d'en dire un mot en finissant.

Le schisme des donatistes remontait à la persécution de Dioclétien. Parmi les mesures prises par l'empereur, une des plus impor-

tantes était la destruction des livres sacrés des chrétiens; il avait ordonné aux évêques et aux prêtres, sous les peines les plus sévères, de les remettre aux magistrats. Quelques-uns prirent peur et s'empressèrent de les livrer; ils furent retranchés de l'église et flétris du nom de *traditeurs* (*traditores*); d'autres eurent recours à des moyens plus ou moins habiles pour désobéir sans danger. L'évêque de Carthage, Mensurius, qui devait être un homme d'esprit, s'en tira en apportant les ouvrages des hérétiques, qui furent brûlés en grande cérémonie. Ce subterfuge adroit ne fut pas goûté de tout le monde. Les violens, qui se faisaient un mérite de braver ouvertement l'empereur, y trouvèrent à redire, et Mensurius, pour avoir essayé de satisfaire sa conscience sans compromettre son repos, fut mal noté dans leur estime. Mais le mécontentement n'éclata que sous son successeur Cœcilianus. C'était un modéré aussi et un politique, qui devait déplaire aux partis extrêmes; quelques-uns prétendirent qu'il avait été ordonné par un évêque *traditeur*, ce qui viciait son élection, et en choisirent un autre. L'église d'Afrique se partagea entre les deux compétiteurs, et il s'ensuivit un schisme qui dura plus d'un siècle.

La querelle au fond était de peu d'importance. Aucune question essentielle de dogme ne s'y trouvait engagée; mais chaque parti s'était animé par la discussion même. On se haïssait mortellement, plutôt pour s'être très souvent combattu que pour avoir un motif réel de se combattre. A force de répéter les mêmes argumens, qui souvent ne signifiaient pas grand'chose, on avait fini par les croire invincibles. Il y avait plus de quatre-vingts ans que le schisme durait; il avait résisté aux jugemens des évêques, aux décisions des conciles, aux prières et aux menaces des empereurs, quand saint Augustin devint évêque d'Hippone. Il se donna la tâche de le vaincre, et appliqua, dès le premier jour, à cette œuvre difficile toute l'énergie de son caractère et toute la puissance de son génie.

Quand il entama la lutte, saint Augustin n'avait d'autre dessein que de convaincre ses adversaires. La seule arme dont il voulait se servir, c'était la parole. Il s'y sentait maître, et il avait assez de confiance dans la justice de sa cause pour croire qu'elle pouvait triompher sans appeler la force à son aide. La polémique avec les donatistes occupe une grande partie des discours qu'il prononçait tous les dimanches dans son église et qu'on écoutait avec tant d'avidité : il voulait avant tout défendre son troupeau contre l'erreur et fournir aux fidèles des argumens pour résister à ceux qui voudraient les séduire (1). Mais ces discours ne restaient pas enfermés dans

(1) Cette préoccupation de prémunir les catholiques contre l'hérésie amena saint Augustin à composer une pièce de vers que nous avons conservée. C'est le fameux

Hippone : ils étaient recueillis par des secrétaires, répandus dans toute l'Afrique, et, grâce à l'immense réputation de l'orateur et à la passion qu'on avait alors pour les luttes religieuses, tout le monde les dévorait. Les donatistes, quand ils étaient de bonne foi, se sentaient touchés par la modération de saint Augustin autant que par la vigueur de sa dialectique. Les furieux, au contraire, s'emportaient, et, comme il arrive, n'ayant pas de bonne raison à donner, ils répondaient par des injures. C'était précisément ce que souhaitait Augustin : il profitait de leur ton d'assurance hautaine pour les provoquer à quelque lutte publique. S'ils avaient l'imprudence d'accepter, on appelait des sténographes *(notarii)* pour recueillir toutes les paroles, et le débat commençait, au milieu d'une foule frémissante, qui interrompait souvent les discuteurs par ses acclamations ou par ses murmures. Il était rare qu'Augustin n'eût pas l'avantage, et que, parmi les esprits qui n'étaient pas prévenus, il ne fît pas quelques conquêtes.

C'est ce qui lui donna l'idée de demander une réunion générale des évêques des deux partis. Elle eut lieu à Carthage, en présence des 279 évêques donatistes et de 286 catholiques, et fut présidée par un des grands fonctionnaires de l'empire, le comte Marcellinus, que l'empereur avait chargé de le représenter. Cette conférence de Carthage est un des grands événemens de l'histoire de l'église au IVe siècle et de la vie de saint Augustin. On voit bien qu'il en sentait toute l'importance au ton avec lequel il demande aux fidèles, dans un sermon prononcé quelques jours avant l'ouverture des débats, de l'aider de leurs prières. « Et vous, leur dit-il, qu'avez-vous à faire en cette rencontre? Ce qui produira peut-être les fruits les plus abondans. Nous parlerons, nous disputerons pour vous ; vous autres, priez pour

Psaume abécédaire; il a reçu ce nom parce que chaque strophe commence par une des lettres de l'alphabet. Il contient un refrain que tout le monde chantait en chœur, et des couplets dans lesquels saint Augustin explique aussi simplement que possible toute l'affaire des donatistes. Pour être compris du peuple, saint Augustin emploie la versification populaire. Son vers est l'ancien *octonarius*, c'est-à-dire le vers de huit syllabes, qui jouissait d'une grande popularité dans le monde romain. Seulement ici les syllabes ne sont plus mesurées, mais comptées, et la rime remplace la quantité. — C'est le principe des vers modernes. — Je cite au hasard deux de ces vers pour donner une idée de cette poésie :

Custos noster, Deus magne, tu nos potes liberare
A pseudoprophetis istis, qui nos quærunt devorare.

La langue aussi est celle des petites gens, pleine de tournures qui allaient prendre place dans les langues romanes, et de mots qui sont devenus italiens ou français. Quel malheur que les musulmans aient introduit la barbarie dans l'Afrique! Si elle leur avait échappé, il est vraisemblable qu'elle parlerait aujourd'hui une langue voisine de la nôtre, et qu'elle se rattacherait aux nations qui vivent encore aujourd'hui de la civilisation latine.

nous. Fortifiez vos prières par des jeûnes et des aumônes : ce sont là les ailes par lesquelles la prière s'envole jusqu'à Dieu. Si vous agissez ainsi, vous nous serez peut-être plus utiles que nous ne le serons à vous-mêmes ; car aucun de nous, dans la discussion qui va commencer, ne compte sur lui, et toute notre espérance est en Dieu. » Ces paroles en rappellent d'autres, qui furent prononcées dans des circonstances aussi solennelles. En 1681, au moment où Louis XIV rassemblait le clergé de France pour résister aux prétentions du pape, et qu'un schisme était possible, Bossuet, chargé de prononcer le discours d'ouverture, parla aux fidèles à peu près comme avait fait saint Augustin dans l'église de Carthage : « Ames simples, âmes cachées aux yeux du monde, et cachées principalement à vos propres yeux, mais qui connaissez Dieu et que Dieu connaît, où êtes-vous dans cet auditoire, afin que je vous adresse ma parole ?.. Je vous parle sans vous connaître, âmes dégoûtées du siècle ; ah ! comment avez-vous su en éviter la contagion ? Comment est-ce que cette face extérieure du monde ne vous a pas éblouies ? Quelle grâce vous a préservées de la vanité, de la vanité que nous voyons si universellement régner ? Personne ne se connaît, on ne connaît plus personne. Les marques des conditions sont confondues ; on se détruit pour se parer, on s'épuise à dorer un édifice dont les fondemens sont écroulés, et on appelle se soutenir que d'achever de se perdre. Ames humbles, âmes innocentes, que la grâce a désabusées de cette erreur et de toutes les illusions du siècle, c'est vous dont je demande la prière... Priez, justes, mais priez, pécheurs ; prions tous ensemble ; car si Dieu exauce les uns pour leur mérite, il exauce les autres pour leur pénitence : c'est un commencement de conversion que de prier pour l'église. » La conférence de Carthage, où saint Augustin occupa la première place, tourna tout à fait à l'honneur des catholiques. L'envoyé de l'empereur se décida pour eux ; l'opinion publique, qui fut mise au courant du débat par la publication des procès-verbaux, ratifia le jugement du comte Marcellinus, et l'on put croire que le schisme était fini. — C'est précisément le moment où l'église fut amenée à prendre les décisions les plus graves et les plus dangereuses pour elle.

Il restait moins de donatistes, mais c'étaient les plus violens et les plus rebelles, des gens sur lesquels l'éloquence et la dialectique n'avaient aucune prise. Il fallait donc renoncer à discuter avec eux. Dès lors, il ne restait qu'un moyen de les ramener dans l'église : charger de ce soin l'autorité civile, essayer d'obtenir par la crainte des châtimens ce que la raison n'avait pu faire. L'intervention de l'empereur dans les choses religieuses semblait naturelle à Rome ; le paganisme y avait habitué tout le monde. Cela est

si vrai que les donatistes, qui devaient plus tard s'en plaindre si amèrement, furent les premiers à l'invoquer. Après avoir été condamnés par les évêques réunis à Rome et à Arles, sentant bien qu'ils n'avaient plus de recours possible aux conciles, ils en appelèrent à Constantin. Le prince éprouva d'abord une certaine surprise du rôle qu'on voulait lui faire jouer, et il répondit avec un accent d'inquiétude honnête et sincère : « Ils me demandent d'être leur juge, moi qui tremble devant le jugement du Christ! Peut-on pousser plus loin l'audace et la folie? » Mais comme les donatistes insistaient et que les catholiques ne réclamaient pas, il finit par accepter l'arbitrage. Après la conférence de Carthage, ce fut le tour des catholiques de s'adresser à l'empereur. Honorius, qui voulait en finir, les écouta volontiers, et il promulgua, en 414, une loi sévère qui ordonnait de saisir les églises des donatistes, de confisquer les biens de leurs évêques et de leurs prêtres et de les bannir. Quant aux simples fidèles, s'ils étaient colons ou serfs, on les fouettait et on leur enlevait le tiers de leur pécule. Les hommes libres étaient frappés d'une amende qui variait suivant leur condition ou leur fortune, et on les mettait pour ainsi dire hors du droit civil, en leur défendant de faire des testamens et de recueillir des héritages.

Ce qui nous intéresse, c'est de connaître quelle fut à cette occasion l'attitude de saint Augustin. Non-seulement il répugnait par son caractère aux mesures violentes, mais il avait une raison personnelle pour être tendre aux égarés. Lui-même n'avait-il pas partagé leur égarement? Pouvait-il oublier que, pendant toute sa jeunesse, il était obstinément resté hors de l'église? « Que ceux-là vous maltraitent, disait-il aux hérétiques, qui ne savent pas avec quelle peine on trouve la vérité, combien il faut soupirer et gémir pour concevoir, même d'une manière imparfaite, ce que c'est que Dieu; que ceux-là vous persécutent qui ne se sont jamais trompés. Moi, qui ai connu vos aberrations, je puis vous plaindre, je ne peux pas m'irriter contre vous. Au contraire, je me sens obligé de vous supporter aujourd'hui, comme on m'a supporté moi-même; je dois avoir pour vous la même patience qu'on a eue pour moi, lorsque je suivais en aveugle et en furieux vos pernicieuses erreurs. » Il changea pourtant de sentiment et de langage, et finit par approuver ceux qui voulaient qu'on employât la force pour convertir les hérétiques. Comment l'entraînèrent-ils à leur opinion, dont il était d'abord si éloigné? Par un argument très simple : ils lui montrèrent le succès qu'on obtenait avec les mesures de rigueur. Ces fiers donatistes, que la discussion trouvait inébranlables, qui se dérobaient opiniâtrément devant elle, la crainte de la loi les faisait rentrer en masse dans l'église; et, une fois qu'ils y étaient

revenus, ils y restaient. « Il y en avait beaucoup, parmi ces nouveaux convertis, qui, loin de se plaindre, remerciaient ceux qui les avaient délivrés de leurs égaremens, et qui se félicitaient de la violence qu'on leur avait faite comme d'un des plus grands biens qui pût leur arriver. » N'était-ce pas un signe de la volonté de Dieu, et fallait-il s'opposer au salut de tant d'âmes qui ne demandaient qu'un prétexte et qu'une occasion pour revenir à la vérité? — Ce qui est curieux, c'est qu'on se servit des mêmes moyens pour entraîner Louis XIV à révoquer l'édit de Nantes. On raconte qu'il hésitait à le faire et ne se jetait pas volontiers dans une entreprise dont il entrevoyait confusément les périls. Mais on lui ôta ses scrupules en lui montrant avec quelle facilité un peu de contrainte déterminait les protestans à se convertir. Ces grands seigneurs qui revenaient si vite à la religion du roi, ces villes entières qui, à la seule vue des dragons, se précipitaient dans les églises, lui firent croire que l'affaire irait toute seule, qu'un culte qu'on abandonnait si vite ne méritait pas les égards qu'on avait pour lui, et qu'enfin ces foules indifférentes n'attendaient qu'une manifestation de l'autorité royale pour faire ce qu'elle voudrait. Dans ces conditions, n'était-ce pas un crime d'hésiter?

Il n'était pas dans le tempérament de saint Augustin de faire à demi ce qu'il se décidait à faire. Comme il avait le courage de ses opinions et de ses actes, une fois qu'il se fut résigné à demander à la force d'achever l'œuvre que la libre discussion avait commencée, il voulut donner ouvertement les motifs de sa conduite. Dans plusieurs de ses lettres, qui reçurent une grande publicité, il entreprit de prouver que l'église avait raison d'accepter l'appui du pouvoir temporel, et fit une sorte de théorie des persécutions légitimes. Voici quelques passages que je prends au hasard dans une de ces lettres et qui donneront l'idée de tout le système : « Tous ceux qui nous épargnent ne sont pas nos amis, ni tous ceux qui nous frappent nos ennemis. Il est dit que les blessures d'un ami sont meilleures que les baisers d'un ennemi. (*Prov.*, 27, 6.) Celui qui lie un frénétique, celui qui secoue un léthargique les tourmente tous les deux, mais il les aime tous les deux. Qui peut plus nous aimer que Dieu? et cependant il ne cesse de mêler à la douceur de ses instructions la terreur de ses menaces. Vous pensez que nul ne doit être forcé à la justice, et vous lisez pourtant, dans saint Luc, que le père de famille a dit à ses serviteurs : « Forcez d'entrer tous ceux que vous trouverez. » Ne savez-vous pas que parfois le voleur répand de l'herbe pour attirer le troupeau hors du bercail, et que parfois aussi le berger ramène avec le fouet les brebis errantes? Si l'on était toujours digne de louange par cela

seul qu'on souffre persécution, il aurait suffi au Seigneur de dire : *Beati qui persecutionem patiuntur*; il n'aurait pas ajouté : *propter justitiam*. Il peut donc arriver que celui qui souffre persécution soit méchant, et que celui qui la fait souffrir ne le soit pas. Celui qui tue et celui qui guérit coupent les chairs et sont des persécuteurs tous les deux ; mais l'un persécute la vie, l'autre la pourriture. Il ne faut pas considérer si l'on est forcé, mais à quoi l'on est forcé, si c'est au bien ou au mal. Personne sans doute ne peut devenir bon malgré soi, mais la crainte met fin à l'opiniâtreté, et en poussant à étudier la vérité amène à la découvrir. Quand les puissances temporelles attaquent la vérité, la terreur qu'elles causent est pour les forts une épreuve glorieuse, pour les faibles une dangereuse tentation. Mais, quand elle se déploie au profit de la vérité, elle est un avertissement utile pour ceux qui se trompent et s'égarent. »

En relisant ces paroles, qui ont été tant de fois citées, je ne puis me défendre d'une sorte d'émotion douloureuse : je songe aux terribles conséquences qu'on en a tirées ; je revois par la pensée toutes les victimes qu'elles ont faites. L'église se les est appropriées dès le v[e] siècle, et en a fait la règle de sa conduite. Elles ont été appliquées sans pitié, pendant tout le moyen âge, et ont répandu des flots de sang. La réforme elle-même, qui changea tant de choses, ne renonça pas à les invoquer. Au XVII[e] siècle, les assemblées du clergé s'appuyaient sur elles pour demander au roi, avec une obstination cruelle, de supprimer l'hérésie. Elles s'étaient tellement emparées de tous les esprits que personne alors ne réclama contre l'usage qu'on en faisait. Il ne manquait pas de gens sages, éclairés, qui, livrés à eux-mêmes, auraient blâmé les mesures rigoureuses qu'on prenait contre les protestans ; mais l'autorité de saint Augustin leur en cachait l'injustice. De Bruxelles, où il s'était réfugié pour éviter la Bastille, Arnauld écrivait à ses amis qu'il ne pouvait s'empêcher de trouver les moyens qu'on employait un peu violens. Mais saint Augustin avait parlé, était-il permis à un janséniste de le contredire? Et il ajoutait qu'après tout « l'exemple des donatistes pouvait justifier ce qu'on faisait en France contre les huguenots (1). »

Saint Augustin se félicitait des heureux résultats que l'église avait obtenus par le recours à la force ; il vécut assez pour en voir les inconvéniens. L'emploi des moyens violens est plein de dangers pour

(1) Le rapprochement que faisait Arnauld entre les huguenots et les donatistes frappait alors tout le monde. Bussy-Rabutin, à propos des traités de saint Augustin dont nous venons de citer des fragmens, disait : « Il semble qu'ils soient faits exprès pour excuser le traitement qu'on fait aujourd'hui aux huguenots. »

tout le monde : les persécutés en souffrent d'abord, mais les persécuteurs n'ont pas toujours à s'en louer. Il arrive souvent que les tempêtes qu'ils soulèvent vont beaucoup plus loin qu'ils ne voudraient. Quand on a mis en mouvement le pouvoir temporel, il n'est pas aisé de le retenir; saint Augustin en fit l'épreuve. Il avait consenti qu'on appliquât certaines peines aux hérétiques, l'amende, la confiscation, l'exil même dans quelques cas, mais il souhaitait qu'on s'en tînt là. Quand il fut question de les punir de mort, il protesta avec une indignation généreuse. L'idée qu'on pourrait verser le sang d'un chrétien au nom de l'église lui faisait horreur. Aussi, dès qu'il sait que l'un d'eux est en danger, il s'adresse à tout le monde pour le sauver. Il écrit aux magistrats, au proconsul, les lettres les plus pressantes : « On lira, leur dit-il, dans les assemblées des fidèles, le récit de la punition des coupables; s'il se termine par leur mort, qui osera le lire jusqu'au bout? » Ces scrupules d'humanité ne touchaient guère l'autorité civile. Dans sa froide logique, elle trouvait que, du moment qu'on met les erreurs de doctrine sur la même ligne que les crimes, il faut les punir des mêmes peines. On avait déjà vu, quelques années auparavant, à la cour de l'empereur Maxime, Priscillien et plusieurs de ses partisans mis à mort, malgré les supplications de saint Martin. Cet exemple allait devenir l'usage commun, au grand détriment de l'église, qui a porté la peine de ces cruautés dont elle n'est pas toujours responsable.

Un autre danger que courent sans le savoir ceux qui se servent de ces lois de violence, c'est qu'elles peuvent retomber sur eux et qu'ils finissent souvent par en être victimes. Saint Augustin fait remarquer que les donatistes furent les premiers à s'adresser à l'empereur et à lui demander d'intervenir dans les querelles religieuses; « mais, ajoute-t-il, il leur arriva comme aux accusateurs de Daniel : les lions se retournèrent contre eux. » L'empereur, qu'ils avaient imploré, ne leur fut point favorable, et nous avons vu comment Honorius fit peser sur eux les rigueurs qu'ils voulaient attirer sur les autres. Un demi-siècle plus tard, tout était changé. L'Afrique appartenait aux Vandales; leur roi Huneric, qui était un Arien zélé, voulut faire triompher l'arianisme et détruire les églises rivales. Pour y réussir, il n'eut pas grands frais d'imagination à faire, et suivit simplement l'exemple qu'on lui avait donné : il lui suffit de copier la loi d'Honorius, en changeant les noms, et d'infliger aux catholiques les peines dont ils avaient frappé les donatistes. — Cette fois encore, les lions se retournèrent contre ceux qui les avaient déchaînés.

GASTON BOISSIER.

YAGA

ESQUISSE DE MŒURS RUTHÈNES.

PREMIÈRE PARTIE.

Une brise tiède, fleurant le trèfle et la luzerne, s'engouffra dans la rue, juste au moment où la grande porte du séminaire « uniate » de Lemberg s'ouvrait à deux battans. Un essaim de soutanes noires, que le vent agitait capricieusement, s'éparpilla dans la rue et profila, sur la blancheur ensoleillée du mur, d'étranges silhouettes.

C'était jour de congé.

De vagues sons d'orgue s'échappaient des fenêtres entr'ouvertes du couvent. Une cloche, mise follement en branle, sonnait l'heure de la liberté.

Bruyamment, les séminaristes s'alignèrent en rangs serrés. C'étaient de blêmes adolescens, d'une vingtaine d'années pour la plupart, dont les faces ternes, bouffies ou bourgeonnées, témoignaient de la réclusion dans laquelle ils vivaient. Leurs yeux, baissés par habitude, s'arrêtaient parfois à la dérobée sur quelque hardie servante qui passait en les dévisageant.

De loin en loin, le rideau d'une fenêtre se soulevait et la tête curieuse d'une jolie juive apparaissait furtivement.

— Fé! comme ils sont laids!.. et tous pareils! et l'air déjà si vieux!..

Peu à peu, la rue s'élargissait. Voici le rempart. Les boutiques fourmillaient à présent. Sous chaque auvent pointait la calotte graisseuse d'un israélite. Des enfans grouillaient dans le ruisseau. Sur les trottoirs, devant un étal débordant de fruits, des marchandes juives, en serre-tête de soie noire, harcelaient le public de leurs voix nasillardes, et offraient sans se lasser leur poudreuse marchandise : poires véreuses, prunes vertes, tranches saignantes de pastèques. Des groupes de badauds stationnaient devant les mégères. On criait, on marchandait, on disputait. Il y avait là des soldats autrichiens en vestes de drap blanc, de graves paysans ruthènes portant la longue redingote bleue brodée de rouge, de petites servantes polonaises en tablier rose, le fichu noué sous le menton.

C'était surtout à la porte des hôtels que l'animation redoublait. A tout instant de nombreux véhicules très variés de forme s'arrêtaient : ici descendait de sa briska un fier gentilhomme campagnard, c'était un Polonais à la stature colossale, à la face hâlée, aux moustaches fauves ; là arrivait, bride abattue, un riche propriétaire arménien au teint basané, le nez en bec d'aigle ; plus loin, dans une modeste carriole, étaient des dames campagnardes tout emmitouflées dans leurs cache-poussière et leurs voiles de gaze. Et tout de suite, malgré les piaffemens des chevaux qui se cabraient, malgré les flots de poussière qui aveuglaient les yeux, les nouveau-venus étaient assaillis par une nuée d'obséquieux factotums juifs, vêtus de lévites de satin noir, coiffés de gibus verdâtres défoncés.

— Excellence, j'ai un superbe cheval à vendre...

Ou bien, mystérieusement :

— J'ai conclu l'affaire de votre honneur : neuf cents florins... pas un kreutzer de moins.

— Qui veut des lorgnettes, des lunettes ?

— Eh ! là-bas, Jonas, va-t'en me chercher un barbier ! — Moïse, amène-moi un tailleur !

Dans le tumulte, une voix cria :

— Voilà les séminaristes ruthènes !

— Où vont ces soutanes noires ? demanda un étranger qui descendait justement de l'omnibus de l'hôtel.

— Hé ! faire la cour à leurs fiancées donc ! répondit un jovial maître de poste qui ne demandait qu'à bavarder.

— Sont-ils capables d'être amoureux, ces vilains merles-là ?..

— Cette idée !

— Mais tout comme vous et moi, et c'est qu'il faut qu'ils se dépêchent encore !.. Sinon, après l'ordination,.. plus de mariage !.. c'est la loi canonique.

— Brrr!.. et les veufs!..

— Ils jouissent des mêmes prérogatives que ceux qui vivent dans le célibat, et ils ont la chance de devenir évêque, c'est une compensation!..

— Hem!.. ça dépend des goûts!..

— Aussi les gaillards ont-ils soin de se choisir des épouses solides!.. résistantes!..

— Eh! mais, ils ont, ma foi, parfaitement raison!..

Discrètement, la troupe des jeunes gens se débandait. On les voyait se glisser un à un dans des ruelles étroites et disparaître, qui à droite, qui à gauche. Trois d'entre eux se dirigèrent vers le quartier le plus populeux de la ville.

La cathédrale grise apparut bientôt avec sa tour unique, son petit calvaire entouré d'une grille rongée par la rouille, où un long Christ en pierre reposait enseveli sous des monceaux de fleurs flétries. De chaque côté du porche se tenaient accroupies d'horribles mendiantes, à faces sèches de caroube, vêtues de haillons sordides; elles tendaient la main en psalmodiant des prières, s'interrompant parfois pour bavarder un peu.

— Vous avez fait une bonne journée, madame?..

— Hé! ce n'est pas la peine d'en parler, madame, tout au plus vingt kreutzers; le monde est dur!

— La charité, s'il vous plaît, mon joli séminariste!

Mais le trio des jeunes gens était déjà loin. Tout en marchant, ils causaient à voix basse :

— Irez-vous dans le Halicz cette année, Bartholomé? C'est un pays de belles filles, à ce que l'on dit.

Le jeune homme interpellé était un grand gaillard, dont le teint couleur de brique faisait un contraste violent avec les figures effacées de ses compagnons. Son corps musculeux crevait l'étoffe mince de sa robe. Toute sa personne dénotait une force mêlée de ruse et de vulgarité : front carré, lèvres minces, corrigées par un menton gras et charnu, bras longs, mains prenantes. A la question de son camarade, il répondit par un froncement de ses sourcils hérissés, qui signifiait clairement : De quoi vous mêlez-vous?

Ils étaient arrivés sur la place de l'hôtel de ville; l'un d'entre eux, un petit séminariste dont la tête semblait disparaître dans la calotte élevée de son gibus, s'arrêta brusquement :

— Ma fiancée demeure ici, dit-il.

— Ta fiancée!.. Wassili Pawel! Ah! ah!.. parlons-en vraiment!.. Mais c'est une ombre,.. un souffle,.. un soupçon de fiancée!

C'était la voix bourrue de Bartholomé qui parlait.

— Je ne te donne pas un an pour être veuf! Tu ferais mieux de rompre quand il en est temps encore!..

A cette parole grossière, qui résonnait comme un blasphème à ses oreilles, le petit séminariste, de blafard qu'il était, devint cramoisi. Rompre!.. et pour quel motif, Seigneur!.. Il en parlait bien à son aise, ce Bartholomé, pour qui rien n'était sacré... Mais il la connaissait depuis l'enfance, sa fiancée! Elle était orpheline,.. et si douce,.. si bonne,.. si attachée à lui!.. Elle toussait, c'est vrai; mais alors à quoi servaient les médecins, les drogues, les soins de tous les instans?.. et au fond de son cœur il ajoutait,.. et son amour à lui, si dévoué, si fidèle, qui ferait des miracles!

Tout en parlant, son visage changeait de couleur, et son exiguë petite personne tremblait tout entière.

— Pourquoi?.. continua brutalement Bartholomé, mais parce qu'on n'épouse pas une étique qui peut vous planter là, avec quelques morveux d'enfans sur les bras.

L'autre séminariste ricanait :

— Tu ne vois donc pas, camarade, qu'il a envie de mordre à la pomme avant de devenir évêque!.. Et tous deux éclatèrent bruyamment.

Les yeux de Vassili s'étaient remplis de larmes. Il trouvait ces hommes mauvais. Que leur avait-il fait pour qu'ils le tourmentassent ainsi?

Très troublé, il releva la tête.

Mais, à la fenêtre d'un second étage, derrière une vitre verdâtre, une petite figure étiolée et souriante lui adressait un bonjour.

Il salua de la main, rougit encore plus fort et, quittant rapidement ses compagnons, il courut vers une porte qui se referma doucement sur lui.

— *Bestia!* murmurèrent les deux autres avec un geste de moquerie, et, très égayés, ils continuèrent leur route, enfilant une ruelle écartée qui menait aux faubourgs.

Partout, entre les toitures rapprochées des maisons, des échappées de verdure montaient vers la colline. Le compagnon de Bartholomé, après avoir hésité un peu, se mit à parler de son avenir. Il racontait qu'on venait de lui proposer une jeune fille... C'était un grand secret... Elle aurait une bonne dot, mais il n'était pas sûr d'être agréé, car on parlait d'un autre concurrent très sérieux, qui avait fait déjà des démarches par écrit,.. et, timidement, le séminariste s'informa si ce rival ne serait pas Bartholomé, par hasard. « C'est qu'il faudrait me prévenir, Bartholomé, je vous céderais le pas, soyez-en sûr!.. Cela se doit entre camarades!.. Elle est de Halicz... Une personne si bien, qui joue du piano et qui parle français... Certainement, elle vous convient bien mieux qu'à moi, mais, vous comprenez, je voudrais être fixé,.. savoir bien au juste. »

Bartholomé allongeait le pas, sans répondre. Mais, à la fin, il s'arrêta net :

— Vous savez que vous m'ennuyez prodigieusement depuis dix minutes, Ignace ! Êtes-vous chargé de me confesser ? Je ne vous interroge pas, faites de même !.. Mes affaires ne regardent personne. Allez-vous-en vous marier au diable si vous voulez. Ça m'est complètement égal.

Ils étaient arrivés devant un très joli chalet accroché au flanc de la côte, et dont le jardin en terrasse grimpait comme un espalier en fleurs.

— Nous entrons, n'est-ce pas ? demanda humblement Ignace.

— C'est-à-dire que c'est moi qui entre, répondit Bartholomé avec rudesse, et, refermant violemment la porte sur Ignace, il pénétra seul dans la maison. Puis, tout de suite, se composant un maintien plein d'humilité, il avisa une petite porte entre-bâillée, et dit avec onction, en pénétrant dans la chambre :

— « Que le Seigneur Jésus-Christ soit loué ! »

Une femme en madras rouge cousait dans l'embrasure d'une fenêtre.

— « Jusqu'à la fin des siècles, » répondit-elle respectueusement en se levant. — Je vais appeler mon maître.

Le parquet brillait comme un miroir. Les murailles blanches étaient égayées par de vives enluminures, représentant les quatre saints honorés des Ruthènes : saint Cyrille et saint Méthode, saint George et saint Nicolas. Sur les crédences étincelaient de riches samovars de cuivre ; et, au bord de la tablette de la croisée, un rosier en fleurs se balançait doucement.

D'un seul coup d'œil, Bartholomé avait pris possession de l'appartement. Il s'assit commodément dans un large fauteuil, ramenant avec adresse les plis de sa robe rapiécée. Ici on respirait à l'aise au moins. Ce n'était pas comme dans la boîte à séminaristes, ainsi qu'il appelait son internat.

D'intuition, et sans l'avoir jamais connu, Bartholomé aimait le confort. Il promena curieusement ses regards vers le jardin qui s'étageait dans un débordement de verdure luxuriante et de fleurs multicolores. Une troupe de dindons superbes promenait dans les sentiers sa bruyante importance.

— Il ne se refuse rien, monsieur l'avocat, se dit-il en fermant les yeux et en s'étirant voluptueusement dans le fauteuil. Brusquement, le bruit d'une porte qui s'ouvrait le réveilla, et un petit homme très vif, très rond, très soigné, entra. Ses cheveux, d'un blond jaunâtre, frisant autour de sa tête, lui donnaient un air bon enfant.

— Bonjour, Bartholomé, dit-il en regardant le jeune homme en

dessous ; je pensais bien que tu accourrais un de ces quatre matins!.. Chacun y passe, mon garçon.

Bartholomé s'inclina très révérencieusement.

— Assieds-toi là ; — tu es venu me consulter. — ... Alors tu cherches chaussure à ton pied,.. farceur, va!.. et tu sais bien que maître Jaroslaw Benda est le meilleur « bottier. »

Gêné par le regard inquisiteur de l'avocat, le jeune homme protestait :

— Oh!.. vous savez, disait-il d'un air dégagé, histoire de se renseigner comme tout le monde! Rien de sérieux!..

— Pas sérieux, toi... Allons donc!.. à d'autres. Voyons. Mets-toi bien à l'aise, je vais aller prendre les registres.

Il passa dans une pièce voisine et revint tout aussitôt chargé d'un énorme carton vert qu'il déposa sur la table.

— C'est pourtant là-dedans que sont enfermées les destinées de toute la jeunesse ruthène!.. dit-il avec un petit sourire finaud. — Mais, avant de causer d'affaires, ami Bartosz, si nous prenions un verre de brampampoul? Ma pauvre défunte (que Dieu ait son âme!) disait toujours que rien n'éclaircit les idées comme cette bonne liqueur de miel qu'elle savait si bien faire!.. Kasia, mon cœur!.. donne-nous des verres,.. une bouteille,.. des pipes!.. A ta santé, mon bon Bartosz!.. Si Dieu m'exauce, nous te découvrirons une brave petite ménagère, que tu épouseras vite, avant ton ordination. C'est sincèrement que je te fais ce souhait, mon fils!..

Et les deux hommes tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

Un instant, la rude crinière du séminariste frôla les blonds anneaux du petit avocat; puis, redevenus subitement graves, tous les deux s'assirent en face l'un de l'autre. Maître Jaroslaw tira une bouffée de sa pipe turque, rajusta ses lunettes et ouvrit le carton vert, dans lequel sa tête disparut un moment sous un fatras de papiers jaunis.

— Nous disons donc que tu veux te marier, reprit enfin le petit homme en étalant devant lui quelques feuillets qu'il examina soigneusement. Tu sauras, pour commencer, que la liste des filles à marier ne s'annonce pas mal cette année. Dame!.. ce n'est pas comme l'an dernier, où nous avions la fille du riche chanoine Demazir, et encore la belle Tatiana,.. et les deux fameuses héritières de Lozina... C'est moi qui ai négocié tous ces mariages-là... Les prétendans pleuvaient... Finalement, ce sont mes candidats qui l'ont emporté!.. Oh!.. ils ont été bien reconnaissans!.. bien reconnaissans en vérité!

Bartholomé, qui connaissait toute la portée de ce mot, fit une légère grimace.

— Cette année-ci, c'est Técla Paraska qui ouvre le feu, une brune

de vingt et un ans, pas jolie,.. santé débile... J'ai très bien connu son père; c'était un vieux grincheux qui se plaignait toujours d'une maladie par-ci, d'un bobo par-là!.. — Cinquante florins comptant, vache, chariot, dix oreillers... hum! ce n'est pas mal, n'est-ce pas? Eh! ça pourrait peut-être faire ton affaire, mon garçon. Ils ont du bien au soleil, ces gens-là, et la petite ne sera pas pauvre un jour.

Mais Bartholomé faisait la grimace; il ne voulait pas être garde-malade, lui!..

Le petit avocat continua :

— Anastasie Zenowicz, dix-huit ans, jolie blonde, santé robuste, — et il appuya sur ce mot. — Sans dot, quatre oreillers, deux ruches, pince de la guitare.

Eh bien! mais voilà qui était charmant!.. et qui aiderait à passer bien des longues soirées d'hiver. Cette fille-là devait lui convenir; elle était d'une brave et honnête famille, estimée du seigneur du village et de tous les paysans; et, complaisamment, il s'étendait sur les avantages de cette union.

Mais Bartholomé se renfrognait :

— Je n'aime pas la musique, fit-il dédaigneusement.

— Tu préfères la musique des florins d'argent, hein, mon gaillard? — Bigre! c'est que tu es fièrement difficile. Il te faut de la santé, de l'argent... Voyons ce que tu diras de celle-ci : Binia Zénon,.. un joli nom pour faire la cour. Binia!.. Binieczka, — chère petite Binia de mon cœur!.. dix-neuf ans,.. bonne constitution,.. a eu la petite vérole,.. Aïe!.. ça se gâte un peu!.. Cinq cents florins de dot,.. voilà un honnête raccommodage,.. fourrures, collier de corail, ruches, etc... Tu ne trouveras pas mieux, mon ami... Un peu grêlée, la demoiselle,.. mais on s'y fait si vite!.. Deux mois de mariage, et tu ne t'en apercevras plus!..

Mais comme le séminariste secouait obstinément la tête, l'avocat se remit à feuilleter. Sur la seconde page, trois noms étaient apostillés.

— J'avais oublié celles-ci, fit-il, tout rayonnant, et il lut rapidement :

— Théodora Krzeslo, de S..., brune, dix-huit ans, dot,.. etc. Tatia Parowa, de K... vingt-deux ans,.. dot,.. etc. Halka Harassim, seize ans,.. orpheline, encore au couvent à Lemberg... Ici l'avocat hésita un instant,.. puis marmotta très vite entre ses dents : deux mille florins de dot...

D'un geste sec, Bartholomé l'avait arrêté.

— Tenez, maître Benda, voilà jusqu'à présent celle qui me convient le mieux! Seize ans,.. c'est ce qu'il me faut. Plus la plante est jeune, plus elle est facile à manier. Pas de famille envahissante!.. Encore un immense avantage!.. La dot est cossue,.. mais il me fau-

drait d'autres renseignemens... Vous connaissez sans doute la jeune fille. Ne pourrais-je la voir nulle part? Est-elle jolie?..

— Hum! fit l'avocat, qui était poète à ses heures,.. pas mal du tout! quelque chose, tiens, comme cette rose, là-bas, qu'on aurait emprisonnée dans de la mousseline... les épines avec!..

Les yeux de Bartholomé s'illuminèrent.

— Un joli visage ne m'effraie pas, dit-il tranquillement, et, quant aux épines, j'aurai vite fait de les remettre à la raison. Je ne donne pas trois mois de ma compagnie à cette belle demoiselle pour qu'elle soit matée.

Et, très calme, il fit à l'avocat l'exposé de ses théories sur le mariage.

Il trouvait la femme un être faible, versatile, inférieur;.. mais, puisqu'on ne pouvait pas s'en passer, il fallait en tirer au moins le meilleur parti possible, et tout d'abord la réduire à une obéissance passive. Pas d'extravagance de toilette! Pas de sensibleries à l'égard des paysans!.. Et, avant toute chose, il lui ferait apprendre par cœur les trois grandes vérités du mariage : 1° qu'un homme ne peut pas faire un plus grand honneur à une femme que de la choisir pour lui donner son nom; 2° que le mari a tous les droits sur sa femme; 3° qu'un mari ne se trompe jamais.

— Donc, maître Jaroslaw, dit Bartholomé en terminant, si vous voulez vous charger de la négociation de mon mariage avec cette petite personne, je vous en saurai gré... La noce pourrait avoir lieu à Lemberg;.. on la ferait simplement... Je ne tiens pas aux cérémonies...

Pendant toute la tirade de Bartholomé, le petit avocat n'avait cessé de l'examiner d'un air gouailleur qui en disait long. Son aplomb l'amusait, et il jouissait d'avance du plaisir de jeter à terre tout cet échafaudage. Aux dernières paroles du jeune homme, il l'arrêta avec un effarement comique :

— Doucement,.. doucement, mon gaillard, dit-il,.. nous n'en sommes pas encore là!.. Comme tu y vas!.. Il est vrai que tu n'as pas besoin de conseils, et que tu pourrais en remontrer à de plus vieux avocats que moi; mais je regrette de devoir jeter un seau d'eau froide sur ton enthousiasme : cette orpheline n'est pas pour toi!.. J'ai réellement commis une bévue en citant son nom... Ce n'est pas le parti qu'il te faut!.. Sa famille a de grandes exigences, car elle est alliée au très haut clergé. As-tu beaucoup d'argent?.. de grandes protections?.. une famille puissante?.. Non! et même, si je ne me trompe, tu dois avoir quelques petites dettes?.. Eh bien! alors, mon bon,.. contente-toi tout simplement d'une Técla Paraska, qui t'apportera avec une dot convenable l'appui de sa famille; ou bien d'une Théodora Krzeslo, dont les parens, loin

d'être pauvres, ont de plus des accointances avec le consistoire,.. un point très important.

Cette petite leçon, débitée bénévolement, avait atteint Bartholomé en plein orgueil. Irrité, il se mordait les lèvres sans lever les yeux, et battait nerveusement de ses doigts les bras de son fauteuil. A la fin, il se leva tout d'une pièce et dit sèchement :

— On arrive à tout ce que l'on veut avec de l'audace. Puis, étendant la main vers son chapeau, il fit mine de s'en aller.

Mais tout de suite l'avocat était redevenu patelin. On n'avait jamais vu un séminariste de cette espèce, qui se fâchait pour un rien!.. Impossible de causer sérieusement avec lui!.. La liste était assez longue, Dieu merci! pour ne pas être épuisée avant la nuit, et il citait des noms, s'appesantissait sur les dots, détaillant avec un raffinement de gourmet les charmes plantureux de celle-ci, la grâce rustique de celle-là, les écus sonnans de telle autre. Le calme s'était refait dans l'esprit de Bartholomé. En son for intérieur, il se reprochait de s'être ainsi laissé emporter par son caractère, et d'avoir montré si ouvertement où le bât le blessait. Il consentit donc à prendre la liste que lui présentait le petit avocat, et il la glissa furtivement sous sa robe.

— Tu partiras bientôt, mon bon Bartosz?

— Mais au premier jour des vacances.

— Dieu veuille que tout réussisse, mon cher garçon : compte sur moi, je te recommanderai chaudement, tu seras content. J'ai la main heureuse... Combien y en a-t-il de ces couples que j'ai mariés! il y a des années de cela, et qui ne manqueraient pas, à chaque fête de Noël ou de Pâques, de m'envoyer, soit un petit tonneau d'hydromel, soit un jambon ou une caisse de babas.

Bartholomé avait compris l'allusion. Il salua un peu hautainement le petit avocat, et se penchant à son oreille :

— Si vous m'appuyez dans mes projets, je serai reconnaissant, maître Jaroslaw,.. je serai reconnaissant, comptez-y bien!

II.

Assis dans le chariot qu'un paysan vêtu de bure blanche conduisait au petit trot, Bartholomé Fédorowicz commençait son pèlerinage. Il s'était renversé très à l'aise dans le foin parfumé et consultait ses notes. Parmi les trois filles de prêtres choisies sur la liste et auxquelles il allait se présenter, il se demandait curieusement laquelle lui conviendrait davantage. Serait-ce la brune Théodora, qui se recommandait par une dot convenable, excellait dans les soins culinaires, et possédait une fourrure de renard et six oreillers, ou bien la petite Tatiana, de la riche paroisse de Gorna, ou peut-être encore

la superbe Dosia, la plus recherchée des trois assurément, mais dont la mère était morte phtisique? Cette incertitude agitait un peu Bartholomé; en général, il aimait à bien savoir où il allait.

Soudain une idée surgit dans sa cervelle : et si on le dupait! si ces notes qu'il tenait là, entre ses mains, n'étaient que de décevans trompe-l'œil, habilement fabriqués pour attirer de pauvres séminaristes sans défense dans le guet-apens du mariage! Ces jeunes filles que maître Jaroslaw lui décrivait si robustes, si pleines de santé, n'étaient-elles pas plutôt de pauvres êtres rachitiques et poitrinaires, misérables rejetons de la nature, auxquelles on communiquait artificiellement un semblant de santé pour leurrer les inexpérimentés qui s'y laisseraient prendre! Une fois engagé sur ce terrain dangereux, Bartholomé doutait de tout, du chiffre exact de la dot, de l'honorabilité des parens, et, Dieu me pardonne! peut-être bien aussi de la loyauté de l'avocat de Lemberg. Et n'allait-il pas jusqu'à se mettre en tête que de plus avisés que lui l'avaient peut-être devancé, et qu'en ce moment même trois couples de fiancés le narguaient sans pitié!..

Il était midi. Le soleil tombait d'aplomb sur la tête du jeune homme, qui, bercé par le cahotement régulier du véhicule, avait fini par s'endormir. Un choc brusque le réveilla : la roue avait butté contre une pierre. Il chercha à rassembler ses idées et regarda autour de lui. Jusqu'au bout de l'horizon s'étendait la terre polonaise, et comme une vaste nappe d'or en fusion, les riches moissons jaunes ondulaient sous un vent léger. D'un geste inconscient, Bartholomé étendit ses longues mains comme pour saisir quelques paillettes de ce métal qui s'offrait à lui, et en même temps lui revint à l'esprit la note de l'avocat de Lemberg, qui le recommandait lui-même à l'attention des parens :

« Bartholomé Fédorowicz, vingt-cinq ans, sujet intelligent, a des dettes, mais parviendra. »

Oh! oui, il parviendrait! Que d'éloquence dans ce correctif! Certes, il ne ménagerait rien pour cela : courbettes devant le propriétaire, obéissance passive envers le consistoire de Lemberg, flatteries vis-à-vis du gouvernement autrichien. Quant aux paysans, c'était une autre affaire ; ce serait à eux à plier l'échine, il les foulerait impitoyablement aux pieds!..

Avec ménagement d'abord,.. car il se rappelait à propos les fréquentes et nombreuses instructions qui lui avaient été données par son père, vieux prêtre de l'ancien régime, mort un an auparavant : « Ce n'est pas avec du vinaigre que tu prendras ces mouches-là!.. disait le vieillard ; il faut que tu sois souple comme le jonc, mais résistant comme lui. Je crains ton caractère entier, brutal ; tu voudras être maître tout de suite, tu brouilleras tout. Ne sais-tu point

que pour avancer sûrement d'un pas, il faut savoir quelquefois reculer de quatre. Sache faire des concessions. Une générosité bien placée rapporte souvent plus que maintes ladreries accumulées. Dans tes démêlés avec tes paroissiens, mets toujours soigneusement la justice de ton côté. Dans tes rapports avec le propriétaire, sois déférant. Quant à la politique, ajoutait le vieillard, je te conjure de n'en point faire; toutes ces tendances nouvelles vers le schisme sont dangereuses; il ne peut rien en sortir de bon, car c'est contraire à la foi. Et, souviens-toi de mes paroles, si tu te laisses enrôler là-dedans, incapable que tu es de te maîtriser, tu es perdu. Quant aux petites manipulations quotidiennes, je suis sans crainte, il y a longtemps que tu sais par expérience qu'on ne transporte pas une livre de beurre d'un endroit à un autre sans qu'il vous en reste quelque chose sur la main. »

Les craintes relatives à la politique, manifestées par le vieux prêtre, n'étaient pas sans fondement. En effet, depuis plusieurs années, à partir de 1848 surtout, des tendances vers le schisme s'étaient manifestées dans le consistoire de Saint-Jur à Lemberg, et un puissant parti, qui grandissait chaque jour, cherchait à ramener adroitement les cérémonies du culte à une apparence toute schismatique et à préparer ainsi la population à passer un jour au schisme. Le prudent vieillard craignait la réprobation du gouvernement autrichien. C'est du reste ce qui arriva plus tard, en 1880, à la suite du fameux procès du prêtre ruthène Maumouricz, qui, à force de menées clandestines auprès des paysans, était parvenu à propager le schisme dans sa paroisse et les environs. Il fut condamné à la prison, puis à l'exil, et les villages uniates retournèrent à leur foi primitive.

Certes, en principe, Bartholomé approuvait tous les conseils de son père; seulement, quand il s'agissait de les mettre en pratique, il était bien près de traiter le vieillard de rabâcheur. Et d'abord, en politique, il comptait agir absolument à sa guise. Il était ambitieux. Le courant des idées nouvelles lui convenait; il mettrait à leur service tout ce que sa nature audacieuse renfermait d'énergie et d'astuce. Son caractère manquait de souplesse, disait son père,.. eh bien! il le corrigerait.

Grâce à ces diverses réflexions, la sérénité lui était peu à peu revenue. Ce voyage était son premier pas dans la vie; il s'agissait de réussir. Aussi, quand, à la tombée de la nuit, il vit apparaître les trois petites coupoles grecques lui annonçant le terme de sa première étape, il avait repris pleine confiance en lui-même.

Le chariot s'arrêta devant un presbytère de coquette apparence. Bartholomé s'apprêtait à en franchir le seuil d'un pied vainqueur quand une porte de l'intérieur s'entre-bâilla, et les figures effa-

rées du vieux prêtre Harassim Krzeslo et de sa femme apparurent. « Déjà! » murmurèrent-ils. Une courte discussion s'engagea entre eux à voix basse, puis, brusquement, la porte s'ouvrit toute large, et d'un seul élan le vieux couple, les mains tendues, la mine épanouie, vint à la rencontre du séminariste.

— Sois le bienvenu sous notre toit, Bartholomé Fédorowicz; ton arrivée nous a été annoncée par notre incomparable ami, maître Benda.

Le jeune homme se contenta de se courber jusqu'à terre, en murmurant :

— Béni soit le nom du Seigneur!

Mais l'étrangeté de cet accueil le déroutait, et, lorsqu'il se releva, son œil de lynx scruta avec méfiance les faces mielleuses de ses hôtes.

— Notre petite Théodora se réjouit à l'avance de te connaître, exclama la vieille avec un sourire plein d'insinuantes promesses, tandis que le vieux prêtre, gêné par la mine soupçonneuse du jeune homme, se faufilait au dehors.

Sur une table, quatre couverts étaient dressés.

Le regard interrogateur de Bartholomé se porta de ce quatrième couvert au visage énigmatique de la vieille.

— Votre grâce a deux filles?

— Oh! que non! Dieu soit loué! Une seule, notre unique, notre belle Théodora. C'est la perle du district; tu vas la voir, une charmeuse. Ah! en voilà une avec qui le bon Dieu n'a pas lésiné!.. et bien portante, et ménagère, et économe!..

La mère était lancée. Elle fut interrompue à propos par son mari qui rentrait. Il avait l'air fort piteux.

— Dosia ne veut pas venir, souffla-t-il à l'oreille de sa femme.

Le sang de la Harassimowa ne fit qu'un tour.

— J'y vais! dit-elle; et, poussant presque son mari dehors, elle sortit.

Le jeune homme resta seul dans une demi-obscurité, car la nuit gagnait de plus en plus. Il se sentait mal à l'aise. Un chat vint ronronner autour de sa robe, mais d'un coup de pied brutal il l'envoya au loin. Que voulaient dire ces gens avec leur mystère? On se moquait de lui? Il y avait un rival dans la maison? Subtilement il gagna la porte et l'entr'ouvrit. Une orageuse discussion entre le prêtre et sa femme lui fit dresser l'oreille.

— Je te dis qu'elle ne viendra pas;.. elle est têtue!

— Silence donc! Tu n'es qu'une bête. Elle m'écoutera bien, moi, sa mère! Ah! nous avons été joliment sots. Mais aussi est-ce qu'on pouvait se douter que l'autre allait commencer sa tournée par nous?

Bartholomé n'en entendit pas davantage, car les paroles se perdi-

rent dans l'éloignement. Il referma doucement la fenêtre et souleva le petit rideau de la croisée.

Il faisait clair de lune. Un grand verger s'étendait à perte de vue devant lui. D'abord, il ne distingua rien qu'une plaine lumineuse tachée d'ombre; puis, tout à coup, derrière un massif de groseilliers, il crut voir passer une légère forme blanche poursuivie par une silhouette sombre dans laquelle il reconnut le contour familier d'une soutane.

Au même instant, des appels se firent entendre, auxquels des éclats de rire moqueurs répondirent. La voix devint plus impérative, puis tout se fondit dans une rumeur confuse que le vent lui apporta avec un parfum de foin coupé.

Dix minutes ne s'étaient pas écoulées que la chambre s'éclaira subitement. Les hôtes étaient rentrés, et une jeune servante déposait le souper sur la table.

— Mets un cinquième couvert, Théodora!

Bartholomé releva la tête. Une belle fille brune venait d'émerger de l'obscurité. Elle avait les cheveux en désordre, le teint animé; ses lèvres tremblaient et ses yeux lançaient des éclairs. A la vue du séminariste, elle esquissa une petite révérence sèche, que la mère corrigea tout de suite par un flot de paroles. Puis, sans obéir à l'injonction maternelle, elle alla s'accouder d'un air boudeur à la table.

Bartholomé la regardait. Elle était réellement belle, belle d'une beauté toute physique. Maître Benda n'avait pas menti. Sans la quitter un moment des yeux, il récapitulait à la hâte tous les détails de la situation : la dot d'abord, tout à fait satisfaisante, la famille ensuite, bien établie, bien alliée, puissamment épaulée par le consistoire, la fille enfin, dont la beauté sensuelle plaisait à son tempérament. Tout semblait concourir à la fois pour le pousser dans cette voie, tout, jusqu'à cette résistance instinctive qu'il sentait en Théodora et qui aiguillonnait son désir.

— A table! ordonna le vieux prêtre.

Bruyamment il récita le *Benedicite*, puis chacun s'assit.

Bartholomé aperçut alors un jeune séminariste blond et rose, encore imberbe, et qu'il reconnut tout de suite.

— Voilà Stefan Lada, dit le vieil Harassim, — un collègue.

— Nous nous connaissons, répondit Bartholomé. Et sous son front impassible un grand apaisement se fit. C'était là ce rival?.. cet épouvantail?.. Le petit Lada, un poète, un gamin qui n'arriverait à rien!..

— Stefan Lada est ici de passage, il s'en va demain,.. dit aigrement la mère.

Le jeune homme leva lentement vers elle un regard de douloureux reproche, qui se traduisit au même instant en lueur de révolte dans les yeux de Théodora.

Bartholomé était satisfait. Il avait saisi, à présent, chacun des fils de la petite scène qui se jouait devant lui, et connaissait à fond ses personnages. Il se campa donc commodément sur sa chaise et, sans plus d'autre préoccupation, s'apprêta à satisfaire les exigences de son large appétit de voyageur.

Au dessert, le repas était devenu extrêmement bruyant, grâce à l'entrain du vieux prêtre, qui se grisait d'hydromel et de lourdes plaisanteries.

Bartholomé buvait sec, et renchérissait encore sur les quolibets du vieillard.

Comme le souper tirait à sa fin, Harassim fit apporter des pipes, et les libations recommencèrent plus copieuses encore.

Bartholomé se leva lentement, repoussa sa chaise et élevant son verre :

— A la santé de la belle Théodora! dit-il; et en même temps il enveloppa la jeune fille d'un regard si dévorant, il mit une telle intensité de fluide magnétique dans ses prunelles dilatées par l'ivresse, que, machinalement, Théodora porta la main à son front comme pour en chasser quelque chose d'importun.

C'était comme une prise de possession morale.

Cette nuit-là, il y eut dans l'izba une grave discussion entre les vieux Krzeslo et Bartholomé. Théodora, incapable de trouver le sommeil, écoutait du fond de sa petite chambre monter leurs voix bourdonnantes. Elle sentait que là, à quelques pas d'elle, tout son avenir était en jeu. C'était sa personne, son sort, sa vie qui se marchandaient... Et Stefan?.. il allait partir!.. Elle l'aimait bien pourtant, ce garçon avec lequel elle avait été presque élevée. Il lui faisait des vers, lui chantait des « dumka. » Elle le rabrouait aujourd'hui, l'encourageait demain, selon sa fantaisie; c'était son jouet, son chien fidèle. Certes, elle n'ignorait pas qu'un jour ou l'autre elle devrait prendre un mari sérieux, mais était-ce une raison pour sécher d'ennui sur place? Cela viendrait à son heure... Seulement, à présent que l'heure était venue, elle lui semblait amère.

Le petit jour la trouva encore éveillée. Elle se leva, fiévreuse, indécise, et arpenta, nu-pieds, la chambrette; puis, prise de découragement, elle se laissa aller à terre. Dans le désordre de l'insomnie, sa chemise avait glissé et ses longues tresses noires se tordaient sur ses épaules nues.

Sa mère la surprit dans cet état. Elle l'interpella rudement :

— Allons vite, passe un jupon, nous allons causer affaires. Ton père me suit.

Elle se leva machinalement, et, toute maussade, alla se jeter sur un coffre.

— C'est ton Stefan que tu regrettes? Tu as joliment tort!.. Ce n'est pas avec ses roucoulades qu'il te donnera à manger, et moi, je te connais, tu aimes la bonne vie... Parlons sérieusement. Bartholomé Fédorowicz est venu ici pour te courtiser. Ce parti nous convient. C'est un garçon de ressources : il est protégé par le comte Litewski, le consistoire répond de son avenir et maître Benda le recommande chaleureusement. Tu as assez joué la comédie hier, il faut que cela cesse. Tu vas renvoyer gentiment ton Stefan aujourd'hui; demain, j'entends que tu fasses bonne mine à Bartholomé.

Et comme Théodora faisait un geste d'impatience :

— Es-tu folle de perdre la tête pour ce garçon! Penses-tu que j'aie fait autrement, moi, avec ton père? Demande-le-lui. Il y en avait plus d'un qui me plaisait mieux, mais j'étais raisonnable, moi; j'écoutais ma mère.

Le vieux, dans l'embrasure de la porte, hochait affirmativement la tête.

— Tiens, pour t'encourager, je veux bien te confier quelque chose. Tu connais la riche cure de Seredni-Horb?.. Il l'aura, c'est promis... Dis encore que tu n'es pas une fille chanceuse!.. Ce sont les autres qui vont crever de dépit quand ils sauront. Allons, nous te laissons, réfléchis, et surtout ne va pas abîmer tes yeux, c'est plus difficile à remplacer qu'un galant.

Rentré dans la salle commune, Harassim était inquiet :

— Elle ne cédera pas, dit-il à sa femme.

Celle-ci eut un éclat de rire :

— Comme tu la connais mal!.. Laisse-la donc pleurer tout son soûl. Ça passera. Elle a toute ma nature, cette enfant-là, sensible, très sensible;.. mais, dame,.. l'intérêt avant tout.

Stefan avait passé la nuit à errer autour de la cure. Il sentait que Théodora lui échappait. Tous ces gens-là étaient bien trop forts pour un pauvre petit poète comme lui!.. Il avait bouclé sa valise, et il partirait.

Du reste, les paroles de la Harassimowa l'avaient cinglé au visage. Ce qu'il voulait seulement, c'était revoir une dernière fois Théodora.

Dès le matin, il se glissa dans le verger, et, posté derrière une haie, il attendit. Bientôt il l'aperçut qui descendait lentement un petit sentier en effeuillant des roses. Son cœur se mit à battre. Il lui sembla qu'elle était triste. Elle me cherche, pensa-t-il, elle m'aime!.. et tout son cœur vola vers elle. D'un saut il fut dans le chemin et lui barra le passage.

Elle poussa un cri :

— Vous m'avez fait peur! On m'avait dit que vous étiez parti cette nuit.

Mais lui ne répondait pas ; il la regardait toujours, bien droit dans les yeux, pour chercher à y lire le fond de sa pensée, et tout de suite il eut un serrement de cœur. Ces yeux, ces beaux yeux où il avait lu tant de choses, ne lui disaient plus rien. Son arrêt était écrit là.

Il fit appel à tout son courage, rentra ses larmes et presque gaîment lui dit :

— Quel cadeau de noce faudra-t-il rapporter à la Panna Dosia?

Elle le regarda, étonnée. Alors, ça ne lui faisait pas de peine?..

— Est-ce que les poètes ont de l'argent à dépenser en cadeaux? demanda-t-elle, moqueuse.

Peut-être regretta-t-elle sa phrase en le voyant blêmir. Il se contint pourtant et lui tendit sa main largement ouverte. Elle y mit la sienne. C'était la main d'un honnête homme,.. et elle la repoussait volontairement.

— Je crois qu'on m'appelle là-bas! dit-elle évasivement en dégageant sa main.

Elle ne voulait pas s'avouer qu'elle se trouvait bien mesquine auprès de ce garçon au cœur généreux.

— A revoir, Dosia; soyez heureuse!..

Il eut la force de sourire.

— Merci, Stefan! murmura-t-elle, et elle s'enfuit.

Son bouquet était tombé.

Alors lui se jeta dans le fossé et, le front caché dans les roses qu'il avait ramassées, il pleura comme un enfant.

Théodora avait reçu de la nature, en naissant, une toute petite part de cœur. Ce jour-là, elle se trouva diminuée des trois quarts.

A la fin de la semaine, le vieil Harassim, pleurant de joie, accordait à Bartholomé le droit de courtiser sa fille.

Aussitôt les moissons terminées, la noce eut lieu sans retard.

III.

Bartholomé fut ordonné prêtre à Lemberg tout de suite après son mariage, et ce fut au commencement de janvier seulement que lui et sa jeune épouse arrivèrent à la cure de Seredni-Horb, obtenue grâce à la protection de M. Ladislas Litewski, propriétaire de ce domaine.

Un chasse-neige n'avait cessé d'envelopper de sa poussière fine et glacée le vieux traîneau carré, peint en noir, où Théodora, revêtue de sa fourrure de renards jaunes, se tenait blottie à côté de son mari. Les malheureux supportaient avec de vives

souffrances la violence de ces rafales cruelles qui les harcelaient, les meurtrissaient, pénétraient jusqu'à leur moelle, mordillant leurs oreilles, cinglant leurs faces bleuies, engourdissant leurs membres, raidissant leurs doigts endoloris, et laissant sur leurs visages, comme une trace de brûlure, l'impression d'un coup de fouet sanglant.

Tout était blanc aux alentours, la route avait disparu complètement, et le paysan qui conduisait, recommandant son âme à Dieu et à la Sainte Vierge, laissait flotter les guides sur le cou du cheval, se rapportant à l'instinct de la bête pour gagner le village le plus proche. Il était minuit passé quand le traîneau atteignit enfin la petite maison basse du presbytère. Aucune clarté ne s'apercevait du dehors, et les fenêtres noires apparaissaient encore plus sombres sous cette neige blafarde.

Évidemment le prêtre n'était pas attendu. Le paysan descendit de son siège, heurta à la porte, elle resta sourde. Il fallut courir chez le sacristain.

Celui-ci se montra enfin, tout enveloppé de sa longue peau de mouton, titubant dans la neige comme un homme ivre ou mal éveillé. Il bégaya des paroles confuses, salua jusqu'à terre, puis enfin tira de sa ceinture une grosse clé rouillée, l'introduisit dans la serrure, et fit crier les gonds de la porte. Une odeur fade d'humidité prit les voyageurs à la gorge.

Théodora, chancelante de fatigue et de froid, s'appuya à la muraille.

— Quoi! on n'avait pas même fait de feu?

Et sous sa main elle sentait une eau glacée qui suintait le long des crevasses du plâtre, dévoré de salpêtre. Elle fut prise alors d'un horrible frisson d'angoisse : il y avait à peine douze heures qu'elle avait quitté la chaude habitation paternelle; les joyeux cantiques de Noël résonnaient encore à ses oreilles; et c'était dans cette demeure inhospitalière qu'elle allait désormais passer sa vie entière! Elle sentit son gosier s'étrangler, des larmes lui piquèrent les yeux; mais elle ne proféra pas un mot et s'assit sur un coffre, se contentant de secouer les flocons de neige cristallisés qui formaient de larges sillons dans sa pelisse noire. Le *dyak* (sacristain) s'agenouilla devant le poêle de maçonnerie et fit flamber une poignée de paille sur laquelle il jeta des branches de bois humide; puis il alluma une petite chandelle qu'il ficha sur le rebord du poêle. A la lueur de cette flamme incertaine, Théodora vit l'entassement des meubles envoyés huit jours auparavant, les chaises échafaudées les unes sur les autres, les deux lits démontés, les ustensiles de cuisine frôlant, dans une promiscuité révoltante, le canapé de reps jaunâtre, à clous de porcelaine, acheté si avan-

tageusement dans une vente à Lemberg. Malgré son abattement, Théodora eut encore la force de soulever les malencontreux objets pour les rejeter au loin avec colère; puis elle regarda son mari, qui rentrait paisiblement de l'écurie, où il était allé installer les chevaux. Certes, Bartholomé ne s'attendait guère à une pareille réception, et pourtant son visage ne trahissait pas le moindre mécontentement. Théodora espérait le voir s'emporter, faire une scène, maltraiter quelqu'un; il est telle circonstance où, tout prêtre que l'on est, on n'en est pas moins homme; mais rien, pas un cri, pas un blasphème; son visage exprimait au contraire une douce béatitude; la jeune femme crut même y voir poindre un sourire. Il s'approcha du dyak, toujours accroupi devant le poêle, et se contenta de lui frapper sur l'épaule avec bienveillance :

— Eh bien! tu ne nous attendais pas ce soir, mon garçon? Allons; c'est une petite contrariété que nous offrirons au Seigneur. Nous en serons quittes pour coucher par terre, voilà tout.

— C'est un homme faible,.. gémissait-elle intérieurement,.. il va se laisser marcher sur la tête par ces butors de paysans... Je suis bien tombée!.. La belle affaire qu'il ait les épaules larges et porte la tête si haut, si c'est pour plier d'autant plus bas devant eux!..

Alors elle fit un retour en arrière, elle revit la première soirée où Bartholomé était apparu dans la maison de ses parens, cette soirée brûlante où, folâtrant au bout du verger avec Stefan, elle s'enfuyait rieuse, tandis qu'il la poursuivait en lui jetant des brassées d'herbe fauchée, et elle se rappelait encore l'impression de fraîcheur et de plaisir qu'elle éprouvait à recevoir dans le cou et sur les joues ces mille brindilles de gazon. Puis, soudain, au moment où son jeune amoureux l'avait presque saisie dans ses bras, on l'avait rappelée; mais elle s'obstinait à rester dans le verger, elle ne voulait pas venir; c'était comme un pressentiment. Pourtant cela ne l'avait pas empêchée le lendemain de laisser partir Stefan sans pitié. A présent, au milieu de ces déceptions amères, elle songeait à ce garçon qui l'aimait si profondément, et elle éprouvait un regret...

Le dyak, lui aussi, avait jeté sur son nouveau maître un regard oblique, plein d'un étonnement indicible. Une pareille mansuétude, alors qu'il se sentait en faute, le déroutait; il eût préféré une grosse bourrade. Abandonnant le feu qui crépitait avec un ronflement sonore, il vint en rampant se prosterner aux pieds du prêtre et baisa onctueusement sa robe.

— Le révérend est un saint, dit-il.

C'était un garçon imberbe, aux longs cheveux plats et graisseux; son teint huileux, sa bouche béante, ses joues creuses faisaient ressortir davantage des pommettes énormes, et ses petits

yeux imperceptibles lui donnaient une physionomie bestiale et repoussante.

— Comment te nommes-tu? demanda Bartholomé.

— Petro Brzytko.

— Es-tu marié?

Petro grimaça un horrible sourire; puis, faisant briller ses petites prunelles jaunes :

— Ce n'est pas l'envie qui manque à Petro, dit-il en tortillant ses larges mains et en regardant en dessous Théodora.

— Pourrais-tu au moins nous fournir, à cette heure, une fille quelconque du village pour nous servir?

Le dyak fit claquer sa langue, et eut un sourire plus grimaçant que le premier.

— Petro va en amener une tout de suite, oh! une fameuse,.. et solide et brave!.. C'est Yaga, la fille du maître d'école Jan. Ah! elle fait bien la besogne, celle-là; elle a été au château quand la vieille comtesse vivait; elle sait se tourner dans un salon, cirer, frotter, cuire le pain!..

— Eh! va donc la chercher, et pas tant de contes! s'écria Théodora exaspérée.

Petro, un peu confus, se glissa vers l'entrée en s'aplatissant presque contre la muraille; mais, une seconde après, la porte se rouvrit de nouveau, et sa tête se montra dans l'embrasure :

— Et puis, bégaya-t-il,.. c'est... c'est ma fiancée...

Cette fois, Théodora, hors d'elle, s'élança vers la porte et la repoussa avec violence. Elle était cramoisie et ne se contenait plus.

— C'est indigne!.. c'est infâme!.. Ah! que je suis malheureuse, s'écria-t-elle. Mais c'est une brute, ce garçon!.. Peut-on avoir l'impudence de vous traiter de la sorte!... d'abuser ainsi de votre bonté!.. Une pareille réception!..

Et elle montrait les meubles entassés.

— Mais il faut croire que cela vous convient, à vous, ajouta-t-elle aigrement en regardant son mari, car vous l'encouragez, cet homme... Ah! si ma pauvre maman me voyait en ce moment!..

Et, sur cette évocation, Théodora, ne pouvant plus contenir les sanglots qu'elle refoulait depuis si longtemps, donna un libre cours à son chagrin, et un amer flot de larmes alla rejoindre le ruisseau de neige fondue qui commençait à couler lentement de la pelisse, sous la douce chaleur du feu.

Bartholomé, dont la haute stature atteignait presque le plafond bas de la chambrette, regardait tranquillement son épouse; quand il jugea la première bourrasque passée, il dit d'une voix très calme :

— Vous allez vous rendre malade, Dosia, et votre maman n'est plus là pour vous soigner. Je n'aime pas toutes ces grimaces; tout

cela est maladif,.. et vos parens m'ont assuré que vous étiez saine et bien portante. Je n'ai pas l'habitude d'expliquer mes affaires aux autres; si je le fais aujourd'hui, c'est par exception. Oui, je suis tout aussi désappointé que vous de ce qui arrive, mais je sais me contraindre; avant tout, je tiens à ce que la première impression soit bonne sur les paysans. Pensez-vous à l'effet que produira cette aventure, contée demain au village? « Le révérend est arrivé dans une maison glacée, abandonnée; ceux qui avaient reçu des ordres les ont négligés, et lui n'a pas proféré une plainte, n'a pas murmuré! Quelle différence avec son prédécesseur!.. » Une fois cette première impression produite, elle ne se déracinera pas facilement; on pourra rudoyer, maltraiter les paysans, les faire plier à son gré, ils diront toujours comme le dyak tout à l'heure : « Le maître est un saint. »

Puis, échauffé par sa propre éloquence, Bartholomé arpenta la chambre en indiquant d'un geste les bois de lit qui montraient leur vide béant, et il déclama d'un ton emphatique : « Les renards ont leur tanière, les oiseaux du ciel ont leur nid, mais le fils de l'homme n'a pas où reposer la tête. »

Et, très satisfait de ses débuts, le nouveau prêtre se frotta les mains : « Allons! mon père serait content; en voilà de la souplesse,.. de la diplomatie,.. ou je ne m'y connais pas!.. »

Théodora, très désorientée, l'observait avec terreur et constatait amèrement qu'elle avait trouvé son maître.

IV.

Yaga Soloma, fille du maître d'école de Seredni-Horb, et fiancée de Petro le dyak, était une belle paysanne, souple comme un roseau, fraîche comme une mûre sauvage, ayant toujours aux lèvres un rire ou une chanson.

— C'est vrai que c'est un trésor, s'avouait tout bas Théodora, une semaine plus tard, en voyant la jeune fille frotter avec ardeur le parquet raboteux de la cure, qui reluisait, bon gré mal gré, sous son pied agile. Ah! si elle n'était pas promise à cet imbécile de Petro, comme je l'engagerais à l'année ici; elle abattrait l'ouvrage de deux servantes. — Et tu aimes ton fiancé, Yaga? demanda curieusement la révérende.

Yaga fit une moue et rougit :

— Pas absolument, dit-elle.

— Alors pourquoi l'épouses-tu?

— Mon père m'a assez battue pour ça! Il est riche... et nous avons des dettes.

— Tu pourrais bien en trouver un autre?

— Hé !.. madame la bienfaitrice, c'est trop tard à présent,.. le compte est déjà de neuf florins !

— Quel compte ?

— Hé !.. mais le compte de l'eau-de-vie donc qu'il a donnée aux fiançailles, et puis les jours de travail qu'il a perdus pour me courtiser. Si je le refuse à présent, il apportera la note à mon père, et nous ne pourrions la payer.

— Veux-tu entrer à mon service, Yaga, je te donnerai douze florins d'argent par année et ta nourriture ?..

Un éclair brilla dans les yeux de la jeune fille. Comme proposition financière, c'était bien maigre ; mais échapper à Petro, gagner une année, quelle perspective inespérée... Tant de choses se font et se défont en l'espace de douze mois !

— Oh ! oui, prenez-moi, prenez-moi, bienfaitrice ;.. et elle s'accrochait aux genoux de sa maîtresse.. Je vous en conjure !

— Mais que dira ton père ?

— Il n'osera rien dire à la révérende.

— Et ta mère ?

— Elle n'aime pas Petro.

— Mais lui, ton fiancé ?..

Elle fit une petite mine dédaigneuse :

— Oh ! je ne m'inquiète pas de ce qu'il pense, lui,.. tant pis,.. qu'il attende !..

Théodora alla à un coffre, en tira un florin d'argent et le mit dans la main de Yaga :

— Voici l'à-compte, à partir d'aujourd'hui, tu es à mon service ; et puis... écoute, — elle sentait le besoin d'être magnanime, — tu peux dire à ton père que tu auras ta part des pains d'offrande et de la toile des enterremens.

Elle n'ajoutait pas que pains et toile séjournaient plusieurs heures sur le cercueil des trépassés ; mais Yaga le savait bien.

Théodora pouvait enfin parcourir avec fierté ses appartemens. Dans sa chambre à coucher, les deux lits étroits disparaissaient sous les énormes piles d'oreillers dont le trousseau de la jeune femme avait si ostensiblement fait mention. A la muraille, de petits tapis étaient suspendus pour garantir les lits de l'humidité. Ces tapisseries, monstrueux produits des manufactures allemandes, représentaient des sujets à sensation : sur l'une, un tigre en fureur, la gueule ensanglantée, dévorait un cerf pantelant ; sur l'autre, un Othello, qui roulait des yeux blancs, posait la main sur l'épaule d'une Desdémona, si frêle qu'elle paraissait près d'expirer. Les petites fenêtres de la chambre, dépourvues de rideaux, montraient un vaste horizon de neige. L'autre pièce, qui prenait la pompeuse dénomination de salon, possédait le fameux canapé de reps jau-

nâtre, à clous de porcelaine, acheté si avantageusement à Lemberg. Six chaises entouraient solennellement une table de noyer, et sur les murailles peintes à la chaux s'étalaient les images violemment enluminées des patrons de la Ruthénie.

Le domaine de Yaga, c'était la cuisine : une cuisine chaude, basse, enfumée, au sol foulé d'argile, où les chiens, les poules, voire même les petits cochons, avaient leurs quartiers d'hiver. Sur un grand coffre, qui renfermait les farines et les gruaux, la jeune fille jetait le soir une paillasse et s'y couchait toute vêtue.

En sortant de cette pièce, on pénétrait, par un petit conduit froid, obscur, dans un vaste garde-manger. Dans toute habitation slave, le *spizarny* est l'endroit le plus important. C'est l'orgueil de la ménagère; et Théodora, bien que toute nouvelle mariée, eût pu tenir tête à la matrone la mieux approvisionnée du district; aussi, avec quelle satisfaction franchissait-elle le seuil de ce sanctuaire, et comme secrètement elle se sentait payée avec usure de sa première déconvenue! C'est que le lendemain et les jours suivans, toutes les femmes du village et des environs n'avaient cessé d'assaillir sa demeure, pour apporter à leur « bienfaitrice » un cadeau de bienvenue; et au fond du garde-manger soigneusement clos, on apercevait dans un demi-jour, jambons fumés ou en saumure, couennes brunies de lard, boudins rebondis de gruau, sacs débordant de maïs doré et de noir sarrasin, barattes de fromage salé, mottes de beurre, et jusqu'à des piles énormes de pain de seigle, des écheveaux de lin soyeux, des chapelets de champignons séchés, etc. Par quels prodiges d'abnégation et de sacrifice les misérables paysans étaient-ils arrivés à enrichir ainsi leur pasteur à cette époque terrible de l'année? Il faut être du pays pour le savoir; et seule, Théodora, endurcie par son éducation mercenaire de fille de prêtre, pouvait envisager sans en avoir le cœur serré et les yeux obscurcis de larmes, ce riche superflu qui avait dû coûter tant de jours de privations à ces malheureux.

— J'ai engagé Yaga à l'année, avait dit Théodora à son mari en lui servant à souper ce soir-là.

— Mais ne devait-elle pas se marier dans cinq dimanches? demanda le prêtre en se renfrognant?

— Eh bien! Petro en sera quitte pour en attendre cinquante-deux, voilà tout, fit la jeune femme avec un sourire ironique.

— Et connaît-il cet arrangement, lui;.. je veux dire, a-t-il consenti?

— Yaga n'est pas encore sa femme pour lui demander la permission, répondit Théodora d'un ton provocant; elle est contente, le père et la mère aussi; qu'y a-t-il à redire?..

Le révérend, qui n'avait pas cessé de manger et paraissait uniquement occupé de sa choucroute au lard, déposa soudain sa fourchette et son couteau, releva la tête, et regarda la jeune femme entre les yeux :

— Tout cela me déplaît énormément, Théodora, entendez-vous? énormément! Je vous défends de vous mêler des affaires de la paroisse.

— Mais je me mêle de mon ménage, moi !

— Non, non; je dis bien de la paroisse. Mon dyak fait partie intégrante de mon église, de ma fabrique et de mon presbytère; il m'est indispensable, et mon intérêt exige que je sois non-seulement en bons rapports avec lui, mais que je le ménage. C'est un homme qui peut m'être un jour d'une grande utilité, j'ai des vues sur lui; mais il vous déplaît,.. alors... guerre impitoyable! Eh bien! je vous préviens que rien de ce que vous avez machiné ne se fera, si cela déplaît à mon sacristain.

Pendant cette altercation, Petro entrait de son côté à la cuisine. Il était suivi d'une jeune fille.

— Bonsoir, Yaga. Eh bien! es-tu toujours contente? demanda-t-il en grimaçant son plus beau sourire. Vois-tu, j'ai amené la Marina pour te remplacer, car,.. — et il bredouilla un peu, — tu devras bientôt quitter d'ici pour faire tes préparatifs,.. tu sais bien,.. pour la noce,.. enfin...

— Ce n'est pas la peine, Petro, dit tranquillement la jeune fille; je me trouve si bien ici que je me suis engagée à l'année... Et se tournant vers la paysanne.—Tu peux t'en aller, Marina. Assieds-toi, Petro.

Le dyak était devenu blanc de colère.

— Tonnerre de Dieu!.. Tu n'as pas fait ça, folle?..

— Et pourquoi pas? je suis libre peut-être? Tu as déjà attendu six mois, tu en attendras bien douze. Je ne suis pas si pressée. Je gagnerai de l'argent... Je m'achèterai des coraux, un tablier pour les fêtes, un fichu rouge, un jupon ; je ne veux pas entrer chez toi comme une pauvresse.

Petro avait souri. Ces mots : argent, coraux; cette perspective d'avoir Yaga à deux pas de lui et pour ainsi dire sous la main, tout cela faisait tomber tout doucement sa colère, et puis ne fallait-il pas complaire au maître?.. Qui sait si un beau cadeau de noce ne couronnerait pas cette année de sacrifice!

Comme il ne parlait pas, la jeune fille crut qu'il boudait; la cuisine était à peine éclairée par un mince lumignon.

— Si tu es fâché, dit-elle, va te plaindre à la bienfaitrice et rends-lui son florin d'argent.

— Mais je ne suis plus fâché, ma petite Yaga dorée, dit-il en essayant de prendre une main de la jeune fille. Petro est content; tu sais bien que je fais toujours tout ce que tu veux?

— Alors, si c'est comme ça, détale et laisse-moi faire ma besogne, car je suis pressée, dit Yaga, si joyeuse qu'il lui semblait qu'un poids était tombé de dessus son cœur; et elle poussa son amoureux dehors, malgré la neige qui tombait serrée et le vent qui sifflait dans les vieux tilleuls du rucher.

Cette nuit-là, Théodora, en se glissant entre ses draps, sous la terrible égide du More de Venise, dit à son mari d'une voix éteinte:

— Bartosz,.. Petro est content.

Mais, quoique Bartholomé eût parfaitement entendu, il ne répondit pas, et se retourna avec un ronflement vers le tigre furieux, qui continuait dans l'obscurité sa sinistre besogne.

V.

Au bout de quelques semaines, le nouveau pasteur avait réellement pris possession, non-seulement de sa cure, mais de l'esprit de ses paroissiens. S'il n'avait pas encore essayé de faire de la propagande schismatique directe, au moins une personne clairvoyante eût pu deviner, à mille menus détails, qu'il préparait adroitement le terrain. Ainsi, dès l'abord, son premier soin avait-il été d'imiter les popes russes, en portant les cheveux longs et en laissant croître sa barbe sous le menton, de façon à la dissimuler imparfaitement, et, de la sorte, habituer insensiblement l'œil du paysan à un extérieur barbu et moscovite.

Les registres de la paroisse avaient bien vite convaincu Bartholomé de l'excellence de sa cure, car, outre le revenu fixe attaché à l'église, chaque événement de la vie remplissait encore sa bourse ou son garde-manger. Tout au lendemain de son installation, il s'était retiré avec son bedeau dans l'izba du presbytère, et, de sa voix métallique, il avait supputé le nombre de mariages ou d'enterremens qu'il pouvait espérer, bon an mal an, sur une population de trois cents âmes.

Petro, tout fier de la confiance que lui accordait son maître, complétait les détails, donnait des renseignemens sur telle famille de paysans, expliquait les coutumes du pays, qui varient un peu de district à district : ainsi, le jour du vendredi saint, on étendait au milieu de l'église le drap mortuaire avec sa croix blanche, et toutes les femmes du village venaient déposer dessus de larges miches de seigle et des petits pains blancs. Après l'office, le dyak enlevait le poêle par les quatre coins et le portait à la cure, où l'offrande devenait l'apanage des servantes... et des pourceaux.

Il disait aussi que la confession ne se payait pas avec des kreutzers, mais avec des œufs, que les pénitens mettaient dans une corbeille placée aux pieds du prêtre.

Les enterremens rapportaient encore un bon revenu : 5 florins au curé, 1 fr. 50 au bedeau, 40 kreutzers au sonneur.

En outre, c'est au pasteur que revenaient de droit les morceaux de toile dont le paysan était obligé de recouvrir la bière et les trois pains qu'il devait déposer par-dessus.

Théodora, que cette conversation intéressait vivement, et qui allait et venait dans la chambre, tendant curieusement les oreilles, avait tout de suite réclamé pour elle ces morceaux de toile, se proposant de les revendre trois fois leur valeur aux paysannes, ainsi qu'elle l'avait vu pratiquer à sa mère.

— Que la bienfaitrice prenne garde, disait Petro avec son sourire gras, ça donne quelquefois des maladies, ces toiles-là !

C'est qu'il circulait mainte lugubre histoire sur ces linges funèbres, qui, ayant séjourné vingt-quatre heures sur le cercueil d'un cholérique ou d'un enfant mort de la diphtérie, avaient plus d'une fois communiqué le terrible mal à ceux qui les avaient employés. Mais la jeune femme, très souriante, protestait :

— Oh !.. ce n'était pas pour elle... Dieu garde !.. elle n'y toucherait même pas !

Bartholomé s'enquérait des noces... Y en aurait-il beaucoup à Pâques ?

Chaque mariage était une aubaine. Le prix variait d'après la fantaisie du prêtre et la richesse des contractans, sans compter l'oie obligatoire et les quinze journées de travail que les jeunes époux s'engageaient à faire chacun après la noce. Les baptêmes et les relevailles étaient encore des chances de revenus assurées.

Lorsque Bartholomé fut bien au courant de la situation, il commença ses visites. Tous les jours, il parcourait le pays en traîneau, s'arrêtant dans les cabanes riches, se faisant héberger, s'insinuant dans les familles, s'intéressant aux affaires. Après son départ, les paysans se regardaient, partagés entre la défiance naturelle à leur classe et la reconnaissance pour l'honneur qu'on leur faisait.

— Que vous en semble, compère ? disait l'un.

— Hé !.. m'est avis qu'il veut le bien de la paroisse ; ça ne paraît pas être un méchant homme !

— Qui vivra saura ; il me fait l'effet d'un malin, ce révérend ; je crois bien qu'il ferait un fouet avec du sable... Mais si c'est pour le profit du village !..

Les femmes étaient moins sceptiques.

— Oh ! pour un brave homme, c'est un brave homme, disait

l'une; quand je lui ai apporté un canard,.. vous savez bien, celui que le chien avait estropié!.. eh bien! il m'a tout de suite demandé si j'étais mariée, et combien j'avais d'enfans, et si mon homme gagnait bien sa vie.

— Eh! Marina, m'a-t-il dit, tu peux m'envoyer ta petite fille le soir apprendre le catéchisme, « à la cheminée; » elle épluchera du duvet pour faire de beaux oreillers à madame la révérende. Mais elle,.. la révérende, c'est autre chose! Toute jeune qu'elle est, je crois bien qu'elle vendrait son âme pour un kreutzer troué, et avec ça qu'elle n'est pas commode, comme dit Petro.

Le seigneur polonais du « dwor, » M. Ladislas Litewski, célibataire d'environ trente-cinq ans, était, lui aussi, enchanté du nouveau pasteur.

— Enfin, se disait-il après la première visite de son protégé, j'ai découvert une perle, un garçon jeune, énergique, qui épousera ardemment les intérêts des paysans, les défendra de la rapacité des juifs, éclairera leur intelligence! Tous les plans qu'il m'a exposés sont exempts d'intérêt personnel; il s'efface pour ses ouailles!.. Et l'honnête gentilhomme clignait béatement des yeux, en songeant entre quelles dignes mains il pourrait désormais remettre le sort de ces paysans, que sa défunte mère lui avait recommandés à son lit de mort.

— Je dois convenir, Michel, disait-il un matin à son valet de chambre qui le rasait, que ce nouveau prêtre me revient tout à fait; avec lui au moins je pourrai sans inquiétude m'absenter pour quelques mois.

M. Litewski avait un faible pour les fugues à l'étranger.

Le vieux serviteur eut un froncement de sourcils; il venait justement de faire la réflexion que ce prêtre ne lui revenait pas du tout.

— Bartholomé Fédorowicz? dit-il; il m'a tout l'air de savonner les yeux de Votre Honneur pour l'empêcher de mieux voir; il ne sera pas meilleur que les autres, c'est certain; Dieu veuille qu'il ne soit pas pire! Après tout, un pope est toujours un pope.

— Michel!.. s'écria le maître, — et son visage devint rouge sous la mousse qui le barbouillait, — je te défends d'appeler « pope » un prêtre catholique romain!

— Catholique romain? murmura en goguenardant le vieillard, qui était des environs de Cracovie, et, par conséquent, professait un profond mépris pour les uniates ruthènes, — catholique romain!.. Il a cependant bien la mine de ces popes moscovites que j'ai vus de l'autre côté de la frontière, avec ses longs cheveux et son petit morceau de barbe qu'il cache sous son col; et le proverbe dit: « Gueule de loup et œil de pope, » tout ce qu'ils voient, c'est pour l'avaler!.. Et puis... il est marié;.. on a beau dire, et ça n'est pas

chrétien, un prêtre marié! Notre saint-père le pape ne peut pas approuver ça!..

— Eh bien! c'est ce qui te trompe, et tu rabâches à tort et à travers. Si tu étais plus instruit, tu saurais qu'il y a plus de deux cents ans que le pape Clément VIII a donné aux prêtres uniates la permission de se marier : ils seraient bien bêtes de ne pas en profiter!

— Tout ça, c'est bien possible, je ne suis pas si savant; mais j'ai toujours vu que, pour les paysans, il valait mieux être dirigés par le propriétaire que de tomber entre les mains de ces gens-là. C'est comme si dans un ménage l'homme relâchait les rênes; là où le cotillon dispose, la tête fait des sottises.

— Pour le coup, c'est trop fort, Michel, et tu finiras par me faire perdre patience. Dieu merci, jusqu'à présent, j'ai su me conduire sans écouter tes conseils; tu deviens d'une insolence intolérable, et avec ton caractère grincheux, tu ne pourras bientôt plus supporter personne. Donne-moi la paix; mais surtout je te défends bien d'aller tenir de pareils discours à l'office, pour y tourner la tête des gens... Tu m'entends?

M. Litewski aimait à croire les choses qui lui faisaient plaisir.

Michel sortit en maugréant; il sentait bien, avec son flair subtil de campagnard, que ce prêtre à la face si obséquieuse, à la démarche si humble, était loin d'être un futur protecteur des paysans, qu'il avait au contraire des appétits de loup vorace, et devait cacher dans le fond de son âme non-seulement de l'aversion pour les faibles, mais une haine encore plus forte pour les riches et les puissans.

Il ne se trompait pas.

En effet, le luxe provocant du seigneur, étalant à deux pas du chétif presbytère l'opulence d'une maison remplie de serviteurs, exaspérait Bartholomé. Ces vastes écuries où piaffaient des centaines de chevaux, ces champs, ces prairies, ces forêts s'étendant à perte de vue, tout cela mettait journellement sa patience et son humilité à une rude épreuve; aussi s'était-il demandé mainte fois de quelle façon il pourrait amoindrir, ne fût-ce qu'en partie, cette force qui l'étouffait.

Après mûre réflexion, il crut avoir trouvé. Il existe en Galicie, de temps immémorial, un vieux privilège nommé « propinacya (1), » qui autorise les propriétaires à affermer à un ou à plusieurs cabaretiers la vente des spiritueux sur leurs domaines. Or, dans le village de Seredni-Horb et ses dépendances, les trois karczma ou cabarets appartenaient à M. Litewski; ils étaient tenus par des familles de juifs, qui s'y succédaient de père en fils; et ils lui rappor-

(1) La diète de Galicie s'est occupée activement de l'annulation de ce privilège, qui s'éteindra dans une vingtaine d'années environ.

taient net chacun de six à sept cents florins par an. C'étaient ces revenus qui exaspéraient Bartholomé, et qu'il avait pris à tâche de diminuer. En conséquence, il s'était résolu à imiter quelques-uns de ses confrères, qui, soit jalousie analogue, soit réelle philanthropie, avaient institué dans les villages des sociétés d e tempérance. Ces réformes, en général, taquinaient beaucoup les propriétaires, dont les rentes s'amoindrissaient de cette façon; car, du moment que les paysans ne buvaient plus, les cabaretiers devenaient récalcitrans et refusaient de payer leur redevance. C'était une source infinie de misère et de mécomptes de part et d'autre. C'est à ce moment-là de ses réflexions que Bartholomé avait senti naître soudain en son cœur une juste indignation contre le vice de l'ivrognerie et contre tous ceux qui, d'une manière directe ou indirecte, contribuaient à l'encourager.

L'ivrognerie était la perdition du paysan. Comment extirper cette plaie,.. ce venin?.. Eh bien! lui, Bartholomé, l'humble prêtre, se mettrait au service de cette œuvre de régénération, il y consacrerait sa vie,.. son éloquence,.. tous les moyens en son pouvoir.

Cette idée se mit bientôt à le hanter jour et nuit;.. il n'ignorait pas que M. Ladislas, malgré ses nombreux biens territoriaux, était souvent à court d'argent liquide, et que les revenus nets de ses trois karczma lui étaient nécessaires. Ce fut donc avec une joie raffinée que le madré pasteur jouit d'avance de la fureur des israélites voyant chaque jour diminuer leur clientèle, et de l'ennui mal déguisé du maître se heurtant, d'une part, à une question humanitaire, et forcé, d'une autre, d'indemniser les cabaretiers mécontens, qui menaceraient de tout abandonner.

V.

La petite église aux bardeaux de sapin, recouverts d'une épaisse couche de neige, s'emplissait chaque dimanche de nombreux fidèles, malgré le froid rigoureux et les routes impraticables. Bartholomé avait bien remarqué l'impression que produisaient sur son naïf auditoire ses phrases ronflantes, son style redondant, et ses gestes emphatiques. Aussi, lorsque sa bouche mielleuse articulait les mots « pasteur, brebis, » le cœur attendri des paysans tressaillait de reconnaissance; ils croyaient, dans leur candeur, que le révérend était un nouveau Messie descendu à point sur Seredni-Horb pour compatir à toutes leurs misères et les porter généreusement sur ses propres épaules.

— Il n'épargne pas ses peines, au moins, celui-là! disaient-ils; ce n'est pas comme l'autre, qui était toujours pressé : « Mes très chers frères, vous avez froid et moi aussi; rentrons chacun chez

nous... Ainsi soit-il! » Ou bien : « Mes très chers frères, travailler c'est prier; le temps est à l'orage, ne vaudrait-il pas mieux aller rechercher le blé qui pourrit sur les champs? Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. *Amen!* »

Ce dimanche-là, l'église regorgeait de fidèles. Bartholomé, dont les traits dénotaient plus d'inspiration encore que de coutume, s'était avancé au-delà des portes saintes, dont les grilles dorées lui faisaient un nimbe. A sa gauche, Petro, debout, guettait d'un œil de lynx le plateau où les paysannes venaient à la file déposer leur offrande. Elles procédaient d'une façon étrange, plaçant, qui une pièce de dix, qui une pièce de quatre kreutzers, et reprenant trois, quatre, cinq kreutzers, selon leurs moyens ou leur générosité. Cette manipulation exigeait la secrète surveillance du bedeau, qui était en outre chargé d'éteindre et de rallumer les cierges chaque fois que le rite l'ordonnait.

Bartholomé, le sang aux pommettes, les yeux étincelans, sa large carrure drapée magistralement dans sa dalmatique violette, attendait qu'un calme profond se fût établi. Il commença enfin, et l'on eût pu entendre une mouche voler :

« Le démon de l'ivrognerie, s'écria-t-il d'une voix tonnante, s'était abattu sur le village de Seredni-Horb, et journellement il accomplissait son œuvre de destruction : il s'infiltrait comme un poison brûlant dans les veines de ses malheureuses victimes! Déjà l'âme de la plupart était vouée aux peines du dam, mais bientôt ce serait leur enveloppe terrestre, leur corps misérable qui serait consumé par le liquide empoisonné, et l'on verrait ce qui s'était passé au village de Kaminia : des malheureux si dévorés d'alcool que leur haleine s'enflammait à l'approche du feu, et que, sur leur chair maudite, couraient des flammes bleuâtres qui les avaient bientôt consumés tout entiers dans des douleurs impossibles à décrire. Mais qu'est-ce que le feu de la terre auprès du feu éternel de l'enfer, mille fois plus horrible encore? » Et, en prononçant ces paroles, le révérend indiquait de son bras démesuré un singulier tableau accroché aux parois du petit temple. L'on y apercevait les âmes flamboyantes des pécheurs, placées dans de petits traîneaux volans, qui descendaient périlleusement vers le lieu de damnation, où de rouges diablotins, armés d'énormes fourches, les happaient au passage pour les lancer dans le feu éternel. « Le feu avant, le feu après, le feu éternellement, voilà votre avenir!.. »

Une sueur froide perlait au front des auditeurs; on entendait des soupirs, des éjaculations douloureuses : « Oye! doux Jésus!.. Seigneur! venez à notre aide!.. *Matko Boska!* (Mère de Dieu), ayez pitié de nous!.. »

Brusquement alors, Bartholomé arriva à l'exposition de son plan :

sa société de tempérance. Il en démontra l'utilité, les bienfaits, et puis, sans transition, ajouta que ceux qui voudraient faire serment de ne pas boire une goutte d'eau-de-vie pendant une année pouvaient passer dans la sacristie pour signer.

Dix hommes et neuf femmes, d'un seul élan, demandèrent à jurer.

Le succès dépassant l'attente du prêtre, il s'en effraya presque, et furtivement il coula un regard oblique vers le banc du château, dans la crainte d'y voir surgir le maître, mais il n'y avait là qu'un vieillard enveloppé d'ombre. Était-ce Michel? Bartholomé se signa intérieurement.

En sortant de l'église par la petite porte de la sacristie, il se butta à Théodora, tout effarée, qui le cherchait.

— Dieu de miséricorde! geignait-elle,.. que va-t-on dire au château?

Bartholomé jeta sur sa larmoyante moitié un regard de méprisante colère qui la fit rentrer sous terre.

— Paix! femme, dit-il; retournez à la cure et dites à Harassim d'atteler le traîneau noir.

Interdite, Théodora refoula le déluge de paroles qui lui montaient aux lèvres, et, suivie de Yaga, elle passa silencieuse entre les rangs serrés de paysans qui s'échelonnaient tout le long du cimetière.

Un hardi gars, qui avait terminé récemment son service militaire, car il portait encore sur l'oreille la czapka de drap rouge, s'était hissé sur un talus pour regarder les deux femmes.

— Dites donc, les vieux, là-bas!.. quelle est cette jolie fille qui trotte derrière la popadia?

Le terme de « popadia » est considéré comme très irrévérencieux par les uniates. Quelques paysans hochèrent la tête en signe de mécontentement.

— Tâche de retenir ta langue, Ilko, tu n'es plus au régiment... C'est la Yaga, la servante du prêtre, la fiancée du sacristain...

— Sang de chien! fit le jeune homme de façon à être entendu, comment cette alouette a-t-elle choisi un si vilain hibou?

Yaga releva la tête et rougit sous l'insulte.

— Salut! ma petite chouette, fit le militaire en lui lançant du bout des doigts un baiser provocant.

Et tous les garçons qui l'entouraient partirent d'un gros rire.

Yaga, pâle de colère, s'éloigna sans répondre.

VI.

Bartholomé s'était décidé à attaquer le taureau par les cornes. Sa nature l'y poussait, du reste. Il se rendit donc en personne au château, afin d'y provoquer une explication. La première personne qu'il aperçut en descendant de traîneau fut Michel, qui, debout sur le perron, l'examinait d'un regard moqueur. Il débarrassa néanmoins le prêtre de sa fourrure et l'introduisit, non pas au salon, comme Bartholomé s'y attendait, mais dans la « kancelaria, » sorte de bureau où le propriétaire traite ordinairement tout ce qui touche à l'économie du domaine. La chambre était vaste, un peu nue, mais bien chauffée, et sur les murailles des grappes de maïs, des couronnes de froment, et dans les coins des gerbes de seigle empoussiérées, rappelaient les fêtes de moisson de l'été dernier.

Bartholomé prit un siège et s'assit. Un quart d'heure se passa, une demi-heure, une heure. M. Litewski ne se montrait pas; le prêtre, impatienté, commençait à croire que ce satané domestique, voulant lui jouer un tour, ne l'avait pas annoncé. Plusieurs fois, depuis qu'il attendait, un joyeux bruit de grelots, suivi d'exclamations de bienvenue, l'avait averti de l'arrivée de visiteurs plus favorisés que lui. On les introduisait au salon, ceux-là! Bartholomé étouffait de rage, mais à qui se plaindre? Appeler ce Michel, subir l'insolence de son regard?.. Jamais!

Le jour tombait tout à fait; seule la blanche réverbération de la neige envoyait par les trois larges fenêtres quelque clarté dans la pièce.

Soudain, un fracas de portes qui s'ouvraient et se refermaient, une vive lumière dans la chambre, et le maître parut, suivi d'un Kozak portant une lampe. Il alla au prêtre la main tendue, un bon sourire sous ses fines moustaches et dans ses yeux francs, et lui tapa familièrement sur l'épaule :

— Eh bien! mon petit révérend, nous avons fait un fameux sermon, ce matin!.. Un nouveau Skarga (1) s'est révélé dans nos campagnes!.. A la bonne heure, c'est très bien, cela!.. J'aime à voir l'enthousiasme, la chaleur mis au service des idées généreuses! Mais c'est une vraie œuvre humanitaire que vous avez entreprise là! J'en suis tout fier pour la paroisse, parole d'honneur! On va parler de nous dans le district!.. Il y a longtemps que je rêvais de signaler notre village par un « haut fait... »

Et le gentilhomme se mit à rire largement.

(1) Fameux prédicateur polonais sous Sigismond III, XVIe siècle.

— Asseyez-vous donc, mon petit bienfaiteur ; je vous tiens debout ! Qu'allez-vous prendre... Un verre de thé avec du rhum,.. du cognac... Ah ! pardon, j'oublie que vous propagez la tempérance !.. Un ennemi acharné de l'alcool... n'est-ce pas ?.. Michel !.. le samovar, du miel, des gâteaux... Ah ! si ma pauvre mère vivait, comme elle serait heureuse !..

— Je crains, bégaya hypocritement Bartholomé, qu'à la longue,.. vos revenus...

— Que cela ne vous inquiète donc pas, mon cher révérend ;.. c'est une vraie bagatelle... Je suis enchanté de faire ce léger sacrifice pour la mémoire de ma mère, et puis, tenez,.. une chose inespérée qui m'arrive, un oncle très éloigné, au royaume (1), mort il y a trois mois environ, et qui m'a laissé un legs important. Vous voyez que je ne suis pas à plaindre !..

Bartholomé se sentait volé ; il esquissa une grimace, qu'il escamota au plus vite sous un sourire ravi. L'entrée de Michel, dont la mine pétillait de malice, acheva de l'exaspérer.

— Il faudra encore, persista-t-il aigrement, indemniser les cabaretiers...

— Ah !.. bien entendu !.. Mon économe réglera cela, tout le monde sera content. On ne peut être philanthrope et grippe-sou tout ensemble, que diable !..

Et l'heureux gentilhomme se campa, très amusé, dans son fauteuil.

— Verse du thé, Michel !.. Sans rhum, sans rhum, maladroit ! le révérend n'en prend pas !.. C'est un saint homme !.. De la crème,.. à la bonne heure !.. Vous me permettrez cependant de ne pas partager vos idées, mon petit curé... J'avoue à ma honte avoir un faible pour l'arak ;.. et puis vous savez, révérend, je n'ai pas été signer ce matin derrière l'autel !.. J'aurais bien voulu voir la tête de ces braves gens ! C'est que c'est de l'héroïsme, entendez-vous cela !.. et ils tiendront leur parole !.. C'est pourtant bien bon un petit verre d'eau-de-vie après un rude travail ; et, par un froid de loup, y renoncer comme ça, stoïquement, sur un beau discours,.. c'est sublime ! Pauvres diables, je les plains... Tu n'es pas allé jurer, toi, Michel, hein, vieux drôle ?

Michel redressa fièrement sa tête grise :

— Je ne suis pas schismatique, moi.

— Uniate,.. uniate, mon bon ; tu confonds toujours.

Les clochettes d'un traîneau annonçaient de nouveaux visiteurs. Bartholomé fit le geste de se lever.

— Un moment, je vous prie, mon cher curé, je voudrais

(1) Pologne russe.

vous parler encore de l'école; il n'est pas tard, mes hôtes attendront bien un instant, nous ne nous mettons à table qu'à sept heures. Cette école que ma mère a fondée, et que je me reproche de n'aller jamais voir, est-elle en voie de prospérité?

— L'école! peuh! fit Bartholomé, distrait par la pensée qu'on le retiendrait peut-être à dîner, — cela lui était bien dû après la déception qu'il avait eue. — Belle chose que tout ça pour eux!.. L'ignorance ne les empêchera pas de bien vivre, et l'instruction ne les empêchera pas de mourir!..

M. Litewski écoutait, un peu étonné, les étranges doctrines de son protégé; mais celui-ci revint bien vite à lui-même et bredouilla :

— Voilà ce que ces nigauds de paysans prétendent, mais moi je tiens pour certain qu'on ne peut rien faire, à cette époque, sans instruction.

— A la bonne heure, à la bonne heure;.. je me disais bien...

Le fait est que Bartholomé non plus ne mettait jamais les pieds dans cette pauvre petite école dont le père de Yaga était le magister. Jan le menuisier, qui cumulait les fonctions d'instructeur public avec celles de menuisier, et indistinctement clouait ses concitoyens entre quatre planches de sapin ou leur dévoilait les mystères de l'alphabet, était un individu d'humeur assez inégale, mais avant tout très indolent et fort amateur de l'eau-de-vie du juif Aaron.

Jan s'était du reste rendu la tâche de magister singulièrement douce; lorsqu'il avait réussi à incruster une demi-douzaine de lettres dans les cerveaux de ses élèves les moins bornés, il leur ordonnait d'enseigner ce qu'ils savaient aux autres enfans, et lui s'en allait tranquillement à son établi de menuiserie. Quand, à son retour, il était mécontent du résultat, il distribuait des taloches à droite et à gauche, et envoyait comme punition les paresseux arracher en plein soleil les mauvaises herbes de son jardin, ce qui lui épargnait encore une fatigue.

Grâce à ce système, le village de Seredni-Horb pouvait rivaliser avec les communes les plus ignorantes du pays.

— Et c'est toujours Jan le menuisier qui instruit les enfans? demanda encore M. Litewski; il doit se faire vieux.

— Mais non, non, cela marche très bien; c'est encore un rude gaillard. J'ai pris sa fille chez moi.

— La Yaga? Bravo, révérend, vous avez bon goût : jolie fille, très jolie fille! Mais je ne veux pas vous retenir davantage; je vois que vous grillez de partir, hé! Je comprends votre impatience, un jeune mari de six mois à peine!.. La révérende va me prendre en grippe;.. présentez-lui donc mes hommages!..

Et, d'une nouvelle petite tape sur l'épaule, il congédia le curé.

VII.

Est-ce le maître qui se moque de moi? est-ce le valet? ou bien tous les deux? se demandait Bartholomé, tandis que son rapide équipage le ramenait au domicile conjugal. Et cette pensée lancinante l'exaspérait. Il était sept heures quand le traîneau noir fit son apparition dans la cour du presbytère. Le prêtre, couvert de neige, entra dans l'izba; son visage n'annonçait rien de bon. Il jeta un regard courroucé sur la table à moitié desservie, où gisaient les restes figés du souper.

— J'ai cru que vous restiez au château,.. balbutia Théodora tremblante;.. vous vous étiez fait remplacer à vêpres par Vassili Horbaszewski, et puis,.. j'avais vu passer tant de traîneaux... que j'ai pensé...

Yaga, curieuse, se tenait derrière sa maîtresse.

— Vous avez pensé!.. assez de contes!.. s'écria Bartholomé en frappant brutalement sur la table. — Donnez-moi à souper, j'ai une faim de chien!

D'un bond les deux femmes volèrent à la cuisine; mais quand, un moment après, elles revinrent avec une platée fumante de sarasin au lard, flanqué d'un « bigos » de porc aux choux, le révérend y toucha à peine, disant qu'il s'était refroidi et qu'il n'avait pas faim.

— Versez-moi un verre de brampampoul.

Le brampampoul, cette liqueur si chère aux prêtres ruthènes, est un mélange de miel cuit, d'épices et d'eau-de-vie.

Théodora rougit jusqu'à la racine des cheveux; pour la première fois son honneur de ménagère était pris en défaut. Les dernières bouteilles de la précieuse liqueur avaient été bues le dimanche précédent, lors de la visite de plusieurs prêtres des environs avec leurs épouses. — Que faire? Encore une fois la jeune femme, suivie de sa servante, disparut précipitamment dans l'ombre de la cuisine.

— Vite, Yaga, tu vas courir au cabaret; tu demanderas deux mesures d'eau-de-vie, je vais préparer le miel et les ingrédients... Ne t'amuse pas en route.

Yaga enfila ses bottes jaunes, prit une grosse bouteille vide et partit.

La neige avait cessé, et la campagne reprenait sa sérénité solennelle, plus accentuée encore par cette blancheur qui s'étendait à l'infini. Sur la route, les branches tordues des arbres semblaient coulées dans des gaines de cristal. Il gelait ferme. Yaga passa devant la maison de Petro; une faible clarté venait de l'intérieur. Elle

se pencha vers la lucarne et aperçut la face blême de son amoureux; il tenait d'une main un petit miroir cassé et lissait soigneusement avec l'autre ses longs cheveux, sur lesquels ses doigts aplatissaient consciencieusement une épaisse couche de beurre. C'était sa manière de se faire beau pour aller courtiser sa promise.

— Dieu, qu'il est laid pourtant! pensa Yaga. Et se rappelant tout à coup les paroles du soldat, le matin : « Hibou!.. » murmura-t-elle, et elle s'enfuit.

Le cabaret, avec ses petites fenêtres éclairées, faisait dans le lointain une large tache sombre trouée de deux yeux lumineux. Quand Yaga entra dans la salle principale, bondée de paysans, elle remarqua un tumulte inaccoutumé. Au milieu des hommes, qui buvaient en criant et gesticulant, se tenait le cabaretier juif. Son visage, encadré de deux longs tire-bouchons de cheveux gris, était pâle de colère, tout son corps tremblait, et sa voix nasillarde, montée au plus haut diapason, jetait des imprécations :

— Qu'il se contente de réciter ses prières, ce chien de pope, et qu'il nous laisse la paix avec ses réformes! Voilà un fameux sermon que celui qui ôte le pain à trois malheureuses familles!.. Avec une de ses paroles envenimées, il a déjà détourné neuf femmes et dix hommes; cela fera plus de soixante *garniec* (1) d'eau-de-vie par mois que je vendrai de moins... Et pourquoi s'acharne-t-il comme ça sur un pauvre juif inoffensif,.. personne ne le sait!.. Pourtant, mes braves gens, je vous ai toujours servis honnêtement; vous aimiez bien ma petite wodka, vous ne disiez pas que c'est un poison... Eh!.. ne le croyez pas, mes amis!.. l'alcool que j'emploie est pur comme du cristal de roche;.. je vais moi-même l'acheter à la belle distillerie de Stawki;.. il est fait du seigle le plus beau, du suc des meilleures pommes de terre du pays!.. Et s'il prêche ainsi chaque dimanche, ce pope de malheur!.. tout le village y passera... Et alors!.. qu'est-ce que nous deviendrons, nous autres pauvres juifs, établis dans ce cabaret de père en fils depuis plus de cinq générations?.. Mais vous ne l'écouterez pas, mes honnêtes gens ; vous ne croirez pas à ses paroles sataniques. Est-ce que vos pères n'ont pas bu la même eau-de-vie? et sont-ils morts plus vite pour cela?.. Quand le froid est vif et qu'on ne met jamais un morceau de viande sous la dent, on a besoin de se soutenir, de se réchauffer, et qu'est-ce qui réchauffe mieux qu'un petit verre de la wodka d'Aaron?

A ce moment de ses jérémiades, Aaron aperçut Yaga campée en face de lui, qui le regardait, sa bouteille à la main.

(1) Le garniec a quatre litres.

— Qu'est-ce que tu me veux, toi, maudite servante de pope?

Yaga rougit de dépit :

— Je ne suis pas venue ici pour que tu me craches tes injures à la face, chien de juif que tu es... Sers-moi deux litres d'eau-de-vie, et dépêche-toi.

— Et pour qui cette eau-de-vie?

— Peu t'importe!.. on te paiera, sois tranquille...

Mais comme Aaron persistait à avoir une réponse :

— Pour le prêtre,.. là,.. es-tu content?

Le cabaretier leva les yeux au ciel :

— Pour le prêtre!.. Vous l'avez entendu, mes braves gens, pour le prêtre!.. Et elle l'a dit sans honte... Et pour qui cette eau-de-vie?.. pour le prêtre,.. et quel prêtre? le même qui, ce matin, vous prêchait que cette eau-de-vie est un poison... Ah! il la boit, lui! Ah! il la trouve bonne!.. Ah! il ne peut pas s'en passer, et il en envoie chercher sournoisement à la nuit noire!.. Eh bien! il s'en passera aujourd'hui, car je ne lui en vendrai pas!..

Et le juif mit héroïquement les mains dans les poches de sa lévite de satin noir.

Aaron qui refusait de vendre, cela ne s'était jamais vu. Un fou rire s'empara des paysans.

— Il a raison, murmuraient quelques voix.

— Si tu ne me sers pas tout de suite, j'irai me plaindre au château, cria Yaga en fureur; là on saura bien te faire obéir.

— Va te plaindre où tu voudras,.. et dis à ton pope que, s'il prêche la tempérance, il commence par lui-même!..

Cette saillie fit rire de plus belle.

Yaga promena sur les hommes un regard courroucé.

A ce moment, parmi les têtes serrées qui l'examinaient, elle aperçut la figure du soldat qui l'avait apostrophée le matin. Cette fois, sa colère ne connut plus de bornes :

— Tu ne veux pas me vendre ton eau-de-vie, juif que tu es, s'écria-t-elle, les lèvres frémissantes. Et, d'une main nerveuse, elle lança avec fracas sa bouteille, qui alla se briser contre la cloison du cabaret.

Cette sortie impétueuse provoqua une telle rumeur dans la karczma, que tout le monde se mit à crier à la fois; le juif voulait rattraper l'enragée, mais elle était déjà loin.

Yaga, tremblante de colère, avait hâte de rentrer au presbytère; elle marchait si fiévreusement qu'au lieu de prendre par la grand'route, plus sûre à cette heure, elle courut à travers champs. La lune se levait. A droite, une forêt de sapins tout empanachés de neige faisait à cette vaste nappe immaculée une sombre bordure. Le vent balançait les arbres de droite et de gauche, et leurs grandes

ombres déchiquetées s'allongeaient et se retiraient en dessinant des formes fantastiques sur le sol blanc. Soudain le pied de la jeune fille butta contre une pierre. Il y avait là une fosse profonde, sorte de ravin creusé par les pluies, que l'uniformité éblouissante de la neige empêchait de voir. Yaga tomba en arrière, et puis brusquement roula jusqu'au fond.

Tout étourdie de cette chute, elle essaya de se relever, mais une douleur horriblement aiguë à la cheville la força à s'asseoir. Seigneur Dieu! avait-elle le pied foulé? Et que devenir, miséricorde! dans cette tombe glacée? On la trouverait morte le lendemain!.. Pleine d'angoisse, elle essaya de se mettre debout; mais il lui fut impossible, même à l'aide de ses mains, de s'accrocher à ces parois glissantes.

Elle appela :

— Petro!.. Petro!..

Qui sait! le dyak, inquiet de ne la point voir, était venu peut-être à sa rencontre.

Mais un profond silence régnait aux alentours. Seuls, le ululement lointain d'un oiseau de nuit, ou la lourde chute, de branche en branche, d'un amas de neige, rompaient ce calme effrayant.

— Petro!.. au secours!.. cria encore la pauvre Yaga.

Et, frissonnante, elle écouta. Cette fois, il lui sembla entendre des pas sur la neige.

— Au secours!.. au secours!.. répéta-t-elle.

Une grande silhouette se pencha rapidement sur la crevasse, puis une voix railleuse siffla à son oreille :

— La colombe appelle son hibou? Sois tranquille, il dort maintenant sur son poêle comme un bienheureux, en pensant à toi!..

— Encore ce soldat!.. Si c'est pour te moquer d'une pauvre fille sans défense, tu peux passer ton chemin... Il y aura peut-être une bonne âme qui viendra m'aider à sortir!..

— Et qui te dit que je ne suis pas cette bonne âme, Yaga?.. Penses-tu que je voudrais faire tort au sacristain, et laisser geler sa fiancée?.. Seulement, si je te tire de là, qu'est-ce que tu me donneras?..

— Eh!.. passe ton chemin, si tu fais payer tes services... Je n'ai pas un kreutzer...

— Tu peux me donner un baiser, Yaga, fit le jeune homme en se laissant glisser auprès d'elle; tu n'en seras pas plus pauvre pour ça!

Elle s'était assise, grelottante, dans la fosse, et d'une main irritée essuyait ses larmes.

Il la prit entre ses bras et la releva si doucement qu'elle en fut étonnée; mais la douleur lui fit pousser un cri :

— Je ne pourrai jamais marcher, dit-elle.

— Tu t'es blessée?

Elle fit signe que oui.

— Ote ta botte, ça me connaît.

En un instant, il eut déchiré son mouchoir et bandé le pied de la jeune fille; elle le laissait faire, toute surprise.

— Essaie de marcher à présent... Ça va, tu vois!

— C'est vrai!.. Et elle le regarda presque avec un sourire.

— Maintenant,.. tiens-toi ferme! dit-il; et d'un seul de ses bras musculeux il l'enleva de terre.

Elle se laissa aller.

Jusqu'à présent, Yaga n'avait pas connu l'amour; son ignorance naïve ne lui avait fait voir dans ce sentiment qu'un acte de domination souvent capricieuse d'une part et de soumission passive de l'autre. Coquetterie ou brutalité, elle ne voyait pas au-delà, et voilà que brusquement, alors qu'elle s'abandonnait, pressée sur cette mâle poitrine, l'intuition de l'amour lui était révélée dans son essence la plus exquise, et sa nature primitive saisissait clairement cette dualité admirable où la femme s'anéantit pour l'être aimé, où l'homme décuple ses forces pour la protéger.

Quand elle se retrouva enfin debout dans le champ, elle demeura muette, émue de reconnaissance, et leva timidement la tête vers son libérateur, comme si elle attendait qu'il réclamât le prix demandé.

Un instant il l'attira à lui; elle sentit son haleine chaude passer sur sa joue et la convoitise de son regard l'envelopper; puis, brutalement, il la repoussa avec un geste de colère :

— Eh! non, sang de chien! s'écria-t-il, si tu penses m'ensorceler avec tes yeux, tu te trompes; retourne à ton hibou et laisse-moi la paix!

Il était déjà loin, quand Yaga, misérable et humiliée, se décida à continuer sa route. Elle marchait toute morne, son pied ne lui faisait plus mal, mais elle avait au cœur une douleur sourde; et puis pourquoi se sentait-elle subitement si seule au monde, si abandonnée de tous!.. Ce n'est qu'à la porte du presbytère qu'elle se rappela pourquoi elle était dehors. Elle revit la scène du cabaret, la fureur du juif, la carafe brisée, et elle tenta de rappeler à elle son énergie. Lorsqu'elle entra dans la cuisine, elle se heurta à la révérende, qui, pleine de colère, lui secoua le bras :

— Te voilà donc enfin, fainéante!.. Tu t'es amusée sans doute à danser à la karczma!..

Danser!.. elle en avait vraiment bien eu le cœur!.. Mais son visage était si bouleversé que Théodora, qui l'examinait à la lueur d'un bout de chandelle, comprit bien qu'il avait dû se passer quelque chose.

— Danser!.. m'amuser! répéta-t-elle encore... Et, sans ménagemens, elle refit à la révérende toute la scène du cabaret.

— Parle plus bas! murmurait celle-ci, tant elle craignait que son mari ne l'entendît. Mais la jeune fille, incapable de se maîtriser, s'échauffait au contraire, et à mesure qu'elle retraçait les détails de son aventure, elle retrouvait les mêmes accens de fureur, les ripostes d'Aaron, les quolibets des paysans, et puis enfin sa sortie orageuse au milieu des éclats du verre qui se brisait et du tapage de la foule.

— Comment as-tu osé jeter cette carafe? ne put s'empêcher de gémir Théodora... Je te la retiendrai sur tes gages...

Mais le péril de la situation l'absorbait trop pour qu'elle s'appesantît longtemps sur ce désastre, et, indécise, elle restait adossée à la muraille, songeant à ce que dirait Bartholomé demain. A présent, la guerre était bien dûment déclarée avec le cabaret, peut-être aussi avec le château; cette humeur massacrante, tout à l'heure, au retour, n'en était-elle pas une preuve?

Quelle vie allait-on mener désormais? Était-ce là le fruit de ces fameuses résolutions du premier jour? C'était bien la peine de tant pérorer pour arriver à ce pitoyable résultat! Cette souplesse, cette diplomatie qu'il prétendait avoir acquises, il ne les possédait que de nom; il se laisserait toujours emporter par son caractèredespotique et brutal!.. Il fallait convenir que, jusqu'à présent, l'existence ne se présentait pas précisément sous des couleurs de rose pour la jeune femme.

— Voilà maintenant que la révérende ne pourra pas faire le brampampoul, dit Yaga, afin de ramener sa maîtresse à des idées moins sombres.

— Peu importe, il dort à présent; je lui ai fait prendre du thé avec beaucoup de rhum.

— Il dort!.. Loué soit Dieu! fit la jeune fille... Et Petro n'est pas venu?

— Tu peux en parler, de cet imbécile! C'est un fameux lâche; quand il a entendu à travers la porte de quelle humeur était son maître, il s'est enfui au galop!..

Yaga fit une moue dédaigneuse :

— Ce n'est pas un homme! dit-elle.

VIII.

Le lendemain, à son réveil, Théodora fut très surprise d'être saluée, presque gracieusement, par son seigneur et maître, qui, rasé de frais et déjà tout vêtu, s'apprêtait à faire sa tournée. Elle ne

souffla mot de la scène de la veille; cependant elle soupçonna toujours Bartholomé d'avoir écouté à travers la mince cloison de la cuisine. Une heure plus tard, la jeune femme ne fut pas médiocrement étonnée de voir arriver le petit israélite Samuel, fils d'Aaron, muni d'une grosse bouteille d'eau-de-vie. L'enfant, assez dépenaillé, ôta sa casquette crasseuse, qui retenait des mèches en broussailles, s'essuya le nez du revers de sa manche et tendit le flacon.

— Voilà, bienfaitrice, du *spiritus* que mon père vous envoie.

Théodora crut à un retour adroit du juif repentant.

— C'est bon, petit, mets ça là; je vais te payer!

— Mon père ne veut pas d'argent; il prie la bienfaitrice d'accepter le cadeau.

Théodora regarda sa servante.

— Mon mari est donc allé chez vous ce matin? demanda-t-elle en hésitant.

— Oui, bienfaitrice, même qu'il a mangé de la marinade de poisson et bu de l'hydromel.

Ceci dépassait toute espérance! Ainsi, il avait mangé chez son ennemi! Quel homme que ce Bartosz! Décidément il était plus fort que tous les autres. Et, dans son légitime enthousiasme, Théodora, prise d'un superbe élan de générosité, alla au garde-manger, coupa une tranche de gâteau de miel et de pavot et l'offrit au gamin.

Mais, sans faire mine de le prendre, l'enfant la regarda dédaigneusement :

— Nous ne mangeons pas chez les chrétiens, nous autres! dit-il en remettant sa casquette graisseuse; et il s'en alla.

La paix était décidément rentrée au presbytère. De son côté, M. Litewski, suivi de Michel, était reparti pour l'étranger, après avoir indemnisé ses cabaretiers, ainsi qu'il l'avait promis.

Bartholomé était donc désormais maître de la situation. La leçon lui avait profité; il avait compris que tous les efforts qu'il ferait pour amoindrir les forces du maître tourneraient à son propre désavantage et ne serviraient qu'à lui aliéner les israélites, qui ameuteraient bientôt tout le village. Aussi se promit-il de renoncer insensiblement à ses projets philanthropiques; mais son esprit intrigant et cupide cherchait déjà une nouvelle issue, et, en dépit des fâcheuses prophéties de son défunt père, c'était à la politique qu'il songeait; c'était vers elle qu'il tournerait toutes ses aspirations, toute son énergie. Du reste, la coïncidence de l'arrivée clandestine d'un émissaire moscovite, qui avait eu avec lui plusieurs entrevues secrètes, dans lesquelles il avait fait miroiter à ses yeux l'appât de nombreux roubles s'il voulait entrer dans ses vues, le décidait tout à fait.

Amener adroitement, sournoisement, tout un village au schisme, et, qui sait ? réussir peut-être un jour à le faire abjurer en masse, quel beau triomphe !.. C'était contraire à la foi, avait prétendu son père, mais il y avait longtemps que Bartholomé ne considérait sa profession que comme un moyen d'arriver et non comme un sacerdoce.

Le révérend ne jugea pas nécessaire de confier ses nouveaux projets à sa femme, et la maison reprit donc, en apparence du moins, son train de vie accoutumé.

Yaga seule paraissait changée.

Toute sa belle insouciance s'était envolée, elle ne chantait plus, et la vue de Petro lui causait un malaise indéfinissable ; cela n'empêchait point son aveugle fiancé de venir encore plus souvent que de coutume.

A chaque instant, il trouvait un prétexte pour accourir, et Théodora, fidèle à son système rapace, profitait sans vergogne de sa présence et le traitait comme son propre serviteur, le rudoyait, mais ne le gratifiait jamais d'un kreutzer, se réservant toutefois, à la moindre plainte, de lui interdire l'accès de la cuisine.

Un des côtés faibles du caractère de Petro, c'était sa prédilection pour le travail féminin, dont sa nature gourmande et paresseuse appréciait les revenant-bon. Quelle exquise volupté n'éprouvait-il pas à battre le beurre, à traire les vaches, à surveiller amoureusement la cuisson de friands petits morceaux de lard, quitte à boire à la dérobée quelques chaudes gorgées de lait, à avaler adroitement de petites mottes de beurre frais, ou bien encore, au risque de se brûler, à goûter à pleine bouche, mettant les cuillerées doubles, au fricot de la révérende ! Outre la satisfaction matérielle de l'estomac, il éprouvait encore la joie maligne de mettre en défaut la surveillance de son âpre maîtresse. Une autre des imperfections du sacristain, c'était un penchant irrésistible au sommeil ; il était dormeur au point de tout oublier : terre, ciel, paroisse, colère du révérend, fureur de Théodora. Il dormait à l'église tout en chantant les hymnes, dormait en briska à côté de son maître ; et ne s'avisa-t-il pas un jour de s'endormir en descendant les degrés de l'échelle qui menait à la cave, alors qu'il portait une large écuelle de lait ! La révérende ne le voyant pas revenir et soupçonnant un tour de sa façon se pencha sur la trappe ouverte et cria à tue-tête. Réveillé en sursaut, le malheureux culbuta du haut en bas, brisant son écuelle, répandant le lait, renversant mainte cruche pleine et causant encore bien des dommages, sans compter les plaies et bosses dont il ne se vanta pas.

La révérende faillit devenir folle ce jour-là.

— Comment as-tu le courage d'épouser un pareil imbécile ? disait-elle à Yaga.

Celle-ci baissait la tête sans répondre ; elle comprenait seulement à présent toute l'étendue du sacrifice qu'elle avait fait en promettant si légèrement de consacrer son existence entière à cette brute.

Quelquefois, Petro écarquillait ses gros doigts et comptait avec un sourire béat combien de semaines le séparaient encore du grand jour.

— Plus que trente dimanches, ma petite Yaga dorée, et tu viendras habiter ma jolie cabane !

« Si je pouvais être sous l'herbe du cimetière, d'ici là, » pensait la jeune fille sans lui répondre !..

Le dimanche seulement, elle sortait de son abattement ; c'était une vraie résurrection. Avec une impatience fiévreuse, elle s'habillait et courait à l'église. Rien de plus éclatant que son turban rouge soigneusement posé sur ses beaux cheveux bruns ; sa *burka* de laine brodée éblouissait de blancheur.

Ilko, de son côté, ne manquait pas non plus un office. Debout, les bras croisés, au milieu des hommes, sa haute stature les dépassait tous.

Quelquefois, mus tous les deux comme par un aimant irrésistible, Yaga et lui tournaient la tête l'un vers l'autre, échangeaient un regard rapide comme l'éclair ; mais tout de suite, furieux de cette attraction inconsciente, ils baissaient brusquement la tête et reprenaient chacun leur pose indifférente ; et quand enfin, au sortir de la messe, elle passait devant lui, il y avait une visible affectation dans sa manière de l'effleurer sans paraître l'apercevoir, quoiqu'à la vérité, elle eût pu dire, à un cheveu près, comment il était ce jour-là.

Et Ilko, qui voyait ce manège, ne se contenait pas de colère.

IX.

Le froid touchait à sa fin. Théodora, en prudente matrone, avait réuni tout l'hiver dans sa cuisine un essaim de fillettes qui, sous le prétexte d'apprendre le catéchisme, venaient le soir, « à la cheminée, » ébarber des duvets. On était en avril, et dans la cuisine du presbytère, faiblement éclairée par de minces lumignons, les fillettes, pressées les unes à côté des autres comme des oiseaux frileux, regardaient monter doucement la montagne de plumes.

L'air extérieur était si doux qu'une lucarne avait été entr'ouverte et, par bouffées, des effluves printaniers venaient rafraîchir l'atmosphère enfumée.

— J'aurai une paire d'oreillers pour Pâques, s'écria Théodora charmée, se tenant toutefois à distance des petites travailleuses, car la poussière des plumes la faisait tousser. — Cela m'en fera huit, avec les six de mon trousseau, quatre de plus que la femme du prêtre de Stania, qui s'est pourtant mariée avant moi !..

Par la porte entre-bâillée, on apercevait le révérend, assis à une table, qui alignait des chiffres sur de gros registres ; quelquefois il interrompait sa besogne, venait faire un tour à la cuisine, et, quand la fantaisie lui en prenait, interrogeait les fillettes :

— Hé ! là-bas, Marina, nomme les sacremens?

Mais, sans écouter la réponse que la petite bredouillait, il en questionnait une autre :

— Iréna, dis l'acte d'amour.

— Mon Dieu, bégayait l'enfant, je t'aime au-dessus de tout,.. parce que,.. parce que...

— C'est bon, approche ici, Anusia ; tu diras à Jakubowa, la forgeronne, que je n'irai pas confesser son mari avant qu'elle ne m'apporte, ici-même, le florin qu'elle me doit encore de l'enterrement de son enfant.

— Oh ! bienfaiteur,.. Jakubek ne passera pas la nuit, le pauvre, mais je ferai tout de même la commission.

— Silence !.. péronelle, personne ne te demande ton avis.

L'heure était venue où les paysannes arrivaient reprendre leurs enfans. A tout instant, la porte s'ouvrait pour livrer passage à une femme. C'était un moment béni pour Théodora, qui jacassait, interrogeait les commères, se faisait raconter tous les cancans du village : ce qu'on avait mangé au château,.. et les querelles de l'économe allemand avec sa femme qui était jalouse, et les amours du cuisinier et de la femme de chambre. Tous les détails l'intéressaient, et ses yeux s'illuminaient en écoutant ce verbiage.

— Hélas ! bienfaitrice, quel malheur ! geignait une vieille femme. Jakubek le forgeron vient de décéder tout à l'heure, et sans sacrement encore !.. Sa mort était bien à prévoir depuis ce matin, la pauvre âme ! La Jakubowa reste veuve avec quatre petits enfants, et il y en aura bientôt un cinquième... Que Dieu ait pitié de l'innocent !.. Et voyez comme le petit Jésus est bon,.. quand il fait pleurer,.. il fait tout de suite sourire. Juste au moment où l'homme finissait, la truie, — et à ces mots la vieille se plia humblement en deux en disant : — J'en demande pardon, excuse à Dieu, au soleil, au révérend et à la révérende et aux saintes images,.. — la truie a mis bas douze beaux petits pourceaux, aussi blancs que s'ils étaient nés dans la gorge d'une colombe, et elle a douze mamelles ; ça fait qu'elle pourra tous les nourrir.

A ce moment, une femme de haute taille entra; elle s'inclina devant Théodora, traversa la cuisine et alla droit au pasteur.

— Je vous baise les mains, mon bienfaiteur.

Elle tenait roulé dans un mouchoir un morceau de cire.

— Voilà ce que mon fils, l'éleveur d'abeilles, vous envoie; il a vu les ruches de Votre Honneur et pourra commencer le travail en mai... Seulement, bienfaiteur, — et ici sa voix devint hésitante, — le salaire que vous avez proposé... est trop mince... C'est le tiers de ce qu'on paie d'habitude,.. et la vie est si dure,.. l'hiver a été si rigoureux,.. le révérend doit comprendre... Mon fils revient seulement du régiment; il a servi huit années, et, pendant ce temps-là, je suis devenue veuve et j'ai dû travailler seule pour élever les petits et suffire à tout... Et si ma dernière fillette est morte,.. révérend,.. ç'a été de privations!..

Ici sa voix étranglée s'arrêta, et elle cacha sa tête dans son tablier.

Bartholomé n'avait pas cessé d'écrire pendant qu'elle parlait, il paraissait extrêmement absorbé dans ses comptes; brusquement il releva le front:

— Auras-tu bientôt fini? s'écria-t-il impatienté;.. je n'ai pas le temps d'écouter tes histoires, j'ai fait mon prix; c'est à prendre ou à laisser.

En un instant, la femme s'était redressée, avait essuyé ses larmes et le regardait d'un œil sec; puis, élevant la voix de façon à être entendue de la cuisine:

— C'est à laisser, alors, Bartholomé Fédorowicz; mon fils ne travaillera pas pour vous; mais rappelez-vous, révérend, que cela ne porte pas bonheur de s'engraisser des sueurs des pauvres gens!..

Et, sans saluer, sans attendre de réponse, elle quitta la chambre, traversa la cuisine et sortit avant que le prêtre fût revenu de sa stupeur. La rage le suffoquait au point qu'il ne pouvait articuler une parole; jamais un paysan ne l'avait traité ainsi.

— Ah! l'orgueilleuse!.. Ah! la coquine maudite!.. Je les retrouverai, elle et son fils,.. je les écraserai!.. Me parler ainsi!.. Que jamais ni lui ni elle n'osent remettre le pied dans cette demeure!.. Vous entendez, vous autres, là-bas?..

A la cuisine, tout le monde tremblait; Yaga, les yeux fixes, se taisait. Dans son cœur, crevé d'angoisse, une seule pensée revenait troublante:.. c'est la mère d'Ilko.

Théodora était blême; elle ne savait à qui elle en voulait le plus, de son mari qui avait provoqué cette scène, ou de cette femme qui avait eu l'audace de lui tenir tête. Tout à coup, avisant la cire qui, encore enveloppée du mouchoir, gisait sur la table, elle la saisit:

— Tiens! rends-lui ça, Yaga; nous ne voulons pas de ses dons... Elle ne doit pas être encore loin, la gueuse!..

Yaga, troublée, prit le mouchoir et sortit. La grande figure de la femme allait atteindre la porte de l'enclos quand la jeune fille la rejoignit.

De hargneux aboiemens de chiens enchaînés perçaient l'air de toutes parts.

— Voici la cire, cria Yaga en tendant la main. Madame la révérende n'en veut pas!..

Mais sèchement la femme la repoussa :

— Je ne reprends pas ce que j'ai donné; puis, à la blanche clarté de la lune, dévisageant la jeune fille, elle l'attira rudement à elle, et lui plantant son regard dans les yeux :

— Mais je ne me trompe pas, c'est bien Yaga, la servante du pope, celle que mon fils a ramassée l'autre soir dans la fosse. Je suis bien aise de te rencontrer, toi; j'étais curieuse de voir de tout près une fille promise à un homme et qui veut en attraper un autre. J'ai bien vu tes manières à l'église, chaque dimanche! Quel rôle joues-tu donc, ma fille? N'as-tu pas de mère pour t'avertir?.. Est-ce qu'une honnête femme doit penser à deux hommes à la fois? Tu es donc pire que les bêtes des bois? Celles-là au moins sont fidèles à leurs amours!.. Retiens ce que je te dis, Yaga, — et les éclats de sa voix rude résonnaient dans le silence de la nuit, — si c'est l'argent de Petro que tu veux, aie au moins le courage de te vendre honnêtement... Si c'est après mon fils que tu cours, sois assez franche pour le dire!

Et, lâchant le bras de la jeune fille qu'elle serrait comme dans un étau, la vieille lui tourna le dos et partit.

La honte écrasait Yaga. Comment cette terrible femme avait-elle lu ainsi au fond de son cœur ce qu'elle-même y déchiffrait à peine? Était-elle vraiment aussi pervertie, aussi dégradée? Elle n'aimait pas Petro, c'était certain; mais de là à aimer Ilko... Courir après tous les deux!.. Oh! non, jamais! jamais!.. sanglotait la malheureuse enfant.

MARGUERITE PORADOWSKA.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

LES ORIGINES

DE LA

PHILOSOPHIE D'AUGUSTE COMTE

COMTE ET SAINT-SIMON.

Si nous considérons la philosophie du XIX[e] siècle en France dans son ensemble, nous pouvons dire que le problème qui a le plus préoccupé les philosophes, c'est celui de la diversité et de l'opposition des systèmes en philosophie. La philosophie, en effet, dans la suite de son histoire, nous présente un spectacle des plus décourageans et en apparence inexplicable : c'est que toutes les grandes questions donnent naissance à des conceptions différentes et souvent contraires, qui renaissent sans cesse, toujours plus ou moins semblables à elles-mêmes, mais dont aucune ne réussit à triompher définitivement des autres. C'est ce qu'on appelle des systèmes. Pendant longtemps, on a pu penser que ces disputes venaient de ce que l'on n'avait pas encore trouvé le véritable système, et que, lorsqu'il apparaîtrait, tout le monde s'y rallierait. Mais l'épreuve a été renouvelée si souvent, et par de si grands hommes, qu'il a dû arriver un moment où l'on a perdu l'espérance de voir éclore ce système type et définitif que l'esprit humain réclame. On s'est donc trouvé en face de ce fait, qui paraissait la condition essentielle de la science philosophique, à savoir la contradiction des systèmes, et

l'on a dû se demander ce que ce fait signifiait. Étant donné que la multiplicité des systèmes est la condition fondamentale de la philosophie, et que la victoire définitive et exclusive d'un de ces systèmes n'est pas à espérer, il n'y avait plus que deux solutions possibles : ou tous ces systèmes ont tort, ou tous ces systèmes ont raison. La première de ces deux conceptions est la conception positiviste, la seconde est la conception éclectique. Ce sont ces deux conceptions qui se partagent la philosophie de notre siècle et qui en font l'originalité. Cherchons à expliquer : 1° pourquoi ces deux conceptions ont attendu notre siècle pour se présenter aux esprits; 2° pourquoi, dans ce siècle même, la conception positiviste a été précédée de la conception éclectique; 3° quelle est la valeur relative de ces deux conceptions. Pour répondre à ces différentes questions, il faut reprendre rapidement l'histoire de la philosophie moderne depuis Descartes.

I.

A l'époque où parut Descartes, une vaste espérance s'était emparée de l'esprit humain. Au sortir de l'ignorance et de la barbarie du moyen âge, après plusieurs siècles de servitude intellectuelle, il était permis de penser que l'esprit humain, arrivé à la maturité, était devenu apte à penser par lui-même, ou du moins à ressaisir, avec intelligence et indépendance, les traditions de l'antiquité. A la rouille grossière des pédans scolastiques succédait la belle culture des lettres classiques; aux faux systèmes d'astronomie, de physique, de physiologie, commençaient à succéder les grandes découvertes modernes. Après deux siècles d'un travail confus, mais fécond, Descartes parut enfin pour résumer, condenser, et diriger toutes les aspirations de la renaissance. Il s'appliqua surtout aux mathématiques; et, créant une méthode nouvelle, il créa une science nouvelle : la géométrie analytique, qui devint, pour la science moderne, un instrument d'une précision et d'une fécondité incomparables. Ayant trouvé ainsi par sa méthode, qui n'était pour lui que l'expression du bon sens, la solution de problèmes qui, jusqu'à lui, avaient paru insolubles, se retournant alors vers la philosophie, et voyant la confusion des opinions philosophiques, comment pouvait-il ne pas croire que c'était à l'ignorance, à l'absence de toute saine méthode, aux disputes stériles, à l'abus de l'autorité d'Aristote, que la philosophie devait l'état « de doutes et d'erreurs » dans lequel elle plongeait les esprits? Partant de cette idée qu'en philosophie, « il ne se trouve encore aucune chose dont on ne dispute, et par conséquent qui ne soit douteuse, » il dut croire

qu'en appliquant à la philosophie la même méthode qui lui avait si bien réussi en mathématiques, l'on résoudrait de même les questions qui avaient résisté à toutes les disputes des écoles, et que l'on arriverait ainsi à fonder une véritable philosophie. Et que l'on n'oublie pas que par philosophie il n'entendait pas seulement la métaphysique, la psychologie, la morale, mais encore toutes les autres sciences : physique, astronomie, physiologie, toutes sciences qui étaient alors dans le même état que la philosophie elle-même, c'est-à-dire traitées par la méthode de dispute et par le principe d'autorité. Ces sciences n'étaient pas encore devenues des sciences. Il y avait lieu de penser qu'elles le deviendraient; et il n'y avait pas de raison de croire qu'il n'en serait pas de même de la métaphysique. On pouvait donc supposer, et Descartes l'affirmait, que ce n'était qu'une question de méthode. On s'y était mal pris; on s'y prendrait mieux. L'exemple des mathématiques était là. Il n'y avait qu'à le suivre : partir des idées simples, procéder du simple au composé, n'employer que des idées claires et distinctes, ne rien oublier et ne rien omettre, tels sont les principes lumineux de la nouvelle méthode. Il n'y avait qu'à les appliquer, et la science était fondée. Là est la raison du dogmatisme étonnant de Descartes, dogmatisme dont le doute méthodique n'était que l'introduction rapide et provisoire, destinée surtout à débarrasser le terrain de tout ce qui le gênait.

Les prévisions de Descartes se vérifièrent bientôt, du moins en ce qui concerne les sciences proprement dites. La physique, la mécanique, l'astronomie, grâce à Galilée, à Newton, à Huyghens et Descartes lui-même, prirent leur essor, se dégagèrent des vains systèmes et des vagues hypothèses de la scolastique ; ces sciences eurent bientôt des résultats certains, incontestés; on cessa de disputer, on démontra. La forme systématique ou hypothétique fut abandonnée ; la vraie forme scientifique était découverte.

Mais on ne fut pas aussi heureux en philosophie proprement dite, et la séparation de la philosophie et de la science commença à s'accuser d'une manière tranchée. On avait disputé avant Descartes ; on disputa après lui, et d'abord contre lui, puis à sa suite et en poussant ses idées, en différens sens, plus loin ou autrement que lui; et ses disciples eux-mêmes ne se privèrent pas de disputer entre eux. Au lieu de détruire l'esprit de système en philosophie, la réforme cartésienne lui donna un nouvel essor. On n'avait connu jusque-là que les écoles de l'antiquité; on eut bientôt les écoles modernes. Quatre grands systèmes, à la fin du XVII[e] siècle, parurent sous l'inspiration de Descartes : d'abord le système de Descartes lui-même, puis celui de Malebranche, celui de Spinoza, et enfin

celui de Leibniz, sans compter le système scolastique que Descartes n'avait pas détruit, et celui de Gassendi, qui s'était formé en dehors de lui.

Tel était l'état de la philosophie lorsque commença le XVIIIe siècle, qui devait naturellement être disposé à prendre le contre-pied du siècle précédent. Ce siècle est dominé en philosophie par Locke, comme le XVIIe par Descartes. Locke, comme Descartes, est frappé des opinions divergentes et contradictoires qui partagent les philosophes et, comme lui, il cherche un moyen de fonder une philosophie exacte à l'abri des disputes inutiles. Mais il ne paraît pas croire que ce soit la méthode de Descartes qui résoudra le problème. Il est d'un pays et d'un temps où une toute autre méthode était considérée et pratiquée comme la vraie méthode scientifique. Cette méthode est la méthode expérimentale, qui consistait dans l'observation et l'analyse des faits, et non, comme le voulait Descartes, dans la déduction des idées. Sans doute, ce sont surtout les Écossais qui ont invoqué l'exemple des sciences physiques et naturelles, et qui ont pensé qu'il fallait appliquer à la science de l'esprit humain la même méthode qui avait si bien réussi dans ces sciences; mais c'était bien déjà la pensée de Locke, lorsqu'il se glorifiait de vivre dans le temps de M. Newton et de M. Huyghens. Il ne parle pas de Descartes. Sans le dire expressément, comme le firent plus tard Reid et Stewart, il avait tenté ce que les Écossais devaient recommander après lui, à savoir l'application de la méthode expérimentale à la psychologie. Son livre est la généralisation de cette méthode.

La pensée de Locke inspira toute la philosophie du XVIIIe siècle en Angleterre et en France. On put croire que la métaphysique s'était enfin constituée à titre de science positive. Les savans eux-mêmes l'acceptaient et la reconnaissaient, à titre d'analyse des sensations. Cependant, cette philosophie avait-elle réussi autant qu'elle le croyait à l'élimination de tous les systèmes et à la suppression des controverses philosophiques? Nullement; et la doctrine de Locke devait engendrer, comme celle de Descartes, des opinions hétérogènes. De cette doctrine devaient sortir et l'idéalisme de Berkeley, et le matérialisme d'Holbach et de Diderot, et le scepticisme de Hume, lequel suscitait par réaction le dogmatisme de l'école écossaise fondée sur le sens commun. En dehors des écoles, Rousseau relevait le spiritualisme et le déisme. En outre, indépendamment de ce conflit entre les diverses opinions du siècle, il y avait un conflit plus général et qui ne paraissait nullement terminé par la méthode de Locke. C'était le conflit entre le XVIIIe siècle et le siècle précédent, entre le siècle de l'idéologie et celui de la méta-

physique, le siècle des idées innées et celui de la sensation transformée. Ces deux doctrines se tenaient encore en échec l'une l'autre. L'une n'avait pas définitivement vaincu l'autre dans tous les esprits. Non-seulement la tradition cartésienne subsistait encore dans les écoles, mais dans un grand pays, en Allemagne, la métaphysique régnait encore en souveraine ; au moins en fut-il ainsi pendant toute la première moitié du XVIIIe siècle. La philosophie de Leibniz y occupait une aussi grande place que celle de Locke en Angleterre et celle de Condillac en France. Wolf, le grand disciple de Leibniz, fut le maître des écoles pendant plus de quarante ans. Plus tard, Locke et Hume s'introduisirent en Allemagne, mais ils ne trouvèrent pas un terrain bien préparé. Ils avaient ébranlé, mais non renversé, la philosophie de Leibniz. Cependant, cette philosophie elle-même vieillissait ; elle ne se renouvelait pas, dégénérait de plus en plus et en arrivait à n'être plus qu'une philosophie de collège, ou une philosophie de salon.

C'est alors qu'un autre novateur, Emmanuel Kant, vient à son tour essayer de fonder la philosophie sur une base solide et définitive. Comme Descartes, comme Locke, il pense que si l'œuvre a échoué, c'est qu'on s'y est mal pris. La méthode rationnelle de Descartes n'a enfanté que des hypothèses ; la méthode expérimentale de Locke n'a enfanté que le scepticisme. Essayons d'une nouvelle méthode, de la méthode critique. La critique appliquée à la raison ouvre une voie nouvelle. En effet, elle démontrera contre Locke que tout dans l'esprit humain ne se réduit pas à l'expérience, que tout s'explique si l'on veut par l'expérience, excepté l'expérience elle-même, laquelle n'a aucune valeur si elle ne suppose pas des principes qui lui sont supérieurs ; mais en même temps que la critique défend contre Locke des principes *a priori*, elle croit comme Locke que ces principes sont incapables de fonder une métaphysique, d'atteindre les choses en elles-mêmes, et qu'elles ne sont autre chose que les conditions et les règles de l'expérience. Par ce compromis, Kant pense qu'il a concilié les partisans des idées innées et celles de la table rase ; il croit avoir écarté à jamais les prétentions de la métaphysique, et détruit le rôle de l'hypothèse en philosophie.

Nouvelle illusion : car de cette philosophie circonspecte, qui avait surtout pour objet de fixer des bornes à l'intempérance de l'esprit, va sortir précisément la philosophie la plus ambitieuse, la plus affirmative, la plus intempérante que l'Europe ait jamais connue. De cette philosophie, qui devait couper court à tous les systèmes, naissent en abondance et les uns des autres les systèmes les plus variés : l'idéalisme subjectif de Fichte, l'idéalisme objectif de Schelling, l'idéalisme absolu de Hegel, le réalisme de Herbart, la philosophie de la croyance de Jacobi, la philosophie de la volonté de

Schopenhauer, le pessimisme de Hartmann, etc. Que sais-je ? autant de systèmes que d'individus.

Ainsi les trois grands réformateurs de la philosophie moderne, Descartes, Locke et Kant, ont échoué ; du moins ils ont échoué dans cette œuvre de fonder une philosophie définitive, une philosophie objective. Galilée a fondé la physique, Kepler et Newton l'astronomie, Lavoisier la chimie ; et, depuis eux, il y a la physique, l'astronomie, la chimie. Il n'en est pas de même en philosophie. Ce qui existe, c'est toujours la philosophie de quelqu'un, mais non la philosophie en soi. C'est le système de Descartes, le système de Locke, le système de Kant. Les uns sont pour celui-ci, les autres pour celui-là ; mais personne n'adhère à un symbole commun, à une doctrine unique, identique, s'imposant à tous. Au commencement de ce siècle donc, comme au temps de Descartes, il était permis de dire qu'en philosophie il n'y avait aucune chose « dont on ne disputât et qui, par conséquent, ne fût douteuse. » Pendant longtemps on avait pu croire qu'on s'y était mal pris, et qu'en s'y prenant mieux on aboutirait ; la chose s'est vérifiée pour les sciences positives. En effet, c'est parce qu'on s'y était mal pris que depuis près de vingt siècles, l'astronomie, la physique, la physiologie, la chimie n'avaient fait que si peu de progrès et étaient restées en proie à la dispute. Quand on sut s'y prendre, les progrès furent rapides et prodigieux, et la dispute disparut, au moins pour les parties de la science définitivement établies. Il n'en fut pas de même en philosophie. On s'y prit de toutes les manières, et les plus grands hommes s'en sont mêlés, et cependant les systèmes ont continué de succéder aux systèmes.

Devant une expérience aussi décisive, devant une déception aussi universelle, n'y avait-il pas lieu de prononcer que, de quelque manière qu'on s'y prît, ce serait toujours la même chose, que le système et l'hypothèse sont la seule forme possible en philosophie ; et comme ces systèmes ou hypothèses se contredisent, il faut les écarter tous : en d'autres termes, tous les systèmes sont faux et la philosophie est impossible, au moins à titre de science indépendante reposant sur elle-même et séparée des sciences positives.

Cependant, cette conséquence ne fut pas tout d'abord tirée ; ou, si elle le fut, ce ne fut pas par ceux qui opposaient la philosophie aux sciences, les incertitudes de l'une aux accablantes démonstrations des autres. La conclusion sceptique que nous venons d'indiquer fut, en effet, proclamée au début de ce siècle, non au profit des sciences, mais au profit de la religion. Ce fut l'école théologique d'alors, ce fut surtout l'abbé de Lamennais qui essaya de trancher, par une espèce de coup d'état, le problème philosophique, et crut le moment venu pour avoir raison de la révolution opérée

par Descartes, et faire plier de nouveau, comme au moyen âge, mais d'une manière plus humiliante que jamais, la raison devant l'autorité.

Mais avant d'obtenir cette abdication absolue de la raison elle-même devant la foi, abdication qui était si peu dans l'esprit du siècle, il y avait lieu de se demander si la solution précédente était bien la seule qui fût commandée par l'examen des faits. La philosophie se partage en systèmes et en écoles : voilà le fait. Mais au lieu de conclure que tous ces systèmes ont tort, ne vaudrait-il pas mieux se demander si, au contraire, ils n'ont pas tous raison? La raison est universelle et elle est une chez tous les hommes. Sans quoi ils ne pourraient pas se parler et se comprendre entre eux ; mais cette raison universelle passant par l'esprit de chacun se teint des couleurs de chaque individualité. Tous les penseurs n'ont pas les mêmes habitudes d'esprit ; ils ne voient point les mêmes faits ; ils cultivent des sciences différentes ; leur caractère propre et leur humeur se mêlent plus ou moins à leur philosophie. De toutes ces conditions locales et personnelles naissent des manières diverses de dire la même chose. Séparés par les manières de dire, par les impressions diverses, par la diversité des faits avec lesquels ils sont en contact, les philosophes exagèrent encore leurs dissidences par amour-propre et par recherche de l'originalité. Ils mettent leur orgueil et leur gloire à ne pas penser comme les autres. Chaque philosophe est frappé d'un point de vue qui n'a pas frappé les autres aussi vivement que lui. Il exagère ce point de vue ; il y ramène tout, il le croit exclusif de tout le reste. Regardez-y de près ; vous verrez que les points de vue peuvent se concilier, et ne sont souvent que les expressions diverses et incomplètes d'une même vérité. On peut dire de chaque philosophe ce que Leibniz disait de chaque monade, à savoir que chacun est un miroir de l'univers, et qu'elle le réfléchit à son point de vue particulier. C'est encore Leibniz qui disait que tous les systèmes sont vrais dans ce qu'ils affirment et faux dans ce qu'ils nient.

Nous n'avons pas à développer le point de vue de l'éclectisme, qui a été déjà pour nous l'objet de longues études il y a quelques années. Disons seulement que cette pensée correspondait assez bien à cette confiance généreuse que l'esprit humain avait en lui-même au commencement de ce siècle. Dans ce temps-là, c'était l'optimisme qui dominait. La religion avait repris une partie de son empire si ébranlé par le XVIIIe siècle ; et ceux-là mêmes qui ne la croyaient pas vraie la reconnaissaient au moins comme belle ; la poésie était ivre d'idéal ; l'amour y était poétique et pur, et non sensuel. On croyait à la liberté politique et à la souveraineté de la raison ; mais, de plus, on espérait concilier le passé et le présent,

l'admiration de la tradition et les hardiesses nouvelles. A cet esprit de confiance dans la raison, à cet optimisme général, à cette haute espérance de conciliation politique et sociale correspondait en philosophie la pensée d'une conciliation des systèmes et d'une fraternité universelle. Cette philosophie conciliatrice crut avoir trouvé le mot du siècle. Elle a échoué, nous en avons raconté l'histoire ; mais, en échouant, elle a cependant laissé des traces profondes chez ceux-là mêmes qui la combattent. Si on applique à l'école éclectique son propre critérium, on peut dire qu'il y avait dans cette conception une part de vérité dont tout le monde a profité, et aussi une erreur qui devait la perdre. Elle a triomphé comme méthode ; elle a échoué comme système, ainsi que tous les systèmes précédens. Cet échec a dû amener par réaction la doctrine contraire. N'osant plus dire que tous les systèmes ont raison, on fut conduit à dire, au contraire, que tous les systèmes ont tort. Au lieu de fonder la métaphysique sur la conciliation des idées, on supprima toute métaphysique par l'exclusion de toutes les idées, ou du moins en ne laissant subsister que celles qui peuvent être extraites des sciences positives. La science, qui, jusque-là, avait accepté la séparation, crut le moment venu de prendre sa revanche et de dire à son tour : C'est moi et moi seule qui suis la philosophie. C'est ainsi que le positivisme est venu se substituer à l'éclectisme.

M. Pasteur, dans son admirable discours de réception à l'Académie française, où il remplaçait Littré, a dit qu'il n'avait rien trouvé de bien nouveau dans le positivisme, que c'est tout simplement une philosophie bien ancienne et bien connue, le scepticisme, et pas autre chose. Cela est vrai, et il est également vrai que tous les systèmes de nos jours ne sont que les systèmes anciens. Tous les systèmes renaissent, mais ils renaissent rajeunis, transformés, sous une forme différente et avec un caractère nouveau. Le positivisme est un scepticisme qui se distingue profondément du scepticisme antérieur. Les anciens sceptiques mettaient en question toute la connaissance humaine, y compris les mathématiques, à plus forte raison les sciences de la nature, qui existaient à peine à cette époque. Les sceptiques du XVIe siècle en étaient encore là. Le livre sceptique d'Agrippa est intitulé : *De incertitudine scientiarum* ; celui du médecin Sanchez a pour titre : *Quod nihil scitur*. Montaigne, dans son scepticisme, ne fait aucune réserve ni aucune exception pour les sciences, qu'il ne connaissait guère. Encore au XVIIIe siècle, en Angleterre, nous trouvons encore un écrit anonyme sur *l'Incertitude des sciences*. Le positivisme se place au contraire à un point de vue tout différent : l'opposition de la science et de la philosophie. M. Pasteur lui-même, dans son discours, en comparant aux sciences morales, qui ne reposent que sur le sentiment, l'inébranlable cer-

titude et les accablantes démonstrations de la méthode expérimentale, ne faisait que développer l'argument fondamental du positivisme.

Il ne faut pas oublier qu'au temps de Descartes, l'opposition que nous venons de signaler entre la philosophie et la science n'existait pas encore, sinon pour les mathématiques. Quant aux sciences de la nature, elles étaient encore livrées à la dispute, aussi bien que la philosophie même, avec laquelle elles étaient confondues. Elles commencèrent alors seulement à s'en séparer; mais, depuis, la séparation a toujours été en s'agrandissant. La physique, l'astronomie, la chimie, la physiologie se sont l'une après l'autre constituées comme sciences positives. Les conceptions individuelles y ont peu à peu cédé la place aux vérités objectives. La science est impersonnelle : ce n'est pas le système de tel ou de tel savant. Sans doute, il y a encore des systèmes et des hypothèses dans les sciences ; mais c'est dans la partie de la science qui n'est pas faite et qui se fait que ces hypothèses se partagent les savans. Ce sont des stimulans à la recherche, destinés à disparaître ou à se transformer en lois positives, selon que l'expérience aura prononcé.

Qu'est-ce donc que le positivisme? C'est la protestation de la science contre la philosophie, appelée la métaphysique ; c'est la substitution de la science à la philosophie; c'est enfin la science elle-même se faisant philosophie. Pendant longtemps, la science n'avait travaillé que pour elle-même. Elle s'était fait un domaine à part en dehors de la philosophie, et avait laissé celle-ci à ses spéculations et à ses disputes. Mais il vint un moment où la science prit conscience de la puissance de ses conquêtes, de la sûreté de ses méthodes, de l'infaillibilité de ses résultats, et elle se demanda si elle n'était pas mûre pour prendre la place de la philosophie, pour devenir philosophie. Elle apporte un critérium qu'elle juge infaillible pour distinguer les questions insolubles de celles qui peuvent être résolues. Tout ce qui ne peut être soumis à la vérification expérimentale doit être écarté comme inutile et inaccessible. L'expérience et le calcul sont les seules méthodes de la science.

Ne croyons pas, cependant, que la philosophie positiviste ne soit que la collection des sciences dites positives : qu'être positiviste, ce soit être chimiste, physicien, mathématicien, et rien de plus. Non; Auguste Comte proteste énergiquement contre cette interprétation. Sa philosophie est positive, sans doute, mais c'est une philosophie. En dehors de toutes les sciences spéciales et au-dessus d'elles, il y a lieu à une science plus haute et plus générale, et c'est ce qu'on appelle philosophie. Littré aussi se plaint très souvent de l'étroitesse d'esprit des savans, qui ne veulent admettre que leurs sciences proprement dites et que des vérités particu-

lières. La philosophie s'élève au-dessus. C'est une synthèse : elle est la science des généralités les plus hautes dans tous les ordres de sciences. Chaque science a des sommets où se trouve résumée, sous forme de principes, la science tout entière. La philosophie positive s'emparera de ces principes de toutes les sciences, les coordonnera, en établira la hiérarchie, la liaison, l'unité; et, à ce titre, elle pourra encore s'appeler, comme l'ancienne métaphysique, la science des premiers principes.

La philosophie positive ne doit pas être confondue avec ce que l'on appelle, dans les écoles allemandes, la philosophie de la nature. Tous les grands métaphysiciens, Platon ou Aristote, chez les anciens; Descartes, Leibniz, Schelling, chez les modernes, ont eu leur cosmogonie, leur cosmologie, leur ontologie universelle. Mais la philosophie de la nature est toute autre chose que la philosophie des sciences. L'une a pour objet les choses elles-mêmes; l'autre, les œuvres de notre esprit. La première est une partie de la métaphysique; la seconde serait plutôt une sorte de logique supérieure. Ce n'est pas non plus une science de la science, à la manière de Fichte, remontant jusqu'aux premiers principes de l'esprit humain, ce serait plutôt une science des sciences à la manière de Bacon. Celui-ci est le vrai précurseur d'Auguste Comte, comme nous le montrerons plus loin.

Après avoir résumé les deux conceptions fondamentales qui se sont partagé notre siècle, il nous reste à les comparer l'une à l'autre. La conception éclectique est plus large que la conception positiviste, et même elle la contient. En effet, dire que tous les systèmes sont vrais, c'est dire par là même qu'ils sont tous faux à titre de systèmes. Car, comme ces systèmes se contredisent, au moins en apparence, on ne peut les concilier qu'en retranchant de chacun d'eux ce qui est contradictoire, exclusif, particulier. Par conséquent, tous les systèmes ont tort : c'est ce qu'il faut accorder aux positivistes et ce qui était déjà contenu dans la formule éclectique; mais cela ne veut pas dire qu'ils aient tort d'une manière absolue et qu'ils ne puissent pas entrer, à titre de parties intégrantes, dans une synthèse plus générale qui les comprendrait tous; et quand même on ne pourrait pas exécuter cette synthèse, soit parce qu'elle est au-dessus des forces actuelles de l'esprit humain, soit parce qu'elle est au-dessus même de sa nature, il suffirait cependant de concevoir cette conciliation comme possible en soi pour qu'il soit permis de dire qu'on n'aura pas perdu son temps en étudiant ces systèmes.

Non-seulement la formule éclectique : « Tous les systèmes sont vrais, » contient la formule positiviste : « Tous les systèmes sont faux; » mais encore on peut dire que l'éclectisme explique et jus-

tifie le positivisme, et lui fait sa part dans la pensée humaine. Bien plus, l'éclectisme, sans le savoir, bien entendu, et sans le vouloir, a expliqué d'avance sa propre chute, la victoire du principe opposé. Pourquoi cela? Le voici. Autre chose est de poser le principe de l'éclectisme, autre chose est de l'appliquer et de le réaliser. Pour réaliser un parfait éclectisme, il faudrait savoir le tout des choses; car on ne peut tout concilier que par la science du tout. Or, à l'époque de l'éclectisme, la philosophie était exclusivement engagée dans les voies de la méthode subjective. Elle était, du moins en France, entièrement séparée des sciences. Les savans disaient: « O physique, garde-toi de la métaphysique! » et les philosophes disaient: « O métaphysique, garde-toi de la physique! » Il suit de là que la masse immense des faits objectifs était étrangère à la philosophie, et que l'expérience objective lui faisait complètement défaut. Le système si compréhensif de l'éclectisme ne l'était donc que dans le domaine subjectif, mais il laissait en dehors une part immense de la réalité. Il était lui-même une philosophie exclusive; et comme toute exclusion amène une réaction proportionnée, cette exclusion de l'élément extérieur en philosophie dut amener et justifier en partie les prétentions exagérées et exclusives à leur tour de la méthode objective, en d'autres termes du positivisme. C'est ainsi que le positivisme se trouve justifié d'avance par la formule même de l'éclectisme.

Je dis plus: c'est qu'il ne peut être justifié que par là; car, au contraire, son propre principe le condamne à périr et à disparaître, comme ont fait tous les systèmes de philosophie. Suivant lui, tous les systèmes sont faux; or il est un système; donc il est faux. Ne croyez pas que ce soit là un sophisme renouvelé des Grecs: non, c'est l'expression rigoureuse de la vérité. En effet, que reproche le positivisme aux métaphysiciens? C'est la dispute, la controverse; c'est que rien n'est tranché, rien n'est résolu. Mais quelque chose a-t-il été tranché par le positivisme? On a disputé avant lui, mais on dispute encore après lui. Les positivistes argumentent contre les métaphysiciens, mais les métaphysiciens argumentent contre les positivistes. Il n'y a rien de changé; il n'y a qu'un système de plus.

Le positiviste invoque en son honneur le fait que nous avons nous-même signalé, à savoir l'extension de l'esprit positiviste. Mais toutes les grandes doctrines ont laissé après elles un esprit qui leur a survécu et ne les a pas empêchées de mourir. L'esprit cartésien, ou la méthode des idées claires et distinctes, a survécu à Descartes; l'esprit de Condillac, ou l'analyse appliquée aux sensations, a survécu à Condillac; l'esprit critique de Kant a survécu à

Kant, et enfin l'esprit éclectique lui-même a survécu à la philosophie de M. Cousin. On peut donc garantir d'avance, sans risque de se tromper, que l'esprit positiviste, c'est-à-dire le goût et le choix de la méthode objective en philosophie, survivra à Auguste Comte. On ne fera plus de psychologie subjective sans psychologie objective ; on ne fera plus de métaphysique sans cosmologie, ni de morale sans économie politique et sans la connaissance des faits sociaux. Mais tout cela n'est pas le positivisme, et celui-ci, en tant que système, ira rejoindre les autres.

Non-seulement le système positiviste n'a pas détruit les systèmes antérieurs, comme il aurait dû le faire; mais lui-même, à son tour, comme toutes les autres doctrines, a engendré des systèmes. Le positivisme orthodoxe d'Auguste Comte n'est plus soutenu que par un très petit nombre de personnes. Littré l'avait désavoué sur presque tous les points ; et sa propre doctrine à lui, comme l'a très bien dit M. Caro, n'est plus guère qu'un empirisme de sens commun. En Angleterre, où l'on est convenu de mettre à l'honneur des positivistes toute une grande école philosophique, on a vu M. Stuart-Mill réintroduire la psychologie subjective de Condillac et de Locke, et ressusciter l'une des hypothèses les plus subtiles et les plus aiguës de la vieille métaphysique, l'idéalisme, c'est-à-dire la négation de l'existence des corps. On a vu également M. Herbert Spencer construire une vaste synthèse tout à fait semblable à celles du passé. La méthode en est bien, si l'on veut, due à l'esprit positiviste, mais le contenu ressemble beaucoup à celui de Spinoza.

Le positivisme se présente donc sous le même aspect que tous les autres systèmes de philosophie. Au premier moment, on croit qu'il va tout remplacer; mais, à mesure qu'on le connaît mieux et qu'on en aperçoit mieux les lacunes, les anciennes conceptions se maintiennent contre lui ; et lui-même se divise en écoles, en hérésies, et donne naissance à des conceptions qui s'ajoutent aux précédentes. Voilà ce qui s'est passé pour le positivisme, comme pour l'éclectisme, comme pour le kantisme ou le cartésianisme. Si donc nous n'avions à notre disposition que le critérium positiviste, à savoir la cessation des controverses, nous dirions que ce système ne vaut pas mieux que les autres, qu'il ne faut pas de philosophie du tout, mais de la physique, de la chimie, des mathématiques, et rien de plus : ce qui est absolument l'opposé de la pensée d'Auguste Comte. Au contraire, comme nous venons de le voir, le positivisme peut être justifié et même placé haut, si on le considère du point de vue large et conciliateur qui s'applique à tous les systèmes.

Nous avons, dans des travaux précédens, exposé en détail l'histoire

philosophique du fondateur de l'éclectisme, M. Victor Cousin (1). Nous aurions voulu pouvoir faire le même travail sur le fondateur du positivisme, M. Auguste Comte; mais le temps nous fait défaut pour une aussi grande étude, et nous n'osons pas promettre de la pousser aussi loin et d'une manière aussi complète. A tout le moins essaierons-nous d'en donner quelques fragmens; et, pour commencer, nous étudierons d'abord la genèse de cette philosophie, de quel milieu elle est sortie, à quelles traditions elle se rattache, comment et dans quelles circonstances elle a paru au grand jour. Nous aurons beaucoup à profiter dans le livre de Littré, intitulé : *Auguste Comte* (*1863*), qui est la source principale pour cette étude; mais peut-être trouverons-nous aussi quelque chose à y ajouter.

I.

Si l'on essayait de deviner *a priori*, d'après les explications précédentes, comment a pu naître la philosophie d'Auguste Comte, on serait tenté de croire que cette philosophie, à son origine, a dû se présenter à titre de réaction et de protestation contre la philosophie spiritualiste de Victor Cousin. L'histoire de la philosophie nous apprend que toute école nouvelle est toujours suscitée par un besoin de contradiction contre les écoles régnantes. Si l'on considère que la doctrine de Comte a paru en 1830, au moment de la plus grande fortune de Victor Cousin, qu'elle a éclaté et, on peut dire, triomphé après 1848 et 1850, à l'époque de la chute de l'éclectisme, on sera assez tenté de supposer *a priori* que cette philosophie nouvelle donne la réplique à l'autre, et qu'Auguste Comte est l'antithèse de Victor Cousin. Cependant, l'étude attentive des faits nous montre que les choses ne se sont pas passées ainsi. Sans aucun doute, le succès du positivisme a coïncidé avec l'affaiblissement du spiritualisme éclectique, et ce succès a été dû, en partie, à un besoin de révolte contre la philosophie antérieure; mais, à l'origine, Auguste Comte ne paraît pas avoir rien eu à voir avec la philosophie de Cousin. Il n'a subi aucune influence, aucune action de ce côté, même à titre d'adversaire. Il ne semble pas l'avoir connu. Tout au plus rencontre-t-on dans ses ouvrages quelques allusions très courtes aux idées de Jouffroy; mais rien, absolument rien sur la philosophie éclectique. La sienne s'est développée parallèlement, sous d'autres influences, dans un autre milieu; elle est sortie d'une autre origine. On pourrait croire aussi que la philosophie positive a été le retour, la revanche du sensualisme vaincu par l'école éclectique, qu'elle se rattache directement aux derniers représentans de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 janvier, du 1er et du 15 février, et du 1er mars 1884.

la philosophie du XVIIIe siècle, aux idéologues, aux sensualistes, aux matérialistes, à Tracy, à Cabanis, à Broussais. Il y a ici une part de vérité; mais d'abord ce n'est pas à l'élément idéologique (Condillac, Tracy, La Romiguière) qu'Auguste Comte se rattache; car il est à peu près aussi opposé à l'idéologie qu'à la psychologie. Il serait plus exact sans doute de le rattacher à Cabanis et à Broussais; et pour certaines parties de la philosophie, pour ce qu'il appelle la physiologie intellectuelle, il relève certainement de ces deux médecins philosophes; mais sa philosophie générale a une toute autre signification, une toute autre envergure que celle de Cabanis et de Broussais. Elle prend les choses de plus haut; elle présente une surface beaucoup plus large. Elle n'est pas seulement une physiologie mentale, elle est une philosophie dans le sens large du mot. Sans doute, c'est bien l'esprit du XVIIIe siècle, dont elle est au fond animée et qu'elle vient relever d'une défaite passagère; mais c'est cet esprit interprété dans un sens plus étendu, et avec plus de largeur que dans le petit cercle étroit de Tracy, ou dans l'école plus profonde, mais encore plus étroite de Cabanis. Il nous faut donc remonter plus haut.

Nous avons dit déjà que, selon nous, le véritable précurseur d'Auguste Comte dans le passé, c'est Bacon. Il y a dans Bacon deux philosophes : d'une part, l'auteur du *Novum organum*; de l'autre, l'auteur des *De augmentis et dignitate scientiarum* : d'un côté, le législateur de l'induction; de l'autre, ce qu'on pourrait appeler le prophète et l'organisateur de la science moderne. On a pu contester le premier de ces deux rôles, et encore bien injustement. Pour le second, pour la vue claire, perçante avec laquelle Bacon a décrit par avance le rôle futur de la science, son caractère propre, ses progrès, sa méthode, ses cadres, son rôle civilisateur, pour cette sorte de seconde vue, il n'y a pas à hésiter : il faut reconnaître que Bacon a été dans le vrai. Il est le premier qui ait, avec netteté et avec une éloquence merveilleuse, préconisé, prophétisé la science moderne. Il en a déterminé les cadres, il en a dressé la carte, il en a vu les lacunes et prévu les additions futures. Or, de toutes les œuvres de la philosophie moderne, celle qui ressemble le plus à celle de Bacon, c'est celle d'Auguste Comte; et réciproquement, l'œuvre qui ressemble le plus au cours de philosophie positive, c'est le *De augmentis*. Ce que Bacon a fait par une sorte de pressentiment de génie, Auguste Comte l'a fait après coup, après expérience; il a vu réalisé ce que Bacon avait deviné. Bacon est donc le vrai initiateur de la philosophie positive.

Non-seulement il y a entre ces deux entreprises une affinité logique, une ressemblance interne, mais il n'est pas impossible de découvrir la filiation historique qui rattache l'une à l'autre. Tout le

monde sait que le maître immédiat d'Auguste Comte, celui dont il a reçu la première influence (dans quelle mesure et dans quelles limites, c'est ce que nous aurons plus tard à déterminer), a été le célèbre Saint-Simon. En effet, le premier écrit d'Auguste Comte est signé de son nom, avec cette addition qu'il a plus tard effacée de tous les exemplaires (1), mais qu'il avait laissé imprimer : *Élève de Henri de Saint-Simon*. Maintenant, nous savons peu de chose de l'éducation scientifique de Saint-Simon, qui a dû être assez superficielle; mais lui-même, dans un fragment biographique écrit de sa main, nous dit que sa première éducation avait été dirigée par d'Alembert, « éducation, ajoute-t-il, qui m'avait tissé un filet métaphysique si serré qu'aucun fait important ne pouvait passer à travers. » Que faut-il entendre par cette éducation dirigée par d'Alembert? Faut-il croire que d'Alembert aurait été le précepteur, le gouverneur, ou même le répétiteur de Saint-Simon? C'est ce qu'on admettra malaisément étant donnés l'âge et la situation de d'Alembert lors de la jeunesse de Saint-Simon. Il est probable que ce fut plutôt une influence, un commerce intellectuel, quelques conseils donnés de loin en loin; mais quel qu'ait été le mode d'influence exercée par d'Alembert sur Saint-Simon, ce qui est certain, c'est qu'il y a eu communication entre eux, et que Saint-Simon lui-même rattache à d'Alembert l'idée de tous les travaux scientifiques qu'il a accomplis. La valeur propre de ses travaux n'a pas ici une grande importance. Ce que nous avons à y constater, c'est le passage de d'Alembert à Auguste Comte. Or, ce qui se manifeste évidemment dans les travaux ou essais de travaux, dans les prospectus, les plans d'ouvrage, toujours plus ou moins mêlés de charlatanisme, de Saint-Simon, c'est l'idée de l'unité et de l'organisation des sciences : ce qui paraît avoir exercé le plus de prestige sur son imagination et sur celle de ses disciples, c'est la grande œuvre du XVIII[e] siècle, dont d'Alembert a été avec Diderot le chef, l'organisateur, le collaborateur : c'est l'*Encyclopédie*. Nous voyons, en effet, Saint-Simon, en 1810, publier un prospectus sous ce titre : *Nouvelle encyclopédie*, première livraison servant de programme. Il avait écrit un manuscrit, probablement perdu, sous ce titre : *Mémoire sur l'Encyclopédie*. Son plus grand ouvrage sur ces matières : *Introduction aux travaux scientifiques du XIX[e] siècle* (*1807-1808*), n'est qu'une sorte de préface à cette œuvre, analogue à la préface de d'Alembert à la grande *Encyclopédie*.

Cette idée d'une encyclopédie a toujours hanté l'imagination des

(1) Nous avons nous-même entre les mains un exemplaire offert par Auguste Comte au docteur Esquirol, et où la suscription indiquée est soigneusement barrée, mais encore très lisible.

saint-simoniens. La seule œuvre de ce genre dans notre siècle qui ait un caractère philosophique et synthétique, et qui est restée inachevée, a été l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux et de Jean Reynaud, en 1838. Or, ces deux philosophes étaient l'un et l'autre des transfuges de l'école saint-simonienne. Ils avaient rompu avec Enfantin lors de la grande crise provoquée par les prédications de celui-ci sur la femme et sur la famille; mais ils avaient cependant subi profondément, au moins le premier, l'influence de Saint-Simon et de ses vues encyclopédiques. Plus tard, vers 1860, les survivans encore puissans du mouvement saint-simonien essayèrent, sous l'influence cachée d'Enfantin qui ne paraissait pas, sous la direction d'un homme plein d'esprit et de feu, Charles Duveyrier, et sous le patronage des frères Pereire, qui avaient conservé les croyances humanitaires de leur jeunesse, les derniers saint-simoniens essayèrent encore une fois de grouper dans une encyclopédie qui devait être l'œuvre du siècle tous les savans dans tous les genres. On se réunit souvent; on parla beaucoup, on dîna ensemble; mais rien n'aboutit : mais ce n'en est pas moins la preuve de l'importance que le saint-simonisme attachait à l'idée d'une encyclopédie.

Si nous nous demandons maintenant ce qu'est le positivisme d'Auguste Comte, nous trouverons que le caractère principal de son œuvre est le caractère encyclopédique, et que sa philosophie est une philosophie encyclopédique. La grande *Encyclopédie* de Diderot et de d'Alembert avait été surtout une œuvre de combat. A ce titre, elle avait pu se faire sous la forme fragmentaire et collective d'un dictionnaire; car pour une œuvre critique et destructive, on peut s'adresser à une multitude. Le sentiment commun de la liberté et de l'indépendance de la science suffisait. Mais ce que les saint-simoniens voulaient faire, c'était une encyclopédie positive, constructive, synthétique. Après la critique, l'organisation. Or, en s'adressant à tous les savans dans tous les genres, on ne pouvait espérer d'arriver à l'unité, car chacun y eût apporté son esprit particulier. C'est pourquoi la dernière tentative des saint-simoniens a échoué. Quant à s'adresser à une école, à l'école humanitaire par exemple, comme l'*Encyclopédie nouvelle* de Pierre Leroux, outre que cette école était elle-même partagée en deux tendances bien distinctes (car Pierre Leroux était panthéiste et Jean Reynaud spiritualiste et théiste), une aussi grande œuvre ne pouvait être soutenue par un esprit aussi particulier, et les tendances néo-religieuses de cette école n'étaient pas de nature à alimenter et à faire vivre un dictionnaire scientifique. Il reste donc que l'œuvre encyclopédique ne pouvait être accomplie que par un seul homme. Ce fut l'ambition d'Auguste Comte. Ce que l'*Encyclopédie* du XVIII[e] siècle avait été

sous forme fragmentaire et impersonnelle, il essaya de le faire sous une forme systématique et synthétique. Bien entendu, il n'avait pas à entrer dans le détail des sciences ; mais il pouvait fixer l'idée de la science, diviser, classer et hiérarchiser les sciences, caractériser chacune d'elles par sa méthode et ses idées fondamentales, et les enchaîner ainsi les unes aux autres. Or, c'est là précisément ce que d'Alembert avait essayé de faire lui-même, soit dans la *Préface* de l'*Encyclopédie*, soit dans ses *Élémens de philosophie*, et surtout dans les *Éclaircissemens* de cet ouvrage. Or, par Saint-Simon, nous sommes remontés à d'Alembert, par d'Alembert nous remontons jusqu'à Bacon. On sait, en effet, que la *Préface* de l'*Encyclopédie* dérive en droite ligne de Bacon, et que c'est lui qui est représenté comme le premier inspirateur de cet ouvrage.

On voit qu'Auguste Comte se rattache à Bacon par une filiation assez directe, sans passer le moins du monde par l'intermédiaire d'aucun philosophe proprement dit, par exemple Condillac ou Helvétius. C'est cette filiation baconienne qui a facilité le passage de la philosophie de Comte en Angleterre. Elle retournait à sa source. C'est pourquoi l'on voit les Anglais, Stuart Mill, Grotte, Miss Martineau, Herbert Spencer se rattacher plus ou moins directement à Comte, et saluer son œuvre dans le temps même où en France elle était encore presque ignorée. C'est encore un caractère de cette philosophie qui se retrouve également dans la philosophie anglaise, surtout dans celle de Spencer, d'avoir son origine exclusive dans les sciences proprement dites, tandis qu'à la même époque, en France, un autre savant, bien plus grand qu'Auguste Comte, l'illustre Ampère, reconnaissait deux groupes irréductibles de sciences, les sciences de la matière et les sciences de l'esprit, et fondait sa propre philosophie, selon la tradition de Descartes, sur la connaissance de l'esprit par lui-même.

En résumé, nous trouvons trois précurseurs à Auguste Comte : Saint-Simon, d'Alembert et Bacon. Il faut encore en ajouter un quatrième, auquel, du reste, se rattachait également Saint-Simon, et que l'école saint-simonienne a toujours compté parmi ses ancêtres : c'est Condorcet. Si par ses vues générales sur la science et l'organisation des sciences, Auguste Comte rappelle d'Alembert et Bacon; d'un autre côté, par ses vues sur la philosophie de l'histoire et sur le développement de l'esprit humain, Auguste Comte relève de Turgot et de Condorcet. Si nous considérons maintenant que Condorcet a été lui-même en mathématiques, l'élève de d'Alembert, qu'il fut son exécuteur testamentaire, qu'il prononça son éloge à l'académie des sciences, qu'il collabora à l'*Encyclopédie*, on voit que nous ne sortons pas de la tradition encyclopédique, et que c'est

toujours par le côté scientifique qu'Auguste Comte se rattache au XVIIIe siècle.

Indiquons encore d'autres circonstances qui ont leur place dans les origines de la philosophie positive. Auguste Comte était un élève de l'École polytechnique. Il y entra en 1814. Saint-Simon, son maître, avait eu de fréquens rapports avec cette école, alors toute nouvelle et dans tout son éclat. Lorsque, après la révolution, il commença à être saisi de la passion de la science, il était venu prendre son domicile en face de l'école. Il en connaissait les professeurs, qu'il invitait à dîner. Il était particulièrement en rapport avec Monge, qu'il avait connu à Metz dans sa vie de garnison. Il connut aussi particulièrement Poisson, dont il fit les frais d'étude. Plus tard, dans ses projets politiques, l'École polytechnique fut toujours un des pivots sur lesquels il faisait reposer la société future, où l'empire devait appartenir à la science et non à la force. Aussi est-ce à l'École polytechnique qu'il dut ses principaux disciples, Enfantin, Transon, Michel Chevalier et enfin Auguste Comte. Celui-ci devint plus tard et resta toute sa vie examinateur de l'école. De tous ces faits nous pouvons conclure que la philosophie d'Auguste Comte pourrait être définie la philosophie de l'École polytechnique.

Ce n'est pas cependant la seule école qui ait le droit de revendiquer sa part dans la construction de la philosophie positive; une autre y contribua également : c'est l'École de médecine. Saint-Simon nous apprend, en effet, qu'après être resté trois ans près de l'École polytechnique, croyant sans doute avoir suffisamment exploré le champ des sciences mathématiques, il s'éloigna en 1801 de ce voisinage, pour aller s'établir près de l'École de médecine et nouer avec les membres de cette école des relations nouvelles. Nous verrons aussi que c'est un médecin, un des amis de Saint-Simon, le docteur Burdin, qui suggéra le premier à celui-ci, et peut-être par lui à son disciple, le premier germe de la théorie des trois états, principe fondamental de la philosophie positive. Nous avons signalé également l'influence de Broussais et du docteur Gall. Enfin, n'oublions pas que le grand vulgarisateur de la philosophie de Comte a été Littré, le traducteur d'Hippocrate, qui, sans être médecin, a fait cependant des études de médecine. La doctrine de Comte doit donc à cette seconde source autant qu'à la précédente, et l'on peut dire qu'elle est à la fois la philosophie de l'École polytechnique et de l'École de médecine.

Après avoir ainsi tracé d'une manière générale la filiation et la généalogie de l'école, insistons plus particulièrement sur l'influence qui a été, pour Auguste Comte, la plus prochaine et la plus immé-

diate, et qui a eu sur lui le plus d'action : je veux dire l'influence de Saint-Simon.

II.

On est étonné, au premier abord, que le positivisme soit sorti du saint-simonisme, car il semble que ce soient deux conceptions bien différentes et même contradictoires. Le saint-simonisme a laissé le souvenir d'une conception idéale et mystique, d'une œuvre d'imagination et essentiellement chimérique ; le positivisme, au contraire, comme son nom même l'indique, a pour caractère de s'appuyer sur le concret, le réel, le positif. En second lieu, le saint-simonisme a été une entreprise d'organisation sociale; le positivisme, une œuvre d'organisation scientifique. L'une est une utopie sociale, l'autre une philosophie spéculative. Voilà bien des différences, et elles sont incontestables. Cependant, il n'est pas moins certain que le positivisme est issu du saint-simonisme. Pour ce qui est du premier point, l'opposition signalée est réelle; mais c'est précisément sur ce point qu'a eu lieu la rupture entre les deux écoles; et, d'ailleurs, dans sa seconde période, le positivisme a fini précisément comme le saint-simonisme par une phase mystique et religieuse. Quant au second point, on se trompe quand on ne voit dans le positivisme qu'une conception théorique et purement scientifique : c'était avant tout une conception sociale. Le principal objet d'Auguste Comte a été de créer une science sociale. Son premier écrit, dont nous parlerons tout à l'heure avec quelque détail, est intitulé : *Système de politique positive*. Il a repris plus tard ce titre et l'a appliqué à son second grand ouvrage en quatre volumes, qui contient sa dernière philosophie. Même dans le *Cours de philosophie positive*, qui est son véritable monument, les trois derniers volumes portent sur ce qu'il appelle *la physique sociale*, la science sociale. La science sociale occupe donc à peu près les trois quarts de la philosophie totale d'Auguste Comte; le reste n'est guère que l'introduction de la physique sociale. On voit le lien étroit qui unit sur ce point Auguste Comte et Saint-Simon. Cependant, ici encore, il faut signaler une différence dans la ressemblance même. Saint-Simon et ses disciples poursuivaient un but pratique : ils prétendaient procéder immédiatement à une réforme sociale; ils apportaient un plan de société. Auguste Comte, au contraire, ne se proposait pas d'abord un but immédiatement pratique; ce qu'il voulait, c'est que la politique devînt une science soumise aux mêmes conditions que les autres sciences. Son but était donc essentiellement et éminemment scientifique. Il se moquait des panacées sociales; il

traitait de haut et avec le dernier mépris les utopies socialistes. Plus tard, à la vérité, les événemens inattendus de 1848 le prirent de court, et le forcèrent à son tour à se poser prématurément en réformateur social; mais ce n'était nullement dans ses plans primitifs, et ce qu'il inventa à cette époque en ce genre était si monstrueusement absurde que Littré, qui l'avait suivi jusque-là, s'en confessa plus tard hautement comme de la plus grande faute de sa vie.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de ces affinités et de ces oppositions du saint-simonisme et du positivisme, au point de vue des principes, ce qui est vrai historiquement et en fait, c'est qu'Auguste Comte a vécu plusieurs années dans l'intimité de Saint-Simon, qu'il l'a appelé son maître et s'est déclaré son élève, qu'il a travaillé pour lui; enfin que par la différence d'âge, par le brillant de l'imagination et la contagion d'un génie enthousiaste et ardent, Saint-Simon a dû exercer un grand empire sur un jeune esprit, quelque original d'ailleurs qu'ait pu être celui-ci. Cette influence, sans doute, ne doit pas être exagérée. Saint-Simon était un esprit essentiellement décousu, incohérent, très peu scientifique. Comte était, au contraire, un esprit constructeur et systématique, et il avait fait de solides études scientifiques; sans être un mathématicien original, il était instruit en mathématiques, puisqu'il est resté toute sa vie examinateur de l'École polytechnique. Il a dû bien souvent prendre en défaut la science superficielle de son maître; et ce ne fut pas là sans doute une des moindres causes qui lui donnèrent la conscience de sa haute personnalité. On peut donc croire que s'il a reçu du maître une excitation générale et un certain ordre de pensées, la construction de son œuvre n'appartient cependant qu'à lui.

Pour mesurer d'aussi près que possible l'influence exercée par Saint-Simon sur Comte, nous nous aiderons du travail de M. Littré, qui a étudié ce point dans son livre : *Auguste Comte et la philosophie positive* (1863); nous recueillerons les données qu'il a rassemblées en les complétant par des analyses plus précises. Dans cette question, M. Littré se montre impartial, plutôt sévère à l'égard de Comte, et même trop libéral à l'égard de Saint-Simon. Il va jusqu'à dépouiller les écrits de celui-ci qui n'ont pas paru de son vivant, et qu'Auguste Comte n'a peut-être jamais connus, par exemple le *Mémoire sur la science de l'homme*, qui est de 1813, mais qui n'a été publié qu'en 1859 (1) : « Mais, dit Littré, M. Comte pouvait en avoir reçu l'équivalent par la conver-

(1) *OEuvres choisies de Saint-Simon*, publiées par Hubbart, 3 vol. in-12. Bruxelles, 1859.

sation. » Il met en doute et tient en défiance le témoignage d'Auguste Comte lui-même, et celui de Mme Comte. Le premier avait dit que sa rencontre avec Saint-Simon avait été pour lui « un malheur sans compensation. » Mme Comte, de son côté, malgré ses griefs personnels contre son mari, racontait qu'elle l'avait vu souvent en conversation et en discussion avec Saint-Simon, et que, dans ces conversations, elle ne pouvait s'empêcher de croire que « c'était Comte qui était le maître et Saint-Simon le disciple. » M. Littré répond que cela a bien pu être vrai à la fin des rapports de ces deux hommes, que le rôle de l'un et de l'autre a pu être interverti à mesure que le second prenait de plus en plus conscience de sa personnalité ; mais l'on ne peut rien conclure de là contre l'influence première. Par la même raison, Auguste Comte a pu s'exagérer les torts de Saint-Simon à son égard et juger le passé par les préventions de la dernière heure. « Ce qui est certain, dit Littré, c'est que pendant deux ans au moins, de 1818 à 1820, Auguste Comte a été l'élève de Saint-Simon et qu'il a subi son action. Il est entré auprès de lui avec les idées critiques et révolutionnaires du XVIIIe siècle ; il s'en est séparé en possession de la conception positive ; mais, entre ces deux phases, il a dû traverser une phase intermédiaire qui a servi de passage de l'une à l'autre. » C'est Saint-Simon qui a déterminé ce passage. « C'est avec lui, dit Littré, qu'il fit l'apprentissage des idées organiques qui commençaient à travailler la France et l'Europe. » On sait, en effet, que la nouveauté et la pensée mère de Saint-Simon ont été que le moment était venu de substituer à la phase critique, anarchique, négative, destructive qui caractérise et la philosophie du XVIIIe siècle et la révolution française, une phase constructive, dogmatique, organique, selon l'expression de l'école. La première publication capitale de Saint-Simon est intitulée : l'*Organisateur*, et déjà, dans tous ses écrits, il préconisait les idées d'organisation. A la vérité, on pourrait se demander, si même dans ces vues générales, qui dominent tout le saint-simonisme, il n'y a pas déjà une part qui dénoterait l'influence d'Auguste Comte ; car la publication de l'*Organisateur* est de 1819-1820, et Comte était déjà près de Saint-Simon dès 1818. — Or, de même qu'en 1816 et 1817, on peut soupçonner que les vues historiques de Saint-Simon (par exemple, l'importance donnée à l'affranchissement des communes) reviennent à son secrétaire d'alors, Augustin Thierry, qui s'intitulait lui-même son fils adoptif, de même on pourrait croire que l'opposition des idées critiques et des idées organiques et la haute importance donnée au principe d'organisation révéleraient l'action d'Auguste Comte. Saint-Simon n'aurait donc eu d'autre mérite que d'avoir eu deux secrétaires, d'esprit supérieur, et de s'être assimilé leurs idées. Mais ce serait là une hypothèse bien raffinée et

sans aucune espèce de preuves. Il est plus rationnel d'adopter la supposition inverse, et de croire que c'est Saint-Simon qui, guidé par des vues théoriques et un instinct supérieur, a révélé à Thierry l'importance historique de la révolution communale du XIIe siècle, et à Auguste Comte l'importance des idées positives substituées aux idées négatives du siècle précédent. Ceux qui ont connu Saint-Simon dans la dernière phase de sa vie, vers 1825, parlent de lui avec tant d'admiration, et ont été si frappés de son action et de sa puissance prophétique, de l'abondance de ses idées, qu'il est difficile d'admettre qu'il n'ait eu par lui-même aucune idée; et il serait tout à fait injuste de le dépouiller sans preuve au profit de deux jeunes gens d'un haut esprit sans doute, mais qui alors acceptaient eux-mêmes le rôle de fils et d'élève.

D'ailleurs, si l'on voulait suivre dans le détail les écrits de Saint-Simon, bien avant ses relations avec Auguste Comte, de 1801 à 1820, on y trouverait non-seulement le principe fondamental de son école, à savoir la substitution du principe organique au principe critique, mais, en outre, beaucoup d'idées sur la science et sur les sciences, qui sont devenues le fond de la philosophie positive. C'est ce que M. Littré a montré avec précision. C'est, par exemple, un fait remarquable de trouver dans un écrit de Saint-Simon, de 1803 (*Lettres d'un habitant de Genève*), la caractéristique de la science telle que l'ont donnée plus tard les positivistes, à savoir la vérification et la prévision. « Un savant, dit Saint-Simon, est un homme qui prévoit. » La gloire des savans est dans « les vérifications qui se font de leurs opinions. » On trouve aussi dans le même écrit cette idée que l'étude des phénomènes a dû suivre l'ordre de leur complication. « Les phénomènes chimiques étant beaucoup plus compliqués que les phénomènes astronomiques ont dû être étudiés longtemps après. » Cette autre pensée est encore une pensée mère du positivisme, à savoir que « de même que l'astronomie s'est débarrassée de l'astrologie, de même que la chimie s'est débarrassée de l'alchimie, de même la physiologie doit se débarrasser de l'influence des moralistes et des métaphysiciens. » On trouve même dans Saint-Simon l'expression propre de philosophie positive employée à propos de Descartes : « Descartes, est-il dit, arracha le sceptre du monde des mains de l'imagination... Il a senti que la philosophie *positive* se divisait en deux parties : la physique des corps bruts, la physique des corps organisés. »

Il ne faut pas s'exagérer sans doute l'importance de ces vues lumineuses jetées çà et là dans un ouvrage dont le reste est détestable, et qui n'a, s'il est permis de parler ainsi, ni queue ni tête. Jamais Saint-Simon n'a été capable de faire un livre. C'est un désordre, une incohérence, une diffusion dont on n'a pas d'idée.

On trouve aussi chez lui les idées les plus disparates et les plus contradictoires, comme le fait remarquer Littré. C'est, par exemple, après ce qui vient d'être dit sur la philosophie positive et la nécessité de l'expérience, cette pensée que « la méthode *a priori* doit se substituer à la méthode *a posteriori.* » C'est encore la prétention de tout expliquer par la gravitation; c'est enfin un ton ridiculement insolent à l'égard des plus grands chimistes. Néanmoins, malgré tous ces défauts, il reste que quelques-unes des idées les plus importantes du positivisme avaient été entrevues par Saint-Simon.

Ce qui est d'ailleurs plus important que ces rencontres plus ou moins fortuites de quelques passages épars, c'est une doctrine qui n'appartient pas à Saint-Simon lui-même, mais qui nous est communiquée par lui, et rapportée par lui aussi à un personnage ignoré, que du moins nous ne connaissons pas autrement, et que l'on appelle le docteur Burdin. Saint-Simon nous reproduit les idées et les discours de ce médecin, peut-être même un texte de lui, dans son *Mémoire sur l'homme.* Voici les principales idées de ce travail; on y reconnaîtra la plupart des idées d'Auguste Comte : « 1° toutes les sciences ont commencé par être conjecturales avant de devenir positives; 2° les sciences sont devenues positives selon leur ordre de complication; 3° les sciences sont entrées dans l'enseignement public à mesure qu'elles sont devenues positives; 4° la physiologie, par suite des travaux de Vicq-d'Azir, de Cabanis, de Bichat et de Condorcet, est sur le point de devenir une science positive, et alors elle entrera dans l'enseignement public; 5° la morale deviendra une science positive quand elle sera fondée sur la physiologie; 6° la philosophie deviendra une science positive quand elle prendra pour base les faits généraux des sciences particulières. » Nous avons ici la philosophie positive dans son germe, dans ses principes fondamentaux. On peut se demander, à la vérité, si Auguste Comte a eu communication de ce travail philosophique, car il se trouve dans le *Mémoire sur l'homme*, qui n'a été publié qu'en 1859; mais il est bien probable que Saint-Simon a dû faire prendre connaissance de ses écrits manuscrits à son jeune disciple; et, comme le dit Littré, celui-ci en a reçu l'équivalent par la conversation.

Tels sont les anneaux qui, suivant Littré, rattachent la doctrine de Comte à celle de Saint-Simon. On peut encore en signaler d'autres. Tout le monde sait qu'avant la théorie de la constitution et de la hiérarchie des sciences, il y en a une autre dans le positivisme, qui est la base même du système. C'est la théorie des trois états, à savoir : l'état théologique, l'état métaphysique, l'état positif ou scientifique. Nous avons à nous demander jusqu'à quel point

et par quel endroit cette théorie se rattache aux vues de Saint-Simon.

Nous avons dit déjà que la pensée principale de Saint-Simon a été une pensée de réorganisation sociale. Cette doctrine de réorganisation s'appuyait sur une philosophie de l'histoire (1). Comment organiser l'avenir si on ne comprend pas le passé? Sans remonter jusqu'à l'antiquité, et en prenant pour point de départ le moyen âge, Saint-Simon considère comme le fait caractéristique et comme le véritable progrès de cette époque la constitution d'un pouvoir temporel et d'un pouvoir spirituel : le premier, féodal et militaire; le second, sacerdotal et papal. Une société appuyée d'une part sur la noblesse, de l'autre sur l'église, voilà la société de l'ancien régime, la société dissoute par la révolution française. La société nouvelle, celle qui doit sortir de cette révolution, doit donc aussi avoir son pouvoir temporel et son pouvoir spirituel. Le pouvoir temporel, selon Saint-Simon, appartiendra à ce qu'il appelle la « capacité industrielle; » et le pouvoir spirituel à la « capacité scientifique. » Comment se sont formées ces deux capacités?

Dans l'absence de sécurité et d'industrie, la richesse ne s'obtient que par la guerre, c'est-à-dire par la force. Il est donc tout naturel que le pouvoir soit militaire. De même, dans l'absence de sécurité et de lumières, les hommes n'ayant ni le temps ni les moyens matériels de se livrer à l'étude des faits, il est tout naturel encore que la direction des esprits appartienne à la foi. Mais la sécurité commençant à s'établir par l'établissement même du gouvernement militaire, la richesse commença peu à peu à devenir le fruit du travail; et par un mouvement insensible, mais inévitable, la prépondérance dut passer graduellement de la guerre à l'industrie, du pouvoir féodal, militaire, aristocratique et monarchique au pouvoir bourgeois, capitaliste, industriel. De la même manière et par les mêmes intermédiaires, le pouvoir spirituel dut passer de la foi à la science. Ces deux nouveaux pouvoirs, qui devaient dissoudre les pouvoirs précédens, commencèrent à paraître précisément au moment où fut constitué définitivement le régime féodal. Les deux événemens qui signalent leur apparition sont : l'émancipation des communes et l'introduction des sciences par les Arabes.

Toute cette théorie a été exposée par Saint-Simon dans *l'Organisateur*, en 1820. Si maintenant, dans cette histoire, nous négligeons ce qui concerne le pouvoir temporel pour ne considérer que le pouvoir spirituel, on verra que nous avons déjà les deux termes extrêmes de la triade d'Auguste Comte, à savoir la théologie et la

(1) Voir nos études sur *Saint-Simon et le saint-simonisme*, dans la *Revue* du 15 avril et du 1er octobre 1876.

science. Il ne s'agit plus que de trouver le terme moyen : la métaphysique. Déjà on le rencontre, sinon dégagé, du moins nommé dans l'*Organisateur*. Mais si nous consultons un nouveau document, un nouvel ouvrage, le *Système industriel*, publié en 1822, nous trouverons, dans la préface remarquable de cet ouvrage, le terme qui nous manque. Pour passer du premier système, féodal et religieux, au dernier, industriel et scientifique, il a fallu un régime intermédiaire qui servît à dissoudre le premier, à préparer le second. Ce système a dû avoir aussi son pouvoir temporel et son pouvoir spirituel. Ce sont, d'une part, les légistes et, de l'autre, les métaphysiciens. Ils ont eu pour fonction, les premiers de dissoudre le régime féodal, les seconds de dissoudre le système catholique. Leur triomphe a été la révolution ; mais aujourd'hui leur rôle est achevé : ils sont devenus dangereux.

Laissant encore cette fois de côté les légistes et l'histoire du pouvoir politique, il nous reste les métaphysiciens, comme passage entre les théologiens et les savans. Voilà donc nos trois termes et la doctrine des trois états déjà complètement constituée dans Saint-Simon lui-même, avant toute émancipation de la part d'Auguste Comte. Quelle a pu être la part de collaboration de celui-ci, soit dans la publication de *l'Organisateur*, soit dans la préface du *Système industriel?* Nous ne pouvons le savoir. Lui-même n'a réclamé sa part d'indépendance qu'à partir de l'année suivante, lors de la publication du *Système de politique positive* (1823). On peut donc admettre historiquement que tout ce qui précède vient de Saint-Simon, ou, si l'on veut, d'une élaboration commune, mais non pas de Comte lui seul. Il restera toujours une part à son maître ; et l'on ne peut accorder, quoi qu'il en dise, que ce commerce n'ait été pour le disciple qu'un malheur sans compensation. Nous arrivons maintenant au moment où les deux personnalités se choquent et se séparent, où celui-ci affirme et réclame sa personnalité. Du point d'attache nous passons au point de rupture, et ce sera alors Auguste Comte lui seul, dans la plénitude et l'indépendance de la pensée, qui paraîtra devant nous.

III.

La rupture d'Auguste Comte avec Saint-Simon eut lieu à l'occasion du premier écrit de notre philosophe. Cette affaire est assez embrouillée ; et même, après les explications détaillées données par Littré, on n'en saisit pas encore très bien toutes les péripéties. Qu'il nous suffise de dire que ce premier écrit fut d'abord publié en 1822,

sous le nom de Saint-Simon et sans réclamation de son élève, dans une publication oubliée, portant pour titre : *le Contrat social.* L'année suivante, en 1823, Saint-Simon commença une nouvelle publication sous le titre de *Catéchisme des industriels;* et, après en avoir publié deux cahiers, il en annonça un troisième sur *le Système scientifique et le système d'éducation*, ce travail devant être confié à son élève Auguste Comte; mais celui-ci s'y refusa. Fatigué d'être absorbé par la personnalité du maître, il ne voulait plus être son porte-voix. Saint-Simon, ainsi pris de court, au lieu du travail nouveau qu'il avait promis, n'eut d'autre ressource que de reprendre le travail de Comte publié déjà l'année précédente, et le donna sous cette nouvelle rubrique : *Troisième cahier du Catéchisme des industriels.* C'est le titre que porte cet ouvrage dans la bibliographie saint-simonienne. Auguste Comte protesta contre cette publication et demanda un tirage séparé, auquel il donna lui-même un titre différent du précédent, à savoir : *Système de politique positive*, titre qu'il a de nouveau, plus tard, mis en tête du grand ouvrage en quatre volumes qui contient sa seconde philosophie. Il y inscrivit son nom, tout en consentant à ajouter encore ce qualificatif : *élève de Saint-Simon.* La rupture n'était pas encore tout à fait complète; et, pour ménager les droits de chacun, il fut convenu que l'ouvrage serait précédé de deux *avertissemens*, l'un de Saint-Simon, l'autre d'Auguste Comte, pour exprimer les vues séparées de l'un et de l'autre. Ces deux avertissemens sont propres à nous faire comprendre l'origine et la raison de la rupture.

L'époque où Auguste Comte rompait avec Saint-Simon était précisément celle où celui-ci, sans renoncer à ses vues sur l'industrialisme et sur la science, commençait cependant à donner de plus en plus à ses conceptions une couleur sentimentale et religieuse. C'est le moment où il commençait à faire école et à grouper autour de lui une pléiade de jeunes gens qui eux-mêmes, sous l'influence des dernières prédications de Saint-Simon, devaient changer plus tard l'école en église. Olinde Rodrigue, Bazard, Enfantin furent, on le sait, les apôtres de cette nouvelle église. *Le Nouveau christianisme*, dernier ouvrage de Saint-Simon, devait en être l'évangile. Dans ce dessein, Saint-Simon ne voulait plus seulement pour collaborateurs des savans; il voulait des artistes, des moralistes, des philosophes. On comprend que ce retour à la théologie et à la métaphysique ne fût pas du goût d'Auguste Comte, dont il contredisait et démentait les opinions fondamentales. Que, plus tard, il ait à son tour lui-même donné l'exemple d'un démenti du même genre à sa propre philosophie, qu'il soit revenu dans sa philosophie subjective, à une phase néo-religieuse, c'est ce qu'il ne pouvait pas encore prévoir.

A ce moment, le savant se trouvait trop en contradiction avec le prophète pour qu'ils pussent demeurer ensemble et collaborer plus longtemps à une œuvre commune. Ce conflit résulte évidemment du double avertissement qui précédait le nouvel écrit : « Ce travail est très bon, disait Saint-Simon dans un style détestable, mais il n'atteint pas le but que nous nous étions proposé... Notre élève s'est placé au point de vue d'Aristote... Il a cru que la capacité aristotélicienne devait primer le spiritualisme, et la capacité industrielle et philosophique... Il n'a traité que la partie scientifique de notre système, mais il n'en a point exposé la partie *sentimentale et religieuse.* » De son côté, Auguste Comte disait à peu près la même chose en d'autres termes : « Ayant médité depuis longtemps sur les idées mères de M. de Saint-Simon, je me suis exclusivement attaché à systématiser, à développer et à perfectionner la partie de la philosophie qui a rapport à la direction scientifique. »

Ce premier écrit d'Auguste Comte est très intéressant, comme contenant déjà quelques-unes des idées les plus importantes de l'auteur, et aussi comme exemple significatif du passage d'une pensée à une autre pensée. On a beaucoup étudié de nos jours l'évolution au point de vue des formes organiques; mais rien de plus curieux aussi que l'évolution des idées. Vous partez du saint-simonisme ; vous croyez lire une des nombreuses publications sorties de cette tradition et de cette école, et à la fin vous êtes dans la philosophie positive, et cela sans qu'il semble que vous ayez changé de terrain. C'est la même idée qui, en se transformant, devient tout autre chose.

L'introduction commence, en effet, par ce lieu-commun saint-simonien, que, la phase critique étant épuisée, il faut passer à une phase organique. Mais, tandis que Saint-Simon voulait passer à cette nouvelle phase par le moyen des sentimens et de l'imagination, Auguste Comte, reprenant l'idée du docteur Burdin exposée plus haut, demandait que la politique suivît l'exemple des autres sciences et devînt une science positive. Il demandait que l'observation y prît le pas sur l'imagination, et que le second élément fût subordonné au premier. Il exposait la théorie des trois états, non comme une découverte, mais comme un postulat connu et accordé d'avance, et il essayait de caractériser la politique positive par rapport à la politique théologique et métaphysique. Ce qui caractérise ces deux premiers états (théologie et métaphysique), c'est la prédominance de l'imagination sur l'observation, avec cette différence que, dans l'état théologique, l'imagination s'exerce sur des êtres surnaturels, et, dans l'état métaphysique, sur des abstractions personnifiées : voilà une des idées qui

nous paraissent appartenir en propre à Auguste Comte, et que nous n'avions pas rencontrées jusqu'ici. La métaphysique n'est donc que la forme abstraite de la théologie. Dans cette conception théologico-métaphysique, deux idées prédominent : l'une, c'est que l'homme se croit le centre du monde ; l'autre, c'est qu'il s'attribue une puissance indéfinie et illimitée sur les phénomènes. C'est la conséquence de la suprématie de l'imagination, qui jouit en effet d'un tel pouvoir à l'égard de ses fictions. Or le positivisme change en sens inverse cet ordre d'idées. L'observation est substituée à l'imagination. L'homme est déplacé du centre du monde ; son action sur les phénomènes se borne à les modifier les uns par les autres.

Dans la phase théologico-métaphysique, les astres étaient considérés comme ayant une influence immédiate sur la destinée des hommes ; en chimie, l'homme croyait pouvoir changer toute matière en toute matière ; en médecine, il croyait à la panacée universelle. De même, en politique, on a cru à l'action illimitée des combinaisons politiques et à la toute-puissance des législateurs. On a cru à la possibilité d'un état social parfait. Sous ce rapport, la politique métaphysique ou révolutionnaire ne diffère pas de la politique théologique, si ce n'est parce que l'une permet l'examen que l'autre ne permet pas. Autrement, elles croient l'une et l'autre à une panacée universelle. L'une et l'autre jugent les constitutions de tous les temps d'après leur plus ou moins de conformité avec le type qu'elles ont adopté. Elles s'accordent encore l'une et l'autre pour faire coïncider l'état social le plus parfait avec l'état de civilisation le plus imparfait : d'un côté, l'état patriarcal ; de l'autre, l'état de nature, voilà le double idéal de la politique théocratique ou de la politique révolutionnaire. Enfin, elles croient à l'absolu et cherchent le meilleur gouvernement possible, abstraction faite de tout état de civilisation.

Au contraire, la politique positive, ayant pour méthode de faire prédominer l'observation sur l'imagination, repose sur deux principes essentiels : 1° concevoir l'organisation sociale comme liée à l'état de civilisation et déterminée par cet état ; 2° considérer la civilisation elle-même comme soumise à des lois et ne dépendant pas du hasard des circonstances ni du caprice des volontés.

Pour ce qui est du premier principe, Auguste Comte montre que l'activité du corps social, n'étant que la somme des activités individuelles, ne saurait être d'une autre nature que ses élémens. Il est impossible de concevoir un système politique un peu durable qui n'investirait pas du pouvoir, dans un temps donné, les forces sociales prépondérantes dans ce même temps. L'ordre politique ne

peut donc être que la conséquence et l'expression de l'ordre civil, et celui-ci l'expression même de l'état de civilisation. Sans doute, l'organisation politique réagit sur l'état de civilisation; mais c'est une influence secondaire; et si elle est en sens contraire, l'état de civilisation finit toujours par l'emporter sur le mode d'organisation.

En outre, la civilisation, de son côté, ne suit pas une marche arbitraire; elle est assujettie à des lois, et elle se développe dans un sens déterminé. On ne peut nier que la civilisation n'ait fait des progrès constans depuis ses origines jusqu'à nos jours. Il y a eu sans doute des époques stationnaires et même rétrogrades; mais ce qui prouve l'existence d'une loi, c'est que la civilisation a marché malgré ces obstacles. Au reste, il ne faut pas toujours considérer ces retours rétrogrades comme défavorables au mouvement général. Il ne faut pas perdre de vue l'une des lois essentielles des corps organisés: c'est que le développement se fait souvent par crise (les dents, la croissance, la puberté); il peut donc y avoir désordre et recul accidentels, sans qu'on en puisse rien conclure contre la loi du développement progressif.

En s'appuyant sur les principes précédens, Auguste Comte fait remarquer avec grande raison qu'on a beaucoup exagéré en histoire deux élémens qui semblent réfractaires à l'idée d'une loi de la civilisation : d'une part, l'influence du hasard et de l'accident; de l'autre, l'influence du génie. On exagère, dans les sciences, la part des causes occasionnelles: par exemple la pomme de Newton, la lampe de Galilée; de même, en histoire, l'influence des petites causes, par exemple le verre d'eau de lady Marlborough, le nez de Cléopâtre. De l'autre, on exagère le rôle du génie: un Pierre le Grand, un Louis XIV, un Napoléon. Ces grands hommes sont bienfaisans quand ils se contentent de réaliser ce qui est la conséquence des lois naturelles de la civilisation; ils sont funestes quand ils veulent inventer et créer véritablement. L'histoire des sciences peut servir de modèle et de guide à l'histoire proprement dite. Elle nous montre comment les choses s'enchaînent et naissent les unes des autres par une loi naturelle. Les découvertes d'une génération préparent celles de la suivante. Tout vient en son temps. C'est ainsi que l'état théologique se présente le premier, que l'état métaphysique vient ensuite, et l'état positif le dernier: on ne peut intervertir cet ordre.

Maintenant, si la marche de la civilisation est ainsi réglée par des lois, si elle est nécessaire, à quoi peut servir la science politique? Cette objection a paru plus tard si forte à M. Herbert Spencer, qu'elle l'a amené à conclure que la science sociale ne sert à rien: ce qui conduit à une sorte de *fatum mahometanum*, ou à ce

que les anciens appelaient le *sophisme paresseux*. Puisque les choses vont d'elles-mêmes et quand même, à quoi sert-il d'agir dans un sens ou dans un autre, de faire ceci ou cela? Auguste Comte n'est pas de cet avis. Il croit que la marche de la civilisation ne peut pas sans doute être changée dans le sens de la direction, mais qu'elle peut être accélérée dans le sens de la vitesse. C'est ainsi que pour l'individu, on ne peut le changer dans le fond ; mais l'éducation peut faciliter ou retarder son développement. Stuart Mill a également combattu la doctrine paresseuse et fataliste, qui fait de la société une sorte de champignon, se développant toute seule par une force végétative. On oublie trop que parmi les facteurs de la société et de la civilisation entrent pour une part la volonté et l'intelligence de l'homme ; que, par cette volonté et cette intelligence, il agit sur la civilisation elle-même. Auguste Comte le reconnaît, comme Stuart Mill, mais seulement au point de vue de l'accélération et du retardement. La vérité fondamentale, c'est qu'il n'y a de progrès accomplis et définitifs que ceux qui sont conformes avec l'état de la civilisation et qui servent à le développer. Les hommes politiques de génie sont ceux qui ont conscience de cette tendance spontanée des choses. Autrement, il y aurait trop de disproportion entre les causes et les effets. On prend les acteurs pour les personnages de la pièce. La puissance de l'homme est dans son intelligence : elle consiste à prévoir, et, connaissant les lois et les causes, à préparer les effets. Au contraire, lorsque les législateurs ou les gouvernemens agissent dans un sens rétrograde, ils amènent des crises violentes. Mais le résultat est le même lorsque, tout en agissant dans le sens de la civilisation, on veut précipiter son action : cette action est alors nulle et éphémère. On remarquera que ces remarquables pages d'Auguste Comte ont été écrites en 1823. Ces idées étaient alors, non-seulement neuves, mais prématurées. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'elles se sont répandues dans les esprits ; aujourd'hui, elles appartiennent au domaine public. Mais alors c'était une nouveauté de dire que la politique consiste à se conformer aux lois naturelles. Les écoles nouvelles étaient encore plus loin de comprendre ces principes que les écoles rétrogrades : les unes et les autres, préoccupées de leur idéal, ne songeaient qu'à s'imposer aux hommes en violentant les choses. Nous sommes loin, même aujourd'hui, d'être guéris de ce travers, si funeste au développement régulier des sociétés ; si nous en guérissons un jour, Auguste Comte aura été un de ceux qui y auront le plus contribué.

La civilisation a donc des lois ; mais autre chose est obéir à une loi sans le savoir, autre chose est y obéir en connaissance de cause ;

car, par le moyen de la science, on peut éviter les froissemens qui se produisent dans des crises trop retardées. On peut obtenir ainsi, par une marche graduée, ce qui autrement aurait amené des révolutions violentes. Sans doute, tous les changemens sociaux amènent toujours des résistances que l'on aurait tort d'attribuer uniquement à l'égoïsme et qui viennent plutôt de l'ignorance. Nul n'est assez absurde pour se constituer sciemment en insurrection contre la nature des choses. Auguste Comte, sans exagérer, dit-il, la portée de l'intelligence humaine, croit cependant que la démonstration et la persuasion ont une importance supérieure à celle qu'on leur a attribuée jusqu'ici.

Si la politique a pour objet de se conformer à la tendance naturelle de la civilisation, le problème fondamental de la politique est de déterminer quelle est cette tendance. On pourrait croire qu'il suffit pour résoudre ce problème d'étudier seulement la civilisation dans son état présent ; mais l'étude de l'état actuel est tout à fait insuffisante : car tout y étant mêlé, le passé, le présent et l'avenir, il est impossible de démêler la tendance qui résulte de ce conflit des forces. « Il ne faut pas craindre, dit Auguste Comte, quand on est arrivé au point de vue positif, de s'élever au plus haut degré de généralité possible, pour être en mesure de comprendre et d'interpréter les faits. » Cette vue est remarquable; est-elle bien d'accord avec le point de vue positiviste? Nous ne l'examinerons pas. L'auteur se sert de l'exemple des physiologistes. On a cru souvent qu'il suffisait, pour établir les principes de la physiologie, d'étudier l'homme; mais on a bientôt vu que, pour comprendre l'homme, il fallait embrasser toute la série animale, et partir de l'idée la plus haute et la plus générale de l'animalité. C'est ainsi que, pour comprendre l'état actuel de la civilisation, il faut parcourir les diverses phases ou étapes qu'elle a parcourues, pour en conclure la direction générale qu'elle a prise. Pour fixer cette direction, Auguste Comte nous propose le critérium suivant. Lorsqu'un ensemble d'institutions, considéré pendant plusieurs siècles, va toujours, soit en augmentant, soit en diminuant, c'est une preuve que ces institutions sont, dans le premier cas, conformes à la tendance générale de la civilisation ; dans le second cas, en sens inverse de ces lois. Pour en revenir à la méthode, Auguste Comte dit qu'il faut distinguer ici l'ordre chronologique de l'ordre philosophique. Il ne faut pas dire : le passé, le présent, l'avenir ; il faut dire : le passé, l'avenir, le présent. Ce n'est que lorsque par la connaissance du passé on a conçu l'avenir que l'on peut utilement revenir sur le présent.

Ainsi, la science politique repose sur l'histoire, sur la connais-

sance du passé, non pas à la manière de Machiavel ou même de Montesquieu, c'est-à-dire en prenant çà et là des exemples particuliers, ou même des faits généraux pour en tirer des préceptes ou des lois, mais à la manière de Turgot et de Condorcet, c'est-à-dire en suivant l'enchaînement des diverses périodes de civilisation. En un mot, la politique positive repose sur ce que l'on appelle la philosophie de l'histoire. Ce n'est pas ici le lieu de discuter cette thèse; mais il est permis de faire remarquer en cette circonstance combien cette expression de politique « positive, » de philosophie « positive » contient ici de promesses exagérées et presque contradictoires. En effet, la philosophie de l'histoire, comparée à l'histoire proprement dite, ressemble beaucoup à ce que partout ailleurs Auguste Comte appellerait la métaphysique. N'étant pas lui-même historien, Auguste Comte n'est pas très difficile pour les généralités historiques, comme tous les philosophes lorsqu'il s'agit des généralités scientifiques. Il se croira donc placé au point de vue positif lorsqu'il exposera les vues vagues et conjecturales de Condorcet et de Saint-Simon. Mais demandez aux historiens de profession ce qu'ils pensent de la philosophie de l'histoire, ils répondront que c'est de la métaphysique. Même cette question du progrès qu'Auguste Comte tranche sans hésiter, elle est loin d'être définitivement résolue, au moins historiquement. Voyez, par exemple, en ce moment même, l'école critique et positive en histoire s'appliquer à restreindre de la manière la plus sévère, la plus exigeante (et j'ajoute la plus étroite), les avantages que l'on avait cru jusqu'ici, dans le monde libéral, avoir été les résultats de la révolution française. Ce n'est point à dire qu'il ne faille pas faire de philosophie d'histoire ou d'histoire généralisée. Nous sommes de l'avis d'Auguste Comte : la politique doit être éclairée par l'histoire. C'est aussi une idée profonde de dire qu'il faut aller du passé à l'avenir pour revenir au présent. Mais tout cela n'est pas positif dans le sens rigoureux du mot. Sans doute, il faut s'appuyer sur l'observation; mais c'est ce que disent aussi les métaphysiciens. Ce n'est pas tout d'avoir les faits : l'essentiel est de les interpréter; c'est ce qui n'est pas positif. Dans les *Origines de la France contemporaine* de M. Taine, il n'y a que des faits; et cependant c'est une histoire aussi systématique que celle de Louis Blanc. C'est donc là en définitive de la philosophie et non du positivisme.

Disons encore qu'Auguste Comte a les idées les plus justes sur la méthode de la science sociale, lorsqu'il interdit à cette science la méthode mathématique. Peut-être va-t-il lui-même trop loin en ce sens lorsqu'il reproche à Condorcet d'avoir appliqué le calcul des probabilités à la politique; car il y a des questions spéciales (par exemple,

les assurances) où ce calcul est tout à fait à sa place et où la politique est devenue tout à fait une science positive. Il n'est pas moins certain que la statistique, par ses méthodes perfectionnées, est appelée à rendre de plus en plus de services à la politique, et à la transformer ainsi sur certains points en science positive. Mais, en général, croire que la méthode sociale peut être la méthode mathématique est une illusion qu'il est intéressant de voir combattue par un mathématicien. Ce n'est pas une vue moins juste que de séparer, comme le fait Auguste Comte, la politique, qu'il appellera plus tard sociologie, de la physiologie. On serait tenté de croire que la méthode positive consiste à ramener la science de l'homme à la science de l'animalité : c'est une grave erreur. La différence fondamentale, selon Auguste Comte, c'est que la physiologie ne concerne que l'individu, tandis que la sociologie a pour objet l'espèce et le développement de l'espèce. Sans doute, quand il s'agit des castors, on peut bien parler incidemment de leur société et de leurs huttes sans sortir de la zoologie, parce que c'est là une société des plus circonscrites; mais si la société des castors arrivait à se développer et à passer par des phases différentes comme la société humaine, il faudrait alors en faire l'objet d'une science spéciale. C'est donc être tout à fait infidèle à la méthode d'Auguste Comte que de faire de la sociologie une branche de la physiologie; autant dire qu'elle est une branche de la géologie, par cette raison que l'espèce humaine vit sur la terre, et que tout ce qui est sur la terre rentre dans l'histoire de la terre.

On voit comment, dans ce premier écrit, l'auteur se rattache à Saint-Simon et comment il s'en sépare. Il s'y rattache en ce qu'il reste exclusivement préoccupé du problème social; il s'en sépare en ce qu'il croit que l'organisation sociale doit résulter de la science sociale, et que c'est la science qu'il faut faire avant de passer à l'organisation. Son originalité est d'introduire dans le problème politique les habitudes d'esprit du savant proprement dit, de montrer la part de l'observation, l'existence de lois sociales naturelles, les limites de l'action libre de l'homme, mais aussi la part de cette action, qui consiste dans la prévoyance et dans l'art de se conformer à la nature. Nous n'insisterons pas sur la portée de ces idées; disons seulement qu'après être restées longtemps ignorées ou négligées, elles ont fini cependant par s'introduire dans la politique des partis. C'est à l'école d'Auguste Comte que les démocrates ont appris un certain nombre de règles pratiques qui leur étaient suspectes lorsqu'elles leur étaient présentées par les conservateurs : comme, par exemple, qu'il faut compter avec le temps, que rien ne se fait tout à coup, que les sociétés sont des corps organisés sur lesquels on

ne peut faire des expériences *in animâ vili*, etc. Toutes ces maximes de la vieille sagesse apparaissaient avec un prestige tout particulier, venant d'un penseur si dépouillé de préjugés. C'est par lui que ces idées ont été introduites dans la politique démocratique, en en tempérant les ambitions exagérées ; et, en ce sens, on peut dire que l'opportunisme a été une des applications du positivisme.

IV.

Indépendamment de l'écrit précédent que nous venons d'analyser, nous devons signaler encore un autre écrit, peu connu, de la jeunesse d'Auguste Comte, antérieur à la publication de son grand cours, et qui date de 1825. C'est un travail inséré dans le *Producteur*, la première revue saint-simonienne, et qui porte pour titre : *Considérations sur la science et les savans*. Cet écrit contient à peu près les mêmes idées que le travail précédent, et les mêmes généralités que le *Cours de philosophie positive*. Ce que nous y remarquerons cependant comme particulièrement intéressant, et comme un témoignage aussi de la tolérance d'esprit d'Auguste Comte, c'est que, bien loin de chercher à déprécier la théologie et la métaphysique au profit du système positif, comme le font encore aujourd'hui les positivistes vulgaires, il est bien plus préoccupé de justifier à son point de vue ces deux grandes applications de l'esprit. Il est vrai que c'est parce qu'il est tellement convaincu de leur chute définitive et de leur abandon universel, qu'il croit sans danger de leur rendre justice ; c'est par une sorte de pitié plutôt que par une véritable sympathie qu'il cherche à expliquer dans le passé le rôle utile et même nécessaire de la théologie et de la métaphysique. Quel que soit le motif qui l'anime, voyons cependant comment l'apôtre du positivisme essaie de justifier ces deux grandes conceptions de l'esprit humain. La raison principale qu'il fait valoir, c'est que l'imagination doit précéder l'usage de l'observation. La méthode positive est certainement la base solide de toutes nos connaissances ; mais si l'observation est le plus sûr des procédés, il en est aussi le plus lent. Les lois naturelles les plus simples sont celles dont la découverte exige le plus de temps. D'un autre côté, l'empirisme absolu est impossible. L'homme est incapable de se donner la peine de combiner des faits et d'en tirer les conséquences, s'il ne les rattache à quelque explication. Il est donc certain que les facultés humaines seraient restées dans un engourdissement indéfini s'il eût fallu attendre pour raisonner sur les faits que leur liaison ressortît de l'observation même. Ainsi, les premiers

progrès de l'esprit humain ne pouvaient être produits que par la méthode théologique. Elle seule peut fournir une théorie provisoire, vague et arbitraire, mais immédiate et facile. En outre, les principaux progrès de la philosophie théologique, produits d'ailleurs eux-mêmes par le progrès de l'observation vulgaire, ont contribué à leur tour, par une réaction nécessaire, à accélérer ces progrès. Sans le passage du polythéisme au monothéisme, les théories naturelles n'auraient jamais pu prendre aucune extension. Cette admirable simplification de la philosophie théologique réduisait dans chaque cas particulier l'action de la grande puissance surnaturelle à une certaine direction générale dont le caractère est nécessairement vague. Par là, l'esprit humain fut pleinement autorisé et même fortement engagé à étudier comme modes d'action de cette puissance les lois physiques de chaque phénomène.

En outre, la méthode théologique était précisément celle qui convenait le mieux à l'esprit et aux forces des hommes dans ce premier temps de la réflexion scientifique. Les recherches sur l'origine et la fin de l'univers durent paraître seules dignes d'occuper l'esprit humain. Comment concevoir un motif assez énergique pour entraîner l'intelligence humaine dans des recherches purement théoriques sans l'attrait puissant de ces immenses questions dans lesquelles sont comprises toutes les autres ? Képler a reconnu que l'astrologie a ouvert le chemin à l'astronomie, et Berthollet a fait la même remarque à l'occasion de l'alchimie. Ces considérations sur le rôle de la théologie sont encore bien plus frappantes quand on les applique à la politique. Bien loin de partager les préjugés du XVIII[e] siècle sur les religions, et les superficielles hypothèses des philosophes sur l'hypocrisie et l'oisiveté des prêtres, Auguste Comte déclare hardiment que la politique théologique était la seule, dans les temps barbares, qui pût assurer un état social assez paisible et assez régulier pour que les savans y pussent vivre et s'y développer.

Auguste Comte est beaucoup plus court et moins explicite sur le rôle de la métaphysique que sur celui de la théologie ; et, en général, dans toute sa philosophie, il comprendra toujours mieux les idées des écoles théologiques que celles des écoles philosophiques pures ; de même aussi, en politique, il s'entendra toujours plus avec les écoles rétrogrades, théocratiques et aristocratiques, qu'avec les écoles libérales. Cependant il essaie de faire valoir quelques raisons en faveur de la métaphysique. Les conceptions théologiques, dit-il, sont trop opposées par leurs caractères propres aux conceptions positives pour que l'on puisse passer des unes aux autres sans intermédiaires. Ces intermédiaires doivent tenir à la fois de la théologie et de la physique. La théologie pré-

tend découvrir et révéler les causes générales des choses, tandis que la philosophie positive, au contraire, écarte toute notion de cause pour ne s'occuper que des lois. Comment passer du premier point de vue au second? C'est le problème qui a rendu nécessaire l'intervention de la métaphysique. Celle-ci considère chaque classe de phénomènes comme directement produite par une force ou qualité abstraite correspondante. Ainsi, la métaphysique remplace les agens surnaturels (dieux, anges, démons, esprits) par des entités abstraites, qui d'abord ont été considérées comme des émanations de la puissance souveraine, puis se sont spécialisées et subtilisées au point de n'être que les noms abstraits des phénomènes, et enfin se sont confondues les unes dans les autres, et sont venues se perdre dans une seule et dernière entité, la nature, qui est le dernier mot de la métaphysique, comme le Dieu unique est le dernier mot de la théologie.

On voit à quel rôle étroit et négatif Auguste Comte réduit la métaphysique, même dans le passé, tandis qu'il assignait encore un rôle si élevé à la théologie. Pour lui, la métaphysique se réduit à la théorie des qualités occultes et des formes substantielles, et il a l'air d'ignorer absolument que c'est contre cette théorie que toute la métaphysique cartésienne a été fondée. Il est bien fort de réduire toute la métaphysique, même celle de Descartes et de Kant, à la *virtus dormitiva* de Molière; et une science qui n'aurait pas eu d'autre portée eût été bien inutile, même à titre d'intermédiaire. Si Auguste Comte avait eu le sentiment juste et impartial de la métaphysique, comme il avait, à un certain degré, celui de la théologie, il eût pu, même sans sortir de son point de vue positiviste, trouver en faveur de la métaphysique, de son rôle historique et de son utilité relative, des considérations plus sérieuses et plus fortes. Par exemple, la psychologie subjective, que Comte range dans la métaphysique, n'était-elle pas un stade nécessaire, quand même on admettrait qu'elle dût être un jour absorbée par la physiologie? En effet, avant d'expliquer les phénomènes par leurs causes organiques (en supposant que cela fût possible), toujours est-il qu'il fallait auparavant connaître les phénomènes et les décrire : une géographie de l'âme ne devait-elle pas précéder la physique de l'âme? En second lieu, Comte dit très bien lui-même que l'empirisme absolu est impossible ; et que l'esprit humain n'aurait jamais eu assez de patience pour se livrer à l'observation des faits, s'il n'eût été guidé et soutenu par les hypothèses de la théologie. Ce qui est vrai des hypothèses théologiques ne l'est-il pas autant des hypothèses métaphysiques? Mécanisme, dynamisme, monisme, atomisme, panthéisme, vitalisme, animisme, autant de conceptions

qui servent à relier les faits, à en faire un système, à en faire chercher de nouveaux pour compléter ou contredire ce système; et encore aujourd'hui ces hypothèses ne sont-elles pas souvent employées dans la science elle-même ? Enfin, un troisième rôle de la métaphysique, c'est la critique de la connaissance et des facultés humaines, critique absolument nécessaire en elle-même, ne fût-ce que pour dissoudre la métaphysique, si celle-ci devait être un jour abandonnée. Telles auraient pu être les raisons qui, même au point de vue positiviste, auraient pu être invoquées pour défendre le rôle de la métaphysique dans le passé. Il est vrai que, ces considérations elles-mêmes une fois admises, il ne serait peut-être pas impossible de conclure que non-seulement la métaphysique a eu un rôle autrefois, mais qu'elle peut encore en avoir un aujourd'hui et peut-être toujours. Il est douteux que les trois considérations précédentes perdent jamais leur valeur. On ne fera jamais une physiologie de la pensée sans étudier dans les faits la pensée elle-même. On ne se dispensera jamais des grandes hypothèses cosmologiques par lesquelles l'imagination soutient les recherches abstraites et ardues des savans. On ne pourra jamais enfin limiter le domaine du savoir sans étudier les conditions du savoir. Par conséquent, psychologie, cosmologie générale, critique de la connaissance, voilà des parties de la métaphysique qui ne seront jamais sacrifiées. Or ceux qui connaissent cette science savent que les problèmes y naissent les uns des autres, et s'entraînent à l'infini, sans qu'on puisse s'arrêter où l'on veut : passez-y le bout du doigt, il est pris tout entier. Il n'en faut pas moins louer Auguste Comte de l'impartialité à laquelle il s'est efforcé de s'élever contre les tendances naturelles de son esprit, quelque étroit que soit encore son point de vue.

Avec les articles du *Producteur* finit ce que, dans le développement de la philosophie de Comte, on peut appeler la période d'incubation. Jusque-là sa sphère d'action ne s'est pas beaucoup étendue au-delà de la famille saint-simonienne. Même dissident, c'était encore dans son sein qu'il faisait ses premières armes ; c'est à elle qu'il s'adresse. Dans *l'Exposition de la doctrine saint-simonienne* professée en 1829 à la rue Taranne, Bazard en parle encore comme d'un frère égaré. C'est seulement vers cette époque, immédiatement avant la révolution de 1830, qu'Auguste Comte a commencé, dans ses cours de l'Athénée, à édifier sa grande œuvre scientifique. Peut-être, si le temps nous le permet, le suivrons-nous jusque-là.

PAUL JANET.

L'OCÉANIE MODERNE

II[1]

ILES BANKS, API, TANNA, AMBRYM.

V.

Abandonnés en haute mer par leur équipage révolté, le capitaine Bligh et ses officiers errèrent dans leur chaloupe au gré des vents et des courans, drossés par la tempête vers Timor, l'*ultima Thule* néerlandaise. La fortune, qui leur devait, ce semble, un dédommagement, leur fit découvrir dans cette course aventureuse les îles Banks, mais ils n'y purent aborder. « La vue de ces îles, raconte le malheureux commandant, ne fit qu'augmenter l'horreur de notre situation. Nous mourions de faim avec l'abondance devant les yeux, mais toute tentative pour alléger notre misère était tellement dangereuse qu'il nous parut préférable de prolonger notre vie au milieu de ces souffrances que nous pourrions peut-être supporter, plutôt que de la risquer dans de vains efforts.

« Quant à moi, je considère la pluie et le mauvais temps comme providentiels, car s'il avait fait chaud nous serions morts de soif,

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

et il est probable que la pluie et la mer en nous mouillant nous ont préservés de cette horrible calamité. »

Ces lignes, extraites du journal du capitaine Bligh (1), sont la première mention qui ait été faite de cet archipel.

Querelleurs et traîtres, les indigènes qui l'habitent ne semblent cependant pas avoir été anthropophages; leurs coutumes et leurs mœurs diffèrent d'ailleurs de celles des autres Canaques de la Malaisie. Ils vivent en clans, construisent leurs cabanes dans de vastes clairières, au centre desquelles s'élève une construction plus importante. Le *gamal*, — c'est ainsi qu'ils la désignent, — est divisé à l'intérieur en compartimens séparés, non par des cloisons de nattes ou de bambous, mais simplement indiqués au moyen de bûches de palmiers plantées en terre. Chacun de ces compartimens comprend plusieurs lits de feuilles; au mur sont suspendus des arcs, des flèches et des coupes en bois.

Quand les garçons ont atteint l'âge de douze ans, ils quittent la cabane paternelle pour aller s'établir au *gamal*. A partir de ce moment, ils sont libres et indépendans, pêchent, chassent et cultivent pour leur compte, jusqu'au jour où, prenant femmes, ils se construiront une cabane dans le village.

Chaque compartiment du *gamal* représente un degré différent dans l'échelle sociale; on passe de l'un à l'autre après un certain laps de temps et le paiement d'une rétribution au chef, propriétaire de cette maison commune. Cette rétribution se fait au moyen d'une monnaie singulière.

Près du *gamal* se trouve une maison basse, entourée de barrières, hermétiquement close. Une porte étroite, curieusement travaillée et sculptée, donne accès dans l'intérieur. Que l'on se figure une cabane de forme triangulaire, au toit bas et aigu. De ce toit pendent une dizaine de nattes de deux pieds de longueur sur un pied et demi de largeur. Au-dessous de ces nattes fume nuit et jour un feu de bois soigneusement entretenu par un indigène. La fumée qui se dégage du foyer revêt d'abord ces nattes d'une brillante croûte noire, qui peu à peu s'étend de façon à prendre la forme de stalactites ou de *mamelles*, comme les appellent les indigènes.

Il importe pour cela que le foyer soit surveillé avec soin, afin d'éviter la combustion des nattes, qui se produirait si la flamme venait à monter, ou un temps d'arrêt dans la formation des stalactites, si le feu s'éteignait. C'est avec cette étrange monnaie que se paie la contribution du *gamal*. On ne peut ni la manier ni l'emporter, elle change de propriétaire sans changer de place, et constitue pour

(1) *Voyage dans la Mer du Sud*, 1792. Londres.

celui qui la possède une réserve en cas de besoin, une valeur négociable et transmissible à laquelle les acquéreurs ne font jamais défaut.

Si les liens du sang et du mariage incitent les indigènes à se grouper en clans, en revanche ces liens cessent d'exister lorsque surviennent la vieillesse ou la maladie. Comme aux îles Loyalty, ils soignent les vieillards et les malades pendant un certain temps, puis, quand ils s'aperçoivent que leurs soins n'amènent aucune amélioration, ils prennent le parti d'enterrer vifs leurs patiens, tout en ayant l'attention de laisser la tête hors de terre, ce qui permet aux parens d'aller de temps à autre s'assurer s'ils vivent encore ou de constater le décès, auquel cas ils leur font des funérailles convenables.

A mesure que la civilisation s'étendait, que l'Australie se colonisait, le besoin de travailleurs se faisait de plus en plus sentir. Il en fallait pour les fermes et les stations de Queensland, pour les plantations de cannes à sucre et de coton, et naturellement on tournait les yeux vers ces îles peuplées de sauvages, toujours en guerre, vigoureux et solides. Transplantés, disséminés, bien encadrés et bien dirigés, on en pouvait faire d'excellentes recrues, habituées au climat, faciles à nourrir et sans exigence aucune quant aux vêtemens. Aussi, sur certains points, les navires d'engagés, comme on les appelle, se livrèrent-ils à une véritable chasse à l'homme. Les abus furent tels, et telles aussi les représailles exercées par les tribus exaspérées sur des équipages innocens, que les autorités anglaises intervinrent, non pour empêcher, mais pour régulariser ce genre d'industrie. Si le contrôle officiel n'est pas absolument efficace pour réprimer tous les excès, il en a du moins considérablement diminué le nombre, et les capitaines ont plus souvent recours à la séduction qu'à la violence pour décider les indigènes à émigrer à leur bord. Dans certaines îles, ils s'entendent avec les chefs, heureux de se débarrasser d'adversaires inquiétans, de partisans trop exigeans ou de malfaiteurs dont ils ne savent que faire. Ailleurs, ils font miroiter aux yeux de leurs auditeurs les mirages d'une traversée indolente, d'une vie facile dans un pays où abondent ignames, taro, patates douces, et des *Maries de Malo*, la Paphos océanienne.

C'est ainsi que Narua racontait, — dans ce langage bizarre qu'ils appellent *anglais biche de mer*, parce qu'il sert d'intermédiaire entre les trafiquans et les pêcheurs de *tripang*, — comment il avait cédé à la tentation de quitter Api, son pays. Le capitaine l'avait abordé, paraît-il, sur la plage, au moment psychologique. A la suite de je ne sais quel délit, il avait reçu du chef une cravachée de main

de maître; en outre, il s'était entendu condamner par le chef à travailler pendant trois *yams*, — trois récoltes ou années, — pour son compte. Le capitaine lui avait insinué amicalement qu'il aurait plus d'avantages à partir avec lui pour Queensland, où son travail lui serait bien payé, où il mangerait à sa faim, boirait à sa soif, et d'où il reviendrait avec un coffre contenant une fortune. Narua était ébranlé, mais la crainte du chef et son dos endolori le faisaient hésiter, quand le capitaine, qui réservait pour la fin ses plus irrésistibles argumens, lui dit qu'il avait à bord tout un chargement de *Maries de Malo*. Dans leurs traditions, toutes les femmes de Malo « répondent au doux nom de Marie. » Beautés douces, complaisantes et serviables, elles représentent pour les indigènes de Tanna, d'Api, d'Ambrym, d'Aneitium le type idéal de la femme. Narua se décida, et une heure plus tard il reposait paisiblement dans l'entrepont du navire d'engagés. Mais quel ne fut pas son dégoût lorsqu'en montant sur le pont, la première femme qu'il aperçut fut non pas une *Marie de Malo*, mais bien sa propre femme, qui avait gagné au pied, elle aussi, lasse de travailler pour lui et désireuse d'améliorer sa situation.

Sauf cet incident, il ne se plaignait pas trop de la vie à bord, où il n'avait rien à faire qu'à manger et à dormir. En vue de Queensland, ses tribulations et celles de ses compagnons commencèrent. On les fit ranger sur le pont, et on leur remit à chacun une chemise et un pantalon, aux femmes une jupe et une camisole, avec ordre de s'en vêtir, la loi ne permettant pas au capitaine de débarquer ses engagés à l'état de nature. Comment s'insérer là-dedans et pourquoi faire? Ils n'y entendaient rien ni les uns ni les autres; mais force fut d'obéir et, après des tentatives qui durent être grotesques, ils débarquèrent sur le quai. Transférés dans un vaste hangar, ils furent ensuite répartis entre les fermiers et dispersés sur tous les points du continent. Narua fut envoyé à Beltana, dans l'Australie du Sud, chez un M. Philipson, grand éleveur de moutons, et qui le premier acclimata le chameau dans ces régions. La vue de ces animaux avait plongé Narua dans une étrange confusion d'idées. A l'entendre, le chameau se nourrissait exclusivement de cailloux, dont il faisait une consommation considérable; en outre, le chameau comprenait *l'anglais biche de mer*, tout en le parlant imparfaitement. Les idées que Narua aura données aux naturels d'Api et d'Aneitium sur cette bête apocalyptique étonneront fort un jour les voyageurs, qui croiront entendre décrire une espèce indigène disparue.

L'un des moyens les plus usités au début, par les capitaines de navires d'engagés pour se concilier le bon vouloir des chefs et des

principaux indigènes, consistait à leur céder à très bas prix des fusils anglais fabriqués tout spécialement à Birmingham pour les nègres de la côte d'Afrique et les Canaques de l'Océanie. Les fusils revenaient d'ailleurs à fort bon compte. On se bornait, pour les essayer, à remplir les tubes d'eau; du moment que le tube ne fuyait pas, le fusil était déclaré bon. Il va sans dire qu'invariablement le canon éclatait quand on tirait, auquel cas l'acheteur était ou tué, ou blessé, ou, s'il en réchappait, obligé de se pourvoir à nouveau. « C'était tout profit, affirmait gravement un capitaine : un sauvage de moins ou une vente de plus. »

Depuis, des règlemens sévères ont mis un terme à ce négoce, et la vente des armes à feu est même interdite dans certaines îles. Elle n'en continue pas moins, mais dans des conditions plus humaines pour l'acheteur.

Les femmes indigènes, plus encore que les hommes, sont désireuses d'émigrer. A changer, leur sort en effet ne peut que gagner; mais leurs maris, à Tanna et Ambrym, notamment, y consentent rarement, non qu'ils soient mus par des considérations de sentiment, mais parce que la polygamie leur permet de ne rien faire, et que, plus ils ont de femmes plus ils vivent à l'aise. Ces malheureuses créatures passent leur vie à planter et à récolter le *yam*, à fabriquer du *copra* et à servir leur maître. L'une d'elles avouait qu'elle n'avait eu qu'une bonne journée dans son existence. Son mari était en chasse ce jour-là. Un navire de trafiquant vint mouiller au long de la côte. Prévenu de l'absence des hommes, le capitaine vint à terre avec ses caisses de pipes, tabac, allumettes, cotonnades, etc... A court de vivres, il désirait acheter des ignames. Elle se mit à négocier, vendit la moitié de sa provision, puis, tentée par de nouveaux articles, le reste. Toute la journée se passa à ce commerce, et quand le navire mit à la voile, il ne restait absolument rien dans sa hutte vide. En revanche, elle était chargée d'objets ardemment convoités qu'elle se hâta de cacher, puis elle attendit le retour de son seigneur et maître, dont la fureur se devine en ne trouvant rien à se mettre sous la dent. Il la roua de coups, cela va sans dire, et la laissa plus morte que vive. Ce fut cependant l'un des jours dont elle garda le meilleur souvenir. Par celui-là on peut juger des autres.

VI.

Les trafiquans, qu'il ne faut pas confondre avec les capitaines de navires d'engagés, sont rares dans l'Océanie méridionale; en re-

vanche, ils abondent dans le voisinage des Nouvelles-Hébrides, des îles des Navigateurs et de l'archipel Salomon. Avant peu, eux aussi, ils auront disparu, et avec eux disparaîtra un type étrange d'aventuriers océaniens. A la fois propriétaire, capitaine et subrécargue de son navire, le plus souvent une goëlette, le trafiquant s'approvisionne à Sydney ou à Melbourne d'allumettes, très recherchées par les indigènes et dont ils font une consommation extraordinaire, de tabac, de cotonnades, verroteries, quincailleries, armes et poudre, et autres objets divers qu'il paie en écailles, en copra, en tripangs, ou qu'on lui livre à crédit. Son chargement fait et son équipage recruté n'importe où et n'importe comment, car il n'est pas scrupuleux d'ordinaire sur le choix des moyens, il va d'une île à l'autre trafiquer avec les naturels. Ce genre de commerce est chanceux. Parfois le trafiquant ne reparaît plus, ni lui ni son équipage, mangés par leurs cliens, ni sa goëlette démembrée ou coulée après pillage. Mais ces accidens deviennent rares ; les cannibales se civilisent peu à peu au frottement avec les blancs, et ces trafiquans sont de rudes hommes, soupçonneux, méfians, aussi rusés que les indigènes, qu'ils trompent plus souvent que ces derniers ne les mangent. Ce sont aussi de terribles ivrognes. L'un d'eux, auquel un négociant de Sydney avait confié cent caisses de genièvre, revint au bout de quelques mois; il avait vendu seize caisses et bu le solde des quatre-vingt-quatre.

Longeant la côte de l'île Vaté, le capitaine d'un navire anglais, transportant à Ambrym des missionnaires passagers à son bord, aperçut se balançant à l'ancre dans une anse une goëlette de trafiquant. Il la héla. Un matelot à moitié endormi se montra sur le pont.

— Où est le capitaine?

— Ivre-mort dans sa cabine.

— Et le second?

— Ivre aussi dans la sienne.

— Et le reste de l'équipage?

— Tous gris. Il n'y a que moi de sobre aujourd'hui, c'est mon tour de garde ; — et il se recouche d'un air navré, se promettant bien de prendre sa revanche le lendemain.

L'ambition des trafiquans est de se faire bien venir des chefs indigènes auxquels ils vendent, pour eux et pour leurs femmes, les objets les plus hétéroclites aux plus hauts prix possibles. Leur moralité est douteuse, et on les a souvent accusés de rapts et d'enlèvemens de femmes. Le fait est quelquefois vrai ; mais, comme le personnage d'une pièce de Sardou, ils peuvent bien souvent aussi affirmer qu'ils n'ont jamais eu besoin de recourir au crime pour satisfaire leurs passions. La vie des femmes indigènes est tellement dure et pé-

nible qu'elles ne demandent qu'à changer de maîtres, à peu près assurées de ne rien perdre au change. Quand elles sont jeunes, leurs parens les vendent moyennant un cochon ou quelques brassées d'ignames à un mari qui les roue de coups pour bien constater qu'il est le plus fort, leur fait cultiver la terre, les envoie pêcher du poisson, et le reste du temps hacher leur tabac, bourrer leur pipe, préparer leur repas. Un trafiquant paraît-il sur la côte, elles n'ont plus qu'une idée, gagner sa goëlette à la nage, trouver grâce à ses yeux, se cacher à son bord, puis naviguer d'une île à l'autre, couchées sur le pont, sans rien faire du matin au soir.

L'un d'eux, Américain, maigre, osseux, aux pommettes saillantes et aux joues creuses, fort peu soucieux du beau sexe et très âpre au gain, vrai type de Yankee mâtiné de juif, nous racontait qu'un jour, à l'île de Tanna, il s'était laissé persuader par le chef de descendre à terre et d'y passer la nuit. Il s'agissait d'une assez forte livraison de copra; la chose en valait la peine. Une hutte lui avait été réservée près de celle du chef.

« Le lendemain, en m'éveillant, dit-il, j'aperçois à ma porte quatre femmes accroupies, venues je ne sais d'où. En me voyant, elles se livrent, avec des grâces de chiens savans, à toute sorte de démonstrations affectueuses dont je ne me souciais pas, je vous jure, m'indiquant du doigt mon navire à l'ancre et m'invitant à m'y rendre en hâte, avec elles, pour me soustraire à la colère de leurs époux. Qu'est-ce que j'avais bien pu faire à leurs époux? Mais le mot *kiki* revenait constamment dans leurs discours, et je compris que leurs époux, me croyant complice de leur fuite, me tueraient pour me manger. Je ne me souciais nullement de ces quatre dévergondées, qui d'ailleurs étaient laides à faire détourner la tête à une vache, et je ne me souciais pas davantage du *kiki* dont elles m'entretenaient. Je les invitai donc à déguerpir au plus vite et à rentrer chez elles, mais la plus loquace m'expliqua que la chose n'était plus possible, en me montrant sa tignasse crépue et celle de ses compagnes. Non contentes, en effet, de déserter le toit conjugal, elles avaient pris à leurs maris leurs pipes, allumettes et tabac, et, n'ayant pas de poches, puisqu'elles n'avaient pas de vêtemens, elles avaient remisé tout cela dans leurs crinières, où d'ailleurs elles logent d'ordinaire une foule d'objets, jusqu'à leurs provisions de bouche.

« Du coup j'eus peur. Les maris étaient certainement à leur poursuite, et elles pouvaient s'attendre en tout état de chose à une jolie volée de coups de trique, mais le vol des pipes et du tabac rendait l'affaire grave. Qu'une femme décampe pour un jour ou deux, cela, chez eux, ne tire pas autrement à conséquence, mais qu'elle emporte la pipe!...

« Je vais trouver le chef et lui explique mon affaire. Sa mine s'allonge, il m'engage à regagner tout de suite mon bord, et pour cela à me servir de son canot amarré dans la crique. Je décampe en hâte, mais les quatre femmes me suivent, en allongeant le pas, ferme, et l'on me crie du haut du plateau que les maris arrivent. Je cours tout au long de la ravine par un affreux chemin où je manquai vingt fois de me rompre le cou, je saute dans le canot du chef, et d'un vigoureux coup de jarret je le pousse à l'eau. Sans hésiter, les femmes, me voyant gagner le large, se mettent à la mer. Et moi qui comptais sur elles pour retarder la poursuite de leurs maris en se laissant gifler, comme elles le méritaient bien du reste !

« Ces canots indiens, comme celui sur lequel je me trouvais, sont d'une manœuvre délicate. Mon second, qui est un rude marin, prétend qu'avant de s'y risquer il faut faire sa raie au milieu de la tête, afin qu'il n'y ait pas le poids d'un cheveu en plus d'un côté ou de l'autre. Moi, je suis chauve. Je pagayais de mon mieux, bien en équilibre, mais mes quatre prétendues victimes nageaient comme des poissons. A mi-chemin, l'une d'elles me rejoint, saisit le plat-bord et en un clin d'œil la pirogue chavire. Heureusement, mon second avait vu ce qui se passait et mis mon canot à l'eau. Quand il me repêcha, il n'était que temps. Les Indiens arrivaient aussi rapides que des requins. A coups de rame, nous fîmes lâcher prise aux femmes, et, à peine à bord : « Hisse la voile et en route ! » J'en avais assez de ce satané pays où les femmes se jettent à votre tête et où vous courez risque d'être *kiki* par les maris.

« Cela vous fait rire, ajouta-t-il, mais j'ai passé à Tanna une mauvaise heure et je ne l'oublierai pas de sitôt. »

Son récit était très probablement exact d'un bout à l'autre. Partout, en effet, dans ces îles sauvages, nous trouvons érigées en loi la soumission complète de la femme, la domination brutale du sexe fort sur le sexe faible. Partout nous voyons la femme esclave des caprices ou des besoins d'un maître, maintenue par lui dans un état de révoltante infériorité auquel rien ne réussit à la soustraire et qu'aggravent encore les désirs qu'elle peut inspirer. Dans une tribu sauvage, les jeunes années d'une femme remarquable par sa beauté ne sont qu'une série ininterrompue de captivités auprès de différens maîtres, de terribles blessures, de fuites, de mauvais traitemens. La Grèce devait avoir atteint un état de civilisation avancée, et le génie d'Homère avançait de bien des siècles, à l'époque où, dans ses vers immortels, il chantait l'enlèvement d'Hélène et la guerre de Troie. Ramené aux réalités prosaïques de la vie primitive, l'épisode d'Hélène ravie à son époux ne comporte peut-être pas moins de luttes, de colères soulevées et de sang versé ; mais l'hom-

mage rendu à sa beauté, le dévoûment chevaleresque de héros prêts à mourir pour sa défense, supposent un raffinement de civilisation dont on chercherait vainement la trace chez une tribu de l'Océanie.

La pauvreté du langage est un indice de l'absence de certains sentimens. Si une langue est impuissante à les exprimer, c'est que ceux qui la parlent les ignorent. Chez la plupart de ces peuplades, le mot *amour* n'existe pas. Les expressions de *chère*, *bien-aimée* sont complètement inconnues : « J'essayai vainement, raconte le capitaine Lefroy (1), de les expliquer à Nannette en supposant une phrase telle que : *ma chère femme, ma chère fille*. Quand, à la fin, elle eut compris, elle me répondit avec beaucoup d'emphase : « *I' disent jamais ça; i' disent : ma femme, ma fille !* »

Mais la preuve la plus évidente est le fait que le dialecte algonquin, l'un des plus riches pourtant, ne possède pas de mot pour dire *aimer*; quand Elliot traduisit la Bible à l'usage de ce peuple, en 1661, il fut obligé d'en forger un. Tous les missionnaires de l'Océanie se sont heurtés à la même difficulté. Les mots manquent pour exprimer des idées qui font défaut et que l'on classe souvent, et à tort, au nombre des idées innées. Il en est peu de moins intelligibles pour un Polynésien que celles de pudeur et de chasteté. Il n'y entend absolument rien. La femme d'un missionnaire américain nous racontait que lorsqu'elle débarqua en Océanie avec son mari, une foule d'indigènes les attendaient sur la plage. Leur navire était signalé depuis la veille, et la population se portait à leur rencontre pour leur faire fête. Au moment où elle mit pied à terre, les Canaques la pressèrent vivement de se débarrasser de ses vêtemens. Ils ne comprenaient pas que sous ce climat chaud elle se mît ainsi à la gêne, et c'est avec les meilleures intentions du monde qu'ils l'invitaient à dépouiller tout cet encombrant attirail. Elle eut beaucoup de peine à se soustraire à leurs amicales suggestions, et bien plus encore dans la suite à leur persuader de se couvrir un peu eux-mêmes.

Pour eux, le terme de femme est synonyme d'esclave ou tout au moins de propriété. Comme Petruchio le dit de Catherine dans la pièce de *Taming of the Shrew* : « Je veux être le maître de ce qui m'appartient. Elle est mon bien, ma chose; elle est ma maison, mon ameublement, mon champ, ma grange, mon cheval, mon bœuf, mon âne, mon tout. »

Elle est surtout le bœuf et l'âne. Demandez à un naturel de l'Océanie pourquoi il désire prendre femme; il vous répond invariablement : « Pour qu'elle me procure du bois, de l'eau et des alimens,

(1) Sir John Lubbock, *l'Homme préhistorique*.

et pour qu'elle porte sur son dos ce que je possède. » Dans les tribus où il y a plus d'hommes que de femmes, par suite de l'accaparement des chefs, ceux qui veulent se donner le luxe d'en posséder une se trouvent dans la nécessité d'aller voler quelque autre tribu. Quand, dans leurs expéditions, ils découvrent aux environs d'un village ou d'un campement une femme isolée, ils l'étourdissent d'abord d'un coup de *dowak* sur la tête, puis la saisissent par les cheveux et la traînent dans le bois le plus voisin pour attendre qu'elle revienne à elle. Dès qu'elle a recouvré ses sens, ils la forcent à les accompagner, et comme, après tout, elle ne fait qu'échanger un maître brutal pour un autre, elle acquiesce ordinairement, bien convaincue qu'une résistance inutile ne ferait que multiplier les coups de *dowak*.

Au début de tout ordre social, antérieurs à lui, le vol, la rapine, la violence sont et font la loi; mais de ce chaos informe se dégagent peu à peu les élémens supérieurs. Les rapports sociaux s'imposent même aux plus réfractaires, car la vie solitaire n'est pas dans la nature humaine.

« Tous les hommes, dit Voltaire, vivent en société; peut-on en inférer qu'ils n'y ont pas vécu autrefois? N'est-ce pas comme si l'on concluait que si les taureaux ont aujourd'hui des cornes, c'est parce qu'ils n'en ont pas toujours eu? » Voltaire a raison: c'est dans cet instinct de la vie sociale, du groupement, que se trouvent les premiers germes d'une civilisation latente.

Ils existent aussi chez toutes les tribus sauvages, à l'état rudimentaire, sous forme d'idées souvent incompréhensibles pour nous, parce que le lien qui les relie à d'autres nous échappe. Les sauvages ont toujours une raison pour faire ce qu'ils font et pour croire ce qu'ils croient, mais souvent ces raisons sont absurdes. Leur condition mentale est si différente de la nôtre qu'il nous est fort difficile de suivre ce qui se passe dans leur cerveau. En outre, leur attention, comme celle de l'enfant, se lasse promptement. Ils sont incapables de soutenir une conversation prolongée, et alors ils répondent à tort et à travers pour se soustraire à la peine de réfléchir. Leur esprit vacille.

VII.

Les peuplades sauvages passent d'ordinaire par trois phases successives avant d'être mûres à la civilisation. Au début, elles vivent de chasse, puis de l'existence nomade du pasteur, et enfin de l'agriculture, qui forcément les groupe en villages, les attache au sol et, en créant la propriété, crée du même coup des usages et des cou-

tumes que le temps convertit en lois. L'état social apparaît alors en embryon. Cette progression, dont on a pu constater les phases régulières dans toutes les agglomérations humaines, suppose toutefois la préexistence, sur le sol occupé ou envahi, du gibier pour le chasseur et du bétail pour le pasteur nomade. Ce fut le cas en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique, dans quatre des parties du monde sur cinq, mais ce ne fut pas le cas pour l'Océanie, où le gibier est rare et où le bétail n'existait pas. Il en résulta ceci : à défaut de gibier, le sauvage chassa son semblable et s'en nourrit; à défaut de bétail, il fit de ses prisonniers du sexe le plus faible une sorte de troupeau de réserve d'abord, puis des esclaves ensuite le jour où, parvenu à la troisième phase et devenu prévoyant, il se rendit compte que la femme ou le prisonnier ne lui fournirait qu'une quantité limitée de viande, un nombre restreint de repas, tandis qu'en les employant à la culture du sol, à la récolte des ignames et des bananes, ainsi qu'à la pêche, il pouvait s'assurer une nourriture moins savoureuse peut-être, mais plus régulière. Il lui fallut un effort pour se priver de son mets favori, mais la réflexion, née de jeûnes forcés, l'avait rendu prudent; il le réserva donc pour les grandes occasions, épargnant l'être sain et vigoureux dont il pouvait exploiter la force et la santé, et se contentant, par raison, des captifs blessés, des femmes et des esclaves hors de service. L'humanité n'avait rien à y voir ; c'était une question de bonne administration et d'économie.

Tout le cannibalisme est là, et si, lors de l'apparition des missionnaires dans les îles de l'Océanie, il était déjà dans sa période décroissante, c'est que le gibier humain se faisait rare, que plus méfiant il se défendait mieux, qu'on ne pouvait indéfiniment manger les femmes sans rester seul à planter les ignames et à cueillir les bananes, et que le sauvage a horreur du travail manuel, qu'il estime indigne de lui. La polygamie naquit, moins encore de ses appétits sensuels que de la préoccupation de s'assurer, par le travail des femmes, une existence à sa guise et une nourriture plus abondante. La femme acquit pour lui une valeur qu'elle n'avait pas auparavant. Il ne la mange plus, sauf de loin en loin, dans des circonstances particulières où il convient de faire montre d'une hospitalité fastueuse.

Dans l'île de Tanna, les tribus qui habitent sur le bord de la mer, en rapports plus fréquens avec les trafiquans, ont à peu près renoncé à la chair humaine. Celles de l'intérieur en sont encore friandes et apprécient surtout les blancs. Aussi, quand leurs voisins réussissent à attirer sur la plage et à tuer quelque matelot, s'empressent-ils d'expédier le cadavre aux gens de l'intérieur qui en donnent un bon prix, plusieurs cochons ou un certain nombre de dindons. Ces

occasions se font de plus en plus rares; les blancs sont armés et se tiennent sur leurs gardes.

De tous les indigènes de l'Océanie, ceux d'Api, d'Ambrym et de Tanna sont les plus réfractaires à la civilisation. Grands, forts, bien découplés, ils sont essentiellement belliqueux par nature, toujours prêts à se battre, tous pourvus de fusils, de poudre et de balles qu'ils achètent aux trafiquans en échange de copra. Le *copra*, dont il se fait un grand négoce dans ces îles, est l'enveloppe de la noix de coco, découpée en tranches, puis séchée au soleil sur des tréteaux de bois. Le copra se paie aux indigènes 175 francs la tonne; il vaut 375 francs à Sydney, 500 à Londres. On extrait en outre de la pulpe de la noix une huile très appréciée en parfumerie; le résidu de la pulpe sert à la nourriture des cochons et de la volaille. Quant aux 175 francs que l'indigène est supposé recevoir en marchandises, c'est une pure fantasmagorie; ce qu'on lui remet en tabac, allumettes, armes et poudre n'en représente pas le quart. Il est vrai que son travail se borne à surveiller ses femmes et à stimuler leur zèle à coups de trique.

Tout belliqueux que soient les indigènes de Tanna et d'Ambrym leurs instincts guerriers n'excluent pas une forte dose de prudence. Ils tendent des pièges à leurs ennemis, dressent des embûches, mais attaquent rarement à découvert. Depuis peu, séduits par les offres des trafiquans, ils commencent à émigrer, soit comme travailleurs à gages, soit comme marins. Ils visitent alors les Fijis ou Sydney, et reviennent dans leur île avec un petit pécule. Au contact des blancs, ils ont acquis quelques notions rudimentaires de civilisation. Très fiers, ils débarquent sur la plage, comme Joe, matelot à bord du *Caledonia*, avec un de ces coffres en bois de cèdre, fort en usage en Australie. Joe rapportait, outre deux fusils, de la poudre et des balles, du tabac, des pipes et une provision d'allumettes à défrayer tout un village pendant six mois. Aussi son arrivée à Tanna fit-elle sensation. Dès le lendemain, Joe se trouvait l'heureux propriétaire de quatre femmes, payées comptant en allumettes, et les employait immédiatement à faire du copra.

Pour célébrer son retour, Joe dut se conformer aux coutumes locales et donner un grand *sing-sing* auquel tout le village fut convié. Il fit bien les choses et sacrifia trois cochons. Pour cette occasion, il crut devoir revêtir son costume de matelot : une chemise de flanelle bleue, un pantalon et un mouchoir autour du cou. Il se trouvait très beau ainsi; mais ses invités, plus simplement vêtus d'un collier de coquillages, n'admiraient pas Joe. Ils le trouvaient ridicule de se couvrir quand il faisait si chaud. Joe, en butte aux railleries, commença par retirer la chemise, puis le mouchoir, enfin

le pantalon. Le même soir, il se défaisait subrepticement du tout, le revendant à vil prix à un matelot du *Caledonia*, et le lendemain, nu comme un ver et débarrassé des entraves de la civilisation, Joe, étendu sur une natte, gourmandait la paresse de ses femmes qui décortiquaient des noix de coco.

La civilisation revêtait d'étranges formes en passant par un cerveau comme celui de Joe, et l'on ferait un livre curieux avec le récit des impressions qu'elle y avait laissées. C'était peu de chose que ce qu'il en avait vu, mais ce peu de chose prenait des proportions aussi fantastiques que fugitives. Embarqué sur le *Caledonia*, il y avait fait partie d'un de ces équipages mixtes que l'on ne rencontre que dans l'Océanie. Le capitaine Proctor, Américain, ancien officier de l'armée du Sud, avait perdu sa jambe droite à la bataille de Chancellorsville; il portait une jambe de bois qui avait plongé Joe dans une stupéfaction profonde; il en parlait constamment; aussi, pendant le court séjour du capitaine Proctor à Tanna, toute la population se groupait sur la plage quand il prenait son bain, pour le voir dévisser sa jambe de bois, dont les femmes raffolaient. Le premier maître, George, était Grec par son père et de la Nouvelle-Calédonie par sa mère; Sam, le second maître, était un indigène de Maré, tatoué du haut en bas avec un art merveilleux; le cuisinier et le maître d'hôtel venaient du Malabar; le reste de l'équipage à l'avenant. Dans le nombre se trouvait un nègre de la Caroline du sud, ancien esclave et n'étant pas bien sûr de ne pas l'être encore. Il avait nom Sardanapalus. Qui l'avait baptisé ainsi? il n'en savait rien. Sardanapalus se trouvait un jour, avant la guerre de sécession, à bord d'un vapeur du Mississipi, accompagnant son maître qui se rendait à la Nouvelle-Orléans, et qui, comme tous les planteurs, jouait pour passer le temps.

— A qui appartiens-tu, Sardanapalus, lui demanda un autre nègre?

— Je saurai cela ce soir; mon maître joue au *poker*, et j'ai déjà changé plusieurs fois de mains depuis ce matin, répondit-il avec une nuance d'orgueil.

Il était très fier de savoir qu'il figurait dans les enjeux pour 1,200 dollars.

Ce qui avait le plus impressionné Joe à Sydney, où il n'avait d'ailleurs passé que vingt-quatre heures, ç'avait été de voir les femmes se promener, habillées, ne faisant rien, tandis que les hommes se démenaient comme des possédés, et puis, ajoutait-il avec une nuance de mépris, *elles n'ont pas d'odeur*. Il lui en était resté des doutes très sérieux sur la prétendue supériorité des blancs. En revanche, ce qu'il avait vu, à Sydney, de pipes, de tabac, d'allumettes lui donnait une prodigieuse idée de la richesse de la ville et de ses habitans. Le

reste avait glissé sur son esprit comme la pluie sur les plumes d'un canard. Quiconque, d'ailleurs, a observé de près ces races primitives a pu remarquer que notre civilisation ne produit nullement sur elles l'effet d'éblouissement que nous supposons. Il en est d'elles comme des enfans qui, en présence d'un paysage merveilleux, n'ont d'yeux que pour une fleurette qui les charme, ou qui, après avoir jeté sur l'Océan un coup d'œil distrait, s'arrêtent émerveillés devant un crabe qui fuit vers un rocher, devant un coquillage qui les tente. Il faut tout au moins une intuition vague des difficultés vaincues et des problèmes résolus pour apprécier ces merveilles dont nous sommes fiers. Elles parlent à nos sens à travers notre esprit, et l'enfant des tropiques débarqué à Londres ou à Paris ne sera frappé tout d'abord que par une foule de détails qui le choqueront : le bruit, la foule dans les rues, le ciel triste et brumeux, l'air étouffé, les maisons hautes et sombres, l'absence d'horizon, de chaleur, de couleur, son attention dispersée, éperdue, ne sachant où se prendre et s'arrêter, trop de formes et d'objets, et dans le nombre aucune forme, aucun objet familier sur lequel reposer sa vue.

Et cela n'est pas vrai seulement du sauvage, de l'enfant européen né sous les tropiques, mais aussi de l'homme fait y ayant longtemps vécu, mais ayant gardé le souvenir de nos villes, de nos rues, de nos monumens, les revoyant après des années d'absence, et, à son grand étonnement, retrouvant tout plus petit, plus laid, plus étriqué qu'il ne se souvenait. Il lui faut le temps de ramener les objets au point, de s'identifier de nouveau avec ce qui lui fut familier et ce qui a cessé de l'être. Il lui faut oublier et rapprendre.

Le sauvage n'oublie rien et apprend difficilement. Les idées simples pénètrent seules dans son cerveau, dont le mécanisme n'a pas été assoupli, exercé de bonne heure. Il perçoit un fait, et un seul à la fois, il en cherche la cause; distante, compliquée, il ne la saisit pas, cette cause, et devant le fait, passé pour lui à l'état de phénomène inexpliqué et inexplicable, il ne va pas plus loin, il renonce à comprendre et ne s'étonne pas autrement que l'enfant qui ne sait pas encore dire : pourquoi ?

Puis, il faut bien en convenir, notre civilisation, telle qu'elle se révèle à lui, telle qu'elle va le relancer dans ses îles lointaines, sur ses plages ou dans ses forêts, n'est pas toujours pour lui inspirer un grand respect. Elle se présente d'ordinaire sous la forme du trafiquant, débitant d'eau-de-vie ou d'objets sans valeur, spéculant sur ses passions ou sur son enfantine vanité, habile à le tromper ou à le corrompre, luttant de ruse avec lui, entant sur ses vices de sauvage ceux de l'homme blanc. Parfois elle lui apparaît sous la forme de navires baleiniers, d'équipages qui se croient tout permis là où la loi n'existe pas, et où ils ont pour eux, sinon la supériorité

du nombre, du moins celle des armes et des moyens d'intimidation. Ce n'est que plus tardivement, plus lentement que s'exerce l'influence du missionnaire, catholique ou protestant, la seule qui ait encore produit des résultats et amené quelques-unes de ces peuplades à un état de civilisation déjà avancée. Et encore à quel prix?

Pour quiconque a vécu en Océanie, il est pas douteux que les conquêtes, même les plus pacifiques, de la civilisation, ont été aussi meurtrières que les guerres les plus terribles. Prenez parmi ces races, je ne dirai pas les moins réfractaires à nos idées, mais les plus ardentes à se les assimiler, celles qui, loin de repousser les missionnaires, les accueillaient à bras ouverts et les appelaient. Étudiez l'histoire de quelques-uns de ces archipels, des Sandwich, de Tahiti, vous y verrez que, comparativement simples au début, leurs rites religieux n'offraient plus alors qu'un mélange confus de pratiques bizarres et cruelles dont la signification primitive se perdait dans la nuit du passé. Des dieux tyranniques et capricieux gouvernaient sans merci une population sans règle morale. Des restrictions imposées par les chefs et les prêtres, au gré de leur caprice, formaient un ensemble religieux qui ne reposait plus que sur l'aveugle superstition du peuple et le despotisme non moins aveugle de ceux qui le gouvernaient. Ils croyaient à une autre vie, si c'est y croire que de redouter un pouvoir toujours malfaisant attribué aux morts.

On retrouvait dans leurs traditions des notions vagues d'une création du monde, d'un déluge, mais ils n'avaient ni la croyance simple et nette des Indiens de l'Amérique à l'existence d'un grand esprit, maître souverain des cieux et de la terre, ni l'idée païenne d'un dieu maître des dieux, trônant comme le Jupiter antique dans l'Olympe soumis à ses lois. Aucune idée philosophique ne se dégageait du chaos informe de leurs superstitions.

Chacune de leurs terreurs enfantait un dieu. Pour les apaiser, il fallait des offrandes, offrandes aux prêtres, aux volcans mêmes, dans lesquels on précipitait des victimes humaines désignées par le sacrificateur. La terre, les mers se peuplaient de dieux cruels.

Aussi le paganisme s'écroulait-il de toutes parts; son temps était passé. L'abus atroce provoquait la réaction violente. Les premiers missionnaires trouvaient la voie préparée. Accueillis avec enthousiasme par une population lasse des excès d'une théocratie sans règle morale et d'un despotisme sans frein, ils n'eurent qu'à paraître pour vaincre.

Jamais conquête à la civilisation ne fut plus pacifique et plus rapide que dans ces archipels. Et pourtant c'est par centaines de mille que se comptent les victimes. En moins de deux années, les habi-

tans passent d'un état de nudité complet à l'usage des vêtemens européens ; dans ces deux années, la dépopulation dépasse cinquante mille. Le milieu climatologique est changé pour eux ; ils contractent des maladies nouvelles. Puis l'eau-de-vie, le plus terrible des poisons pour ces habitans des climats chauds, les décime. En soixante-quatorze ans, de 1779 à 1853, la dépopulation atteint, aux îles Sandwich, un chiffre énorme : 325,000 décès en excédent des naissances ; à Tahiti, 240,000.

VIII.

Si maintenant de la Polynésie du sud nous nous dirigeons vers l'Australasie, la Malaisie et la Polynésie septentrionale, nous verrons ces populations primitives directement aux prises avec la civilisation, nous assisterons à ce lent et patient travail de conquête et d'annexion où se révèlent les aptitudes diverses et le génie particulier de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne. Chacune de ces races européennes a son mode de colonisation qui lui est propre ; chacune d'elles obéit à des prévisions qui ne la trompent pas en cherchant à s'étendre dans ce domaine si riche et si fertile de l'Océanie ; chacune aussi obéit à ses instincts naturels dans l'emploi des procédés dont elle use vis-à-vis des races autochtones.

Sur cette question de colonisation, bien des opinions se sont fait jour, bien des erreurs aussi se sont accréditées. Une idée fausse passée à l'état d'axiome et constamment répétée a grande chance d'être estimée juste et d'être acceptée comme telle. C'est un axiome admis que le génie colonisateur de l'Angleterre ; c'est un autre axiome que la France n'est pas et ne sera jamais colonisatrice. Depuis quelques années, il n'est question que de la force d'expansion de l'empire germanique ; on nous le montre en voie de conquérir, par l'émigration, l'influence politique aux États-Unis, débordant sur l'Océanie, envahissant les comptoirs de l'Asie, menaçant le monde de sa prépondérance commerciale, peuple colonisateur par excellence, nous dit-on. Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions ? L'Océanie est-elle à la veille de devenir une vaste colonie anglaise ou une immense annexe de l'Allemagne, qui commence à peine à y prendre pied ? Nous n'en croyons rien.

La lutte, en Océanie, est entre l'Angleterre, personnifiant l'esprit de conquête, de substitution de la race blanche à la race indigène, et la France, en laquelle s'incarne le génie profondément humain qui fait vivre, côte à côte, sur un même sol, deux races distinctes comme à Tahiti, protégeant et élevant la race inférieure au niveau de la race supérieure. L'Angleterre s'impose par la force, en Asie, à des millions d'Hindous ; en Amérique et en

Océanie elle supprime les races indigènes et, sur le sol vacant, s'implante, jusqu'au jour où, ainsi qu'on l'a vu aux États-Unis, la colonie se sépare de la métropole et devient sa rivale et son ennemie. Il en sera de même au Canada et en Australie. La conquête brutale, la destruction systématique ne sont pas la colonisation. L'Angleterre n'a pas gardé un siècle sa magnifique colonie des États-Unis; l'Espagne a perdu toute l'Amérique méridionale, soulevée par un vent de tempête et de colère. Ses procédés furent les mêmes, mêmes aussi les conséquences. Sont-ce des races colonisatrices, celles qui sèment ainsi les haines et les révoltes, et sur le sol occupé par elles, colonisé par elles, ne laissent qu'ennemis implacables, que rancunes séculaires?

Dans laquelle de ses anciennes colonies le nom de la France éveille-t-il ces rancunes et ces inimitiés? Ce nom fait encore aujourd'hui battre le cœur des Canadiens fidèles et des Indiens reconnaissans. Si la fortune des armes et l'imprévoyance de nos gouvernans nous ont coûté quelques-unes de nos plus belles possessions, du moins la langue, les usages et le souvenir de la mère patrie y sont vivaces encore, entourés d'un culte respectueux. Nous n'y avons ni opprimé les faibles, ni dépossédé les légitimes propriétaires du sol; nous avons respecté leurs droits, leurs traditions, leur langue et leur culte, et nous avons laissé sur le sol occupé par nous et dans l'âme des descendans de ceux qui ont vécu sous nos lois des traces que la conquête étrangère n'a pu effacer.

A l'autre extrémité du monde, en Océanie, nous retrouverons les mêmes erremens et les mêmes traditions. A côté de l'Australie, où les indigènes, décimés au début par les balles anglaises, achèvent de disparaître et traînent dans les solitudes de l'intérieur une existence misérable et précaire, nous verrons la France à l'œuvre, comme nous l'avons vue à Tahiti (1), conquérant pacifiquement les Nouvelles-Hébrides, rayonnant autour de ses possessions actuelles, appelée, désirée par ces peuplades primitives. Nous la verrons, aux îles Sandwich, respectueuse des droits d'indigènes civilisés, défenseur de leur autonomie, partout et toujours fidèle à sa mission de protectrice des faibles. En elle s'incarne un génie humain, intelligent et bon, sachant aimer et se faire aimer. A travers ses écarts d'imagination, ses erreurs et ses fautes, ses élans et ses défaillances, la France croit à l'humanité; ce fut sa force dans le passé, ce sera sa grandeur dans l'histoire.

C. DE VARIGNY.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1881.

LA

SITUATION MONÉTAIRE

EN 1886

II[1].

AU DEHORS DE L'UNION LATINE.

Je crois avoir démontré que la France sera inévitablement forcée d'adapter sa circulation monétaire au régime de l'étalon d'or, que son intérêt est d'accord en cela avec la nécessité, que ses ressources métalliques lui permettent d'opérer cette réforme sans inconvénient sérieux. Il est évident que l'Union latine ne sera pas renouvelée, peut-être même, si on agit prudemment, prendra-t-elle fin avant sa prochaine échéance : livrés à eux-mêmes, nos anciens alliés seront dans l'obligation de se conformer au système de l'or, avec monnaie d'argent à pouvoir limité, afin d'éviter la perte sur les écus qui rentreront abondamment chez eux. Y a-t-il au dehors de l'Union latine des intérêts opposés à ce mouvement et de force à l'entraver ? Je ne le prévois pas. L'unification métrique dans l'esti-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

mation des valeurs, comme dans le mesurage matériel, semble être devenue un besoin instinctif, à mesure que les relations d'affaires entre les hommes se sont généralisées. C'est un but vers lequel les peuples s'acheminent, le plus grand nombre inconsciemment, quelques-uns en connaissance de cause (1). Les résistances qui font bruit en ce moment retarderont plus ou moins ce genre de progrès : elles ne le feront point évanouir. Il y a toutefois des situations monétaires qui réagissent sur le monde politique ; à ce titre, elles méritent d'être prises en considération spéciale, et d'abord notre attention est appelée par une grande expérience qui s'accomplit sous nos yeux.

L'Allemagne a opéré son évolution monétaire dans des conditions bien autrement hasardeuses que celles où se trouve actuellement l'Union latine. Lorsque l'établissement de son unité politique, en 1871, l'eût mise dans la nécessité de fusionner les rapports commerciaux, elle ne possédait que fort peu d'or qu'on échangeait comme marchandise et dont le cours était variable; sa circulation, ayant pour base l'étalon unique d'argent et diversifiée selon les usages de chaque état, représentait un stock d'environ 1,800 millions de francs, auxquels s'ajoutaient comme monnaie auxiliaire 230 millions de billets, provenant des émissions de vingt-six banques d'état. Au moment où le métal blanc subissait une dépréciation dont on ne pouvait pas prévoir le terme, il eût été bien imprudent de conserver l'argent comme base de l'unification et mesure des rapports commerciaux. Le gouvernement impérial adopta l'étalon unique d'or ; mais pour opérer cette prodigieuse transformation, il ne fallait rien moins que l'initiative irrésistible du grand chancelier, éclairé par un entourage de conseillers habiles. La rentrée au trésor de l'ancienne monnaie blanche circulant dans les états particuliers fut ordonnée, et à la fin de 1880, on avait recueilli une somme de 1,351 millions de francs. Cette masse énorme fut livrée successivement à la fonte et transformée en lingots d'argent; on en tira 3,737,302 kilogrammes d'argent fin, dont on envoya, autant qu'on le put, dans les pays où la frappe de l'argent était encore libre. C'est ce qui explique le monnayage exceptionnel de ces années, notamment en 1873, à Paris et à Bruxelles. Avec ces lingots frap-

(1) Une campagne commencée en Angleterre, pour une réforme monétaire sur les bases que l'exemple de la France tend à généraliser, a pris en ces derniers jours un caractère sérieux. Dans la séance du 8 juin dernier, consacrée à la discussion du budget, une nombreuse députation composée de membres du parlement et de notables négocians reçus en audience par le chancelier de l'échiquier, a affirmé que l'adoption de notre système décimal et son application aux monnaies anglaises était le vœu des hommes d'affaires, et que 68 chambres de commerce provinciales sur 69 s'étaient déjà prononcées en ce sens.

pés en pièces de 5 francs au rapport de 15 1/2, on achetait des traites sur Londres que Berlin réalisait en or. On obtenait ainsi l'équivalent monétaire et la perte sur le change était supportable. La suspension de la frappe dans les pays d'Union latine coupa court à cet ingénieux commerce. Il fallait vendre les lingots au cours du marché (1). Ces ventes, réalisées d'année en année de 1873 jusqu'en mai 1879, se sont soldées par une perte de 120,600,000 francs, plus une dépense de 37 millions en frais de remonnayage. En revanche, le trésor recouvra 102 millions sur la transformation des autres monnaies, or, cuivre et nickel, en monnaie du nouveau type, de sorte qu'en définitive, la caisse de l'empire n'eût à subir qu'un déficit de 55 millions de francs.

Au moyen de ce sacrifice, combiné sans doute avec les ressources fournies par l'indemnité de guerre, l'Allemagne a su créer de toutes pièces une circulation d'or proportionnée aujourd'hui à ses besoins. Le gouvernement et les particuliers avaient acheté à Londres, en six ans, 84 millions de livres sterling d'or, soit 2 milliards 100 millions de francs. En fin décembre 1886, d'après un document publié depuis peu de jours, il avait été monnayé en pièces d'or de 20, de 10 et de 5 marcs, une somme nette de 2 milliards 456 millions de francs (2). C'est moitié moins que ce que l'on suppose exister en France. On remarque depuis quelques mois que l'Allemagne achète la plus grande partie de l'or qui arrive sur le marché de Londres : est-ce pour donner satisfaction à des besoins commerciaux ou en prévision d'une guerre?

Quant à l'argent, on était sans doute, au début de la réforme, sous une préoccupation utopique, celle de limiter au plus bas la somme de monnaie fiduciaire laissée dans les mains du public; on la calcula à raison de 10 marcs (12 fr. 50) par tête, et la population de l'empire étant à cette époque évaluée à 45 millions d'habitans, on se contenta de créer en pièces de 5 marcs à 1/4 de marc un fonds de 554 millions de francs, porté à 561 millions aujourd'hui. Pour habituer le public à l'usage de l'or, on crut devoir restreindre la force libératoire de la nouvelle monnaie d'argent à 25 francs dans chaque paiement dans le courant des transactions; mais il y a un correctif à cette limitation par trop étroite; l'argent est accepté pour toute somme dans les caisses publiques de l'empire et des états confédérés; les commerçans peuvent même

(1) A cette époque, l'once d'argent *standard* était tombée sur le marché de Londres à 50 francs, ce qui donna le rapport entre l'or et l'argent à 18 1/2, soit une perte d'environ 18 pour 100. Les premières ventes avaient eu lieu, en 1873, entre 59 et 60 pences, c'est-à-dire au rapport de 15 1/2 ou à peu près.

(2) Dans ce stock général est comprise la réserve de 150 millions de francs conservée en or dans la tour de Spandau en prévision des éventualités politiques.

l'échanger contre de l'or dans certaines trésoreries déterminées, à condition que la somme présentée à l'échange soit au minimum de 250 francs. On n'avait compris dans la première refonte qu'une partie des anciens thalers de l'Union germanique : il en reste dans la circulation pour une somme de 500 à 550 millions de francs; on leur a conservé provisoirement la pleine force libératoire au cours de 1 thaler pour 3 marcs. Enfin, des bons de la caisse impériale sans réserve métallique circulent à cours forcé pour une somme d'environ 180 millions de francs.

Un argument qui revient souvent dans la thèse du bimétallisme, c'est que l'Allemagne, dans l'impuissance de convertir en or son vieil argent, est obligée de respecter l'ancien thaler, et avoue par là son échec dans l'établissement de l'étalon unique. C'était simplement une mesure de transition; il me semble même inévitable qu'elle soit bientôt abandonnée. La somme de 12 fr. 50 par tête mise à la disposition du public pour les appoints est évidemment insuffisante; on parle de la porter à 15 francs, et ce ne sera pas assez. Un maximum de 20 francs ne serait pas exagéré, et avec la population actuelle de l'empire allemand, évaluée avec ses colonies à 48 millions d'habitans, le reste des thalers serait bientôt épuisé. Mais comme la loi conserve à ces pièces la force libératoire illimitée, les transformer en monnaie fiduciaire par les appoints dont la force est limitée à 12 fr. 50, ce serait réduire de 500 millions la circulation des monnaies réelles employées dans les gros paiemens. On attend donc pour compléter le système de l'étalon unique que la richesse métallique de l'empire se développe au point de ne laisser aucune inquiétude dans le monde commercial. On ne doutera pas que ce résultat ne soit atteint, si l'on considère que l'Allemagne ne possédait pas d'or pour ainsi dire, il y a dix ans, à l'origine de sa réforme, et qu'elle en a attiré aujourd'hui dans sa circulation pour plus de 2 milliards 1/2.

La pénurie de menue monnaie dont on se plaignait beaucoup, surtout dans les campagnes, fournit aux partisans des deux étalons une clientèle nombreuse, mais inconsciente et trop disposée à croire que la crise agricole dont on souffre en Allemagne autant qu'en France est la conséquence du nouveau régime monétaire; on n'eut pas de peine à provoquer les doléances, les réclamations à l'adresse du gouvernement, et dans la dernière campagne bimétalliste, dont le plan semblait être une pression parlementaire exercée simultanément à New-York, à Londres, à Berlin et à Paris, une discussion soulevée au Reichstag, en coïncidence avec l'interpellation de M. de Soubeyran à notre chambre des députés, donna lieu à un débat de trois jours (février 1886). On y reproduisit de part et d'autre les argumens dont le public est depuis longtemps fatigué. En résumé,

le ministre des finances, M. de Scholz, a soutenu énergiquement la cause de l'or, en affirmant que l'empire devait à son nouveau système monétaire une situation plus ferme et plus avantageuse parmi les nations commerçantes ; et comme on cherchait à dénaturer sa pensée, il a clôturé le débat en déclarant « qu'aucune des paroles prononcées par lui devant les chambres prussiennes ne devait être interprétée, par les partisans du double étalon, dans un sens favorable à leurs désirs. » La majorité de l'assemblée se prononça pour une enquête définitive, « non pas, dit-elle, pour encourager l'agitation bimétalliste, mais pour être mise en possession d'élémens complets et certains qui permissent de prendre position en pleine connaissance de cause. » Depuis lors, on n'a plus entendu parler de cette enquête. Au 13 mars dernier, la discussion du budget au Reichstag ayant fourni un prétexte pour réveiller la question, le docteur Jacobi, secrétaire de la trésorerie, éluda l'interpellation en disant qu'il lui paraissait inopportun et peu convenable d'émettre un avis à Berlin, tandis qu'une commission royale, à laquelle le gouvernement anglais attache une importance décisive, est en fonction à Londres. Il y a chez nous des financiers qui affirment que l'Allemagne est impatiente de s'associer à un effort international pour effectuer le relèvement de l'argent ; je les crois sincères, mais ils sont dans une grande illusion.

II.

La réforme préparée à petit bruit et opérée résolument par l'Allemagne causa en Angleterre de la surprise et de l'inquiétude : c'était comme une sorte d'invasion dans le système qu'elle exerçait par privilège depuis plus d'un demi-siècle, et auquel elle devait, sans s'en rendre bien compte, une partie de sa prépondérance commerciale ; mais ce n'est pas seulement dans sa spécialité monétaire que l'Angleterre s'est sentie entamée, elle éprouve du côté de l'Asie des embarras qui seraient aujourd'hui sa préoccupation principale, si elle n'était pas aux prises à l'intérieur avec un danger flagrant.

Il n'est pas exact que le peuple indien ait une prédilection exclusive pour le métal blanc. Les différens états qui sont tombés successivement sous le joug britannique avaient autrefois des monnaies d'or et d'argent à des effigies particulières ; pour la roupie d'argent seulement, on comptait alors jusqu'à dix-sept variétés. Les inconvéniens de cette diversité se firent sentir à mesure que les relations commerciales se développèrent. L'Angleterre, vouée à l'étalon d'or, réalisa la réforme monétaire en imposant à ses sujets indiens l'étalon unique d'argent. Le 1[er] septembre 1835, la compagnie souveraine mit en circulation, sous le nom de *Company's*

Rupee, des pièces d'argent dont la valeur intrinsèque au rapport de 15 1/2 est 2 fr. 376 millimes, et dont on faisait compte dans les affaires courantes à raison de 10 roupies pour une livre sterling. On attribua à ces pièces d'une manière exclusive la force légale (*legal tender*) dans le paiement des dettes et des impôts. Toutefois, pour utiliser l'or qui était assez abondant, la compagnie autorisa la frappe d'une pièce appelée *mohur*, valant 15 roupies, mais qui circulait à l'état de marchandise, avec des primes plus ou moins fortes (1). Ce régime ne fut pas admis sans réclamations de la part du public indigène; on s'y résigna néanmoins, tant que la perte résultant de l'écart des deux métaux fut supportable. La compagnie daigna même, en 1841, accepter l'or dans ses transactions avec le public; mais en 1852, l'Angleterre, craignant peut-être que l'or australien fût déversé en Asie, interdit la frappe du *mohur*, et proclama que cette monnaie ne serait plus reçue dans le paiement des impôts. L'or proscrit perdit de son utilité et disparut peu à peu de la circulation. L'argent, au contraire, y entra à flots. Qu'on imagine l'exportateur anglais envoyant par grandes masses dans l'Amérique latine ses tissus, ses fers, ses charbons, et rapportant dans l'Inde, avec de gros profits sur les changes, les barres d'argent qu'il a reçues en paiement! Quel entraînement commercial, quel torrent de métaux qui se convertissent en richesses! Déjà en 1857, le judicieux Thomas Tooke évaluait à 400 millions sterling (10 milliards de francs) le stock d'argent disséminé dans la région indienne. Il serait difficile d'établir avec une suffisante précision ce que le va-et-vient des métaux précieux entre l'Europe et l'Asie, depuis 1857, a laissé d'argent dans les Indes britanniques. Les expéditions des dix dernières années seulement (1876-1885) se sont élevées à 1,683 millions, dont un tiers pour la Chine; il n'y aurait donc pas d'invraisemblance à admettre aujourd'hui une existence d'environ 12 milliards de francs, au rapport nominal de 15 1/2. Il faut remarquer que ce stock n'est pas totalement monnayé; une forte partie est disséminée dans l'immense empire sous forme de bijoux et d'ornemens mobiliers: faut-il voir là un indice de vanité enfantine, d'un goût inné pour la bijouterie et le clinquant? Non, c'est plutôt un acte de prévoyance, une sorte de placement en usage dans les pays où les économies n'ont pas un emploi facile et assuré : chacun porte sa caisse d'épargne avec soi; dans les jours de crise, on transforme ses bijoux en monnaie. A la suite des mauvaises récoltes de 1877 à 1880, on a apporté à l'un des trois hôtels de monnaies seule-

(1) Le *mohur* n'est qu'un jeton frappé par l'état pour compte des particuliers, moyennant un droit de 1 pour 100. Son rapport à l'argent est dans la proportion de 1 à 15, de sorte que l'or, mésestimé en Asie, devait refluer en Angleterre.

ment, celui de Bombay, des bijoux à monnayer pour une valeur de 332 lacs de roupies, soit 79 millions d'argent.

Cette richesse éblouissante est devenue une calamité pour l'Inde et même pour l'Angleterre. L'Inde anglaise est redevable envers l'Europe de sommes considérables. La liquidation de l'ancienne compagnie, les guerres résultant des extensions incessantes, les famines périodiques en ces contrées, les travaux publics, les pensions de retraite au profit des agens d'origine britannique ont donné lieu à de fréquens emprunts. Les efforts faits pour assimiler autant que possible les peuples assujettis en leur procurant les avantages de la civilisation ont été gigantesques ; ils excusent les iniquités de la conquête et les abus de la force. Pour les chemins de fer construits par l'état ou avec ses garanties, il résulte d'un relevé parlementaire établi en mars 1878 que la somme employée montait déjà à 2 milliards 876 millions de francs (115,059,456 livres sterling), et il est probable que depuis 1878 on y a consacré 1 milliard de plus. Pour toutes ces affaires, la force motrice réside dans les capitaux anglais; une rémunération leur est bien due, et, chaque année, le ministre des finances indiennes doit faire parvenir à Londres des valeurs que le gouvernement réalise et distribue entre les ayans-droit. Pour le précédent exercice, par exemple (1885-1886), les prévisions budgétaires s'élevaient à 1,802 millions de francs, provenant des recettes fiscales applicables aux besoins du pays, et à 2 milliards 236 millions, si on y ajoute les prélèvemens de diverse nature dont se composent les remises faites à la métropole et afférentes, soit à l'état, soit aux capitalistes créanciers. Tous les contrats qui donnent lieu à ces paiemens ont pour base la monnaie d'or, ce qui met le gouvernement indien dans l'obligation d'acheter de l'or en Europe, c'est-à-dire de prendre à sa charge la perte sur les changes. L'opération est pratiquée à Londres par l'entremise de la banque d'Angleterre, où l'on met de temps en temps en adjudication des titres de la trésorerie indienne (*Indian council Bills*), comportant la quantité de roupies d'argent nécessaires pour obtenir en livres sterling d'or le montant de la redevance annuelle. Les adjudications correspondent naturellement au cours déprécié du métal argent. Pour l'exercice 1885-1886, les remises à faire en Europe devaient monter à 344 millions de francs; le secrétaire des finances indiennes a prévu une perte de 89 millions pour achat d'or, et il a inscrit cette somme en dépenses au budget de l'année. C'est une aggravation dissimulée de ce que l'on nomme « le tribut indien. »

La perturbation monétaire qui sévit dans les Indes britanniques y produit des effets étranges : elle réagit diversement sur les différens groupes de la population. Dans l'espoir d'arriver par le relèvement de l'argent à la baisse du change, la coexistence des deux

étalons est demandée à grands cris par ceux qui ont des fonds à faire passer en Europe, et qui subissent de ce chef une perte intolérable : c'est d'abord le gouvernement indien obligé d'augmenter les impôts pour aligner ses budgets; ce sont les banquiers, les négocians qui ont des opérations à solder au loin; ce sont surtout les nombreux fonctionnaires qui ont coutume de placer à Londres leurs économies et dont les traitemens se trouvent réduits d'un quart par le fait du change. Par opposition, l'état actuel des choses a ses partisans en Asie et surtout en Angleterre. Je viens de dire que la trésorerie anglaise, pour opérer le recouvrement de ses créances sur l'Inde, met en adjudication ses traites dont l'achat se règle à Londres en livres sterling, et qui sont valables en roupies d'argent à Madras, à Calcutta ou à Bombay. Le transfert des créances (*money orders*) se fait même aujourd'hui par avis télégraphiques. Les derniers cours (environ 1 shelling 6 deniers par roupie) correspondent à une différence de 22 à 23 pour 100. Les oscillations des prix commerciaux s'étant à peine fait sentir dans le vaste empire asiatique, le négociant anglais peut, après un versement de 100,000 francs en or à la banque d'Angleterre, se présenter sur les marchés indiens avec un pouvoir d'achat de 123,000 francs. Les marchandises ramenées en Europe y sont ordinairement vendues avec une baisse qui en facilite le débit.

La perspective d'un gain presque assuré a donné l'éveil à la spéculation. L'Europe a lancé outre mesure des ordres d'achat. Ces commandes inusitées, agissant comme des primes d'exportation, ont surexcité la production indigène. Le fait saillant est la culture du froment, qui n'était pas dans les usages du pays, et qui a pris en peu d'années une extension considérable. Sous ces influences très actives, le commerce extérieur de l'empire indien s'est rapidement développé. Le mouvement général n'atteignait pas, il y a quarante ans, 500 millions de francs; il s'est élevé en ces derniers temps à 3 milliards 1/2. Pour l'Inde et Ceylan, les échanges avec l'Angleterre seulement se sont chiffrés en 1884 par 920 millions à la sortie, contre 821 millions à l'entrée; les ventes avaient même dépassé le milliard en 1882 et 1883. Cette expansion du commerce présente les apparences d'une prospérité splendide, et elle explique l'attitude des producteurs indigènes qui se trouvent bien du régime actuel.

A cette belle médaille, il y a un revers que les Anglais ne regardent pas assez. Ce n'est pas seulement avec des roupies achetées au rabais qu'ils soldent leurs achats dans l'Inde : ils y envoient autant qu'ils peuvent des marchandises usuelles et souvent à plus bas prix que les similaires confectionnées par les Asiatiques. Ce commerce attaque peu à peu les vieilles industries locales; l'humble travail à

la main, pauvrement installé dans les villages, ne peut lutter contre les puissantes machines d'Europe. Que deviennent ces artisans privés du métier qui les faisait vivre tant bien que mal? Ils tombent à l'état de manœuvres à tout faire; ces cultures de blé ou de coton, déjà immenses et qui s'élargissent sans cesse, leur offrent des salaires suffisans, non pour vivre, mais pour ne pas mourir, 0 fr. 30 à 0 fr. 60 par jour, rognés souvent par une usure féroce, car ils sont presque toujours endettés. A moitié nourris et affamés, ils suivent avec des yeux sombres et menaçans ces blés qu'ils ont produits, dont ils ne connaissent pas le goût et qui vont alimenter les Européens. D'autre côté, le budget du gouvernement est en déficit, la matière imposable se rétrécit, l'argent perdant de son crédit à force de s'entasser, les travaux d'utilité publique, les emprunts qui exigent le concours des capitaux européens sont devenus presque impossibles; voilà ce qu'est la prospérité de l'Inde anglaise : curieux exemple des maux qui peuvent résulter d'un système monétaire anomal (1)!

La situation est inquiétante, elle n'est pas désespérée. On pouvait lire, à la date du 20 septembre dernier, une lettre de la chambre du commerce de Madras, dénonçant au gouvernement une invasion de l'or qui lui paraissait un danger. Il y a, dit-on, dans le pays, des capitalistes avisés qui, pressentant que le règne exclusif de l'argent touche à sa fin et que l'or sera inévitablement réhabilité, recueillent sournoisement le métal proscrit, dans l'espoir d'un gros bénéfice à réaliser au jour de la restauration. La chambre de Madras constate que, de 1874 à 1884, il est entré ainsi plus de 600 millions en lingots d'or, pour être transformés en bijouterie ou amassés en cachette. C'est au moins la dixième partie de l'or produit dans le monde entier pendant cette période, et, si l'on ne met obstacle à cet entraînement, on verra, dit-elle, un discrédit de l'argent et une poussée de l'or dans l'Inde, qui détruira l'équilibre du monde commercial. On demande en conséquence à Madras qu'une enquête, poursuivie par tous les officiers de districts, constate dans quelle proportion les métaux précieux sont transformés en bijoux dans les ateliers du pays, et provisoirement qu'on lève une taxe de 1 pour 100 à l'entrée sur l'or, qui, n'étant encore qu'un objet de luxe, est à ce titre passible d'un impôt.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que des récriminations de ce genre se font entendre. Même avant l'avilissement de l'argent, la chambre de commerce de Calcutta, en 1859, et un peu plus tard celle de

(1) Ces faits ont été développés par M. Samuel Smith, négociant anglais, qui a longtemps séjourné dans l'Inde et est aujourd'hui membre du parlement. Son discours, prononcé dans la séance du 21 juin 1886, a eu un grand retentissement.

Bombay, ont protesté contre la réglementation arbitraire qui enlevait à l'or sa force légale et faussait ainsi le courant naturel des métaux précieux. L'agitation, entretenue sourdement, s'est accentuée énergiquement vers la fin de l'année dernière; des associations de propagande se sont organisées jusque dans les villes lointaines, et, pour centraliser ces efforts, un comité général est en formation à Simla, sous la présidence des premiers magistrats de l'empire, avec le concours du secrétaire des finances, du contrôleur-général et autres fonctionnaires du plus haut rang. A Londres même, on commence à comprendre qu'il est peu rationnel de neutraliser pour ainsi dire une accumulation énorme d'or, en même temps qu'on affirme que l'or est insuffisant dans le monde, et les hommes clairvoyans de la finance se demandent s'il ne serait pas opportun d'annuler la loi de 1835. La nécessité d'un changement a été récemment soutenue par M. Herbert Tritton à l'*Institute of Bankers*, dont il est le président, et proposée par M. Claremont Daniell au parlement, dont il est membre.

On sera bien forcé d'en venir là. On peut s'attendre à une solution dans le genre de celle que proposait, en décembre 1878, lord Cranbrook, alors secrétaire d'état pour l'Inde : monétisation libre de l'or déclaré *legal tender* pour tous paiemens; suspension de la frappe de l'argent avec modification dans le poids de la roupie, de manière à entraver autant que possible le drainage du *mohur*. Ce serait quelque chose comme ce que l'on a appelé chez nous le bimétallisme bossu, avec cette différence que la bosse d'argent des Indiens est monstrueuse. L'Angleterre ne recule pas devant une résolution à prendre lorsqu'elle est jugée nécessaire; avec ses grandes ressources en tout genre, avec l'expérience et la dextérité pratique de ceux qui la gouvernent, elle saura traverser la crise de transition sans trop de souffrances. Je ne me permettrai pas d'émettre une opinion à ce sujet; il me suffit de constater que la situation monétaire de l'Inde anglaise, où les bimétallistes puisent leur principal argument, n'est pas de nature à empêcher les tentatives que la France croira bon de faire pour asseoir sa circulation sur des bases solides.

III.

Les plus à plaindre, dans cette déchéance du métal blanc, ce ne sont pas les pays qui détiennent seulement la monnaie comme instrument des échanges; ce sont les contrées où la production de l'argent est l'industrie principale, c'est surtout l'Amérique latine. On pourrait croire que l'exploitation des mines s'est ralentie depuis que le prix de la marchandise est en baisse et que le placement en

est devenu plus difficile ; c'est le contraire qui a lieu. La production augmente en quantité à mesure qu'elle décroît en valeur. Le fait est d'une telle importance dans la question ici agitée, qu'il convient de l'établir avec autant de précision que le comportent les investigations de cette nature :

Production annuelle de l'argent exprimée en nombre rond (par tonnes de 1,000 kilogrammes) :

	États-Unis	Mexique	Amérique du Sud	Allemagne	Autres pays
Avant 1870 (année moyenne)....	237	497	210	79	197
1876-80 (moyenne)..........	565	602	375	143	285
Année 1882..............	1.126	704	389	215	200
Année 1884..............	1.174	711	556	297	178

Avant la guerre, 1,220 kilos, supposons-les au titre légal de neuf dixièmes de fin et évalués selon le type français de 15 1/2, représentent une somme de 244 millions de francs. A partir de 1876, on constate la surabondance de l'argent; la baisse s'est accentuée, le rapport est tombé sur le marché régulateur de 1 à 18 en moyenne. Au cours ancien de 200 francs par kilo, la quantité produite aurait donné près de 394 millions ; au cours commercial de 1 à 18, la perte dépasse déjà 16 pour 100, et la quantité produite n'entre dans les échanges que pour 331 millions. En 1882, les États-Unis ont poussé au plein leurs exploitations. Le Mexique et les autres pays producteurs font un effort dans le même sens : on arrive à une production de 2,634,000 kilogrammes, qui auraient donné autrefois environ 527 millions ; mais le cours du marché régulateur fait tomber le rapport entre l'or et l'argent de 1 à 22, ce qui correspond déjà à une moins-value d'environ 29 pour 100, c'est-à-dire qu'avec la quantité d'argent produite en 1882 on achèterait pour 153 millions de moins qu'avant 1870. Depuis cette époque, la progression a continué. Nous trouvons en 1884, suivant le dernier document fourni par notre ministre des travaux publics, une production de 2,916,000 kilogrammes, soit, au cours de l'ancien 15 1/2, une valeur de 583 millions de francs, et, suivant le cours du commerce, une somme très difficilement réalisable de 418 millions.

Que les gouvernemens qui ont des remises à faire en Europe pour le paiement des dettes publiques aient poussé outre mesure à la production, que les propriétaires de mines aient essayé de conserver les revenus auxquels ils sont habitués en compensant la baisse des prix par des ventes plus fortes, cela était dans la nature des choses ; mais le remède est dangereux : il élargit la plaie. En augmentant le stock du métal dont le commerce est déjà saturé,

on arrivera forcément au point où l'exploitation ne paiera plus ses frais, où le produit sera invendable. En attendant, quels mécomptes dans les finances publiques, quels troubles dans les échanges du commerce et les affaires privées! C'est un effondrement dont chacun des peuples de l'Amérique latine se tire avec plus ou moins d'énergie et de sacrifices.

Une espèce de sauvetage pour le Mexique est la confiance que les peuples de l'extrême Orient ont conservée dans les piastres mexicaines; ils les préfèrent à toute autre monnaie, et la France a grand'peine à introduire des pièces identiques, pour le poids et le titre, dans ses possessions de l'Indo-Chine et du Tonkin. Jusqu'en 1876, le monnayage mexicain produisait annuellement un peu moins de 20 millions de piastres, qui représentaient alors une valeur de 100 millions de francs. A partir de 1877, la fabrication a été forcée d'année en année: on était arrivé, en 1884, à plus de 33 millions de piastres; on en est probablement à 35 millions aujourd'hui; mais ces pièces se vendent au poids, suivant le cours de l'argent-marchandise sur la place de Londres, c'est-à-dire avec une perte de 28 à 30 pour 100, de sorte qu'une valeur nominale de 175 millions de francs exportée n'aurait au dehors qu'une force réelle d'environ 124 millions. On peut juger par là de ce que doivent être les affaires commerciales à l'intérieur.

Dans tous les pays de l'Amérique latine, le trouble monétaire est une calamité sous laquelle on se débat péniblement; la production des métaux précieux n'est plus un idéal de prospérité, on ne la développe qu'avec appréhension et comme moyen transitoire de remplir les engagemens pris envers l'Europe. La tendance générale est d'utiliser la fertilité naturelle du sol, trop négligé jusqu'ici. Le Chili, à cet égard, a donné l'exemple : sa situation était exceptionnellement difficile; son commerce avec l'Europe et l'Amérique du Nord consiste presque exclusivement en produits miniers qui ont à subir, même le cuivre, une baisse désastreuse; on compense le déficit, comme on vient de le voir, en envoyant à l'étranger des barres d'argent à prix réduits, mais en quantité beaucoup plus forte. A l'intérieur, pour éviter la hausse des prix, qui était à craindre avec une monnaie d'argent surabondante et discréditée, le gouvernement s'est réservé le monnayage, qu'il pratique suivant les besoins avec le métal acheté dans le commerce, et en même temps il a émis, jusqu'à concurrence de 100 millions de francs, un papier-monnaie à cours forcé non convertible, mais garanti par un dépôt de lingots d'argent estimés au cours du marché, de sorte que ce papier, devenu le principal élément de la circulation courante, y conserve une valeur effective et maintient autant que possible le niveau des anciens prix. Les paiemens en or qu'il faut faire com-

mandent aux Américains du Sud des sacrifices douloureux. Au Chili, la prime du change a oscillé en ces dernières années entre 25 et 35 pour 100. Par réciprocité, on doit tenir compte au gouvernement de cette différence dans les paiemens qui lui sont faits. Les produits de la douane fournissant au trésor plus des deux tiers de ses recettes, les droits d'entrée, s'ils ne sont payés en or, doivent être majorés proportionnellement au cours du change. Ce sont là des mesures temporaires en vue d'une évolution économique, commencée énergiquement et dont les efforts sont déjà appréciables. La terre chilienne renferme d'autres richesses que les métaux monétaires ; une vive impulsion est donnée à l'agriculture et aux industries qui en dépendent. On compte déjà quatre grandes fabriques de sucre et on a envoyé des vins jusqu'à Bordeaux.

L'exemple du Chili paraît avoir excité l'émulation dans d'autres régions de l'Amérique latine qui semblaient avoir pour spécialité de fournir à l'Europe les élémens de sa monnaie. Le Mexique notamment, dont le sol est favorable à des exploitations variées, est préoccupé d'approprier à ses ressources naturelles un outillage industriel et agricole. Il y aura dans peu d'années des déclassemens de prix sur plusieurs articles et des concurrences inattendues. De la part du Nouveau-Monde, le commerce européen me semble exposé à bien des surprises ; c'est à lui d'observer et de se mettre en garde.

IV.

C'est aux États-Unis d'Amérique que se trouve le nœud de la question monétaire, et c'est là qu'il sera tranché. Un coup d'œil rapide sur l'enchaînement des faits est nécessaire (1) pour caractériser la crise actuelle et faire comprendre les éventualités redoutables qu'elle comporte.

Après bien des remaniemens dans le régime des métaux précieux, une loi de février 1853 avait déclaré l'or étalon unique et monnaie légale ; l'argent, dont le gouvernement se réservait le monnayage, était redevenu marchandise et subissait les lois du marché. Cet état normal devait être profondément troublé par la guerre de la sécession ; les dépenses publiques, qui dépassaient rarement 400 millions de francs (84,578,834 dollars) en 1861 (2), montèrent subitement à 2 milliards 874 millions de francs en 1862. Le tra-

(1) La question de l'argent aux États-Unis, jusqu'en 1885, a été exposée dans la *Revue* du 1er juin 1886, par M. Moireau, avec des développemens et une précision qui m'ont dispensé de revenir ici sur les détails.

(2) L'unité monétaire aux États-Unis est le dollar, dont la valeur au poids serait exactement 5 fr. 18; toutefois, pour simplifier les comptes, le dollar a été calculé et exprimé ici au cours de 5 francs seulement.

vail suspendu ne fournissait plus de ressources, et pour obtenir de l'Europe les objets indispensables, il fallait y envoyer des espèces métalliques recueillies à des prix désastreux; la monnaie avait disparu. Le crédit suffisait à tout; on en fit un usage héroïque. De 324 millions de francs, portant un intérêt d'environ 16 millions en 1860, la dette nationale s'était élevée, à la fin de 1866, à plus de 14 milliards de francs, auxquels s'ajoutaient les dettes particulières contractées par les divers états, et dont l'ensemble formait une surcharge de plusieurs milliards. Il fallait un peuple vigoureux comme est celui des États-Unis pour se tenir ferme et debout sous un pareil fardeau. Ce peuple est rompu depuis longtemps à la pratique des papiers fiduciaires; il les préfère en quelque sorte au métal quand il les croit suffisamment préservés; il en fit usage avec autant d'habileté que d'audace. On créa d'abord des rentes d'état à gros intérêts, dont la dénomination (5-20, 10-40) limite la durée, en stipulant que la dette pourrait être remboursée, au gré de l'état, après cinq ans, après dix ans, mais qu'elle ne sera pas prolongée au-delà de vingt, de quarante ans. La jeune Union américaine faisait savoir par là qu'elle avait foi dans une libération prochaine, et qu'elle n'entendait pas se charger d'une dette perpétuelle, comme les pays du vieux monde. Il fallait en outre un instrument de circulation approprié à l'étendue du marché et à l'immensité des besoins. On lança des obligations sous le titre de *Notes legal tender*, appelées vulgairement *greenbacks* (dos verts), émises au montant de 1,800 millions de francs par coupures de 5 francs à 50,000 francs, papier privilégié sans échéance de remboursement, mais expressément remboursable en or, dès que la libération serait devenue possible; ayant d'ailleurs cours forcé en tous paiemens, à l'exception des droits de douane payables à l'état en or et de la dette publique que l'état doit à son tour solder en or à ses créanciers. Ce n'est pas tout. Les banques des États-Unis tiennent une trop grande place dans l'organisme national pour qu'on eût négligé d'utiliser leur puissance. On attribua le cours forcé aux billets émis par elles, mais on disciplina en même temps leur faculté de battre monnaie. Les *banques* dites *nationales*, dont le nombre dépassait 1,600 en 1866 (1), sont celles qui opèrent sous la surveillance d'un haut fonctionnaire chargé de contrôler la circulation fiduciaire *(Comptroller of the currency)*. L'administration du contrôle *(Currency Bureau)* délivre les billets en blanc, contre-signés par son chef, aux banquiers qui en font la demande, mais elle n'en autorise l'émis-

(1) En juin 1886, il y avait en exercice 2,849 banques nationales, sans compter les *gold-banks*, c'est-à-dire les banques de Californie, qui acquittaient leurs billets en or à présentation.

sion que lorsqu'ils sont couverts par un dépôt au trésor des fonds publics des États-Unis, titres de rentes, certificats de dépôts en or, ou *greenbacks*, et jusqu'à concurrence de 90 pour 100 du cours des titres déposés en garantie. Ces billets, échelonnés par coupures de 5 francs à 5,000 francs, fournissent une somme considérable ; on l'évaluait, en 1880, à 1,700 millions de francs, de sorte que, avec les greenbacks, les existences en papier-monnaie s'élevaient au chiffre de 3 milliards 1/2. Toutefois, la surabondance de ce capital fictif n'était pas trop à craindre ; la somme des greenbacks, qu'il fallait immobiliser pour obtenir des billets, opposait une digue à l'inondation ; les deux valeurs étaient étayées et limitées l'une par l'autre.

Si habiles que fussent ces combinaisons, on ne put éviter la panique et, à l'origine, le greenback échangé contre l'or perdit 61 pour 100 ; il ne fallut pas moins de dix ans pour qu'il regagnât le pair. Ce que devint le commerce sous un tel régime monétaire, on le devine aisément : le nombre des faillites s'était élevé de 4,069 en 1872 à 9,092 en 1876. Toutefois, une lueur d'espérance soutenait les affaires : c'était le moment où les mines de la Nevada venaient de donner des résultats éblouissans, où les hommes de science semblaient d'accord pour annoncer que tous les terrains du Nouveau-Mexique recélaient des trésors inépuisables. Aux yeux de la foule imprévoyante, il semblait naturel qu'on profitât de cette richesse pour faire revivre l'étalon d'argent et substituer une circulation solide au dangereux agiotage sur les papiers. On y voyait déjà, surtout dans les états de l'ouest et du sud, le capital coulant à flots pour revivifier les affaires, et la liquidation prochaine des désastres de la guerre civile. Dans les états du nord, où les grands capitalistes et les hommes expérimentés donnent le ton, on était à un autre point de vue : on craignait les inconvéniens et les dangers qu'entraîne la coexistence de deux étalons, et le gouvernement prit à tâche de modérer les illusions propagées par les exploiteurs de mines. Une loi du 14 juin 1875 déclara qu'à partir du 1er janvier 1879, le secrétaire de la trésorerie échangerait contre de l'or les greenbacks, dont le remboursement serait demandé par lots de 250 francs et plus. Cette mesure était un acheminement à la suppression du cours forcé ; elle témoignait de la prospérité du commerce et des finances publiques ; mais elle ne laissait aucun rôle à l'argent ; de là, une irritation toujours croissante, un conflit d'opinion et d'intérêts qui devait arriver peu à peu à l'état de crise aiguë.

La thèse soutenue par les partisans de l'or se résume en deux mots : loyal paiement ! Il serait déloyal, disaient-ils, de créer une monnaie dépréciée pour libérer les débiteurs à l'égard de leurs créanciers. Tous les contrats existans avaient été stipulés de bonne

foi, sous la clause consacrée par l'usage du paiement en or. Pour les obligations émises par l'état, l'engagement était formel; pourrait-on honorablement se décharger d'une dette en attribuant une valeur idéale à un métal surabondant et déprécié? et d'ailleurs, si cette déloyauté autorisée par la loi devait être subie avec résignation à l'intérieur, elle serait impraticable à l'égard des étrangers, qui ont absorbé la plus grande partie des emprunts créés pendant la guerre civile, et à qui on doit fournir chaque année plus de 100 millions de francs pour acquitter les intérêts. Dans le camp opposé, la résistance s'organisa sur une vaste échelle; elle alla même dans plusieurs états jusqu'à l'extrême limite qui touche à la rébellion. A Chicago, par exemple, un *mass-meeting*, déclarait en termes menaçans que « la démonétisation du dollar d'argent a été accomplie à la sourdine, par voie de trahison et de fraude, » et que, sans s'inquiéter s'il y a erreur ou félonie chez les représentans qui ont voté cette mesure ou chez le président qui l'a sanctionnée, il faut en exiger le rappel et « démontrer aux détenteurs du pouvoir qui siègent à Washington que le peuple ne s'endort pas, que la situation n'admet ni délai ni compromis d'aucune sorte, et que seule une soumission absolue et sans condition peut mettre un terme à d'aussi justes exigences. » Dans l'Illinois, on ne se contentait pas de menaces, on agissait. L'assemblée de cet état votait une loi donnant cours légal à la monnaie d'argent pour toute sorte de dettes publiques ou privées payables sur son territoire.

Pendant ce temps, on cherchait à Washington un terrain de conciliation. Diverses combinaisons étaient proposées par des sénateurs; dans la pratique, elles aboutissaient fatalement à deux procédés : refondre le dollar d'argent pour mettre sa valeur officielle en rapport avec le prix courant du métal, ou bien laisser le cours libre à l'argent en limitant sa force libératoire à 100 francs pour tous paiemens, à l'exception des droits de douane, toujours exigibles en or. Des impatiens complotaient de trancher le différend par une sorte de coup d'état. En 1876, un comité d'enquête avait été institué par le sénat pour étudier les faits avec maturité et préparer les élémens d'une solution conforme aux intérêts du pays. Un rapport volumineux parut en octobre 1877; il était confus, hésitant, et, d'après les votes émis par la majorité de la commission, il aboutissait à cet étrange résumé que, puisqu'il y a tendance en Europe à adapter l'étalon unique d'or, l'avantage de l'Union américaine serait de revenir à son ancienne législation monétaire et de restaurer l'étalon unique d'argent. Le rapport était à peine connu qu'il fut mis à l'ordre du jour dans les deux assemblées.

On sait que le mécanisme des institutions américaines appelle au congrès les représentans des états et territoires à mesure qu'ils sont

reconnus, de sorte que les députés des groupes nouveaux se trouvent à la chambre en plus grand nombre que ceux des anciens états : de là une majorité acquise instinctivement au profit de l'argent. Le 19 novembre 1877, un député du Missouri, M. Richard Bland, introduisit une proposition qui rétablissait purement et simplement la législation monétaire de 1833, c'est-à-dire la coexistence des deux métaux précieux au rapport de 16 à 1, avec la frappe libre et pouvoir illimité, pour l'argent comme pour l'or, d'être employés à l'acquittement des dettes de toute nature. Ce *bill* fut adopté le jour même, presque sans débat, à l'énorme majorité de 163 voix contre 34. Au sénat, où la résolution votée par les députés fut immédiatement transmise, les *silvermen* se trouvaient encore en nombre, et leur succès n'était pas douteux. La question du moins n'y fut pas étouffée comme dans l'autre chambre : une discussion retentissante et de nature à éclairer l'opinion publique fit prévaloir trois amendemens aux termes desquels une inondation de l'argent monnayé était moins à craindre. Les amendemens du sénat étant renvoyés à la chambre des représentans, ceux-ci s'empressèrent de les adopter. Tout n'était pas fini pour cela. Celui qui détenait alors le pouvoir exécutif, le président Hayes, était un homme expérimenté, et son avis était d'un grand poids : il craignait les effets d'une circulation surabondante et les abus qu'on ne manquerait pas d'en faire pour le paiement des dettes publiques et privées. La constitution lui attribue un droit de *veto* suspensif ; il crut devoir l'exercer ; mais il y avait entraînement et parti-pris au sein du congrès. Tout vote des chambres auquel le président refuse sa sanction doit être soumis à un nouvel examen, et la résolution ne devient définitive qu'après avoir obtenu dans les deux assemblées une majorité des deux tiers. Le *veto* du président Hayes fut signifié, le 28 février 1878 ; le même jour, le *bill* fut confirmé par des majorités dépassant les deux tiers : 193 *oui* contre 73 *non* à la chambre des députés ; 40 *oui* contre 19 *non* au sénat. Ainsi surgit la loi désignée par le nom de *Bland-bill*, loi dont le sort intéresse non pas seulement l'Amérique, mais le monde commercial tout entier.

Dans la pratique, le Bland-bill se résume ainsi : rétablissement du double étalon, tel qu'il existait anciennement, mais avec cette restriction que la frappe libre du dollar argent est supprimée, que la fabrication en est réservée à l'état, sous obligation imposée au ministre des finances d'acheter chaque mois au prix courant du marché la quantité de lingots nécessaire pour frapper une somme de 10 millions de francs au minimum, et pouvant être portée à 20 millions de francs, si les besoins de la circulation l'exigent. Le bénéfice éventuel résultant de l'écart entre la valeur nominale des monnaies et le prix courant du lingot est acquis à l'état. La monnaie

d'argent recouvre ainsi sa force de *legal tender*, et l'état la reçoit au pair pour le paiement des impôts et même des droits de douane. Dans l'espoir de maintenir le pair, on admet tout possesseur d'espèces métalliques, or ou argent, à faire au trésor des dépôts par sommes correspondant, à partir de 50 francs, aux coupures des greenbacks, et le déposant reçoit en retour des bons au porteur (*gold* ou *silver certificates*), espèces de billets de banque dont la valeur est garantie par le dépôt au trésor, et que l'état doit nécessairement recevoir, puisqu'il est détenteur du nantissement.

Ce vote enlevé d'assaut avait une portée qui ne fut pas saisie immédiatement par le public, et parmi les sudistes on s'en félicita comme d'une victoire. La dualité des étalons rendait à l'argent une valeur légale qui le mettait en équilibre avec l'or ; les possesseurs des mines étaient assurés, de par la loi, de placer chaque année une somme importante de leurs lingots. L'illusion ne fut pas de longue durée. La vente forcée du métal agit comme un encouragement à la production ; le lingot arriva sur le marché en plus grande abondance : la quantité offerte, dépassant la somme qu'il était permis de frapper chaque mois, restait sans emploi, et, à défaut d'acheteurs, subissait une baisse qui jetait de la défaveur sur les pièces monnayées ; le public en défiance les écartait autant que possible du courant commercial. Au lieu de se relever, comme on l'espérait, les cours fléchissaient de plus en plus sur le marché régulateur de Londres, et pour comble de disgrâce, la France et les autres pays de l'Union latine, menacés par le reflux du métal blanc qui atteignait l'Europe, tombaient d'accord pour suspendre la frappe libre de l'argent.

Une déception plus amère encore était réservée aux gens du sud. Ils avaient espéré qu'une large circulation allait féconder les affaires et affranchir les débiteurs : le contraire arriva. Les grands capitalistes des vieux états, détenteurs de la richesse acquise et dispensateurs du crédit, avaient lieu de craindre qu'on abusât de la loi nouvelle, et que des remboursemens avec une monnaie dépréciée les constituât en perte ; ils rétrécirent les crédits au lieu de les étendre, ou bien, s'armant du texte du Bland-bill, qui déclare l'argent « monnaie légale à sa valeur nominale pour toutes les dettes publiques ou privées, excepté lorsqu'il aura été stipulé le contraire ; » ils n'avançaient les fonds que par contrat, avec clause de remboursement en or. Ces procédés étaient de la part des capitalistes du nord un acte de prudence commerciale : les vaincus de la sécession y virent une manœuvre de leurs adversaires pour perpétuer la victoire du nord sur le sud ; des rancunes assoupies se réveillèrent, et dès lors, au lieu d'être une coalition d'intérêts, les *silvermen* sont devenus une sorte de parti politique avec lequel le gouvernement doit compter.

Il y a des parlemens en Europe où l'on prend feu dès qu'il s'agit du renversement d'un ministre, ou qu'on débat un intérêt électoral ; mais que l'ordre du jour appelle une de ces humbles questions, comme celle de la monnaie, on ne prend plus la peine d'écouter et de s'entendre. Aux États-Unis, c'est toute autre chose ; les abstractions politiques occupent rarement les assemblées ; mais que le positif des affaires, qu'un des élémens de la vitalité nationale soit en cause, l'attention se généralise et devient anxieuse : chacun s'échauffe pour son idée, la presse continue la tribune, et ce bouillonnement déborde en quelque sorte sur le pays. Depuis la crise du Bland-bill, par exemple, tout homme de quelque consistance, magistrat, avocat, rentier, financier, commerçant, croit devoir produire les argumens utiles à la cause qu'il a adoptée et les signer de son nom, et il n'est pas rare de trouver chaque jour dans un même journal et sur le même sujet trois ou quatre lettres qui se suivent et se répètent pendant des mois entiers, sans que le lecteur en soit jamais fatigué, à ce qu'il paraît.

Les systèmes qui se choquent dans ce bruyant et dangereux conflit peuvent être résumés en peu de mots. Il n'est pas possible, s'écrient les *silvermen*, qu'un pays privilégié par la nature consente à neutraliser les trésors inépuisables que son sol renferme ; ressassant les lieux-communs des bimétallistes européens, ils soutiennent que la valeur des monnaies est affaire de convention, et qu'on pourrait relever le pouvoir de l'argent par une entente internationale. Dans le parti opposé, celui du « loyal paiement, » ainsi qu'aiment à s'appeler les *goldmen*, on proclame que l'établissement d'un 15 1/2 universel est un rêve insensé, que faciliter le paiement des dettes avec une monnaie en baisse de 20 pour 100 et bientôt plus, ce serait le bouleversement des affaires et la honte du pays.

Mieux que tous les raisonnemens, les partisans de l'étalon d'or ont pour eux l'évidence des faits, sur lesquels on ne peut pas se faire illusion. Ces pièces d'argent, que l'état doit frapper chaque mois au minimum de 10 millions de francs, le public ne les demande pas, il n'en a pas besoin ; les banquiers les repoussent de leurs encaisses, ils ne les reçoivent pas en dépôt ; malgré le cours forcé, le ministre des finances ne parvient pas à les faire entrer dans la circulation ; il ne peut pas les utiliser pour le paiement des dettes publiques, qui sont généralement payables en or ; il ne peut pas les substituer aux greenbacks, qui représentent l'or ; les *silver certificates* qu'il reçoit en paiement restent en grande partie dans son portefeuille. Il est obligé chaque année de faire creuser les caveaux de la trésorerie pour y entasser presque en totalité l'argent qu'il ne cesse de fabriquer, encaisse formidable, dont la valeur officielle dépasse 1,200 millions, et dont le pouvoir effectif n'atteindrait pas

900 millions; masse énorme, dont le poids représente déjà 6 millions de kilogrammes, et qui augmentera encore de 600,000 kilogrammes chaque année, tant que le Bland-bill suivra son cours. Une telle situation ne peut pas être indéfiniment prolongée.

En 1884, avec des ressources immenses et un développement de richesse dont on ne se fait pas une juste idée en Europe, le gouvernement éprouvait de sérieux embarras. Il encaissait des excédens de recettes et ne savait comment les utiliser. Procéder trop rapidement à la liquidation de la dette publique, c'était jeter le trouble dans beaucoup d'existences; les rentiers protestaient contre le remboursement d'un capital dont ils n'auraient su que faire. On hésitait à retirer de la circulation les titres du 3 pour 100; c'eût été restreindre l'essor des banques, qui ont besoin de ces papiers pour constituer les dépôts de garantie que la loi exige d'elles. Et, d'ailleurs, ces richesses de l'état étaient-elles facilement réalisables? Au 1er novembre 1883, il y avait en réserve au trésor 786,663,800 francs en or et 604,864,075 francs en argent, et le même jour, les encaisses des banques réunissaient 579,127,085 fr. en or, et en argent 51,239,630 francs seulement, y compris pour plus de moitié les *silver certificates*, c'est-à-dire dix fois moins pour les deux mille deux cents banques, — c'était le nombre constaté à cette époque, — que pour l'état à lui seul.

Il n'est pas étonnant qu'il se fût trouvé des jours où le trésor fédéral, encombré d'argent et à court d'or pour son service, eût accepté les secours des banquiers. Ceux-ci avaient à craindre que le gouvernement fût réduit par la force des choses à entamer la réserve en or des greenbacks, ou, pis encore, à se libérer de ses dettes avec de l'argent, comme les *silvermen* le conseillaient. Les banques de New-York se coalisèrent pour mettre à la disposition du trésor public une somme de 100 millions en or, et firent immédiatement un versement de 30 millions en échange de monnaies divisionnaires d'argent. L'inquiétude assombrit les affaires. Une crise commerciale éclata si violente que, dans les premiers mois de 1884, on a compté 117 faillites de banques et de caisses d'épargne, au lieu de 4 faillites et 19 suspensions temporaires pendant la période correspondante de l'année précédente. Le contre-coup se fit ressentir à Londres, où le lingot déprécié fléchit de plus en plus.

Il n'y avait plus à s'aveugler, la crise avait pour cause principale les anomalies du système monétaire. Depuis cette époque, l'opinion publique semble tourmentée par une inquiétude maladive; l'année 1885 a été marquée par un redoublement de *meetings*, de polémiques par la presse, de coalitions, de projets contradictoires. Les *silvermen* tenaient en échec leurs adversaires en annonçant qu'un compromis élaboré par le leader de leur parti, M. Warner (de l'Ohio),

mettrait en équilibre tous les intérêts. Ce plan, impatiemment attendu, parut enfin le 20 septembre; il consistait dans la faculté accordée à chacun de déposer au trésor en quantité illimitée des métaux précieux, or ou argent, et de recevoir en retour des certificats de 50 francs, recevables au pair et sans distinction d'origine dans toutes les parties de l'Union, avec *legal tender* pour tous les emplois possibles. Ces *bullion-certificates* auraient été rédimables par le trésor en monnaie d'argent, au cours du marché des métaux précieux, la valeur relative de l'or et de l'argent devant être réglée chaque mois par le secrétaire de la trésorerie.

On voit par ce projet que les hommes de l'argent n'osaient plus demander le monnayage illimité de ce métal, et qu'ils consentaient à tenir compte des variations du marché. Le vice fondamental du bimétallisme eût-il été corrigé pour cela? Bien au contraire; la combinaison proposée n'était pas autre chose qu'un monnayage dissimulé. Cette faculté de communiquer immédiatement à l'argent un pouvoir d'achat égal à celui de l'or attirerait à New-York tous les lingots inemployés ailleurs, et la production du métal blanc, déjà encombrante aux États-Unis, s'augmenterait des arrivages de tous les pays. Les monométallistes n'eurent pas de peine à démontrer que cette manière de réformer le Bland-bill serait plus dangereuse que le Bland-bill même. Le compromis Warner et d'autres projets analogues n'ont pas été pris au sérieux. Les *silvermen* n'ont plus au service de leur cause que ce genre de prépondérance et cette clientèle naturellement acquise à des hommes qui peuvent chaque année faire sortir de la terre des centaines de millions.

N'est-il pas remarquable qu'au moment où les banquiers bimétallistes de l'Europe attribuent la crise actuelle aux obstacles opposés au libre cours de l'argent, les sommités financières et politiques des États-Unis, les administrateurs de banques, les notables de l'industrie et du commerce, les directeurs de la monnaie, le secrétaire de la trésorerie, et même le président de la république, dénoncent le monnayage libre de l'argent comme une source de calamités? Il faut que l'évidence du péril soit bien saisissante et que la conviction des hommes d'état soit bien forte pour que le président, M. Cleveland, l'élu des démocrates du sud et de l'ouest, se mette en contradiction avec les tendances intéressées du parti qui l'a porté au pouvoir, comme il a fait dans son message présidentiel de décembre 1885. Il faudrait puiser largement dans ce remarquable message; je regrette de n'en pouvoir détacher que quelques lignes :

L'autorisation de battre monnaie, dit M. Cleveland, donnée au congrès par le pacte fédéral, est implicitement limitée à l'étendue

même des besoins de la circulation. Le désir d'assurer un débouché à l'argent américain ne doit pas entraîner le congrès à mésuser de ses pouvoirs constitutionnels, à en dénaturer l'objet. Or, il est certain que les fabrications ordonnées par la loi de 1878 ne sont pas nécessaires aux échanges. En effet, sur 215,759,131 dollars d'argent qui ont été frappés, 50 millions de dollars seulement sont entrés dans la circulation. Plus de 165 millions de dollars restent en la possession du gouvernement, qui a dû affecter des sommes considérables à la construction des caves dans lesquelles ils sont déposés. Enfin, l'émission des certificats d'argent ne dépasse pas 93 millions de dollars. Néanmoins, chaque mois, la trésorerie est tenue de dépenser 2 millions de dollars en or pour acheter de l'argent, qui vient encore augmènter cette masse de métal.

Le résultat final de ces opérations, si l'on n'y met un terme, sera de substituer l'argent à l'or dans les encaisses du trésor. Pour combler les vides produits par le drainage de l'or, il ne faut pas compter sur les recettes douanières, puisque l'argent a cours légal. En fait, durant le dernier semestre, les droits de douane ont été payés jusqu'à concurrence de 58 pour 100 en argent ou en certificats d'argent; cette proportion ne peut manquer de s'accroître.

Lorsque l'or aura été écarté de la circulation, on se rendra compte de la valeur différente du dollar d'or et du dollar d'argent. Ces deux monnaies cesseront d'être au pair. L'or, qui est encore l'étalon des valeurs, l'or qui nous est nécessaire dans nos échanges avec l'étranger, fera prime sur l'argent ; les banques achèteront, avec l'or déposé dans leurs caisses, de l'argent qu'elles rembourseront aux déposans, et réaliseront ainsi de fortes primes. Les riches spéculateurs accapareront l'or et le vendront à un prix ruineux aux commerçans qui en auront besoin pour solder leurs achats à l'extérieur. Le dollar payé à l'ouvrier pour son salaire n'aura plus le même pouvoir d'achat. Les paroles prononcées au sénat en 1834 par Daniel Webster n'ont pas cessé d'être vraies : « De toutes les classes de la nation, la plus intéressée à ce que la circulation soit bonne, celle qui souffre le plus des erreurs de la législation en matière monétaire, c'est la classe qui gagne son pain quotidien par son labeur quotidien. »

A voir, en décembre 1885, l'animation toujours croissante dans le pays et les positions de combat prises au sein du congrès par les groupes opposés, on devait s'attendre à un choc violent et décisif pour l'année suivante. Il en fut autrement ; on constata, en 1886, une sorte d'apaisement à la surface, l'hostilité ne se manifesta que par des votes contradictoires et des motions qu'on évita de discuter. La tactique des *silvermen* en ces derniers temps paraît avoir été de mettre l'état dans l'impossibilité de remplir ses engagemens

avec l'or, pour le forcer à réintégrer l'argent dans son plein pouvoir. Peu s'en fallut que la manœuvre réussît. Au mois de juillet 1886, M. Morrison, député de l'Illinois, demanda qu'au moyen des excédens acquis au trésor, auxquels on ajouterait les 100 millions de dollars en or tenus en réserve pour le remboursement de greenbacks, le secrétaire du trésor eût l'obligation d'appliquer cette disponibilité, à raison d'au moins 10 millions de dollars par mois, au rachat de la dette fédérale remboursable. On saisira aisément la portée de cette combinaison. Pour se conformer à la loi, le ministre des finances aurait dû aviser aux moyens de faire entrer la monnaie d'argent dans les paiemens effectués par l'état, et sous cette impulsion le métal blanc aurait repris son cours; par contre-coup, cette innovation eût porté une atteinte sérieuse au mécanisme actuel des banques.

Comme si cette perspective avait séduit la chambre des représentans, la motion Morrison y fut votée à l'énorme majorité de 207 voix contre 67. Au sénat, où les partisans du bimétallisme sont moins ardens, le vote des députés fut atténué par un amendement qui obtint, dans la séance du 30 juillet 1886, une majorité de 42 voix contre 20. Il fut admis que le secrétaire du trésor ne pourrait procéder au rachat de la dette qu'après avoir mis en réserve un prélèvement de 100 millions de dollars, plus une disponibilité de fonds de 20 millions de dollars, en prévision des besoins éventuels. Aux termes du même amendement, les appels de titres à rembourser au lieu d'être fixés à raison de 10 millions par mois, auraient été proportionnés à l'état de la caisse, et même, en cas d'inquiétude, le secrétaire du trésor aurait été autorisé à ajourner tout remboursement jusqu'à décision du congrès. Le projet ainsi modifié revint à la seconde chambre. Dans un premier mouvement d'irritation, l'œuvre du sénat fut rejetée en bloc ; la voix de la prudence fut enfin écoutée, et les deux assemblées se mirent d'accord sur une combinaison peu différente de celle du sénat. Mais on était au 4 août 1886, avant-dernier jour de la session : le président Cleveland put éviter de sanctionner le vote du congrès (1), et l'on est resté dans le *statu quo*. Les élections qui eurent lieu peu de temps après ne modifièrent pas d'une manière appréciable la force respective des adversaires ; on suppose que la majorité acquise aux *silvermen* dans la chambre des députés est quelque peu affaiblie. A la réouverture de la session, qui eut lieu suivant l'usage le premier lundi de décembre, on n'eut pas à remarquer, au sujet du

(1) La constitution américaine accorde au président un délai de dix jours pour se prononcer sur les votes du congrès.

conflit monnétaire, la même excitation que les années précédentes. Dans son exposé annuel, le président Cleveland se contenta de renouveler, avec un accent un peu attristé, ce qu'il avait si bien dit dans son message de 1885.

En résumé, si le monnayage ordonné par le Bland-bill n'est pas enrayé, on aboutira forcément à une circulation ayant pour base un métal déprécié, ce qui placerait le commerce américain dans la position la plus défavorable au regard des autres pays. La frappe de l'argent exécutée depuis 1878, aux termes du Bland-bill, montait déjà, en 1885, à 1 milliard 82 millions de francs. Au 1[er] décembre 1886, elle avait fourni 1,334 millions. La baisse incessante du métal que l'état doit acheter pour cette fabrication procure au trésor un bénéfice considérable au détriment du public. La valeur intrinsèque du lingot représentait 98 cents par dollar au début de l'opération ; elle est tombée à 78. La trésorerie, affirme le président, a fait tout ce qui était honnêtement et légalement possible pour introduire l'argent dans la circulation : elle a remplacé les greenbacks de faible valeur par des certificats d'argent appropriés au service de la menue monnaie. Malgré tout, l'encombrement continue au trésor ; on réclame de nouvelles caves pour emmagasiner les dollars d'argent qu'on ne peut utiliser. De son côté, le directeur de la Monnaie, M. Kimball, constate que, dans l'exercice 1885, les États-Unis pour leur part ont encore versé, dans le courant des affaires, une valeur nominale de 279 millions de francs, qui ne valent plus même 200 millions au cours du jour.

A coup sûr, le danger dont s'effraie le président menace de plus près la puissance américaine, et cependant l'agitation dans le public est moins flagrante en ce moment ; la polémique dans les journaux, si ardente il y a deux ans, semble s'éteindre. Ce n'est pas, au fond, que les intérêts hostiles aient désarmé ; mais on vit dans une vague attente, dont chacun se promet une issue favorable ; de là une sorte de trêve. Depuis 1881, les bimétallistes des États-Unis avaient poursuivi l'idée de faire régler par un accord universel la valeur relative de l'or et de l'argent. Cette tentative chimérique, froidement accueillie dans la conférence de Paris, avait échoué surtout par l'abstention dédaigneuse de l'Angleterre ; mais dans les premiers mois de 1886, les doléances de la trésorerie indienne devenant de plus en plus pressantes, lord Randolph Churchill, parvenu au pouvoir, manda au vice-roi des Indes que la reine prenait en très sérieuse considération les embarras de ses sujets asiatiques, et qu'on allait aviser au relèvement du métal argent au moyen d'une entente internationale. Cette déclaration détermina de la part des bimétallistes un mouvement d'ensemble ; ils recrutèrent des comités sur-

tout dans les rangs de la haute finance; ils entraînèrent dans leur cause l'agriculture, qui est en souffrance presque partout. Toutefois, on reconnut qu'il n'était pas possible d'entamer une action diplomatique avant que le public anglais eût une idée bien nette, une conviction éclairée au sujet d'une innovation fondamentale. Une pétition en ce sens fut signée par 248 membres du parlement, et, au mois de septembre dernier, le premier lord et la chancellerie de l'échiquier instituèrent solennellement une *Commission royale*, avec un large programme embrassant les questions financières ou commerciales que peut soulever la circulation monétaire.

Lorsque le premier ministre vint lire à la chambre des communes la liste des onze membres qu'il avait choisis, on fut frappé d'y compter des bimétallistes en majorité, sous la présidence de M. Balfour, chef très actif d'une ligue formée pour le relèvement du métal aujourd'hui déprécié. On crut dans le public que le gouvernement avait pris parti et qu'il inclinait à établir la coexistence de deux étalons. L'argent, qui était tombé sur le marché anglais au prix infime de 42 pences l'once anglaise (rapport de 1 à 22 1/2), remonta progressivement au cours de 47 pences (1 à 20); c'était une plus-value de 8 pour 100. L'émotion fut grande dans le monde commercial, en Amérique surtout. Les *silvermen* se persuadèrent que l'adhésion de l'Angleterre devait entraîner l'assentiment universel en faveur de leur cause. Il eût été impolitique de la part des *goldmen* de dissiper ce beau rêve. Ainsi s'explique le temps d'arrêt dans la lutte que j'ai signalée.

Il y a plus de dix mois que la commission royale est en fonction; elle n'a pas encore donné signe de vie. Quoiqu'elle ne soit pas constituée dans des conditions de parfaite impartialité, jamais elle n'osera déclarer à la face du monde que le monde entier doit s'entendre pour attribuer au métal déprécié une valeur de convention, dût-elle se prononcer en ce sens que jamais on ne verra un parlement anglais décréter l'abolition de son sytème monétaire, expérimenté depuis soixante-dix ans, « système qui a satisfait tous les besoins du pays sans donner lieu aux inconvéniens qui se sont manifestés ailleurs et sous d'autres régimes? » Ces paroles, que je copie, sont celles qui ont été prononcées à la conférence, en 1881, au nom du gouvernement anglais, par M. Freemantle, le directeur de la Monnaie et l'un des membres de la commission. Un pareil revirement n'est pas possible; s'il avait lieu, il n'entraînerait pas l'Allemagne ni les pays scandinaves.

On peut donc prévoir que dans un an, deux ans peut-être, l'impuissance de la commission royale et l'abstention de l'Angleterre seront constatées. Aux États-Unis, il y aura désillusion et découragement. Quelque incident politique ou commercial fera pencher la

balance parlementaire en faveur des *goldmen;* on ouvrira les yeux de plus en plus sur les embarras et les dangers résultant du monnayage forcé de l'argent; l'inévitable retrait du Bland-bill, conseillé successivement par quatre présidens, sera voté par le congrès. La déchéance du métal blanc sera dès lors irrémédiable. Il en résultera dans le monde commercial un ébranlement moins prolongé, moins inquiétant qu'on le suppose, car on y est presque partout préparé; la secousse sera particulièrement dangereuse pour l'Union latine, et surtout pour la France, si on ne s'est pas préalablement garanti en ramenant le système monétaire de ce groupe à l'état normal, c'est-à-dire à une franche adoption de l'étalon d'or.

V.

Deux objections, passées à l'état de lieux-communs, sont opposées par les bimétallistes au principe de l'unité monétaire : l'or, disent-ils, n'existe pas en assez grande quantité dans le monde pour suffire aux besoins commerciaux; la déchéance des deux métaux précieux, neutralisant une forte partie des instrumens d'échange, a eu pour effet la baisse universelle des prix et l'amoindrissement général des affaires. Examinons.

On ne saurait prétendre à une rigoureuse précision quand il s'agit d'évaluer les quantités d'or existant dans le monde. En rapprochant les données diverses qui ont été recueillies, on reçoit une impression un peu vague, mais qui ne doit pas s'éloigner beaucoup de la réalité. Remarquons d'abord que les chiffres produits à ce sujet correspondent à la mesure généralement admise, dans le monde commercial, pour l'expression des valeurs, savoir : 3,444 francs pour 1 kilogramme du métal à l'état pur.

L'histoire de cette production se divise naturellement en deux périodes, l'une antérieure aux découvertes de la Californie et de l'Australie, l'autre partant de 1850 jusqu'à nos jours. Pour l'époque ancienne, qui comprend trois siècles et demi (1500 à 1850), en cherchant le chiffre probable dans les suppositions émises par les savans des divers pays, on peut adopter la somme de 16 milliards de francs. Pour les trente-six années écoulées de 1851 à 1886, le gouvernement des États-Unis, particulièrement intéressé dans ce labeur des peuples, en a suivi les développemens avec autant de vigilance que ce genre d'exploitation en comporte. Les informations recueillies successivement par le directeur des monnaies ont fourni à un banquier de New-York, M. Valentine, les élémens d'un tableau fort intéressant, où l'on peut suivre les rendemens année par année et par pays producteurs; j'en donne le résumé exprimé en francs :

Production universelle de l'or depuis 1851 jusqu'en 1886 inclusivement :

États-Unis, Californie et Nouveau-Mexique	7,883,966,700
Australie britannique	8,207,915,375
Empire russe	3,859,974,275
Autres régions	1,723,750,000
Ensemble (1) francs	21,675,606,350

Cet énorme total donne, pour la période, une moyenne de 610 millions par année, et il y a encore, au-delà de ce chiffre, une production importante qui échappe au contrôle, celle de l'extrême Orient. Il est avéré que des « champs d'or, » d'une large étendue et d'une grande richesse, existent sur les hauteurs glacées et difficilement habitables du Tibet. On y comptait néanmoins, il y a quelques années, environ 600 tentes pour abriter les travailleurs, et l'exploitation n'était pas sans importance, puisqu'on y entretenait en permanence un fonctionnaire chargé de recevoir, au profit du gouvernement, une redevance des deux cinquièmes des produits. En 1884, on signalait des gisemens aurifères dans une région où le fleuve Amour sépare une colonie russe du territoire chinois. Les aventuriers, les bandits de toute la contrée accoururent, comme il arrive d'ordinaire, et, dès l'année suivante, une population improvisée de quinze à vingt mille chercheurs d'or remuait le terrain sur une étendue de 40 kilomètres. Cette population de mauvais aloi s'est organisée, à la façon russe, au moyen de petites associations, et elle se contient elle-même en s'imposant une discipline très sévère. Les résultats ne sont pas à dédaigner, puisque une action diplomatique est intervenue à cet effet entre les gouvernemens russe et chinois. Les aubaines de cette nature ne sont pas rares dans les déserts chinois qui avoisinent la Sibérie, et il est probable que l'or dont l'abondance est signalée dans l'Inde anglaise provient de ces régions. La fièvre californienne est en recrudescence; elle sévit surtout dans l'Afrique australe. Le Zoulouland renferme des *placers* dont on dit des merveilles; depuis trois ans, les centres d'exploitation s'y multiplient avec l'appui des capitaux anglais. On y comptait l'année dernière trente sociétés, munies d'un capital d'environ 18 millions de francs, et, au dire du *Times*, les envois d'or dans la

(1) La production totale des métaux précieux ne fait pas office de monnaie. Une grande quantité est réservée pour les emplois industriels; les appréciations à ce sujet sont très divergentes : elles varient pour l'or du quart à la moitié, mais ces conjectures n'ont une signification que relativement aux circonstances commerciales; l'or pourrait être incessamment frappé en monnaie et les monnaies d'or transformées en bijoux : la valeur d'échange subsiste.

métropole y ont déjà fait sensation. On cite notamment une localité, Barberton, dont le nom n'a jamais figuré sur une carte, et qui compte aujourd'hui plus de 2,000 habitans, 300 maisons, 4 hôtels, un club, une bourse, 2 banques et 1 journal : *le Barberton-Herald!* Et ce n'est pas tout encore. Il y a peu de jours qu'on a reçu au ministère de l'instruction publique, de la part d'un explorateur officiel, M. Henri Coudreau, la nouvelle que des terrains aurifères, comparables aux plus riches gisemens connus jusqu'ici, viennent d'être découverts dans les territoires inoccupés que l'on peut considérer comme une dépendance des Guyanes, et que déjà il y a contestation pour la propriété de ces terrains entre la Guyane française et la Guyane hollandaise. M. Coudreau promet de suivre l'affaire et d'envoyer prochainement des informations exactes à ce sujet.

En résumé, la production totale de l'or depuis les temps anciens jusqu'à nos jours représente une puissance d'achat d'environ 37 milliards de francs contre 44 milliards d'argent, ce dernier métal étant estimé à son ancien cours. Chaque année, le travail des mines augmente la quantité d'or répandue dans le monde d'au moins 500 millions. Est-on autorisé à dire que le précieux métal est insuffisant pour les affaires, que sa production ne peut répondre aux développemens du commerce et à la multiplicité des transactions? A mesure que le commerce s'étend et se vulgarise, les procédés de l'échange se perfectionnent, des banques ne tardent pas à s'organiser, il y en a partout; on s'accoutume aux valeurs fiduciaires, aux papiers de crédit faisant office de monnaie. Pour le grand négoce, les compensations s'établissent, d'un pays à l'autre, par le mécanisme du change. Qui ne connaît les *Clearing-houses* de Londres et de New-York, où les comptes du monde entier se balancent et se règlent par centaines de milliards, avec une très faible intervention des espèces métalliques? En 1884, la Banque impériale d'Allemagne a compensé pour 31,388,650,000 francs d'opérations. Le télégraphe et bientôt le téléphone servent encore à développer les procédés de paiement. Les bimétallistes raisonnent d'ailleurs comme si l'adoption de l'étalon unique devait éliminer complètement le métal argent. C'est une grave erreur. Si l'or existe en quantité suffisante déjà et toujours croissante pour les opérations du grand commerce, l'argent, réduit dans sa force libératoire, mais généralement accepté comme valeur fiduciaire pour les appoints, conservera toujours une place considérable dans le courant des affaires humaines; sa fonction sera toujours d'entretenir la vie des peuples au moyen des petits échanges, qui correspondent aux éternels besoins.

Il existe un petit livre qui devrait ouvrir les yeux de ceux qui affirment que l'or fait défaut pour les grandes affaires; c'est le

« *Rapport sur le paiement de l'indemnité de guerre* et les opérations financières qui en ont été la conséquence, » par M. Léon Say, travail excellent, qui a la double importance d'un document historique et d'une démonstration lumineuse sur le mécanisme du change. La France avait à effectuer le plus monstrueux paiement dont ait jamais parlé l'histoire financière : 5 milliards, plus 325 millions pour les intérêts, à verser en espèces! On eût vidé jusqu'aux derniers les coffres et les porte-monnaie qu'on serait resté bien au-dessous d'une pareille somme. Eh bien! le paiement que M. de Bismarck lui-même jugeait invraisemblable, ce paiement a été réalisé par les voies ordinaires du commerce et de la banque sans effort douloureux, sans que la richesse métallique de notre pays fût notablement amoindrie. Avec le concours des grandes maisons de banque d'Europe et d'Amérique, groupées au nombre de cinquante-cinq, fort bien dirigées d'ailleurs par les influences qui partaient de Paris, on acheta sur toutes les places des lettres de change dont on couvrait les détenteurs avec les titres des emprunts français. Ces lettres de change, c'est-à-dire ces créances réalisables à court terme, étaient transmises à l'Allemagne, qui les accepta comme monnaie à un cours convenu. La France se libéra ainsi avant terme, en livrant à ses vainqueurs des thalers, des marks banco, des sterling, des francs belges, des florins, des dollars. Et combien d'espèces métalliques sorties effectivement de notre banque et des caisses françaises? 273,003,058 francs en napoléons, 239,291,875 francs en pièces d'argent de frappe française.

Recueillir l'or de tous côtés, le faire affluer à jour dit sur un point déterminé, c'est le secret des banquiers; en ces derniers temps, de gros emprunts réalisables en or, ceux de l'Italie et de l'Autriche-Hongrie, ont été remplis sans difficulté. Il en est de même pour les grandes opérations du commerce extérieur. On a prétendu que la déchéance du métal blanc, réduisant d'autant le fonds employé aux achats, avait pour effets la baisse des prix et la langueur universelle des affaires. C'est raisonner comme si toutes les importations se réglaient par des contre-valeurs en espèces. Qui ne sait, depuis J.-B. Say, que les produits se paient avec des produits? Un négociant de Marseille ou du Havre achète pour des millions dans le Nouveau-Monde ou dans l'extrême Orient; il paie avec des acceptations sur quelque puissante maison de Paris, de Londres ou de Berlin, à qui il remet en compte courant ses propres valeurs; le vendeur escompte les traites auprès d'un banquier de son pays, et celui-ci renvoie les effets en Europe, où l'affaire se règle quelquefois sans mouvement d'espèces et par simple compensation. Mais, dit-on encore, l'avilissement de l'argent se traduit par une réduction du capital et amoindrit la puissance d'achat dont

le monde disposait. Ce n'est pas rigoureusement exact : dans les pays qui reçoivent l'argent sans le produire, on le prend au jour le jour pour ce qu'il vaut ; le capital ne consiste pas en lingots : s'il y a perte de capital, c'est pour les pays où les mines sont exploitées, mais il n'y a pas pour cela diminution de leur puissance d'achat. Ils tirent plus de métal de la terre ; pour une marchandise qui valait 100 pesées d'argent, ils en donnent actuellement 130. La somme des achats de marchandises par les pays producteurs d'argent n'a pas diminué, c'est le contraire. Les tableaux de douane des pays sud-américains nous apprennent que depuis dix ans leurs importations, c'est-à-dire la somme des achats faits pour la plus grande partie en Europe, a suivi une progression étonnante. Par exemple, le Chili passe de 175 millions de francs en 1876, à 195 millions en 1884 ; L'Uruguay, dans la même période, passe de 64 à 105 millions ; la république argentine, de 180 à 470 millions !

L'argument le plus spécieux qui ait été produit contre l'adoption de l'étalon unique est celui qui se rapporte au commerce des blés indiens. On a trouvé d'innombrables alliés parmi ceux qui vivent de l'industrie agricole en leur disant qu'avec des lingots ou des lettres de change obtenus à vil prix en Angleterre, on peut acheter sur les marchés asiatiques et amener en Europe des blés en quantité écrasante, à des conditions désastreuses pour nos pays. Il y a beaucoup d'exagération dans ces plaintes. Il est certain que des négocians vigilans et habiles, saisissant l'occasion que leur présentait l'écart entre les deux métaux précieux, ont ainsi réalisé de gros bénéfices ; mais c'est là un fait accidentel qui ne peut se perpétuer et qui sera corrigé inévitablement par la nature des choses. L'empire indien, devenu le réceptacle de l'argent du monde entier, paraît en être saturé ; il en a absorbé beaucoup moins depuis deux ans : la surabondance d'un métal déprécié réagira en hausse sur les prix commerciaux et sur les salaires. Le gouvernement anglais sera conduit certainement à modifier le système monétaire qu'il a infligé à ses sujets asiatiques. Ces changemens laisseront moins de prise aux spéculations basées sur le change et la valeur des monnaies. Au surplus, il n'y a pas d'illusion à se faire au sujet de la production et du commerce des blés. Les paiemens métalliques n'y jouent qu'un rôle très secondaire ; la conquête et le peuplement des territoires lointains, négligés jusqu'ici, en propagent incessamment la culture. Ce ne sont plus seulement les marchés d'Odessa, de New-York ou de Bombay qui nous menacent ; les blés arrivent aujourd'hui, et en grandes quantités, de la Californie, de l'Australie, de l'Amérique du Sud. On annonce que des espaces considérables, mis à découvert au Canada par l'ouverture du grand chemin de fer, sont déjà ensemencés. La surabondance des récoltes,

coïncidant avec les facilités du transport, maintiendra une baisse de prix contre laquelle la vieille Europe aura grand'peine à lutter. La résultante sera un correctif à l'exagération du prix vénal des terres; les populations pauvres mangeront du pain blanc; il y aura là plus qu'un incident économique, ce sera un fait social destiné à faire date dans l'évolution de l'humanité.

La résistance du bimétallisme à une innovation qui s'impose s'explique aisément. De puissans intérêts sont engagés dans cette lutte: il y a celui des possesseurs de mines, qui fournissent la matière première du métal argent; il y a la légion des financiers, qui ont pour spécialité d'épier les moindres mouvemens des monnaies et de spéculer sur les oscillations accidentelles de leur valeur relative : à la suite, la routine fait arrière-garde. Mais enfin que propose-t-on pour remédier à des inconvéniens sur lesquels il n'est pas possible de s'aveugler? Je laisse de côté des conceptions étranges qui ne méritent pas l'examen, comme l'idée d'élever le poids des pièces d'argent pour les rapprocher de leur valeur métallique; de réduire dans une mesure déterminée le travail des mines; d'adopter une circulation spéciale pour des groupes de pays voués au bimétallisme, ayant pour centre la France en Europe, les États-Unis pour les Amériques. Une seule proposition reste à l'ordre du jour, parce qu'elle émane d'un esprit éminent à plus d'un titre, qu'elle a trouvé des cliens dans le monde financier et a même été patronnée par des gouvernemens : c'est l'utopie du 15 1/2 universel.

Posant en principe que les états ont le droit et le pouvoir de fixer la valeur effective des monnaies, on suppose que toutes les nations, même celles qui ont admis l'étalon d'or, consentiront à décréter qu'un poids d'or aura pour équivalent, toujours et partout, quinze fois et demi son poids en argent. Dans ces conditions, les deux métaux ayant une égale force libératoire pourraient circuler d'un pays dans l'autre, et les ateliers monétaires du monde entier seraient ouverts sans danger à la frappe libre et illimitée de l'argent. Voilà tout le système. Autant vaudrait solliciter un arrangement international pour fixer d'une manière universelle le prix du blé ou la valeur relative du cuivre au fer. Les deux métaux précieux, étant des produits du travail humain, sont marchandises, et il n'y a pas de force au monde qui puisse empêcher qu'une marchandise surabondante, répandue et offerte au-delà des besoins, ne perde de son prix. Si l'argent déprécié dans un pays peut entrer à plein pouvoir dans un autre pays, celui-ci sera dupe et victime.

Espère-t-on d'ailleurs déterminer l'Angleterre et les autres pays qui ont inauguré plus récemment l'étalon d'or à bouleverser leur circulation nationale pour donner satisfaction à certains intérêts par-

ticuliers? C'est une sorte d'hallucination contraire à toute vraisemblance. Dans la conférence de 1878, M. Goschen a dit : « L'Angleterre est très fermement décidée à maintenir chez elle l'étalon d'or unique. » La Suède et la Norvège sont du même avis. L'Allemagne vient de se mettre au régime de l'or, et ce n'est pas pour y renoncer aujourd'hui. En effet, dans la discussion budgétaire de 1885, le ministre des finances de l'empire déclarait qu'entre la proposition d'un bimétallisme universel et le régime adopté par l'Allemagne, « il y a un abîme, » et M. de Bismarck ajoutait que l'idée d'universaliser à pouvoir égal l'usage des deux métaux et de maintenir entre eux un rapport invariable en vertu d'un contrat international lui paraissait chimérique « à une époque où il peut y avoir des guerres, où les états doivent entretenir des armées, où l'observation fidèle des traités n'est pas éternelle. »

Admettons par hypothèse que le bimétallisme fût généralement adopté et le règne du 15 1/2 restauré. Supposons que sur les 200 millions de kilogrammes de métal argent qu'on dit avoir été tiré de la terre depuis le XVe siècle, la moitié seulement joue encore un rôle monétaire. Voici 100 millions de kilogrammes dont la valeur actuelle au cours du commerce est de 15 à 16 milliards, auxquels seraient attribués du jour au lendemain un pouvoir d'achat universellement reconnu de 22 milliards! Il y a de par le monde des amas de lingots d'un emploi difficile aujourd'hui qu'on s'empresserait d'envoyer au monnayage pour profiter de la plus-value. Chaque année, l'exploitation des mines augmente encore l'ancien stock dans une proportion de 500 à 600 millions de francs. Les ateliers monétaires du monde entier seraient ouverts à la fabrication des écus. Le seul hôtel des monnaies de Paris, où se trouve un outillage excellent à la disposition d'un directeur expérimenté, donnerait pour l'année 750 millions de francs (1)! Supposons une activité semblable dans tous les autres ateliers monétaires d'Europe ou d'Amérique : la circulation générale, celle de la France surtout, serait bientôt grossie par des flots d'écus Assurément, on constaterait pendant la première année la hausse des prix et des salaires, et il y aurait à faire de jolis coups de bourse; l'année suivante, un tremblement du terrain commercial amènerait un krack épouvantable, l'engloutissement de toutes les espérances!

(1) Les presses monétaires de Thonnelier peuvent donner :

Pièces de 5 francs par minute	50 à 55
— 2 — —	55 à 60
— 1 — —	60 à 65
Pièces de 50 centimes par minute	75 à 70
— 20 — —	70 à 80

VI.

Il faut résumer et conclure. Deux faits me paraissent incontestables dès à présent : le métal or existe dans le monde en quantité correspondante aux besoins du grand commerce, et le disponible sera augmenté d'année en année par une production montant déjà de 500 à 600 millions de francs. Cette richesse métallique a d'ailleurs pour auxiliaires la circulation fiduciaire et les merveilleux procédés du change, sans cesse perfectionnés par les banques. Le métal argent est fourni depuis vingt ans par des mines dont on ne prévoit pas l'épuisement, et sa surabondance dépasse tellement les besoins qu'il n'est plus possible de lui conserver son ancienne valeur; l'or, de plus en plus utilisé, rend l'argent de moins en moins utile. S'il arrivait, comme on l'a proposé, que le 15 1/2 fût consacré par un pacte universel, et que tous les ateliers monétaires fussent ouverts au libre monnayage de l'argent, on aurait bientôt à subir un enchérissement de toutes choses, marchandises et services, qui rappellerait la période funeste des assignats.

L'espoir de convertir tous les peuples au bimétallisme est un rêve. Jamais on ne verra la nation britannique renoncer au système monétaire qui a été un des instrumens de sa prospérité; jamais on ne verra le parlement, la banque, la cité se mettre d'accord pour attribuer du jour au lendemain à l'argent, qui n'est plus marchandise exportable, une plus-value soudaine de 30 pour 100. La situation embarrassée de l'Inde sera examinée de plus près; on reconnaîtra que l'étalon d'argent, imposé à ce pays à l'exclusion de l'or, a été, de la part de l'Angleterre, une aberration économique comme l'Union latine pour la France, et on amènera quelque évolution monétaire qui fera rentrer peu à peu le commerce indien dans l'équilibre général. Quant à l'Allemagne, elle est pour ainsi dire inféodée à l'étalon d'or; c'est un des liens employés dans l'œuvre de son unification politique, et elle ne s'en trouve pas mal commercialement. Aux États-Unis enfin, où la bataille des deux métaux est fortement engagée, il est facile d'en prévoir l'issue. Les *silvermen* ont les yeux sur la commission royale qui siège à Londres; là est placé leur dernier espoir. Dès que ce tribunal aura prononcé son jugement, dès qu'il aura déclaré que le relèvement de l'argent par voie diplomatique est chose impossible, la situation des bimétallistes de Washington ne sera plus tenable: la révocation du *Bland-bill* aura lieu. Il en résultera au premier moment un sauve-qui-peut dans le monde des affaires, bien dangereux pour les pays qui n'auront pas prévu cette secousse ou qui n'auront pu réformer à temps leur mécanisme monétaire.

Il a été reconnu, dans la conférence internationale de 1878, qu'en matière de circulation métallique, chaque état a le droit et le devoir de consulter avant tout la situation où il se trouve et d'agir suivant son intérêt, sans considérations extérieures. L'intérêt de la France est d'opérer au plus tôt l'évolution qui se généralise; nous sommes dans de bonnes conditions pour le faire: notre pays est celui où l'or monnayé se trouve en plus grande quantité. Quant à l'argent, je crois avoir démontré qu'il n'existe pas chez nous en surabondance telle, que la limitation de son pouvoir soit impraticable. La frappe des pièces de 5 francs étant déjà suspendue, il reste, pour compléter la réforme, à restreindre sa force légale dans les paiemens. Par ménagement pour des habitudes séculaires, on pourrait poser la limite à 100 francs pour commencer, en stipulant qu'elle serait réduite de 10 francs, année par année, jusqu'à ce qu'elle eût été abaissée à 50 francs, ce qui est le terme généralement adopté dans les pays à circulation d'or. Cette limitation ne serait pas une gêne dans la pratique, et le public, qui en comprendrait la nécessité, s'y accoutumerait promptement. Il est rare aujourd'hui que les simples particuliers fassent des paiemens en argent au-delà de 100 francs. Quant aux petits commerçans, on pourrait, comme en Allemagne et dans les pays scandinaves, désigner des caisses publiques où ils seraient admis à échanger contre de l'or des sommes en monnaie d'argent dont le minimum serait fixé. Le devoir comme l'intérêt de la Banque de France serait de venir en aide à cette transformation par des procédés qui mettraient en mouvement les amas de métal blanc inertes dans ses caves; elle a maintenu en circulation l'année dernière pour une somme de 1,416 millions des billets de 100 francs et au-dessous. Il suffirait d'en réduire le nombre pour que les pièces de 5 francs fussent employées plus largement dans les affaires; un mouvement plus actif en userait peu à peu la surabondance; la circulation française arriverait avec le temps à l'état normal.

L'état, de son côté, aurait à prendre quelques mesures préservatrices; par exemple ne plus autoriser la frappe des pièces d'or au-dessous de 20 francs, et retirer de la circulation, pour les transformer, les pièces de 10 francs, dont un grand nombre, affaiblies par le frai, ne sont déjà plus exportables. On devrait exiger que les droits de douane à l'entrée fussent acquittés en monnaie d'or; ce qui est déjà la règle en Allemagne, en Autriche-Hongrie, en Russie. La limitation du pouvoir de l'argent laisserait moins de marge à la contrefaçon, puisqu'il ne serait plus possible d'écouler de grosses sommes à la fois, et il y aurait à chercher des moyens de défense contre la fraude de plus en plus menaçante. Il conviendrait enfin qu'une publicité intelligente, des avis officiels vulgarisant les notions

saines sur la nature et le rôle des monnaies, fissent comprendre au public que ce qu'on appelle à tort la démonétisation de l'argent est une mesure commandée par une impérieuse nécessité, et qu'il n'y a pas lieu de s'en trop effrayer.

Ce qui vient d'être dit est, à plus forte raison, applicable aux pays de l'Union latine. Leur situation, au regard des ressources monétaires, est peut-être plus embarrassée, plus inquiétante que la nôtre. Il ne sera pas bien difficile, je le suppose, de démontrer à nos associés que la rupture du pacte de 1865 est inévitable, je pourrais dire imminente. La convention, prolongée jusqu'au 1er janvier 1891, doit être dénoncée avant le 31 décembre 1889 ; son existence assurée est donc réduite à deux ans et demi, et, d'ici là, combien de difficultés vont surgir? Déjà le taux des escomptes dans les banques n'est plus déterminé que par la quantité d'or qui se trouve dans leurs encaisses. L'argent, comme le poids mort dans les véhicules, a cessé d'être un entraîneur d'affaires. On approche de la période où le renouvellement du privilège de la Banque de France sera mis à l'ordre du jour. Est-ce qu'il serait possible de le prolonger en conservant un mécanisme monétaire qui n'est pas d'aplomb? L'envahissement excessif de notre circulation par les pièces étrangères, que le public français a le droit de refuser, la nécessité de se mettre en garde contre la contrefaçon, la crainte d'un cataclysme monétaire déchaîné par le retrait du *Bland-bill*, voilà bien des sujets d'inquiétude.

Si les hommes expérimentés qui ont représenté la Belgique et l'Italie dans les conférences prennent la peine d'approfondir leur propre situation en même temps que la nôtre, ils sentiront qu'il n'est plus possible de prolonger l'Union latine au-delà du 1er janvier 1891, et qu'alors il vaudrait mieux, pour eux comme pour nous, devancer cette échéance et procéder le plus tôt possible à une liquidation dans laquelle on trouvera la France, comme toujours, loyale et conciliante. A coup sûr, ce règlement de compte, sans exemple en finance, et l'évolution monétaire qui en sera la suite, ne seront pas effectués sans sacrifices de part et d'autre. Quand on a eu le malheur de s'être jeté dans un guêpier, il faut s'en tirer le mieux possible sans compter les piqûres. C'est aux pouvoirs gouvernementaux et parlementaires des trois pays principaux qu'il appartient d'aviser et de prévenir une crise qui, si elle éclatait à l'improviste, ferait rejaillir sur eux de lourdes responsabilités.

ANDRÉ COCHUT.

LETTRES INTIMES

DE

L'IMPÉRATRICE MARIE-LOUISE

Lamartine, en écrivant son *Histoire de la Restauration*, s'est fait un mérite de défendre la mémoire de l'impératrice Marie-Louise contre les calomnies des courtisans napoléoniens : « Le monde théâtral de cette cour voulait le simulacre de la passion conjugale dans une captive de la victoire. Elle était trop naturelle pour simuler l'amour, quand elle n'avait que l'obéissance, la terreur et la résignation... L'histoire doit lui rendre ce que la partialité des courtisans lui a enlevé, la grâce, la tendresse et la pitié. » Il nous la peint comme « une belle fille du Tyrol, le visage nuancé de la blancheur de ses neiges et des roses de ses vallées, l'attitude affaissée et langoureuse de ces Germaines qui semblent avoir besoin de s'appuyer sur le cœur d'un homme, le regard plein de rêves et d'horizons intérieurs, voilés sous le léger brouillard des yeux. » Lamartine, historien, possédait au même degré l'instinct du vrai et le génie du faux. En 1827, il avait eu l'occasion d'approcher de la duchesse de Parme. Il en fut bien accueilli, et il crut voir Elvire.

Pour connaître la vraie Marie-Louise, il faut lire les cinq volumes que lui a consacrés M. Imbert de Saint-Amand, dans ses *Femmes des Tuileries*, et qui sont le fruit de recherches consciencieuses. Malgré les longueurs, les hors-d'œuvre, ce récit en cinq volumes, parfois un peu trop lyrique, est attachant d'un bout à l'autre. M. de Saint-Amand se fait un scrupule de maltraiter les femmes, il n'aurait garde de les souffleter, même avec une rose. Il n'a pas laissé de juger Marie-Louise comme

elle doit être jugée, et sa conclusion est que, « malgré les nombreuses circonstances atténuantes qui peuvent être invoquées en sa faveur, elle n'excitera dans l'histoire qu'un intérêt médiocre. »

Cependant, qu'il s'agisse d'un fondateur de religion, d'un grand capitaine ou d'une impératrice de France devenue duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, l'histoire vraie est toujours plus intéressante que la légende. Il n'y a que le convenu qui ennuie, et bien que Marie-Louise n'eût pas le regard « plein d'horizons intérieurs, » sa figure est curieuse à étudier. La destinée, qui a le goût de l'ironie, s'amuse quelquefois à mettre des âmes médiocres aux prises avec des situations tragiques. Il lui plut de dire un jour à une archiduchesse d'Autriche, bonne personne, d'un esprit assez court : « Je te ferai épouser un grand homme, et il t'en coûtera de l'épouser. Mais tu te réconcilieras bien vite avec ta nouvelle fortune; ton mari sera parfait pour toi, durant quelques années tu seras heureuse et tu verras le monde à tes pieds. Puis, tout à coup, l'abîme s'ouvrira, et j'y ferai tomber cet homme. La plus noble des vertus est la fidélité au malheur. Tu ne l'auras pas, mais les devoirs inaccomplis laissent toujours dans l'âme un certain malaise. Comment t'y prendras-tu pour te tirer de ce mauvais pas? » Elle s'en est tirée en rompant résolument avec ses souvenirs, en recommençant à vivre comme si rien ne s'était passé. Elle a oublié ses jours de gloire et les catastrophes où ils s'étaient engloutis; elle a oublié qu'il y avait à Sainte-Hélène un homme qui se dévorait, qui se mourait, et que cet homme était son mari. Il comptait sur elle pour adoucir ses dernières souffrances et le supplice de sa captivité; elle n'y a pas songé un instant.

Elle vivait heureuse, tranquille dans son petit Parme. Cependant elle n'était pas de la race des indolens et des apathiques; elle s'intéressait à beaucoup de choses. Elle n'avait pas non plus le cœur dur; elle était obligeante, d'humeur douce; mais elle avait juré d'oublier, elle oubliait. Lorsque Kant eut perdu son fidèle domestique Campe, il fut longtemps inconsolable; mais il s'indignait de sa faiblesse, et pour faire son devoir de philosophe, il écrivait sur son carnet : « *Nota bene*, il faut que je me souvienne d'oublier Campe. » Marie-Louise était un plus grand philosophe que le sage de Kœnigsberg; elle vaquait à ses petites affaires, à ses petits plaisirs sans que jamais l'exilé de Sainte-Hélène hantât ses pensées et son sommeil. Quand Chateaubriand la vit, en 1822, au congrès de Vérone, elle était veuve depuis peu; il la trouva fort gaie : « L'univers s'était chargé du souvenir de Napoléon, elle n'avait pas la peine d'y songer. Nous lui dîmes que nous avions rencontré ses soldats à Plaisance et qu'elle en avait autrefois davantage. Elle répondit : « Je ne songe plus à cela. » Elle prononça quelques mots légers et comme en passant sur le roi de Rome. »

Marie-Louise avait eu, dès sa petite jeunesse, une correspondance réglée avec la comtesse Colloredo, depuis princesse de Lorraine, qui pendant dix ans avait été sa gouvernante, et avec M[lle] Victoire de Poutet, née d'un premier mariage de la comtesse Colloredo, et qui, en 1810, épousa le comte de Crenneville. On vient de publier à Vienne un choix des lettres qu'elle adressa en français à ses deux amies de 1799 à 1847, année de sa mort (1). Cette publication, entreprise, nous dit-on, sous les auspices du comte de Falkenhayn, ministre de l'agriculture, et dont le produit est destiné à des œuvres de bienfaisance, a été entourée, nous ne savons pourquoi, d'un certain mystère. Les auteurs de ce recueil se sont crus tenus de cacher leurs noms, et on chercherait vainement dans leur courte préface les explications qu'il est d'usage de donner au lecteur quand on publie une correspondance inédite. Ils se contentent de nous dire : « Sa Majesté a fait bien des ingrats partout. Ne pas publier ces lettres nous semblerait un vol fait au public, un tort au souvenir de la duchesse de Parme. » Ils ajoutent qu'ils ont mis tous leurs soins à les trier pour exciter plus sûrement l'intérêt du lecteur : « Puissions-nous, le jour des morts, où le monde afflue dans le caveau impérial, entendre dire : Voici le cercueil de l'archiduchesse Marie-Louise, qui l'année 1810 s'est sacrifiée pour la monarchie et son père ! Paix à son âme !.. Cet appel est une fleur déposée sur sa tombe. » Ces lettres intimes, écrites à la hâte, sans prétention et sans apprêt, sont curieuses et nous aident à mieux comprendre l'étrange caractère de Marie-Louise; mais nous doutons qu'elles changent, soit en bien, soit en mal, l'opinion qu'on s'était faite de la duchesse de Parme, et que sa tombe soit jamais de celles qu'on se plaît à fleurir.

Le 28 mars 1810, Napoléon disait à l'un de ses familiers en lui tirant les oreilles : « Mon cher, épousez une Allemande. Ce sont les meilleures femmes du monde : douces, bonnes, naïves et fraîches comme des roses. » Il venait d'en tâter, et il était charmé de son aventure. C'est une bonne petite fille, douce, naïve et fraîche qui nous apparaît dans les lettres enfantines de l'archiduchesse Marie-Louise. Elle avait ses accès d'humeur et de mutinerie; elle s'en accusait bien gentiment et sauvait tout par ses jolis petits repentirs. « J'avoue que j'étais punissable, car je montrai bien de la mauvaise volonté et des caprices; je t'en prie, pardonne-moi cela, je ne le ferai plus du tout dans ma vie. J'aurais bien du plaisir si ma bonne est contente de moi, car quand elle *mourira*, je pleurerai beaucoup. » Le 22 décembre 1802, elle envoie à sa gouvernante un présent pour son jour de naissance : « Je t'en prie, accepte cette petite bagatelle. La broderie des fleurs du fichu, le

(1) *Correspondance de Marie-Louise, 1799-1847*, lettres intimes et inédites à la comtesse de Colloredo et à M[lle] de Poutet, depuis 1810, comtesse de Crenneville, avec trois portraits. Vienne, 1887; Charles Gerold fils, éditeurs.

ridicule et les roses, les astres sont de moi... Je prie l'Être suprême tous les jours qu'il me conserve longtemps ma chère Colloredo. » Elle est résolue « à suivre les principes » de celle qu'elle appelait quelquefois sa chère maman ; elle tâchera au moins « de prendre l'ombre des qualités qui la font estimer de tout le monde. » On ne peut avoir de meilleures intentions.

Peut-être était-elle plus docile qu'appliquée ; elle convient elle-même qu'elle feuillette les livres plus qu'elle ne les lit. Elle a lu pourtant *Athalie*, qu'elle préfère aux romans d'Auguste Lafontaine. Elle n'a pas l'esprit engourdi ; elle se vante « de savoir un peu de neuf langues : l'allemand, l'anglais, le turc, le bohême, l'espagnol, la langue à rebours, de chiffres, l'italien, le français et la langue tachygraphique. » Elle a des dispositions pour le dessin, pour la musique. Elle brode des portefeuilles pour l'empereur François II, son père, et tricote un jupon pour Marie-Thérèse, sa mère. Un jour, elle écrira à la comtesse qu'elle lui doit d'avoir « l'amour de l'occupation. » Toute sa vie elle saura s'occuper, et toute sa vie elle saura s'amuser.

Il y a une bourgeoise aux goûts simples dans cette archiduchesse, et les grandes réjouissances, les galas, les fêtes royales lui conviennent moins que les plaisirs champêtres et tranquilles : « J'ai eu bien du plaisir d'aller à la prairie d'Achau pour cueillir de la véronique pour faire du thé. Il n'y a pas un jour si heureux que j'ai passé dans ma vie que celui-là. » Trois ans plus tard, elle éprouve une joie plus vive encore : « Hier, il faisait fort beau temps ; j'ai *étée* promener avec papa et maman dans l'Altburger Au. Papa y a chassé et nous avons pêché. Nous avons pris vingt *écrivisses* avec des lignes où il y avait un petit filet avec cinq ou six vers, et quand on voyait que cela irait, on prenait un petit filet et on tirait la ligne fort lentement dehors, puis on prenait le filet et on mettait la ligne dedans, et l'*écrivisse* était prise. » Ce n'est pas très clair, mais on s'amusa beaucoup. Elle aime les bêtes et leur prodigue ses soins. Elle constate avec bonheur que son lièvre commence à s'apprivoiser : « Il a mangé ce matin une feuille de chou dans la main de Laforêt... J'ai *étée* au moment de prendre une grenouille superbe, vert pistache ; mais elle est sautée dans le fossé qui est autour du vieux château. Je la regrette, car elle était la plus belle de toutes au monde ; peut-être que je la rattraperai. » Elle ne réussit pas à la rattraper, mais elle fut bientôt dédommagée de sa perte : « Hier, Kammerfrau m'a apporté quatre grenouilles ; j'en ai donné deux à ma sœur Léopoldine, et les autres, je les ai gardées ; elles sont fort belles. » Elle avait alors treize ans.

A mesure qu'elle grandit, ce qui frappe le plus dans cette blondine aux yeux bleus, c'est qu'elle est aussi prompte à s'émouvoir que prompte à s'apaiser. L'agitation ne gagne jamais les couches profondes de son cœur ; la surface se ride au moindre vent, mais les eaux du fond sont

lourdes et froides, et le lac dort. Elle aura toujours la larme facile. Elle pleure à propos de tout, elle pleure en revoyant son père, elle pleure en lisant les lettres que l'empereur Joseph écrivit la veille de sa mort. Elle pleurera abondamment en 1810 quand on l'empêchera d'emporter aux Tuileries un petit chien qu'elle aimait, elle pleurera de joie en le retrouvant. Elle pleurera les jours où l'empereur Napoléon s'avisera d'écrire à Joséphine. En 1814, ses paupières se changeront en fontaines; plus tard, elle s'attendrira souvent en parlant de son fils, quoiqu'elle eût pris sans peine son parti de ne plus le voir. Qu'on lui fasse un récit touchant ou qu'elle éprouve quelque contrariété, la duchesse de Parme deviendra rêveuse et ses yeux se mouilleront. Mais jamais pleurs plus abondans ne furent plus vite séchés; le soleil n'attendait pas pour reparaître que l'averse eût cessé, il éclairait et buvait cette pluie. Au don des larmes, Marie-Louise joignait le talent de se distraire et l'art de se consoler. Le 15 novembre 1805, l'empereur François congédia brusquement la comtesse Colloredo, cette gouvernante qu'elle adorait. Elle écrit à son amie Victoire : « J'entends avec déplaisir que tu es changée... J'y reconnais ton bon cœur... Crois-moi, tout ce que Dieu fait est pour notre bien. » Elle perd son frère Joseph; elle se console en pensant que, s'il avait vécu, il aurait beaucoup souffert, qu'il est heureux, qu'il a retrouvé dans le ciel leur chère maman : « Pour nous, nous jouissons de la meilleure santé. Nous profitons bien du beau temps pour parcourir les belles promenades et forêts de Baden. »

Heureuses les femmes qui ont à la fois l'esprit très positif et le cœur très léger! Quoi qu'il arrive, elles se tireront d'affaire. Ce qui intéressait le plus Marie-Louise dans les choses de ce monde, c'était le détail, et comme les événemens les plus pathétiques sont souvent accompagnés d'incidens agréables ou plaisans, les arbres l'empêchaient de voir la forêt. Durant cette terrible et sanglante guerre de 1809, où Napoléon trouva à qui parler et douta pendant quelques heures de sa fortune, elle s'intéresse assurément au sort des batailles, aux destinées de son pays et de sa maison. Elle avait dix-sept ans, et elle s'étonnait de l'insensibilité de sa sœur cadette, la future impératrice du Brésil : « Je vous assure que j'envie à ma sœur Léopoldine le peu d'effet que lui font nos malheurs; elle en vivra d'autant plus longtemps. Elle s'amuse à élever un *Wiedehopf* (une huppe); il est superbe et très apprivoisé; elle le porte au jardin, où hier il était au moment d'être croqué par un chat. » Mais elle-même, quoique les hasards de la guerre, comme en 1805, aient brisé sa famille en trois morceaux, quoiqu'elle ait quitté son cher Vienne pour se réfugier en Hongrie avec sa jeune belle-mère, l'impératrice Marie-Louise-Béatrix d'Este, tout la distrait, tout l'amuse, et après s'être lamentée sur le sang qui coule, sur les hôpitaux pleins de blessés et de mourans, elle passe de

très agréables journées dans une maison « où à trois heures on est réveillé par les cochons qu'on mène au pâturage. » Elle admire dans ses promenades des étangs de truites et des cascades naturelles, elle cause en hongrois avec les paysans et achète des cerises.

Un mois auparavant, elle écrivait de Bude : « Vendredi, nous eûmes la bénédiction des drapeaux du Torontaler Comitat... Nous étions sous une tente ; il y avait un terrible courant d'air. Après la messe, que dit le primat, eut lieu la cérémonie. Nous mîmes chacun un *cloud*... Nous trouvâmes ce temps mortel ; car de vingt personnes que nous sommes à table, dix-huit avaient l'estomac dérangé à la suite d'une crémonade que nous avions bue au souper précédent ; vous jugez comme c'était agréable. En revenant, maman se fit porter la traîne par le laquais, ce que voyant, Alvinzi, plein de bonne volonté, se précipite, prend la traîne par les plis, tire la robe et lui soulève les jupons jusqu'au gras de la jambe. Maman répétait toujours : « Mais que faites-vous donc, Alvinzi ? — Je ne fais que mon devoir ! » fut la réponse. Vous pensez comme nous nous en amusions ; il n'était pas possible de ne pas rire. » A Erlau, autre incident plus plaisant encore. Après avoir raconté en trois lignes à la comtesse Colloredo que les Français ont pillé Bockfliess, brûlé Schweinbarth et Bisamberg, après avoir déclaré « qu'elle trouve cela une vraie guerre à la manière des Huns, » elle passe brusquement à autre chose : « Maman et mon oncle sont allés promener dans le petit jardin, au clair de la lune. De la fenêtre où nous étions, nous les voyons tout à coup disparaître au bord d'une colline ; nous y courons, et que voyons-nous ? L'archiduc et maman étendus sur le nez, qui n'avaient pas vu la colline et étaient roulés sur le gazon... Il a fallu chercher les souliers de maman, qui avaient volé par-dessus sa tête. Cette aventure, de même que la suivante, nous a bien fait rire. Je veux entrer dans le salon, m'embarrasse dans ma robe, et, au lieu de saluer toute la compagnie, je me trouve sur mes genoux. » Elle ajoute : « J'ai le bonheur de ne jamais me faire bien mal. » Elle l'a bien prouvé. Précipitée du trône de France par une effroyable tempête, elle s'est trouvée assise sur le petit trône de Parme : elle n'avait pas une contusion, pas la moindre égratignure.

Les éditeurs de sa correspondance intime qualifient d'acte héroïque le sacrifice que cette fille des Habsbourg fit à son père et à l'Autriche en épousant un Bonaparte. Pour être un héros ou une héroïne, la première condition est d'avoir la faculté de souffrir ; du caractère dont elle était, Marie-Louise devait mourir sans avoir connu les grands dégoûts, les chagrins qui rongent. Sans doute, on l'avait élevée dans la haine de l'usurpateur, de l'ennemi de sa maison ; elle le traitait de Corsicain et même d'Antéchrist, et elle déclarait en 1809 « que de voir cette personne lui serait un supplice pire que tous les martyres. » Mais, puisqu'il le fallait, elle prit son parti, elle se résigna. Dans une lettre

qui, par une inadvertance des éditeurs, porte la date du 23 janvier 1809, et qui doit être reportée au 23 janvier 1810, elle s'exprimait ainsi : « Depuis le divorce de Napoléon, j'ouvre chaque *Gazette de Francfort* dans l'idée d'y trouver la nomination de la nouvelle épouse, et j'avoue que ce retard me cause des inquiétudes involontaires. Je remets mon sort entre les mains de la divine Providence; elle seule sait ce qui peut nous rendre heureux. » A la même date, elle écrivait à Mlle de Poutet : « Je sais que l'on me marie déjà à Vienne avec le grand Napoléon; j'espère que cela en restera au discours, et je vous suis bien obligée, chère Victoire, pour votre beau souhait à ce sujet. Je forme des contre-vœux pour qu'il ne s'exécute pas. » Dans cette même lettre, elle raconte à son amie qu'elle s'amuse à composer des valses. Singulière façon de se préparer à un acte héroïque !

Elle se fit bien vite à son nouveau sort. Peu de temps après son mariage, elle écrit à sa chère Victoire, fiancée au comte de Crenneville, qu'elle lui souhaite de goûter un bonheur égal au sien; elle lui vante la facilité d'humeur, l'obligeance, la grâce de l'empereur; elle déclare que ses meilleurs momens sont ceux qu'elle passe tête à tête avec lui. Après la naissance du roi de Rome, elle demande au ciel qu'un jour cet enfant, comme son père, fasse le bonheur de tous ceux qui l'approcheront et le connaîtront. Elle n'éprouve qu'un chagrin, les absences de son mari la désolent : « Je ne puis être heureuse qu'auprès de lui... Que Dieu vous préserve à jamais d'une telle séparation, elle est trop cruelle pour un cœur aimant, et, si elle dure longtemps, je n'y résisterai pas! » Elle a ressenti, en lui faisant ses adieux, « un chagrin bien plus violent que celui qu'elle avait éprouvé en quittant sa famille. » Un jour passé sans avoir de lettres suffit pour la mettre au désespoir, et quand elle en reçoit une, cela ne la soulage que pour quelques heures. Au chagrin des séparations se joignaient peut-être de sombres pressentimens. Cette archiduchesse très positive, mariée au plus romantique des césars, avait l'esprit court, mais juste, et le petit bon sens a quelquefois de meilleurs yeux que le génie. Elle eût été parfaitement heureuse si ce césar avait su se tenir en repos, si on lui avait appris, comme aux enfans bien élevés, à rester assis sur une chaise sans bouger. Les fougues de cette imagination indomptable et bondissante faisaient peur à cette femme tranquille. Elle pensait sans doute qu'il y a des hommes qui, à force de concevoir, d'entreprendre et de courir, lassent la fortune et fatiguent la victoire; ardens à leur perte, on dirait qu'ils craignent de manquer le rendez-vous que leur a donné le malheur.

Dans les premiers jours d'avril 1814, Marie-Louise paraissait fermement décidée à partager le sort de Napoléon, à partir avec lui pour l'île d'Elbe. Jamais elle n'avait tant pleuré, et dans son désespoir elle regrettait de ne s'être pas faite chanoinesse. M. d'Haussonville a ra-

conté dans ses très piquans *Souvenirs de jeunesse* que son père, qui avait accompagné l'impératrice à Blois, fut édifié de sa conduite autant que de son langage. Mais il a rapporté aussi une anecdote qu'il tenait du comte de Sainte-Aulaire et qui semble prouver « que même en ce moment, elle n'éprouvait guère des sentimens en rapport avec sa situation. » M. de Sainte-Aulaire était chargé de lui apprendre à la fois l'acte de déchéance et la tentative d'empoisonnement de l'empereur. Il se présenta de bon matin; l'impératrice, qui n'avait pas eu le temps de se chausser, le reçut, assise sur le bord de son lit. Effrayé du chagrin qu'il allait causer, il baissait les yeux. « Ah! vous regardez mon pied, lui dit-elle; on m'a toujours dit qu'il était joli. » Nous avons remarqué que dans les affaires de ce monde, elle ne voyait que le détail. Dans ce cas-ci, le détail qui lui faisait oublier pour un instant la plus tragique des catastrophes était un joli pied, et ce joli pied était à elle; jamais distraction ne fut plus excusable.

Il y a plusieurs sortes d'Allemandes, et M. de Saint-Amand a eu raison d'opposer à la défection de Marie-Louise, fuyant le malheur et son devoir, la noble conduite de la princesse Catherine de Wurtemberg, qui, pressée en 1814 de se séparer du roi de Westphalie, déclara qu'ayant trouvé le bonheur dans un mariage de politique, elle resterait à jamais fidèle à l'homme qu'elle aimait. La grand'mère de Marie-Louise, Marie-Caroline de Naples, aurait voulu que la femme de Napoléon fût aussi fidèle que Catherine de Wurtemberg. Fille de la grande Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, elle avait bien des raisons de haïr et la révolution française et Napoléon, ce larron de couronnes, qui lui avait pris la sienne. Elle disait au baron de Méneval : « J'ai eu autrefois à me plaindre de votre empereur; aujourd'hui, je ne veux plus savoir qu'une chose, c'est qu'il est malheureux. » Elle ajoutait que si l'on s'opposait à la réunion des deux époux, il fallait que sa petite-fille attachât les draps de son lit à sa fenêtre et s'échappât sous un déguisement. Mais sa petite-fille ne songeait point à attacher les draps de son lit à sa fenêtre; elle apprenait à jouer de la guitare, et elle écrivait de Schœnbrunn à Mme de Crenneville : « Vous savez que je n'ai jamais aimé le grand monde, et je le hais à présent plus que jamais; je suis heureuse dans mon petit coin. »

Elle était heureuse dans son petit coin, et pourtant elle était décidée à n'y pas rester. Étourdie un instant par le tumulte et la rapidité des événemens, elle avait bientôt recouvré sa liberté d'esprit. Ayant respiré, réfléchi, elle s'était dit qu'après s'être sacrifiée en 1810 au bien public, elle avait acquis le droit de ne plus songer désormais qu'à son bien particulier, et ses plans étaient faits. Rester à Vienne, y jouer un rôle subalterne et effacé, n'y compter pour rien et essuyer peut-être les hauteurs de l'impératrice sa belle-mère, que jadis, sans

le vouloir, elle avait humiliée à Dresde, cela ne pouvait lui convenir. N'étant plus la souveraine d'un colossal empire, elle voulait être la première dans un petit endroit, avoir une petite principauté, qu'elle régenterait à son aise, un de ces petits duchés, assortis à sa taille, où à défaut de grandes affaires les détails prennent de l'importance, et régler des détails était son plaisir. Bref, elle entendait devenir duchesse de Parme, de Plaisance et de Guastalla, et cette personne si douce, si débonnaire, montra cette fois une vigueur de résolution, une opiniâtreté qu'on n'attendait pas d'elle. On lui offrait Lucques ou une pension payée par la Toscane et des fiefs en Bohême. Ni son père ni M. de Metternich ne purent vaincre ses tenaces résistances. Elle se souciait peu de la principauté de Lucques, trop voisine de l'île d'Elbe, et la plus grosse pension du monde ne pouvait lui suffire, sa gouvernante lui ayant donné le goût de l'occupation. On lui imposa l'engagement de ne jamais écrire une ligne à son mari et de se séparer de son fils. Elle se consulta; elle pouvait être heureuse sans voir son fils, elle ne pouvait l'être sans avoir Parme; elle en passa par tout ce qu'on lui demandait.

Napoléon n'était plus rien pour elle, mais il était encore son mari. Cette chaîne lui pesait peu, elle n'était pas impatiente de convoler. Au contraire, elle pensait que le meilleur des mariages est une servitude, et on la verra en 1821, quand elle sera veuve, résister obstinément « à toute attaque que l'on pourrait vouloir faire contre sa liberté. » Mais elle pensait aussi qu'elle avait vingt-quatre ans, qu'à son âge on avait besoin de conseil. Elle voulait avoir un grand-maître, un factotum, et que ce factotum fût un homme aimable. Elle se promettait d'employer les grands moyens pour se l'attacher, de stimuler son zèle en ne lui refusant rien, quitte à régulariser plus tard cette situation équivoque par un mariage morganatique : un mari de la main gauche n'est pas gênant, une duchesse régnante ne voit en lui que le premier de ses sujets. Elle avait déjà fait son choix; son futur grand-maître lui était apparu en Savoie, aux bains d'Aix; on avait couru ensemble la Suisse et les glaciers. Plus âgé qu'elle de vingt ans, il avait perdu un œil à la guerre et cachait sa cicatrice sous un large bandeau noir. Ce borgne n'avait rien de séduisant; mais il était aimable, homme d'esprit, bon musicien; ayant de l'expérience et la pratique des affaires, il savait aussi faire sa cour et feindre la passion. Il s'appelait le général comte de Neipperg. Marie-Louise n'avait plus rien à désirer. A l'âge de onze ans, elle avait écrit à Mlle de Poutet: « J'ai pensé à toi aujourd'hui en voyant papa sur le trône, et cela m'a rappelé qu'une fois nous avons trouvé au *blauen Haus* un petit trône et que nous sommes montées dessus en jouant à la cachette. » Ce petit trône qu'elle avait entrevu dans son enfance, elle venait de le retrouver; on l'autorisait à s'y asseoir, à y passer le reste de ses jours.

Un petit trône et un grand-maître, Parme et Neipperg, n'est-ce pas assez pour faire le bonheur d'une femme raisonnable?

A vrai dire, il n'y a pas de félicité parfaite dans ce qu'elle appelait « ce misérable monde. » On est souvent appelé à vivre avec des gens d'humeur indiscrète ou tracassière, et les petites cours, comme les grandes, sont troublées par des picoteries, des zizanies. « Je rencontre par-ci par-là, disait-elle, des *odiosités* qui me chagrinent. » Elle disait aussi : « Sans toutes ces *seccatures*, je serais trop contente. » Elle se plaignait de sa santé, de ses rhumatismes; elle avait quelquefois de la peine à se débarrasser de ses engelures. En revanche, elle avait une foule de petits plaisirs sur lesquels elle ne se blasera jamais. Quand elle est à Sala, elle se promène à pied et à cheval; elle saute des fossés. Ses amusemens de campagnarde l'enchantent; elle dessine des jardins anglais et plante des vergers. Le soir, elle joue au billard, aux échecs, aux dames, au trictrac. A Parme, elle donne des bals qui la divertissent, quoiqu'elle ne danse plus guère, et elle fréquente assidument le théâtre. A la campagne comme à la ville, elle continue d'aimer les bêtes; sa tendresse se partage entre un petit chien nommé Lovely et une perruche nommée Margharitina, que lui a donnée sa sœur Léopoldine avant de partir pour le Brésil.

Au mois de septembre 1816, peu après son installation, elle avait éprouvé une vive contrariété en visitant Bologne. Cinq cents personnes s'étaient attroupées autour de sa voiture et avaient crié tout d'une voix : « Vive Napoléon le Grand! Vive sa malheureuse épouse, l'impératrice notre souveraine! » Ces transports d'enthousiasme, cette brusque évocation du passé lui avaient causé autant de chagrin que de dépit. Elle avait juré d'oublier, elle avait enterré ses souvenirs, et les morts ressuscitaient. « Cette vilaine populace de Bologne m'a empêchée de visiter ce que je voulais voir dans cette ville. » Peu de temps avant sa mort, Napoléon disait au général Bertrand : « Soyez bien persuadé que, si l'impératrice ne fait aucun effort pour alléger mes maux, c'est qu'on la tient environnée d'espions qui l'empêchent de rien savoir de tout ce qu'on me fait souffrir, car Marie-Louise est la vertu même. » Il était à mille lieues de se douter que cette vertueuse personne était grosse. « La Gazette de Piémont, écrit-elle de Sala le 19 juillet 1825, a annoncé d'une manière si positive la mort de l'empereur Napoléon qu'il n'est presque plus possible d'en douter. J'avoue que j'en ai été extrêmement frappée; quoique je n'aie jamais eu de sentiment vif d'aucun genre pour lui, je ne puis oublier qu'il est le père de mon fils, et que loin de me maltraiter, comme le monde le croit, il m'a toujours témoigné tous les égards. » Elle écrivait un mois plus tard : « On a eu beau me détacher du père de mon enfant, la mort, qui efface tout ce qui a pu être mauvais, frappe toujours dou-

loureusement, et surtout lorqu'on pense à l'horrible agonie qu'il a eue depuis quelques années. » Elle n'ignorait donc rien; mais on l'eût bien étonnée en l'accusant d'avoir manqué de cœur. Qui avait le droit de se plaindre d'elle? Ce n'était assurément ni le général Neipperg, ni Lovely, ni Margharitina, qui était sans contredit le plus gâté et le plus heureux de tous les perroquets du monde.

Huit ans après, le général mourait. Elle pleura beaucoup; elle déclarait à Mme de Crenneville que son bonheur était détruit à jamais. Elle avait beau se dire que le défunt était heureux, qu'il veillait sur elle du haut du ciel, elle ne parvenait pas à se consoler. Cela dit, elle termine sa lettre par ces mots : « Je vais vous ennuyer à présent avec un tas de commissions. » Brun ou blond, il lui fallait quelqu'un; peu d'années s'écoulèrent, et le comte Neipperg, dont elle avait eu trois enfans, fut remplacé par le comte de Bombelles, à qui elle n'en donna point, mais qui lui semblait « une trouvaille, un vrai saint et si agréable en société! » Au cours d'un voyage qu'elle avait fait en 1824, elle écrivait de Naples: « On m'écrit que ma fille pleure souvent entre sept et neuf heures, et je crois qu'elle deviendra un des enfans les plus sensibles qui existent, tandis que son frère est un bon gros patapouf qui ne prend pas les choses si à cœur. » Comme on le voit, ces deux enfans tenaient d'elle, chacun à sa manière. A l'un elle avait donné son indifférence, à l'autre ses larmes, et tour à tour, selon les cas, elle pouvait se reconnaître dans cette petite fille qui aimait à pleurer et dans ce bon gros patapouf qui n'aimait rien.

Il faut lui rendre cette justice qu'elle gouverna honorablement son duché de Parme; elle avait le goût des petits devoirs comme des petits plaisirs. Sous-préfète de la sainte-alliance, elle prêchait à ses sujets toutes les saintes soumissions et les tenait en garde contre les souvenirs dangereux. Ils la chassèrent en 1831; elle ne s'en affecta pas trop, elle comptait sur l'armée autrichienne pour lui rouvrir les portes de Parme. Elle s'occupait de l'administration, avait de l'ordre, mettait de l'argent en réserve. Pourtant, elle savait dépenser. On n'est pas impunément la femme de César quatre années durant; elle avait rapporté des Tuileries l'amour de bâtir et le principe que les souverains doivent embellir leur capitale. Elle fit des ponts, une salle de spectacle, des asiles, une école militaire. Elle avait coutume « de distribuer ses journées par heures, » et sans doute elle avait communiqué cette louable habitude à ses enfans, puisque sa fille ne se permettait de pleurer qu'entre sept et neuf heures. Jusqu'à la fin, elle fut active, allante. On la voyait quelquefois à Vienne, elle passait le Pô pour assister à des revues, et rentrait dans ses états « avec un nez gros comme une jolie poire, » en se demandant si à force d'y appliquer des compresses, il reprendrait jamais sa première

forme. En 1822, elle parut au congrès de Vérone, où personne ne l'avait invitée. Elle aimait à se montrer, à rappeler son existence; tant de gens étaient tentés de croire qu'elle n'existait plus !

Elle s'était fait un fonds de philosophie. Elle donnait d'excellens conseils à sa chère Victoire, et lui représentait dans ses lettres que le mieux est l'ennemi du bien, qu'il faut s'appliquer à éviter les démarches brusques, les aventures, « qui cassent quelquefois le cou aux meilleures causes, » que certaines personnes sont « de terribles emplâtres, » que c'est un grand ennui d'avoir un foie et une bile, qu'il est difficile d'être tout à fait à son aise dans ce monde quand on a des rhumatismes et des nerfs, mais que, quand on vit avec des gens d'un caractère épineux et tourmentant, la sagesse consiste à ne pas faire attention à leurs tracasseries, qu'au surplus, si l'on surmonte le premier dégoût, on se fait à tout petit à petit. Elle aurait pu lui enseigner aussi qu'il faut laisser les vertus extraordinaires, les grandes pitiés comme les grands dévoûmens, aux âmes un peu folles et la religion du malheur aux sœurs grises. Mais elle n'aurait eu garde. Parce qu'elle avait des nerfs et des larmes, elle se croyait de bonne foi la plus aimante des femmes, et parce que sa conscience oubliait tout, elle se croyait irréprochable. Au fait, le monde ne trouvait rien à lui reprocher; il pensait seulement qu'elle était médiocrement intéressante, et quand le 17 décembre 1847, à l'âge de cinquante-six ans, elle mourut d'une congestion pulmonaire, il ne s'en émut point : depuis longtemps, il avait oublié cette oublieuse.

Napoléon était mort sans avoir un instant douté d'elle et de son inviolable fidélité. Toutefois, dans les derniers jours, il ne pensait pas à Marie-Louise, mais à Joséphine, qu'il avait cru voir assise à son chevet. « Elle s'est envolée au moment où j'ai voulu la prendre dans mes bras. Elle m'a dit que nous allions nous revoir pour ne plus nous quitter. » Pourquoi l'avait-il quittée? L'événement lui a donné tort. Michelet, comme le rappelle M. de Saint-Amand, disait dans un de ses cours que Napoléon avait appris à la France à se taire, mais que le jour où il annonça l'intention de se séparer de sa créole, tout le monde parla. Les hommes disaient : « Elle ne lui donne pas d'enfant; il lui en faut un. » Les femmes, sans discuter, répondaient : « N'importe, cela ne lui portera pas bonheur. » Les Allemandes étaient, sur ce point, du même avis que les Françaises. Le 21 décembre 1809, Hegel écrivait à son ami Niethammer que l'empereur, par son divorce, venait de se brouiller avec toutes les femmes de Nuremberg, qu'elles ne lui rendraient jamais leurs bonnes grâces. Cela prouve que les femmes ont quelquefois raison.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

MONTESQUIEU.

Esprit des lois, livres I à V, précédés d'une introduction et suivis de notes explicatives, par M. Paul Janet. Paris, 1887; Delagrave. — *Montesquieu*, par M. Edgar Zévort. Paris, 1887; Lecène et Oudin. — *Montesquieu*, par M. Albert Sorel. Paris, 1887; Hachette.

M. Paul Janet vient de rééditer, pour l'usage des classes, les cinq premiers livres de l'*Esprit des lois*, précédés d'une savante *Introduction* et suivis de notes explicatives. Chez un autre éditeur, pour une collection de *Classiques populaires*, préparatoire en quelque sorte à la connaissance de nos grands écrivains, et où les extraits tiennent presque autant de place que la biographie, M. Edgar Zévort vient d'écrire un assez bon *Montesquieu*. Enfin, pour cette bibliothèque ou galerie des *Grands écrivains français*, moins « populaire, » inaugurée tout récemment par un si joli volume de M. Gaston Boissier sur *Madame de Sévigné*, et un si malicieux de M. Jules Simon sur *Victor Cousin*, son maître; M. Albert Sorel, qui s'était chargé du *Montesquieu*, nous le donnait il y a quelques jours. Écrivant tous les trois pour un public différent, et ne s'étant proposé le même but qu'en gros, si l'on peut ainsi dire, il n'y a pas lieu de comparer l'édition de M. Janet à la biographie de M. Zévort, ni celle-ci au livre de M. Sorel. Ce qu'ils ont cependant de commun, c'est de venger au moins Montesquieu de l'édition qu'en avait publiée jadis Édouard Laboulaye, mais surtout de la soi-disant *Histoire de sa vie et de ses ouvrages* qu'on devait à M. Louis Vian. Et, nous,

pour parler de l'*Esprit des lois* et de Montesquieu, ne pouvant assurément souhaiter des guides plus sûrs, un secours plus utile, une occasion surtout plus favorable, nous la saisissons avec empressement.

Nous manquons, on le sait, de renseignemens sur Montesquieu, nous manquons d'anecdotes et de particularités, et si jamais on publie les papiers du château de la Brède, nous n'en aurons pas davantage : ils contiendront des extraits de ses lectures, des commencemens de pensées, des notes sur Bantam ou sur le Japon, sur les usages d'Achem et les coutumes de Macassar, dont l'auteur n'en a mis qu'un trop grand nombre déjà dans son *Esprit des lois*. Seul, en effet, ou presque seul de ses contemporains, avec Buffon, Montesquieu n'a point écrit de Mémoires sur lui-même, il n'a pas cru devoir « se confesser, » et sa *Correspondance*, assez maigre d'ailleurs, est assez insignifiante. On peut noter, dans cette réserve même, un premier trait de caractère. Il est de ceux qui ne donnent d'eux au public que leurs ouvrages ; et jusque dans l'intimité, nous savons d'autre part, au témoignage de ses amis, qu'il n'aimait pas à se livrer : il n'a point connu de Mme de Warens dont il ait trahi les complaisances, il n'a confié à aucune demoiselle Volland le secret de ses infirmités ni de celles de Mme de Montesquieu, sa femme. Toutefois, de quelques-unes de ses *Pensées diverses*, d'un court portrait qu'il a tracé de lui, mais surtout d'une étude attentive de son *Esprit des lois*, de ses *Lettres persanes*, de son *Temple de Gnide*, il y a des indications à tirer, sinon des « révélations ; » et M. Sorel, dans son livre, l'a, en vérité, très habilement fait.

C'est un gentilhomme, tout d'abord, ou qui se croit tel, et qui ne badine point sur l'article de la noblesse. Il parle volontiers de ses « terres, » de ses « vassaux ; » et s'il a l'air de se moquer de sa généalogie, c'est pour prévenir les mauvais plaisans, mais tout de même il la fait faire. Tout Gascon qu'il soit, et philosophe, très dégagé de préjugés, et son scepticisme voisin ou cousin de celui de Montaigne, il ne tient pas moins à descendre des « anciens Germains, » conquérans de la Gaule romaine, possesseurs nés du sol français. Même c'est cette illusion, comme le fait justement observer M. Sorel, qui l'a sans doute jeté dans ces longues recherches sur les lois féodales, ardues, ingrates, assez inutiles à l'objet de son *Esprit des lois* : dans les vingt et quelque premiers livres de son grand ouvrage, après avoir « retrouvé les titres perdus du genre humain, » il a voulu, dans les derniers, retrouver et fonder en droit ceux des barons de la Brède et de Montesquieu. Pour la même raison, parce qu'il en est et qu'il est sensible à la gloriole d'en être, il exagère volontiers le rôle de la noblesse dans l'état monarchique. Et ne pourrait-on pas dire qu'en plus d'une rencontre le préjugé ne laisse pas d'avoir altéré la justesse de son sens historique habituel, comme dans ces condamnations qu'il a prononcées sur Louvois, sur Richelieu, « les

plus méchans citoyens de France, » et sur Louis XIV? Et, en effet, l'un après l'autre ou ensemble, si quelqu'un, dans l'ancienne France, a brisé l'aristocratie de la noblesse ou, comme disait Saint-Simon, « rendu tout peuple et vil peuple » devant « les ministres, intendans ou financiers de la dernière espèce, » n'est-ce pas eux? Et jamais Montesquieu ne le leur a pardonné!

Le préjugé n'est pas moins fort en lui contre les gens de lettres. On l'eût fâché, blessé même de le comparer à Fontenelle ou à Voltaire. Je ne dis rien des autres, les Duclos, les Jean-Jacques, les Diderot, qui se glorifieraient volontiers de manquer de naissance ou d'éducation, et qui trop souvent croient faire acte de « citoyen, » en le faisant de grossier personnage. Bien né, bien élevé, de bonne compagnie et de bon ton, — sinon toujours de bon goût, — jusque dans la licence et le libertinage, Montesquieu est un homme du monde, qui a un état et une condition. Qu'est-ce que seraient Voltaire ou Fontenelle, s'ils n'étaient les auteurs de leurs œuvres? Un mince procureur, un petit avocat. Montesquieu, lui, serait encore et toujours le *Président*, comme on l'appelle dans les salons qu'il fréquente, c'est-à-dire un personnage; et il en respecte en lui la dignité sociale. Je trouve des marques de son mépris dans la manière dont il a parlé, non-seulement des gens de lettres, mais encore de la matière de leurs occupations, du théâtre, du roman, de la poésie. Son mot d'ailleurs est assez connu : « J'ai la maladie de faire des livres, disait-il, et d'en être honteux quand je les ai faits; » et l'on sait qu'il n'a mis son nom ni aux *Lettres persanes*, ni aux *Considérations*, ni à l'*Esprit des lois*. La vocation était la plus forte, mais en la déclarant publiquement il eût cru déroger; et, ne pouvant se tenir d'écrire, il voulait avoir l'air au moins d'écrire en se jouant, de n'en pas faire métier ni marchandise, de s'y délasser enfin d'occupations plus graves, plus convenables à son rang et aux fonctions qu'il avait traversées, ou plus utiles à la société, — comme de faire son vin, par exemple, et d'améliorer ses terres.

Ajoutons encore un ou deux traits à sa physionomie : il y a en lui du magistrat, avec sa morgue et ses hauteurs, avec cette manie aussi d'expliquer habituellement, par un long circuit de raisons très lointaines et très compliquées, les actions les plus simples. C'est ce que l'on a quelquefois appelé le machiavélisme de Montesquieu. Il n'est pas simple, il le sait bien, mais il se pique de ne pas l'être. Dans ses *Considérations*, il aime à expliquer de grands succès par un mélange heureux de crimes ou de vices : ainsi ceux de Sylla, de César ou d'Octave; et, dans l'*Esprit des lois*, il note, ici et là, des « qualités admirables » dont il prétend montrer que les effets politiques sont très pernicieux à ceux qui les possèdent. Les magistrats, à leur manière,

sont de grands réalistes, comme les médecins, et un peu pour les mêmes raisons, sans assez réfléchir peut-être qu'ils n'ont communément affaire, les uns qu'avec le vice et les autres qu'avec la maladie. Le président de Montesquieu, qui faisait en gros trop d'estime de l'espèce humaine, la méprise trop en détail.

Et c'est enfin un bel esprit, et, à de certains égards, si je l'ose dire tout bas, un bel esprit de province. Il a des goûts littéraires bizarres, des admirations capricieuses, très indépendantes, mais aussi très particulières, et assez peu justifiées. Parmi les anciens, ce n'est pas Salluste ni César, Tite-Live ni Tacite qu'il préfère, c'est Florus, et son *Abrégé* de l'histoire romaine, avec ses faux brillans. Ou bien encore, chez les modernes, l'*Inès de Castro*, de La Motte Houdard, lui paraît un chef-d'œuvre ; et les tragédies du vieux Crébillon, son *Atrée*, son *Rhadamiste*, son *Catilina* même, le troublent, le ravissent, le font entrer, selon son expression, « dans le transport des bacchantes. » En revanche, il a du regret de voir Tite-Live « jeter des fleurs sur les colosses de l'antiquité, » — ce qui sans doute est dit d'une manière galante, — et il déclare que Voltaire ne fera jamais « une bonne histoire. » A-t-il écrit, comme on le veut, son *Temple de Gnide* pour faire sa cour à Mlle de Clermont? Mais plutôt c'est qu'il se complaît en ces sortes de pastiches, et, jusque dans l'*Esprit des lois*, entre un livre sur les *Lois dans le rapport qu'elles ont avec le principe qui forme l'esprit général d'une nation*, et un livre sur les *Lois dans le rapport qu'elles ont avec le commerce*, nous le voyons introduire cette étrange *Invocation aux muses :* « Vierges du mont Piérie, entendez le nom que je vous donne !.. » Jacob Vernet, qui surveillait à Genève l'impression du livre de Montesquieu, lui fit sacrifier ce morceau. Le bon M. Laboulaye s'en indigne, et, s'il l'osait, il injurierait cet imprudent ami ; M. Sorel ne laisse pas d'y trouver des traits d'une admiration profonde et sincère de l'antiquité; je n'y puis voir que l'affectation de bel esprit et le pédantisme d'un magistrat lettré. Montesquieu a trop d'esprit, plus encore d'envie d'en avoir, et cet esprit n'est pas toujours du bon aloi ni du meilleur goût. C'est ainsi que, mêlés à des traits d'une ironie supérieure, le fameux chapitre sur l'*Esclavage des nègres* en contient quelques-uns qui ne sont guère que des plaisanteries de robin, ou qui sentent la province. Mais n'est-ce pas se moquer du monde, et pas très plaisamment, que d'écrire le chapitre suivant?

CHAPITRE XV.

Moyens très efficaces pour la conservation des trois principes.

« Je ne pourrai me faire entendre que quand on aura lu les quatre chapitres suivans. »

Il y a un mot plus juste que celui de Mme du Deffand pour caractériser ce genre d'esprit, avec la nuance propre de gravité qui persiste sous l'affectation, et ce mot est de Voltaire : « C'est faire le *goguenard*, disait-il, dans un livre de jurisprudence universelle. »

De tout cela cependant, de ces défauts et de ces qualités, dont les uns ne sont pas vulgaires et dont les autres sont rares, de ce souci de garder et de maintenir son rang, de cette gravité de magistrat et de cette impertinence d'homme du monde, de cette préoccupation de bien dire et surtout de dire autrement que les autres, s'est formé laborieusement ou forgé un style unique, d'une pénétration, d'une concentration, d'une densité, si je puis ainsi parler, et d'une hardiesse d'effet souvent admirable et toujours singulière. Fénelon disait de saint Augustin qu'il était touchant, même en faisant des pointes : on pourrait dire de Montesquieu qu'avec tous les défauts d'un bel esprit on n'est pas, au fond, plus éloigné d'en être un. « Lorsque la vertu cesse dans le gouvernement populaire, l'ambition entre dans les cœurs qui peuvent la recevoir et l'avarice entre dans tous. Les désirs changent d'objets : ce qu'on aimait, on ne l'aime plus ; on était libre avec les lois, on veut être libre contre elles ; chaque citoyen est comme un esclave échappé de la maison de son maître : ce qui était maxime, on l'appelle rigueur ; ce qui était règle, on l'appelle gêne ; ce qui était attention, on l'appelle crainte. C'est la frugalité qui y est l'avarice et non pas le désir d'avoir. Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public, mais pour lors le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La république est une dépouille, et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous. » Ce n'est pas ici le lieu de rechercher dans ce tableau ce qu'il pourrait y avoir d'applicable à des temps et des hommes pour lesquels Montesquieu ne l'avait pas tracé. Mais ce style haché et heurté, sentencieux et épigrammatique, qui procède par addition successive de traits également forts, ces antithèses qui expliquent les lois des choses en fixant le sens des mots, ces remarques de grammairien, qui sont en même temps les observations d'un moraliste et d'un homme d'état, une certaine fierté stoïque, je ne sais si je ne devrais dire une certaine tristesse, qui recouvre et enveloppe tout le reste, voilà ce qui était sans modèles dans la langue française et dont nous n'avons revu depuis lors que de faibles imitations. C'est que précisément les particularités du caractère et de la condition de Montesquieu y concourent pour la meilleure part, et Bossuet seul peut-être ou Pascal ont écrit d'un style plus personnel, sous son apparente impersonnalité, plus original, et qui soit plus « l'homme » tout entier.

C'est pourquoi Montesquieu n'a point conformé son style à ses sujets, mais plutôt ses sujets à son style ; et sa manière d'écrire lui a comme

imposé sa manière de penser. Le titre importe à peine, et le cadre, et la nature des digressions; sous le nom de *Lettres persanes*, de *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, d'*Esprit des lois*, Montesquieu, en réalité, n'a jamais écrit qu'un seul ouvrage; et les huit ou dix volumes de ses œuvres sont huit ou dix volumes de *Considérations* sur les mêmes matières. C'est un homme qui lit, non pas à l'aventure, mais sans beaucoup de suite, qui médite sur ce qu'il a lu, qui le reprend à son compte, qui le plie aux exigences de sa propre personnalité, qui le transforme en se l'assimilant, — et qui ne réussit pas d'ailleurs à lui imposer une véritable unité. Je veux bien, comme le dit M. Janet, au début de son *Introduction*, que « l'*Esprit des lois*, sans aucun doute, soit le plus grand livre du XVIIIe siècle, » — quoique pourtant l'*Essai sur les mœurs*, et *la Nouvelle Héloïse*, et l'*Histoire naturelle*, dans des genres assez différens, comme l'on voit, soient d'assez grands livres aussi, — mais il faut bien l'avouer, le désordre y est extrême et la lecture en est laborieuse. Bodin, au XVIe siècle, dans sa *République*, est beaucoup plus prolixe; il est à peine plus confus. Qui donc a dit que l'intelligence de Montesquieu était en quelque sorte *fragmentaire*, peu capable d'ordre, et tout à fait inhabile à la composition? On pourrait ajouter, quelque sujet dont il s'empare, comme il le creuse très profondément, que ses conclusions vont en s'éloignant, en divergeant les unes des autres à mesure même qu'il leur donne cette forme arrêtée et définitive, qui est la sienne. Il ne perd pas sa matière de vue, mais elle lui échappe d'elle-même, et les « mains paternelles, » selon son expression, lui en tombent de découragement : *Bis patriæ cecidere manus*. Il y a trop de choses dans l'*Esprit des lois*, trop diverses, et un plan trop vaste.

Plus j'ai lu l'*Esprit des lois*, et moins j'en ai discerné le véritable objet. Les analyses que l'on en a données ne m'ont pas éclairé davantage, et elles n'ont pas non plus éclairé les autres, puisque autant que j'ai consulté de critiques ou de commentateurs de l'*Esprit des lois*, autant en ai-je trouvé d'interprètes. L'*Essai sur les mœurs*, ou le *Discours sur l'histoire universelle*, voilà qui est clair, qui est lumineux, dont l'objet et l'idée générale, faciles à saisir, faciles à retenir, n'ont jamais fait hésiter personne. Il n'en est pas de même de l'*Esprit des lois*. « Ceux qui auront quelques lumières, disait Montesquieu dans sa *Défense de l'Esprit des lois*, verront du premier coup d'œil que cet ouvrage a pour objet les lois, les coutumes et les divers usages des peuples de la terre. » C'est à peu près comme s'il nous disait que son ouvrage a pour objet toute la jurisprudence et toute la politique, toute l'histoire et toute la morale. Il se moque de nous, et sa définition n'est qu'une gasconnade. Mais la vérité, c'est que deux ou trois principaux objets se disputent, dans l'*Esprit des lois*, la pensée de Montesquieu;

qu'incertain lui-même entre eux, il va sans cesse de l'un à l'autre, non sans plier à chaque pas sous l'amoncellement de ses notes, et qu'en vain il affecte la décision et la sécurité, il manque du point fixe qui devrait servir de repère à ses excursions, de but à ses démarches et de centre à son livre.

Si nous en voulions croire Laboulaye, dans son édition, — et M. Zévort, qui l'a suivi de trop près, à mon sens, — l'*Esprit des lois* ne serait qu'une continuation des *Lettres persanes :* j'entends une satire politique habilement voilée, un pamphlet allusif dans le goût du *Prince Caniche* ou de *Paris en Amérique*. Partout donc où Montesquieu parle de *Despotisme*, c'est la Perse antique, la Turquie moderne ou la régence d'Alger qu'il faudrait entendre; lorsqu'il écrit *Démocratie*, ce serait tantôt Rome et tantôt l'Angleterre; et enfin et surtout ce qu'il dit de la *Monarchie*, il faudrait constamment le prendre de la France du XVIII[e] siècle, la France du régent et celle de Louis XV. Comme les *Caractères* et comme *le Diable boiteux*, l'*Esprit des lois* deviendrait ainsi ce que l'on appelle un « livre à clé; » et, moins absolu qu'autrefois en ce point, je n'en repousse pas tout à fait l'idée. Car, l'interprétation n'a peut-être pas l'avantage, comme le croyait Laboulaye, de « rajeunir Montesquieu, » — elle l'envieillirait plutôt, — mais elle peut servir à le justifier, entre autres critiques, de celles que l'on adresse à sa théorie des « principes » des trois gouvernemens. S'il fait de la *vertu* le principe des gouvernemens démocratiques, et de l'*honneur* celui des monarchiques, ce n'est pas qu'un démocrate ne puisse aimer l'*honneur*, ou que la *vertu* soit exilée nécessairement des monarchies, c'est tout simplement que l'*honneur*, c'est-à-dire le sentiment de la dignité personnelle, était, en son temps, le principal ressort de la noblesse française, et la *vertu*, c'est-à-dire l'amour des institutions politiques de l'Angleterre, le principe effectif de la puissance britannique. Admettons donc, sans difficulté, qu'il se soit glissé dans l'*Esprit des lois* plus d'une intention de satire, et que non-seulement une cour ou un parlement, mais plus d'un ministre et plus d'un traitant aient « posé » devant Montesquieu. Le brillant auteur des *Lettres persanes* pouvait-il, en effet, renoncer à ces allusions malignes où il excellait? Pour ne pas découvrir, jusque dans les matières les plus graves, un peu de ridicule, n'était-il pas d'ailleurs un observateur trop attentif; un artiste aussi trop complaisant à lui-même pour ne pas s'en amuser? Et enfin, s'il faut tout dire, dans les salons qu'il fréquentait, chez M[me] du Deffand ou chez M[me] Geoffrin, pourquoi voudrions-nous qu'il eût compromis sa réputation d'homme d'esprit?

Il convient seulement de ne rien exagérer; et, à ce propos, pour qu'on l'accepte, M. Sorel a très bien montré qu'il fallait aussitôt et rigoureusement limiter cette interprétation. Les procédés de Mon-

tesquieu, dit-il excellemment, ou sa méthode, si l'on veut, est celle des classiques. Comme à La Bruyère dans ses caractères, comme à Bourdaloue dans ses sermons, comme à Molière dans ses comédies, les réalités prochaines ou présentes ne lui servent que d'une occasion pour étudier en elles quelque chose de plus général et de plus permanent qu'elles-mêmes. Il est possible que Tartufe ait quelques traits de M. de Roquette; que la cour, en tremblant, reconnût le maître lui-même dans le fameux *Sermon sur l'Impureté;* qu'on doive mettre des noms propres, ceux de Brancas ou de Lauzun, sous les portraits de La Bruyère; mais La Bruyère, Bourdaloue et Molière se flattent bien d'y avoir aussi insinué quelques traits qui soient de tous les temps comme de tous les lieux; et c'est même pour cela que leurs comédies, que leurs portraits et que leurs sermons survivent à tant d'autres. Montesquieu tout de même. Il a Rome et l'antiquité dans sa bibliothèque, il a la Turquie, la France et l'Angleterre sous les yeux; mais il a aussi les *Relations* des voyageurs, il a la collection des *Lettres édifiantes*, il voit les lois se faire et se défaire, les institutions changer avec les mœurs; et de tout cela il a bien la prétention de tirer des conséquences, d'induire des principes qui soient vrais de l'avenir comme du présent et comme du passé, de définir enfin des rapports fondés sur la « nature des choses, » et qui participent de sa nécessité. Cette interprétation de l'*Esprit des lois*, plus large, plus conforme aussi, je crois, à la pensée de l'auteur, ne détruit pas la première : elle la limite, comme nous disions; mais en la limitant elle s'y ajoute; et il n'est pas douteux qu'en s'y ajoutant, la confusion du livre s'en augmente.

En voici cependant une troisième; et, d'après Vinet, qui se rencontre ici, par hasard, avec Auguste Comte, l'idée maîtresse de Montesquieu, l'objet propre de l'*Esprit des lois*, ce serait ce qu'ils appellent « l'histoire naturelle des lois. » Observateur désintéressé du spectacle des choses humaines, les phénomènes de l'histoire, aux yeux de Montesquieu, ne se distingueraient qu'en apparence de ceux de la nature, mais en réalité seraient soumis comme eux à des lois invariables. La détermination de ces lois, comme aussi celle des rapports qu'elles soutiennent entre elles, de leur corrélation et leur solidarité, de leurs connexions et de leurs dépendances, tel serait le but de l'ouvrage. Et, au fait, il l'a dit lui-même : « J'ai d'abord examiné les hommes, et j'ai cru que dans cette infinie diversité de lois et de mœurs, ils n'étaient pas uniquement conduits par leurs fantaisies. J'ai posé les principes, et j'ai vu les cas particuliers s'y plier comme d'eux-mêmes, les histoires de toutes les nations n'en être que les suites, et chaque loi particulière liée à une autre loi ou dépendre d'une autre plus générale. » On oublie seulement que, s'il

l'a dit, c'est dans une *Préface*, et que la question est de savoir si le livre en a tenu les promesses. Tout ce que l'on peut dire avec vérité, c'est que Montesquieu a bien eu le pressentiment de cette histoire naturelle des lois, qu'il en a même esquissé, si l'on veut, quelques chapitres, dans sa théorie des climats, par exemple ; mais le fait est qu'il ne l'a point écrite ; et, dans l'état de la science de son temps, quand les matériaux ne lui eussent pas manqué pour remplir le plan, c'eût encore été la décision d'esprit, le parti-pris philosophique et la sévérité de composition qu'il lui fallait pour le tracer seulement.

Est-ce tout? Non pas encore, et s'il y a dans l'*Esprit des lois* des traces de fatalisme, les intentions révolutionnaires ou réformatrices y abondent, et d'Alembert, dans son *Éloge de Montesquieu*, n'y a guère vu que cela. C'est une autre manière de comprendre et d'interpréter le livre. « Pour Montesquieu, l'homme est de tous les pays et de toutes les nations;.. il s'occupe moins... des lois qu'on a faites que de celles qu'on a dû faire,.. des lois d'un peuple particulier que des lois de tous les peuples. » Et il est évident, quand il fait la théorie de la séparation des pouvoirs ou l'apologie de la constitution anglaise, comme quand il plaide contre l'esclavage, que Montesquieu ne croit point l'esclavage nécessaire, ni le régime parlementaire ou les lois protectrices de la liberté civile tellement liés au sol, au climat, à l'histoire de l'Angleterre qu'on ne les puisse transplanter sur le continent. Si ce beau système a été trouvé dans les bois, c'est dans les villes qu'il se pratique, et si l'on le voulait, ce serait à Paris tout aussi bien qu'à Londres. Montesquieu n'étudie donc point les lois pour elles-mêmes, ni surtout pour elles seules, mais pour les leçons ou les exemples qu'on en peut tirer, et pour les applications prochaines, quand il les trouve bonnes, que l'on en pourrait faire à sa propre patrie. C'est un *publiciste*, comme on dit aujourd'hui, c'est un *citoyen*, comme on disait au XVIIIe siècle ; il travaille pour le bien public, et non pas seulement, comme Buffon, pour la science. L'histoire naturelle des lois l'intéresse, mais son pays autant ou davantage, et le progrès, et l'humanité. Citons encore d'Alembert et passons lui son emphase habituelle toutes les fois qu'il parle d'un collaborateur de l'*Encyclopédie :* « L'amour du bien public, le désir de voir les hommes heureux, se montrent de toutes parts dans l'*Esprit des lois*, et n'eût-il que ce mérite si rare et si précieux, il serait digne par cet endroit seul d'être la lecture des peuples et des rois. » D'Alembert est un contemporain ; et je ne puis me faire à l'idée que, pour entendre un livre, il soit indispensable de n'avoir pas vécu soi-même parmi les préoccupations qui le dictaient à son auteur.

Sans doute, on dira que toutes ces intentions, non-seulement se touchent, mais s'entre-tiennent; et je répondrai que c'est justement quand

les matières se touchent qu'il est nécessaire de les bien distinguer, quand elles s'entre-tiennent qu'il importerait de nous en faire voir le lien. C'est ce lien que je ne vois pas dans l'*Esprit des lois*, et je crains qu'il n'y soit point. Faute de cela, l'*Esprit des lois* n'est pas un grand livre; mais seulement l'idée, ou encore mieux, les fragmens d'un grand livre; il y fait constamment penser, il ne l'est pas lui-même, il ne l'a jamais été. *Stat magni nominis umbra :* c'est le souvenir d'un grand monument, mais le monument n'a jamais existé. On a quelquefois accusé de sa ruine, comme de celle de l'*Histoire naturelle* de Buffon, le progrès même de la science; mais on n'a pas fait attention que l'érudition moderne avait renouvelé de fond en comble aussi l'histoire romaine, et qu'en dépit d'elle cependant les *Considérations* demeuraient toujours debout. C'est que les *Considérations* font un ensemble, et qu'à défaut d'une idée maîtresse, la chronologie toute seule y mettrait encore cette unité qu'on exige d'un livre. L'*Esprit des lois* est à peine un livre; ni chronologie ni perspective, comme le dit M. Sorel, tout y est au même plan, s'y éclaire de la même lumière; ce n'est pas seulement l'unité qu'on y regrette, c'est encore la suite, c'est surtout l'ordre et la clarté.

Y seraient-ils peut-être, si Montesquieu, dont il faut bien dire que la décision ne laisse pas de cacher souvent une certaine timidité, avait pris parti dans la première question, et la plus importante, que soulevait le dessein, quel qu'il fût, de son *Esprit des lois?* C'est la question de la liberté. Dans une monarchie, s'il ne dépend que de nous de pratiquer les vertus républicaines, quelles sont ces connexions que l'on veut établir; et à quoi bon tant d'esprit pour démontrer que tout différera nécessairement dans l'état, selon que la puissance publique est aux mains de plusieurs ou d'un seul? Mais pourquoi nous indignerons-nous contre l'esclavage ou contre l'inquisition, si les phénomènes historiques et sociaux sont *conditionnés* eux-mêmes par d'autres phénomènes, sur lesquels nous ne pouvons rien de plus que sur la révolution de la terre autour de son axe ou sur le refroidissement du soleil? On voit aisément que, si l'auteur de l'*Esprit des lois* avait résolu la question, une moitié de son livre tombait, pour ainsi dire, cessait d'être, n'avait plus de raison d'exister. Et ce que l'on voit peut-être encore mieux, c'est ce qu'il eût dû sacrifier de ses lectures et de ses observations, et qu'en le lui demandant on ne lui eût demandé rien de moins que de changer sa méthode de travail ou de transformer sa nature même d'esprit. Moins libre en son plan, moins capricieux en sa diversité, plus clair et mieux ordonné, l'*Esprit des lois* serait sans doute un livre mieux fait, qui donnerait moins de prise à la critique, il serait moins de Montesquieu, si l'on peut ainsi dire, image ou portrait moins fidèle de son génie *fragmentaire*. Et puisque enfin sa ma-

nière de penser procède elle-même de l'originalité de sa manière d'écrire, il serait impie de souhaiter qu'au lieu de Montesquieu il se fût appelé... Goguet.

Ce qu'en effet toutes ces remarques ne sauraient faire, c'est que Montesquieu ne soit lui-même un très grand esprit, et son livre un livre *essentiel* dans l'histoire de la littérature française. Il marque d'abord une date, une époque même de la prose classique. Toutes ces considérations de droit public et de jurisprudence, toutes ces matières de politique et d'économie, la théorie des gouvernemens comme celle du change, ou l'interprétation des lois civiles comme celle des lois pénales, enfouies jusque-là dans les livres savans et spéciaux des Cujas ou des Barthole, des Grotius ou des Puffendorf, des Domat ou des Pithou, l'*Esprit des lois*, pour la première fois, les faisait sortir de l'enceinte étroite des écoles, de l'ombre des bibliothèques, et, les mettant à la portée de tous, accroissait ainsi le domaine de la littérature de toute une vaste province de celui de l'érudition. C'est ce que Descartes, avec son *Discours de la méthode*, avait fait pour la philosophie, Pascal, pour la théologie, dans ses *Lettres provinciales;* et c'est ce que faisaient, vers le même temps que Montesquieu, pour l'histoire, Voltaire, dans son *Essai sur les mœurs*, et pour la science, Buffon, avec son *Histoire naturelle*. Les hommes du monde dans les salons, les femmes elles-mêmes à leur toilette, s'étonnèrent de se trouver si savantes en politique, si avancées dans ces problèmes qu'on leur avait jusqu'alors enveloppés de tant de mystère, et comme défendus par tant de barrières. L'étonnement devint de l'admiration en devenant du plaisir. Et c'était justice, puisque aussi bien cette bonne fortune n'est jamais échue qu'à de très grands écrivains. Elle exige, en effet, pour être méritée, deux qualités voisines du génie : un sentiment très sûr, très profond, des ressources d'une langue et un tact très subtil du point d'avancement de l'intelligence publique. Montesquieu, dès les *Lettres persanes*, eut ce sentiment et ce tact : l'un lui dicta le choix de son sujet, l'autre lui procura les moyens de le traiter ; et c'est ainsi que par l'*Esprit des lois*, la politique et la jurisprudence entrèrent dans la littérature. Elles en sont depuis quelquefois sorties.

Le livre eut un autre mérite : ce fut de donner aux études historiques une direction nouvelle. Apologétique ou érudite avec les Bénédictins, polémique avec Bossuet, narrative avec Voltaire, l'histoire, avec l'*Esprit des lois*, devient philosophique, en ce sens qu'elle fait désormais consister son principal objet dans la recherche des causes. Je n'examine point à ce propos si Montesquieu lui-même a réussi dans cette recherche des causes, ni s'il n'en a point sacrifié quelques-unes, et des plus effectives, à son goût personnel d'expliquer les événemens par les plus lointaines ou les plus générales. La philosophie de l'*Esprit*

des lois a quelquefois besoin d'être corrigée par la philosophie de l'*Essai sur les mœurs*. Si ce n'est point « la fortune qui domine le monde, » on peut douter pourtant que « tous les accidens soient soumis à des causes » qui en déterminent la forme. « Le nez de Cléopâtre, s'il eût été plus court, toute la face de la terre aurait changé. » Mais ce qui est certain, c'est l'influence de Montesquieu sur tous les historiens qui l'ont suivi et sur la manière même de considérer, d'étudier et d'écrire l'histoire. C'est l'*Esprit des lois* qui a dégagé les historiens de la superstition des modèles antiques, en leur proposant une autre ambition que d'imiter de loin César ou Tite-Live. Ce que l'on n'avait pas clairement discerné dans les *Considérations*, quoique la méthode y fût déjà tout entière, on le vit à plein dans l'*Esprit des lois;* et « comme un ouvrage original en fait toujours construire cinq ou six cents autres, » quand on l'eut vu, on ne l'oublia plus. Voltaire même, autant qu'il le pouvait, se mit à l'école de Montesquieu, les Anglais suivirent, et de nos jours encore chez Guizot, chez Tocqueville, chez M. Taine enfin, rien ne serait plus facile que de retrouver l'influence de l'*Esprit des lois*. « Si nous devons reprendre en sous-œuvre l'édifice du maître, a dit quelque part M. Taine, *c'est seulement* parce que l'érudition accrue a mis en nos mains des matériaux plus solides et plus nombreux. » Et c'est peut-être bien aussi qu'en donnant aux idées de Montesquieu plus d'extension et de portée qu'elles n'en avaient dans sa pensée même, nous les avons un peu dénaturées, mais enfin, ce sont bien les siennes, et celles que l'on en a tirées, elles y étaient contenues, après tout, comme la conséquence l'est dans son principe.

Enfin, — et peut-être est-ce là, de tous les services qu'il a rendus, le plus considérable et le plus oublié, — à cette société du XVIIIe siècle, envahie par le doute et l'incrédulité, Montesquieu vint enseigner la grandeur et, par conséquent, le respect de l'institution sociale. Quelques épigrammes que l'auteur des *Lettres persanes* ait dirigées contre les institutions de son temps et de son pays, quelques libertés qu'il ait prises, trop souvent, et jusque dans l'*Esprit des lois*, avec la morale, Montesquieu n'en considère pas moins la société comme la plus belle invention des hommes, si l'on peut ainsi dire, puisque aussi bien elle est la condition, le *lieu* et la garantie enfin de de toutes les autres. C'est pour cela qu'il a écarté de son *Esprit des lois* toute recherche scientifique et toute spéculation métaphysique sur l'origine et la formation des sociétés. Il lui suffit qu'elles soient. « Je n'ai jamais ouï parler du droit public, a-t-il dit dans ses *Lettres persanes*, que l'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés, — ce qui me paraît ridicule. » Il a raison; qu'importe l'origine, si le droit public ne commence lui-même qu'avec la société formée? Ne serait-ce pas aussi pour cela qu'il n'a

pas cru devoir discuter plus à fond le problème de la liberté? Libres ou non, esclaves de la fortune ou artisans de nos destinées, toute société des hommes n'est-elle pas effectivement fondée sur l'hypothèse, ou, comme disent les philosophes, sur le *postulat* de la liberté? Quelle est la loi pénale qui ne suppose la liberté de celui qu'elle frappe? la loi civile qui ne dérive du consentement ou du vœu des parties? la loi politique dont un accord fictif ou réel des volontés ne soit l'origine, le principe et la sanction? Et c'est encore pour cela qu'en dépit de beaucoup d'erreurs, qu'il ne pouvait guère éviter, et d'un peu d'utopie, sans laquelle il ne serait pas tout à fait de son siècle, Montesquieu est si modéré, et au fond si peu révolutionnaire. « Il est quelquefois nécessaire, a-t-il encore dit, de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante : on y doit observer tant de solennités, et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger. » Bossuet lui-même n'a pas mieux parlé de ce quelque chose d'inviolable sans lequel la loi n'est pas tout à fait loi.

Il y a toutefois une différence entre l'auteur de la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et celui de l'*Esprit des lois :* il y en a même plusieurs, mais je n'en retiens ici qu'une seule. Tandis que Bossuet fait de la religion le fondement mystique de l'institution sociale, c'est le respect de l'institution sociale dont on peut dire qu'il fait lui seul toute la morale, toute la philosophie, toute la religion de Montesquieu. Nous sommes nés pour la société, pour en exercer les devoirs, sans en attendre, en les exerçant, d'autre récompense que d'en avoir, chacun pour notre part, entretenu le culte. Ou encore, quand la société n'aurait d'autre objet qu'elle-même, non-seulement nous serions tenus de toutes nos obligations envers elle, mais c'est alors qu'il faudrait nous y attacher plus étroitement que jamais. Et ce dernier trait, si je ne me trompe, en achevant de caractériser l'homme, achève aussi de mesurer l'influence et de préciser la portée de l'œuvre. C'est par là, en effet, qu'il a surtout agi, que le publiciste a conquis, qu'il a gardé longtemps la confiance et l'autorité que nous ne reconnaissons plus aux théologiens. C'est par là que son œuvre, si quelques parties en ont peut-être vieilli, n'a pas péri tout entière, que la vie continue toujours de circuler sous ses rides, que sa bienfaisante influence n'a pas cessé d'opérer sur ceux mêmes qui l'ignorent. Et c'est par là, enfin, que Montesquieu, si Français cependant, et voire un peu Gascon, est presque un plus grand homme encore dans l'histoire de la pensée européenne que dans celle de la littérature française.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 juillet.

La session des chambres françaises est décidément close pour quelques mois. Elle a fini comme elle avait commencé, par des agitations, des incidens bruyans et des discours. Elle a été certes plus tourmentée que féconde, puisqu'elle ne laisse au pays aucune œuvre sérieuse et utile, puisqu'elle n'a produit que quelques lois ou quelques ébauches de lois qui avaient l'intention d'être des réformes et ne sont que des conceptions équivoques ou malfaisantes de l'esprit de parti. Telle qu'elle est cependant, cette session inféconde, elle a été marquée, quelques semaines avant de finir, par un événement qui a pris aussitôt une importance et une signification inattendues. Elle a vu naître un ministère qui, en vérité, n'était pas moins républicain que d'autres, mais à qui il a suffi de prendre une certaine attitude, de prononcer certaines paroles, d'avouer une pensée d'équité conciliatrice, pour se faire une originalité et créer une situation toute nouvelle, pour provoquer un sentiment d'intime satisfaction dans le pays et une explosion de violences au camp radical. C'est là le fait caractéristique aujourd'hui, à ce moment où nous entrons dans les vacances nouvelles au bruit des derniers incidens parlementaires, des plus récentes manifestations radicales et des discours que les représentans du gouvernement ou les chefs de parti prononcent un peu partout. Les radicaux ont certes fait jusqu'au bout ce qu'ils ont pu et font encore tout ce qu'ils peuvent pour prolonger l'agitation et la guerre contre un gouvernement qui a été pour eux une déception. Les ministres, un peu surpris peut-être, ont tenu bon d'abord et s'efforcent de préciser la politique qu'ils représentent dans une situation où ils se sont trouvés jetés à l'improviste. C'est une lutte qui se dessine de plus en plus à

travers tout. Le pays, pour sa part, attend ce qui sortira de là, demandant provisoirement qu'on lui laisse ce temps de paix des vacances, ces quelques mois de répit pour son travail et pour ses affaires.

Drame ou comédie, ce qui se passe aujourd'hui, depuis l'avènement du nouveau ministère, est curieux à suivre, et les radicaux jouent un rôle étrange, plus étrange à la vérité que nouveau. On n'a sûrement pas oublié ce jeune fonctionnaire que le gouvernement provisoire de 1848 avait envoyé dans un arrondissement lointain, et qui, tout frais débarqué dans sa modeste sous-préfecture, trouvant la ville calme et paisible, se demandait avec stupéfaction si c'était là la république! C'est l'éternelle histoire des radicaux. Là où l'on ne s'agite pas, là où il y a la paix et où la politique a l'air de se fixer dans des conditions d'équité, il n'y a plus pour eux la république. C'est en vain que le pays proteste par ses instincts, oppose sa modération aux emportemens de parti et demande qu'on respecte son repos, ses mœurs, ses croyances, ses traditions aussi bien que ses intérêts : les radicaux ont la prétention de persuader au pays qu'ils le représentent en s'agitant pour lui, en lui prêtant leurs passions, en lui imposant leurs violences. Ils ont le goût de tous les procédés révolutionnaires, des dominations abusives, le dédain de toutes les garanties, de tout ce qui est pouvoir régulier. Ils ne ménagent même pas les ministères qui croient les désarmer par leurs concessions; à plus forte raison poursuivent-ils d'une impitoyable guerre les ministères qui ont l'air de vouloir se dérober à leur influence. Depuis deux mois, ils ne cessent de montrer qu'ils ne reculent devant rien, qu'ils sont prêts à employer tous les moyens. Ils contribuent à créer des popularités factices qui sont un avilissement des institutions, et se mettent dans le cortège d'un général dont ils font un petit césar en disponibilité. Ils préparent des manifestations comme celle de la gare de Lyon ou comme celle qu'ils ont essayée le 14 juillet contre M. le président de la république. Tant que les chambres ont été réunies, ils n'ont été occupés qu'à assaillir le gouvernement ou à lui tendre des pièges. La session est-elle interrompue, ils continuent leur campagne en reprenant leurs programmes les plus violens et leurs éternels actes d'accusation; ils organisent à eux seuls, sans droit, sans raison, une commission permanente chargée de surveiller le gouvernement, et sous prétexte de célébrer le centenaire de 1789, ils forment une fédération jacobine de 1793. S'ils n'ont plus le parlement, ils ont le conseil municipal de Paris, où de puérils sectaires s'occupent à biffer le nom de Dieu des fables de La Fontaine, et répondent lestement à ceux qui leur rappellent la loi, que cela leur est bien égal. C'est tout ce qu'ils savent faire depuis deux mois. Les radicaux ne voient pas cependant qu'avec leurs excitations et leurs manifestes, ils finissent par fatiguer le sentiment public, qu'ils s'agitent

dans le vide. Ils n'ont pas vu de plus que, par leurs violences, au lieu d'affaiblir le nouveau ministère, ils le fortifiaient en lui donnant une signification plus caractérisée. Tout ce qu'ils ont pu obtenir, et ils l'ont obtenu, en effet, sur certains points, a été de créer quelques embarras, quelques difficultés à un cabinet qui, par le fait, n'est pas toujours aussi hardi dans ses actions que dans ses paroles, qui, aux derniers jours de la session, s'est cru obligé de céder à des criailleries anticléricales, ou de subir une mesure qu'il n'aurait peut-être pas proposée, qu'il n'a acceptée que comme un héritage imposé.

C'est évidemment le bruit fait par les radicaux qui a quelque peu impressionné M. le ministre de l'instruction publique et des cultes dans cette médiocre querelle qui lui a été suscitée avec M. l'évêque de Grenoble. Qu'est-ce, en réalité, que cet incident dont on a fait une affaire uniquement pour embarrasser le gouvernement? M. l'évêque de Grenoble, à ce qu'il paraît, a cru devoir replacer comme desservant dans une petite paroisse un prêtre autrefois curé à Châteauvilain, dans cette malheureuse localité qui fut, il y a quelques années, le théâtre d'un épisode tragique à propos de la clôture d'une chapelle et d'une violation de domicile. Notez bien que M. le ministre des cultes a été le premier à reconnaître ce qu'il y avait d'inoffensif dans ce fait. Il a reconnu que M. l'évêque de Grenoble avait usé de son droit, que le prêtre choisi par lui, bien que condamné à une légère peine pécuniaire pour sa participation à la malheureuse aventure de Châteauvilain, avait eu depuis la tenue la plus honorable, qu'en arrivant dans sa paroisse nouvelle, il avait rempli tous ses devoirs et n'avait eu que des paroles de paix; M. le ministre des cultes n'a point hésité, de plus, à convenir qu'il n'était point admissible qu'un ecclésiastique de mérite, eût-il été compromis dans une vieille affaire, pût être irrémissiblement exclu du ministère sacerdotal. Tout cela est effectivement vrai, M. le ministre des cultes l'a reconnu; mais un député radical, à la recherche des incidens, a parlé, a interpellé. Il a saisi l'occasion d'instruire le procès de l'épiscopat, de renouveler l'éternelle déclaration de guerre au cléricalisme, d'évoquer le fantôme du « gouvernement des curés! » C'est évidemment pour ne point être soupçonné de condescendance et pour avoir une réponse toute prête que M. le ministre des cultes a écrit à M. l'évêque de Grenoble une lettre à demi courtoise, à demi menaçante, où il se plaint surtout de n'avoir pas été consulté; il n'a pas seulement écrit la lettre, il l'a publiée avant de l'avoir envoyée. Malheureusement, M. l'évêque de Grenoble, qui n'est pas dans le secret des tactiques parlementaires, a répondu avec une certaine vivacité, et voilà un conflit inutile de plus! Il est bien clair que l'incident n'était rien par lui-même, qu'il aurait pu être réglé dans une demi-heure de conversation entre M. le ministre des cultes et M. l'évêque de Grenoble, qu'il ne s'est compliqué et envenimé que

par l'interpellation radicale contre laquelle M. Spuller a cru se prémunir, sans s'apercevoir qu'il tombait dans un piège. Ce n'est point, sans doute, une affaire bien grave ; elle prouve seulement que M. le ministre des cultes, que le gouvernement tout entier n'a rien à gagner à trop vouloir désarmer ou rassurer les radicaux, qui ont tout le succès qu'ils désirent en lui créant des difficultés, en l'entraînant à quelque faux pas.

Au fond, ce qu'il y aurait de mieux à faire pour le ministère, ce serait de ne pas se laisser imposer l'onéreuse solidarité de passions qu'il désavoue ou de mesures qu'il subit, de ne s'inspirer que de lui-même, de la situation que lui créent les circonstances, et s'il eût agi ainsi, il se serait probablement épargné les embarras de cet essai de mobilisation militaire qui va s'accomplir; il eût hardiment décliné le legs d'ostentation et de fausse popularité qu'il a reçu du dernier ministre de la guerre. Ce n'est point assurément qu'il n'y ait l'intérêt le plus sérieux à mettre pratiquement en jeu les ressorts compliqués de notre organisation militaire, à vérifier sur le terrain, par l'exécution, la sûreté et l'efficacité de ce puissant instrument que les chefs de notre armée ont entre leurs mains, qu'ils n'ont pu cependant éprouver jusqu'ici. Malheureusement, l'opération qui se prépare, faute de pouvoir se réaliser dans les conditions où elle devrait être faite, ne peut être que coûteuse, limitée, incomplète et peu décisive. Elle sera d'autant plus coûteuse que tout est imprévu, et le résultat ne peut guère être en proportion de ce qu'on aura dépensé, des 8 ou 10 millions qu'on prévoit, qui ne seraient pas de trop dans un budget en déficit. Il est bien évident, en effet, que ce qu'on va faire ressemblera inévitablement à une série d'exercices plus qu'à une véritable opération de guerre, à un simulacre de mobilisation plus qu'à une mobilisation réelle, qu'il n'y a aucune analogie entre le transport d'un corps d'armée à quelques kilomètres au centre ou à l'ouest de la France et la mise en marche d'une armée entière dirigée sur la frontière. Les conditions sont différentes et pour les transports, et pour les réquisitions de chevaux, et pour l'appel des hommes, de sorte que ce qui se prépare peut fort bien ne rien prouver. Cette expérience d'une mobilisation un peu artificielle risque d'être inutile ou peut-être trompeuse, et, dans tous les cas, d'avoir un dangereux effet moral. Si elle réussit, elle peut éveiller des illusions; si elle échoue, si elle laisse à désirer, elle peut ébranler ou affaiblir sans raison la confiance dans notre organisation militaire. C'est l'inconvénient de ces opérations préparées avec apparat pour le public, substituées au travail pratique, silencieux, patient, accompli à toutes les heures dans notre armée, qu'on trouvera sûrement toujours prête au moment du danger.

Quelle est donc la grande raison qu'on a eue pour maintenir jusqu'au bout cette proposition de l'essai de mobilisation? Il n'y en a

qu'une, qu'on a laissé suffisamment entrevoir, que M. le maréchal Canrobert, avec sa franchise de vieux soldat, n'a pas cachée. C'est que « l'affaire était lancée, — » on était engagé! On a craint, si on s'arrêtait, de provoquer de fausses interprétations, d'offrir aux journaux révolutionnaires une occasion nouvelle de répéter que M. le général Boulanger avait seul de l'activité, de la hardiesse. On était engagé, c'est toujours le mot,— on craint de se compromettre. S'il s'agit d'un évêque, on se hâte d'écrire une lettre pour se mettre en règle avec les radicaux. S'il s'agit de la mobilisation, on subit le legs de M. le général Boulanger, on tolère même l'indiscipline vivante au siège du commandement du 13° corps d'armée. La politique du ministère devrait être justement de se dégager de toutes ces compromissions, d'accepter résolument la situation qui lui est faite, et sa faiblesse est de ne pas oser toujours conformer ses actions à ce qu'il paraît penser.

Oui, sans doute, il y a aujourd'hui dans le ministère, dans une partie notable du monde républicain, ce sentiment qu'il faut en finir avec les solidarités compromettantes et savoir accepter les conditions d'un régime régulier, qu'on est entré dans une situation nouvelle. M. le président du conseil a le premier donné le signal en désavouant dans ses discours, devant la chambre elle-même, la politique de combat, toute pensée de violence et de persécution. Le ministre de l'instruction publique, M. Spuller, dans les discours qu'il est allé prononcer à Lyon, à Rouen, à l'inauguration de la statue d'Armand Carrel, — pour se distraire sans doute de ses démêlés avec M. l'évêque de Grenoble,— n'a fait que confirmer le langage de M. le président du conseil; il a hautement avoué l'ambition de former non plus un gouvernement de parti, mais un gouvernement national. Ce n'est pas tout. Un homme qui n'est pas ministre, mais qui reste un des chefs du parti républicain, M. Jules Ferry vient à son tour d'aller plus loin, d'accentuer plus vivement encore la politique nouvelle dans un discours qu'il a prononcé à Épinal. M. Jules Ferry, quant à lui, n'a point hésité à se dégager de toutes les fictions, à aller droit à l'ennemi, au radicalisme, sans plus s'occuper même de ce qu'on appelle la concentration républicaine. A ceux qui ont livré son nom aux vociférations des rues, il rend guerre pour guerre, et, pour tous, il parle en conservateur. Que dit-on depuis longtemps aux ministres qui se succèdent, à M. Jules Ferry lui-même ? On ne cesse de leur rappeler, de leur répéter ce qu'ils disent aujourd'hui eux-mêmes, et puisqu'ils vont rendre hommage à Armand Carrel, il y a une chose qu'ils ne peuvent oublier : c'est que l'intrépide journaliste républicain avait la haine des bassesses et des violences de la démagogie, en même temps que le sentiment profond de la liberté pour tous, qu'il n'admettait pas la république sans un gouvernement digne de ce nom. Tout ce qu'on demande aux ministres d'aujourd'hui, c'est d'être logiques, de comprendre la portée des hom-

mages qu'ils rendent et de faire de la politique qu'ils avouent dans leurs discours une vérité profitable pour le pays.

Cependant, en dehors de ces agitations qui passent aujourd'hui pour de la politique, et de ces mêlées bruyantes, il y a un autre monde, le monde de l'esprit et de la pensée, qui a ses épreuves et ses deuils. La mort, la cruelle mort, fait à travers tout son œuvre et choisit ses victimes dans ce monde d'élite. La mort nous a enlevé, l'autre jour, un des nôtres, M. E. Caro, frappé presque à l'improviste dans l'éclat de son talent et de sa carrière. Celui-là n'a pas été dévoré par la politique. Ce n'est pas qu'il fût insensible aux crises publiques, à tout ce qui intéressait son pays : il a réuni il y a quelques années, dans un petit livre auquel il a donné le titre de *Jours d'épreuve*, des pages écrites sous la chaude et poignante impression de la guerre et du siège; mais il appartenait avant tout à la philosophie et aux lettres. Par son éducation, par ses instincts, par la nature de son intelligence, il était fait pour les plus hautes cultures de la pensée, comme par ses dons supérieurs il était fait pour tous les succès. Né dans l'université, il lui est toujours resté fidèle, en fils reconnaissant, — il en est devenu la parure et l'honneur. Après avoir été dans son adolescence un de ses plus brillans élèves, il a été, jeune encore, mais déjà mûr par l'esprit, un de ses maîtres les plus éloquens, et il a eu la fortune de faire revivre, dans la vieille Sorbonne, les belles époques de l'enseignement philosophique, de jeter un nouveau lustre sur la chaire où avaient passé Laromiguière et Jouffroy. Pendant un quart de siècle, il a été un professeur écouté, grandissant d'heure en heure, philosophe, orateur et lettré, alliant dans ses écrits comme dans ses cours l'élégance et la grâce du langage à l'étendue des connaissances, à la fermeté courageuse des convictions.

C'était un philosophe d'un ordre particulier. M. Caro n'était pas sans doute de ceux qui passent leur temps ou qui mettent leur originalité à édifier des systèmes dans le vide, à découvrir des théories et des formules d'école, à faire de la philosophie avec des abstractions et des quintessences, au risque de substituer leurs conceptions à la vérité humaine. Il n'a point été, si l'on veut, ce qu'on appelle un créateur. Il a été un maître pénétrant et sûr dans la science du critique et du moraliste, maintenant et continuant la tradition française sans s'y asservir, attentif à tous les signes du temps, habile à saisir tous les problèmes et à les dégager de leurs obscurités, étendant son regard à tous les pays où se sont produites des philosophies nouvelles ou prétendues nouvelles. Il a tout compris, tout interprété en homme curieux des manifestations les plus diverses de la pensée humaine, préoccupé de leur signification et de leurs conséquences morales. Il a été un observateur, un analyste savant et précis des spéculations ou des maladies de son siècle, du naturalisme, du pessimisme, du positivisme, il a été aussi

un écrivain aux inspirations éloquentes, toujours prêt à opposer la forte et salutaire doctrine d'un spiritualisme réfléchi au matérialisme envahissant, aux systèmes spécieux ou chimériques, aux utopies ambitieuses des sectes contemporaines. Et c'est ainsi que M. Caro s'était fait une originalité de philosophe français, qu'il a répandue dans tous ces livres, *l'Idée de Dieu*, la *Philosophie de Goethe*, *la Fin du XVIII*e *siècle*, les *Études sur le temps présent*, — dans toutes ces œuvres où, sous le voile d'un art supérieur et fin, se déguise la sûreté d'une pensée aussi ferme, aussi courageuse qu'élevée. M. Caro était un fils de son temps : il en aimait les idées généreuses et même les hardiesses; il en combattait les erreurs et les entraînemens en esprit dévoué à toutes ces grandes causes de l'âme humaine, de la raison, des lois morales, de la civilisation. C'est l'inspiration dominante et vivifiante de cette carrière de professeur et d'écrivain.

Comme toutes les natures libéralement douées, M. Caro, il est vrai, aimait à se répandre, à chercher dans le monde un écho de sa pensée. Il alliait à l'assiduité dans les travaux les plus sévères le goût des sociétés brillantes, qui l'attiraient et le fêtaient. On le lui a reproché, comme si la science, pour être la science, devait absolument être ennuyeuse et sauvage. C'était tout simple : ce philosophe à l'autorité aimable et séduisante était fait pour plaire. Il ne sacrifiait au monde ni la dignité de ses fortes méditations, ni ses devoirs, ni l'indépendance de ses opinions. Il savait tout concilier, tout mener de front, et l'étude et le monde. Peut-être seulement avait-il fini par en souffrir dans sa santé. Il ne se l'avouait pas, on ne pouvait le penser, à le voir jusqu'à ces derniers temps si animé, si brillant d'esprit et de parole, si prompt à s'intéresser à tout et à oublier des crises qui semblaient passagères. Il croyait toujours à la vie, on y croyait pour lui, lorsque déjà il avait reçu l'atteinte invisible et irréparable. Il a été frappé dans l'éclat d'un talent encore plein de promesses, sur ce champ de bataille de la vie où les succès eux-mêmes sont quelquefois douloureux et ne compensent pas toutes les peines. M. Caro nous a été enlevé prématurément; mais il est de ceux qui ne disparaissent pas tout entiers : il laisse, avec ses œuvres, le souvenir d'un maître d'élite, d'un écrivain qui a été l'honneur de la philosophie française et des lettres, un des plus brillans serviteurs des causes généreuses de la pensée, — qui reste un modèle d'urbanité gracieuse et de droiture dans les affaires de l'esprit.

Les affaires de la politique, pour leur part, restent passablement obscures en Europe, et la France n'a pas le privilège des difficultés. Elles entrent peut-être pour les autres pays, comme pour nous, dans cette trêve qui s'ouvre habituellement avec les vacances de la saison. Elles ne restent pas moins partout laborieuses et indécises. Elles ne se sont éclaircies depuis quelque temps ni en Orient, où les Bulgares sont toujours à la recherche d'un prince qu'ils croyaient avoir trouvé,

qui craint jusqu'ici d'accepter une couronne sans l'agrément de la Russie, ni dans l'Occident, où s'agitent tant de questions délicates, redoutables, de diplomatie ou de gouvernement intérieur, qui sont visiblement suspendues plutôt que résolues. Pour l'Italie elle-même, voilà un inconnu soudain avec la mort du président du conseil, M. Depretis qui peut avoir ses conséquences même dans l'ordre général de la politique. — Devant toutes ces questions qui existent, qui mettent en jeu les rapports des peuples, qui deviennent parfois irritantes et menaçantes, les gouvernemens se tiennent en garde : ils les laissent sommeiller, ils les ajournent le plus qu'ils peuvent, de saison en saison, comme s'ils sentaient le péril des conflits irréparables, et il en résulte pour l'Europe cet état indéfini où rien n'est stable, où la paix n'est qu'un bienfait provisoire, où les gouvernemens ont la perpétuelle préoccupation de leurs relations incertaines en même temps que les embarras de leurs affaires intérieures.

Tout n'est pas précisément facile pour l'Angleterre elle-même, qui était hier encore dans les fêtes du jubilé de la reine, qui est revenue aujourd'hui aux réalités sérieuses, aux affaires positives de sa politique. Gouvernement et parlement, avant de prendre leurs vacances, en sont à s'interroger sur une situation qui, après tout, n'est point sans nuages et sans difficultés. L'Angleterre, il est vrai, paraît être délivrée d'une question qui pesait depuis longtemps sur elle, qui a même failli, il y a quelques années, être l'occasion d'un redoutable conflit entre la puissance britannique et la puissance russe. Une commission de plénipotentiaires russes et anglais qui avait été envoyée d'abord à Caboul, qui s'est réunie depuis à Saint-Pétersbourg, aurait réussi, après bien des négociations minutieuses, à régler la vieille querelle de la délimitation de l'Afghanistan. L'Angleterre est satisfaite, peut-être aussi étonnée que satisfaite; la Russie paraît l'être de son côté. La contestation, c'est bien clair, pourra renaître, elle est presque dans la nature des rapports des deux puissances en Asie, dans la logique de leurs ambitions et de leurs intérêts respectifs; pour le moment elle est tranchée ou apaisée, elle cesse de diviser ostensiblement les deux nations qui s'observent depuis si longtemps sur ces frontières lointaines. C'est, si l'on veut, un succès, un succès presque inespéré pour la diplomatie de lord Salisbury; mais, en compensation, ce qui arrive à l'Angleterre à l'occasion des affaires égyptiennes ne peut évidemment être considéré comme un succès. La convention si laborieusement négociée à Constantinople pour régler la situation de l'Égypte à la satisfaction des intérêts britanniques s'est décidément évanouie; elle n'est plus qu'une œuvre à recommencer! L'Angleterre, aidée et appuyée par l'Italie, par l'Autriche, par l'Allemagne, a eu beau presser et obséder le sultan; son négociateur, sir Henry Drummond-Wolf, a eu beau attendre, différer de jour en jour son dé-

part, — le souverain turc s'est définitivement refusé à ratifier un traité qui ne faisait que consacrer, sous une forme plus ou moins voilée, le protectorat britannique sur le Nil. Le sultan n'a point été probablement insensible aux protestations du sentiment religieux musulman contre une sorte d'abdication de la souveraineté du commandeur des croyans; il a vraisemblablement aussi tenu compte des représentations de la Russie et de la France, qui n'ont point hésité à mettre leur influence au service d'un intérêt universel. Bref, au risque de causer un déplaisir à sir Henry Drummond-Wolf en le laissant partir avec un portefeuille vide, le sultan s'est défendu de ratifier la convention!

Au premier instant, l'Angleterre a paru partagée entre deux sentimens. Elle s'est demandé si elle allait laisser éclater son irritation ou si elle devait prendre philosophiquement son parti. Après quelques mouvemens de mauvaise humeur contre la France, elle semble avoir fini par comprendre qu'elle n'aurait aucun avantage à trop s'émouvoir du mauvais sort de la convention, qu'il valait mieux se défendre d'un excès de susceptibilité. Elle a l'air d'être aujourd'hui plus disposée à se calmer et à raisonner. Elle reste provisoirement en Égypte, bien entendu, dans les conditions où elle y était, — elle persiste en même temps à se déclarer engagée vis-à-vis de l'Europe. C'est bon pour aujourd'hui: que fera-t-elle demain? Renouera-t-elle des négociations avec le sultan pour arriver à conclure une nouvelle convention? Cherchera-t-elle à préparer une solution par une entente avec les grands cabinets européens? C'est là maintenant la question à reprendre. L'Angleterre ne trouverait vraisemblablement que de la bonne volonté auprès des puissances qui ont pu et dû sauvegarder leurs intérêts, qui ne peuvent admettre la création d'une prépotence exclusive sur le Nil, mais qui n'ont sûrement pas la pensée de susciter des conflits. Si l'Angleterre se décidait à quelque tentative nouvelle de ce genre, ce serait sans doute ce qu'il y aurait de mieux. En attendant, elle reste avec un petit mécompte, avec sa convention désavouée par le sultan, et lord Salisbury serait peut-être embarrassé si le parlement, avant de se séparer, engageait une discussion sérieuse sur l'échec de sa diplomatie, sur la politique qu'il se propose de suivre en Égypte.

La discussion serait au moins délicate dans un moment où le ministère qui gouverne l'Angleterre ne cesse d'être aux prises avec cette terrible question irlandaise qui peut le dévorer, et est réduit à tou ménager, à manœuvrer péniblement entre les partis. C'est là, en effet, le danger pour le ministère de lord Salisbury, qui reste visiblement dans des conditions précaires. Le cabinet conservateur, il est vrai, a réussi plus ou moins jusqu'ici à passer à travers les écueils et à réaliser une partie de son programme de politique irlandaise. Il a dû se prêter à quelques concessions dans la discussion du nouveau bill

agraire, qui, après avoir passé par la chambre des lords, occupe encore aujourd'hui la chambre des communes. Il a concentré ses efforts sur le « bill de coercition, » pour lequel il a livré depuis quelques mois tant de batailles contre les Irlandais, contre M. Gladstone lui-même. Il a fini par conquérir son bill, il s'est même hâté de l'appliquer, et l'Irlande entière, en dépit de toutes les protestations, est au moment présent dans une sorte d'état de siège. Il a eu à peu près ce qu'il voulait, il a gardé jusqu'au bout une majorité par l'alliance et l'appui persévérant des libéraux unionistes. Sa position n'est pas moins assez faible. Elle est faible parce que quelques-uns des lieutenans de lord Salisbury dans le ministère n'ont pas eu un rôle des plus brillans devant le parlement, et parce qu'en définitive tout dépend du concours des libéraux unionistes, qui, après avoir voté le bill de coercition, ne voudraient pas sans doute qu'il fût trop rigoureusement appliqué. Aussi les bruits de crise ministérielle renaissent-ils périodiquement à Londres; ils se sont réveillés ces jours derniers encore. La question est toujours de savoir si les libéraux unionistes, lord Hartington, M. Chamberlain, se décideront à partager le pouvoir avec lord Salisbury, ou s'ils ne finiront pas par prendre eux-mêmes la direction du gouvernement, par devenir les ministres d'une situation qu'ils ont contribué à créer. Lord Hartington hésite jusqu'ici, lord Salisbury fait bonne contenance dans ses discours. Provisoirement tout reste incertain, et ce ne serait pas dans tous les cas un moment favorable pour des discussions de politique extérieure qui pourraient mettre en jeu les susceptibilités anglaises, où pourraient être agitées des questions délicates sur lesquelles le gouvernement de la reine est intéressé à garder une certaine réserve, ne fût-ce que pour se ménager la possibilité de négociations nouvelles.

Tel est le mouvement des choses contemporaines, qu'il n'est plus un pays aujourd'hui, pas même les pays neutres, où les préoccupations de défense nationale, les projets d'armement, les réformes militaires n'aient un rôle dans la politique. La Belgique elle-même subit l'influence universelle, et elle a ses incidens aussi singuliers qu'imprévus. La Belgique a longuement, passionnément discuté, il y a quelque temps, sur des fortifications nouvelles qu'elle se propose de construire pour assurer la défense de la vallée de la Meuse contre toute invasion étrangère. Le parlement a voté ces fortifications, et c'est un officier du génie éminent, renommé en Europe, M. le général Brialmont, qui est chargé de l'exécution de cette œuvre de défense; mais de cette discussion même est née une autre question qui avait été entrevue du premier coup, qui a remué l'opinion, passionné le monde militaire, et qui vient d'être discutée à son tour dans le parlement de Bruxelles : c'est la question de l'augmentation nécessaire, inévitable des effectifs de

l'armée et d'une organisation militaire par l'établissement du service personnel, obligatoire. C'était comme le complément et la suite de l'extension des fortifications belges, et l'idée par elle-même n'avait rien d'extraordinaire ni d'imprévu. A vrai dire cependant, tout a été assez étrange dans la discussion de cette question nouvelle. Ce n'est pas le gouvernement qui a proposé la réforme; un projet a été présenté par M. le comte d'Oultremont, et le gouvernement n'a fait que s'y rallier, en acceptant tout au moins en principe, non pas le service universel, mais le service personnel et obligatoire dans des conditions déterminées. De plus, à cette occasion, il s'est produit une véritable confusion ou une interversion complète dans les partis. Le ministère conservateur présidé par M. Bernaert, qui a accepté le principe du service personnel et obligatoire, a rencontré la plus vive opposition dans le camp de ses propres amis, parmi les catholiques, et il n'a été appuyé que par les libéraux, qui, il y a quelques années, s'étaient montrés les plus ardens adversaires du service obligatoire. Les raisons de parti et de popularité, les considérations électorales sont probablement le secret de ces volte-face. Bref, le résultat de ces confusions a été que le parlement a repoussé de son vote la réforme militaire proposée par M. le comte d'Oultremont, qui n'était en cela, dit-on, que l'organe de quelques généraux. La Belgique ne veut pas décidément se mettre à la mode du jour, et comme le gouvernement avait pris soin de ne pas se compromettre en évitant de poser une question de confiance, le service obligatoire est seul resté sur le champ de bataille : le ministère n'a pas péri dans la mêlée.

C'est fort bien, mais ce n'est pas tout. Cette discussion a eu un épilogue, qui n'est pas l'incident le moins curieux des affaires belges, qui montre peut-être comment les mauvaises influences se propagent vite. A quelques jours de là, le commandant militaire de Bruxelles, le général Van der Smissen, passant une revue à l'occasion de l'anniversaire de l'avènement du roi Léopold, a réuni ses officiers autour de lui, et, prenant le parlement à partie dans un petit discours de circonstance, il a traité lestement le vote « qui avait déçu leurs espérances, » les « personnes qui parlent de cette grave question, — la réforme militaire, — sans savoir ce qu'elles disent. » C'est la première fois qu'un fait semblable se passe dans la libérale Belgique, et M. le général Van der Smissen, qui est un officier distingué, aurait pu, sans abdiquer ses opinions, éviter de choisir ses exemples parmi les militaires qui manifestent sous les armes.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Les transactions n'ont pas été plus animées sur notre marché pendant la seconde quinzaine de juillet que pendant la première. On avait espéré que nos fonds publics profiteraient de l'afflux des capitaux rendus disponibles par les paiemens de coupons et de dividendes semestriels. Cette influence ne s'est fait sentir que sur le marché des obligations de la ville de Paris, du Crédit foncier et de nos grandes compagnies de chemins de fer; encore a-t-il paru que ses effets étaient à peu près épuisés vers le milieu du mois. Du moins si des achats de ces valeurs ont continué à se produire, ils ont suffi seulement à empêcher une réaction sur la hausse de quelques francs qui venait d'avoir lieu, et les cours sont restés immobiles. Dans les derniers jours cependant, l'attitude du comptant sur les rentes françaises a été plus ferme. L'épargne tend à revenir de ce côté, attirée par le coupon qui va se détacher dans quelques jours sur le 4 1/2 et dans six semaines sur le 3 pour 100.

A terme, les affaires ont été nulles. Le 15 courant, le 3 pour 100 a gagné dès le début 0 fr. 15, sur la tranquillité parfaite avec laquelle s'était passée la fête du 14 Juillet. On avait conçu quelques appréhensions que l'événement a heureusement dissipées. La rente s'est donc établie à 81.30, et c'est à ce cours que nous la laissons, après quelques courtes fluctuations en réaction et en reprise, provoquées par les incidens passagers et les bruits quotidiens de la politique.

Le jour où les chambres se sont séparées, le 3 pour 100 se trouvait ramené à 81.15. La petite spéculation, disait-on, était doublement mécontente, et parce que le sénat avait voté le projet de loi relatif à l'essai de mobilisation d'un corps d'armée en septembre, et parce que la chambre avait rejeté le projet de loi concernant la construction du Métropolitain. Le premier vote pouvait indisposer l'Allemagne et tendre nos relations avec ce pays; le second était une vive déception pour la population parisienne, qui depuis longtemps réclame une amélioration de ses moyens de transport. D'ailleurs le monde financier comptait sur le vote du Métropolitain et sur les émissions d'actions et d'obligations auxquelles l'entreprise aurait donné lieu, comme sur un stimulant efficace au point de vue de ce réveil des affaires tant désiré et qui se fait tant attendre.

Si ces décisions prises *in extremis* par les deux chambres du parlement avaient provoqué un mouvement de recul de 0 fr. 15 sur la rente, l'ouverture de la période des vacances parlementaires fut l'occasion d'un mouvement égal dans la direction contraire, et le 23 on revit le 3 pour 100 à 81.30. A la même date, d'ailleurs, trouvait également son terme un incident curieux, qui venait d'agiter pendant quelques jours le marché de Berlin, nous voulons dire la campagne de discrédit menée par la presse officieuse allemande contre les fonds russes.

C'est le fameux ukase sur les propriétés immobilières appartenant à des étrangers dans les provinces frontières de la Russie occidentale qui a été le prétexte de cette levée de boucliers contre le crédit russe. La *Gazette de la Croix, la Post*, la *Gazette de Cologne* ont dénoncé le péril qui menaçait les porteurs de titres de la dette de la Russie, le péril de ne plus recevoir l'intérêt de leurs obligations en or, mais en un papier-monnaie déprécié. Pourquoi la propriété mobilière serait-elle plus à l'abri de la confiscation que la propriété immobilière? Il y avait tout à redouter de la situation désespérée où se trouvaient les finances du gouvernement de Saint-Pétersbourg. Tel est le thème que, pendant près de quinze jours, les journaux officieux allemands n'ont cessé de développer. On a fait, en outre, circuler le bruit que la Banque de l'empire d'Allemagne allait retirer aux fonds publics et aux obligations de chemins de fer garanties par l'état russe le bénéfice de l'admission en nantissement contre avances. Le bruit était mal fondé; du moins, aucune mesure officielle de ce genre n'a été prise jusqu'ici. Mais la croisade contre le crédit de la Russie a eu un succès positif, puisque le 19 juillet, toutes les catégories de fonds russes cotées à Londres, à Paris et à Berlin, étaient en baisse de 3 à 4 unités sur les cours cotés un mois auparavant. Il s'est produit de nombreux achats dans les bas cours, et la réaction a été promptement enrayée. La liquidation trahira l'importance du découvert créé. Puis la campagne reprendra plus vive, ou les vendeurs seront forcés de se racheter, selon que les négociations entre Berlin et Saint-Pétersbourg auront pris une tournure plus ou moins favorable.

L'incident des fonds russes n'a pas eu d'action sur l'ensemble du marché des fonds internationaux. Le Hongrois s'est maintenu sans changement à 81.25. Bon nombre de porteurs ont fait l'arbitrage des rentes russes en faveur de ce dernier fonds. L'Italien a été ramené de 97.22 à 96.90, l'Extérieure de 66 1/4 à 66, le Turc de 14.47 à 14.32; l'Unifiée n'a pas varié à 376. Au point de vue des affaires extérieures, la quinzaine n'a cependant pas été stérile en événemens. A Saint-Pétersbourg, la commission de délimitation des frontières afghanes a terminé ses travaux; un arrangement définitif a été conclu, moyennant des concessions réciproques dont le résultat le plus net est de placer les

avant-postes russes aux portes de Hérat. Le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg a été invité par une délégation de Bulgares à se rendre à Sofia. Il a répondu d'abord qu'il attendrait la consécration de la Porte et des puissances. On dit cependant qu'il se décide à faire tout d'abord une visite à ses sujets. Ces péripéties n'ont produit aucune variation sensible dans les cours des fonds internationaux.

Le 21 a eu lieu l'assemblée générale des actionnaires du canal de Panama. Aucune discussion n'a été soulevée, et les résolutions proposées par le conseil ont été votées à l'unanimité. M. de Lesseps établit dans son rapport que la compagnie avait encore à sa disposition, à la fin de juin, plus de la moitié des 200 millions qu'avait produits l'émission de l'année dernière, et qu'avec le produit de l'émission qui allait avoir lieu quelques jours plus tard, la direction aurait assez de fonds pour mener l'œuvre de percement non loin du terme assigné pour le passage des navires d'un océan à l'autre. Le rapport fait également connaître que le conseil d'administration, en vue de rester dans les limites des devis et des délais primitivement fixés, a décidé de recourir à des simplifications ou ajournemens de certains travaux qu'une expérience plus approfondie a permis de ne plus considérer comme indispensables. On renonce au sas avec porte de marée du côté de Panama, à la gare centrale de 5 kilomètres, au barrage du Chagres, qui sera remplacé par une simple digue de dérivation. Le canal sera creusé à 6 ou 7 mètres seulement, profondeur suffisante au début de l'exploitation, et qui sera ensuite portée successivement à 9 mètres par des travaux complémentaires que paieront les bénéfices de l'entreprise.

L'émission a eu lieu le 26 et a produit les résultats qu'on en pouvait légitimement attendre dans les circonstances où elle s'était présentée et effectuée. D'après les déclarations de la compagnie, il aurait été souscrit de 250,000 à 300,000 titres. L'obligation nouvelle se négocie à 435 environ.

Toute émission se heurte a des mécontentemens. Il y a eu des ventes d'actions de Panama, et ce titre a fléchi de 387 à 370. Le déport persistant à chaque liquidation obligera le découvert à des rachats. Le Suez a reculé de 1,978 à 1,970, le Crédit foncier de 1,355 à 1,347, et le Gaz de 1,331 à 1,325. L'Orléans et l'Ouest ont gagné de 5 à 10 francs. Les autres titres sont sans changement. Les Autrichiens se sont maintenus à 477. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse ne se relèvent pas. Les Méridionaux sont calmes à 750.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

te-
à
rte
l'a-
ra-

de
po-
a-
n,
ro-
is-
ait
ne
ort
de
, a
ns
on-
na-
ge
Le
nte
ont
ces

en
ait
au-
se

les
é-
ra-
5 à
5 à
se
re-